LE MONDE DES LIVRES

■ Muñoz Molina, intérieur nuit
■ Comprendre le drame algérien



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16554 – 7,50 F | VENDREDI 17 AVRIL 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



BANGKOK POST/MAXPPP

La mort de Pol Pot

Les Khmers rouges ont annoncé le décès de leur chef historique, victime d'une « *crise cardiaque* ». p. 2 et 12 et p. I du « Monde des Livres »

■ Karadzic prépare sa défense

L'un des avocats de l'ancien chef des Serbes de Bosnie impute l'essentiel des responsabilités de l'épuration ethnique au général Mladic et à Slobodan Milosevic. p. 4

■ La crise de Paris

Le conflit entre Jean Tiberi et Jacques Toubon couvait depuis le départ de Jacques Chirac de l'Hôtel de Ville, en 1995. p. 6

Rire à Bourges

Jamel et le duo Eric et Ramzy, comiques révélés par les radios FM et la télévision, participent au Festival de Bourges. p. 24

Congo-Kinshasa : l'ONU renonce

Devant les tentatives d'intimidation et les violences exercées sur la commission de l'ONU enquêtant sur les massacres de réfugiés hutus en République démocratique du Congo, Kofi Annan a décidé de rapatrier la mission. p. 3

■ La délinquance des mineurs

La mission interministérielle sur la prévention et le traitement de la délinquance des mineurs devait remettre son rapport au premier ministre, jeudi 16 avril. p. 9

■ Le passif de l'eau

Les grands groupes qui dominent le marché de la distribution d'eau potable ont toujours du mal à négocier dans la transparence avec les collectivités locales. p. 11

■ Vendre l'espace

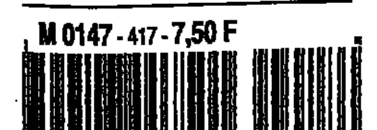
La recherche de crédits a parfois conduit la NASA à des dérapages vers le sensationnel. p. 20

■ La vogue du sport-nature

De la randonnée au raid, les Français privilégient les activités sportives de grand air. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 417 - 7,50 F



Jacques Chirac contre la peur de l'Europe

● Le chef de l'Etat veut dissiper les craintes des Français, deux semaines avant le sommet qui entérinera l'entrée du pays dans l'euro ● « Grâce à l'Europe, nous saurons nous affirmer comme une nation volontaire et moderne », devait déclarer le président de la République

DEUX SEMAINES avant le conseil européen qui, le 2 mai, à Bruxelles, entérinera la participation de onze pays, dont la France, à l'euro, Jacques Chirac devait s'exprimer sur *« l'ensemble des questions européennes »*, jeudi 16 avril dans l'après midi, au cours d'une conférence de presse. Debout derrière un pupitre, dans la salle des fêtes de l'Elysée, le président de la République devait s'efforcer de rassurer ceux des Français qui s'inquiètent de la dilution de la France dans l'Union.

« Grâce à l'Europe, nous saurons nous affirmer comme une nation volontaire et moderne » : après avoir rendu hommage à la *« continuité du travail »* des prédécesseurs de Lionel Jospin pour préparer le pays à son entrée dans la monnaie unique, le chef de l'Etat devait affirmer que le pays n'est pas dilué, mais au contraire *« magnifié »* par son destin européen. Selon lui, la France puise dans l'Europe organisée les moyens de réaliser ses ambitions et l'Europe



l'oblige à s'ouvrir, s'adapter, se réformer, se moderniser et à placer *« l'esprit d'entreprise au premier rang »* de ses préoccupations.

L'intervention de Jacques Chirac se situe – outre le sommet de Bruxelles sur l'entrée de onze pays dans l'euro – dans un contexte politique et européen très chargé. Un débat sur l'euro – délicat pour la gauche « plurielle » comme pour la droite – sera ouvert par Lionel Jospin à l'Assemblée nationale le 21 avril, jour du premier anniversaire de la dissolution prononcée par le chef de l'Etat et qui s'était soldée par la victoire de la gauche aux élections législatives de mai et juin 1997 et la nomination de Lionel Jospin à Matignon. Puis la France sera confrontée, dans les prochains mois, au débat de ratification du traité d'Amsterdam sur les institutions européennes qui suppose une révision de la Constitution.

Lire page 4 et notre analyse page 13

Hépatite B : Bernard Kouchner relance la campagne de vaccination

BERNARD KOUCHNER, secrétaire d'Etat à la santé, a décidé de ne pas suspendre les campagnes de vaccination des nourrissons et des adolescents contre l'hépatite virale B. Les élèves des classes de sixième devront ainsi recevoir dans les prochaines semaines leur troisième injection vaccinale. Cette décision, prise après une réunion extraordinaire du comité technique des vaccinations, intervient alors que certains réclament un moratoire, ce vaccin étant, selon eux, responsable de la survenue de divers effets indésirables immunologiques, hématologiques et neurologiques au premier rang desquels des poussées de sclérose en plaques. M. Kouchner explique, dans un entretien au *Monde*, les raisons de sa décision.

Lire page 8 et notre éditorial page 13

Les Américains préfèrent leur rôle de père à leur carrière

NEW YORK
de notre correspondante

Le PDG d'American Airlines, Robert Crandall, dont les innovations à la tête de cette compagnie aérienne ont largement contribué à révolutionner l'industrie américaine des transports aériens, a annoncé, mercredi 15 avril, qu'il prendrait sa retraite le mois prochain. Or, M. Crandall n'est âgé que de soixante-deux ans, un âge auquel, aux Etats-Unis, on peut encore avoir une longue carrière professionnelle devant soi.

Mais le PDG d'American Airlines, un homme si acharné au travail qu'il lui arrivait de programmer des réunions à 5 heures du matin, veut tout simplement profiter de la vie. *« J'ai une liste de huit mille choses que j'ai envie de faire, et je n'arriverai jamais au bout »*, confiait-il le mois dernier à un magazine de tourisme. Pour commencer, il va aller prendre livraison du voilier qu'il se fait construire en Angleterre et le ramènera sur l'Atlantique avec sa femme avant l'été.

La décision du patron d'American Airlines illustre une tendance montante aux Etats-Unis. On ne veut plus totalement sacrifier sa vie privée à sa vie professionnelle. Lorsque Brenda Barnes, PDG de Pepsi-Cola pour l'Amérique du Nord, considérée comme l'une des femmes les plus performantes du monde des affaires, a annoncé en 1997 sa décision de démissionner, à l'âge de quarante-trois ans, pour s'occuper de ses enfants, le choc a été brutal. Depuis, l'idée a fait son chemin et connaît une vogue particulière dans la classe politique, où il est désormais de bon ton de justifier un retrait de la vie publique par la très noble cause familiale. Le dernier en date, Federico Peña, ministre de l'énergie de l'administration Clinton, a annoncé sa démission à la presse entouré de son épouse, de deux enfants de sept et huit ans, et du dernier-né, un bébé de neuf mois,pour mieux illustrer les raisons de son départ.

Avant lui, Bill Paxon, étoile montante des républicains, dont l'ascension a rencontré quelques obstacles au Congrès, a ouvertement expliqué sa décision de ne pas se représenter aux élections par la volonté de s'occuper de son bébé et d'agrandir sa famille, tandis que Joe Kennedy, fils de Robert Kennedy et élu démocrate au Congrès, attribuait lui aussi son abandon de la politique au désir d'être plus présent dans sa famille. Même le directeur du FBI, Louis Freeh, a pris en mars un congé paternité à la naissance de son fils.

Dans le grand débat travail-famille qui agite l'Amérique des années 90, un institut de recherche basé à New York, le Families & Work Institute, vient de relever une évolution *« phénoménale »* qui complète ce tableau : le rôle de l'homme dans la famille et à la maison s'est profondément transformé depuis vingt ans et les enfants voient davantage leurs parents. Selon une étude menée auprès de 2 877 personnes, les hommes américains passent aujourd'hui avec leurs enfants une demi-heure de plus par jour en semaine et une heure de plus les jours chômés. Ils consacrent une heure de plus qu'en 1977, chaque jour, aux tâches ménagères. Les journées de travail s'étant allongées par rapport à 1977, pour offrir plus de temps à leurs enfants, les parents leur sacrifient des moments qu'ils réservaient auparavant à leurs loisirs personnels.

Sylvie Kauffmann

Le Matif a disparu

LE MATIF (Marché à terme international de France), fleuron de la finance française où s'échangent les produits financiers complexes dits « dérivés » (options, contrats à terme), traverse une passe très difficile : les volumes échangés ont été divisés par quatre en quelques jours. Les intervenants désertent Paris pour effectuer leurs transactions à Francfort. Les changements intervenus dans les modes de cotation, avec la disparition de la criée et l'introduction d'un système électronique, sont à l'origine de ce mouvement. Cette situation inquiète le ministère de l'économie et des finances, qui craint que les difficultés du Matif compromettent l'avenir de la place financière de Paris.

Lire page 16

POINT DE VUE

Pour une critique vraiment critique

par Alain Bergounioux

NOUS avons toujours besoin d'hommes et de femmes qui disent haut et fort que le pouvoir est mal utilisé et dénoncent les maux de la société. Pierre Bourdieu s'inscrit dans une longue tradition de la critique sociale. Il n'y a nulle raison de s'étonner qu'il le fasse à partir d'un point de vue particulier : ce qu'il juge devoir être aujourd'hui la défense des opprimés.

La question, cependant, est de savoir si le miroir qu'il nous tend permet de reconnaître la réalité pour corriger ce qu'il y a à corriger. Nous devons attendre d'un grand sociologue une rigueur dans la pensée. Il doit nous dévoiler l'horizon dans sa totalité sans déformer la réalité. Or, cela ne paraît pas aujourd'hui être le cas. Dans son point de vue (*Le Monde* du 8 avril), plusieurs affirmations appellent la contradiction. Et le débat, si Pierre Bourdieu l'acceptait.

Le premier point tient au mépris prononcé qui traverse tout son texte pour l'action politique telle qu'elle est actuellement menée. On peut certes convenir que des réformes institutionnelles ne sont pas suffisantes pour être à la hauteur de l'actuel malaise social. L'ampleur du vote pour le Front national, en effet, trouve partiellement ses causes dans les difficultés qui frappent des catégories entières de la population et dans les troubles de l'identité nationale.

Mais, pourquoi les traiter par la dérision ? Il faudrait avoir un peu de mémoire historique. La République de Weimar qu'évoque Pierre Bourdieu n'a pas été aidée par l'existence d'un mode de scrutin entièrement proportionnel. Et les républicains de la IIIe République – regardés aujourd'hui avec faveur – n'ont pas hésité à modifier le mode de scrutin pour les législatives, afin d'arrêter la progression du boulangisme.

Lire la suite page 15

Alain Bergounioux, *historien, est secrétaire national du PS.*

L'enfant prodigue



LÉOS CARAX

ACCUSÉ par les professionnels du cinéma français d'être responsable de la déroute financière de son précédent film, *Les Amants du Pont-Neuf*, Léos Carax semblait victime d'une malédiction. Celle-ci est en passe d'être levée, tandis que se termine le tournage de son quatrième long métrage, *Pola X*, avec Catherine Deneuve et Guillaume Depardieu.

Lire page 25

CAMBODGE Des responsables khmers rouges ont annoncé, jeudi 16 avril, la mort de Pol Pot, qui aurait succombé, la veille, à *« une crise cardiaque »* près d'Along Veng, dernier bastion de la guérilla. La disparition, à 73 ans, de l'un des derniers grands tyrans de ce siècle, fait l'affaire de beaucoup à Phnom Penh, où de nombreux responsables khmers rouges qui ont fait défection occupent des postes importants dans l'administration ou l'armée gouvernementales. Les Khmers rouges annoncent des obsèques imminentes. ● LE DERNIER CHEF khmer rouge, Ta Mok, s'est replié sur la frontière thaïlandaise, où l'armée royale le tient à distance. ● POL POT, l'ex-« Frère Numéro Un », qui aimait citer Verlaine et offrait une apparence de sérénité bouddhique, était obsédé par le retour à la rizière pour retrouver le *« khmer originel »*, figure mythique de l'ancien empire des bâtisseurs d'Angkor.

Les Khmers rouges annoncent la mort de Pol Pot, leur chef historique

Le responsable du génocide qui a causé la mort de près de 2 millions de Cambodgiens aurait été emporté par une « crise cardiaque ». La disparition de l'ex-« Frère Numéro Un » met fin aux spéculations sur son éventuel jugement par un tribunal international

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Seul un procès par contumace pourrait encore avoir lieu. Pol Pot serait mort, mercredi 15 avril peu avant minuit, d'une crise cardiaque. C'est du moins ce que les Khmers rouges ont annoncé jeudi à des militaires thaïlandais et à des observateurs qui les ont contactés par téléphone. L'hypothèse la plus probable se serait donc réalisée. Victimes de défections qui leur ont porté un coup fatal, traqués dans l'extrême nord du Cambodge, les derniers rebelles khmers rouges auraient fait croire pendant quelques jours qu'ils étaient prêts à se servir de Pol Pot comme d'une monnaie d'échange. Mais la disparition – bien opportune – de leur ancien leader, malade et âgé de soixante-treize ans, mettrait fin aux spéculations, peu crédibles il est vrai, sur l'éventutalité de sa livraison à la justice internationale.

Depuis plusieurs jours, Anlong Veng, l'ancien quartier général de Ta Mok, le successeur de Pol Pot, est solidement tenu par les forces royales et des dissidents khmers rouges. Ta Mok, qu'on surnomme « le boucher » en raison de sa brutalité lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir de 1975 à 1979, s'est enfui dans la chaîne des Dangrek, une ligne de crête qui forme la frontière entre le nord du Cambodge et la Thaïlande. Ne disposant que de deux cents à cinq cents hommes, Ta Mok se trouverait sur la cote 200, là même où Pol Pot vivait en compagnie de sa deuxième femme et de sa fille dans une paillote aménagée à son intention.

Un renversement de vapeur semble impossible : les chars de l'armée royale protègent Anlong Veng, les hommes de Ta Mok disposent de peu de munitions, et certains d'entre eux tenteraient de changer de camp, répondant ainsi aux appels répétés de leurs camarades, beaucoup plus nombreux, qui se sont mutinés le 25 mars. On ignore si d'autres membres de la vieille garde des Khmers rouges, comme Noun Chea ou Khieu Samphan, ont suivi de leur propre gré ou non Ta Mok dans sa retraite.

TA MOK EN SURSIS

Des tirs sporadiques d'artillerie, en direction des Dangrek, ont pour objet de tenir les rebelles à distance. Soldats des forces gouvernementales et ralliés khmers rouges circulent sans problème dans le secteur. Seule la venue des pluies en mai pourrait accorder un sursis supplémentaire à Ta Mok et à ses hommes en rendant les pistes inutilisables. Entre-temps, les ralliés khmers rouges devraient avoir renforcé suffisamment leur contrôle de la région d'Anlong Veng pour permettre à leurs familles de s'y réinstaller dans une relative sécurité.

Si elle se confirme, la disparition de celui qui était devenu le symbole du génocide devrait faire l'affaire de beaucoup de monde. Les Thaïlandais, pour leur part, ne tenaient guère à le voir traverser leur territoire, même discrètement, pour être transféré, ainsi que disaient le souhaiter les Etats-Unis, vers un territoire américain du Pacifique, dans l'attente d'un procès international pour crimes contre l'humanité.

Au Cambodge, de nombreux Khmers rouges, qui ont fait défection depuis 1993, occupent aujourd'hui des postes dans l'administration ou dans l'armée. C'est notamment le cas d'Ieng Sary, ancien numéro trois du mouvement et qui gère officieusement, depuis 1996, la zone semi-autonome de Païlin, dans l'extrême-ouest du pays. Un procès ne ferait pas leur affaire. De façon plus générale, certains se demandent si la tenue d'un procès international ne constituerait pas une épreuve supplémentaire pour un peuple cambodgien encore traumatisé par un quart de siècle de guerres et de massacres.

Le très fragile équilibre de la société, disent-ils, en serait remis en cause. Sans être contre, la classe dirigeante khmère, toutes tendances confondues, ne pousse pas à la roue. D'autres font valoir, toutefois, qu'une opération revenant à mettre à plat le passé des Khmers rouges sera indispensable, le moment venu, pour permettre à tout un peuple de mieux penser son avenir en reconnaissant son passé.

La disparition de l'un des grands tyrans du siècle ne provoquera pas, le cas échéant, de sérieuses vagues au Cambodge. Sa maladie, son âge, son humiliant « procès » par un « tribunal populaire », filmé par des journalistes américains, avaient préparé le terrain. La rébellion des Khmers rouges s'était étiolée au fil de ces dernières années, laissant prévoir son extinction non sous la pression de l'armée gouvernementale mais, tout simplement, parce que le poids de ceux qui, en son sein, voulaient abandonner le combat, était devenu prédominant.

Enfin, la plupart des Cambodgiens, habitués à être ballottés par des événements qu'ils ne dominent pas, cachent prudemment leurs sentiments sous le masque de l'indifférence.

RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Que le génocide khmer rouge soit le fruit d'une responsabilité collective risque, dans de telles circonstances, d'être relégué au second plan. Au Cambodge, où des élections générales sont prévues le 26 juillet, la priorité de la campagne l'emportera vite sur ce genre de considération, quel que soit le sort d'hommes comme Ta Mok, Noun Chea ou Khieu Samphan, qui ont tant contribué au drame vécu par le petit royaume à la fin des années 70.

Les énergies d'une classe politique faible et divisée devraient donc être absorbées par une bataille électorale amorcée dans des conditions déjà bien difficiles. L'ombre de Pol Pot n'a pas fini de hanter le Cambodge, vingt-trois ans exactement après la pathétique évacuation des villes qui avait marqué le début du martyre khmer.

J.-C. P.

Les principaux chefs historiques encore en vie

AUCUN des principaux compagnons d'armes de Pol Pot, qui sont dans leur soixantaine, n'appartint à la paysannerie du *« peuple nouveau »*, les pauvres parmi lesquels ils recrutèrent leur piétaille.

Ieng Sary vient d'une famille aisée, comme Pol Pot, son beau-frère. Il a partagé beaucoup de secrets du directoire des Khmers rouges. Un temps présenté en *« ministre des affaires étrangères »* de leur mouvement, il a réussi, voici peu, à négocier avec Phnom Penh un *modus vivendi* qui lui permettrait, sauf retournement de situation, de finir ses jours en potentat de la région de Pailin (ouest), à l'abri d'éventuelles commissions d'enquêtes.

Khieu Samphan est le membre le plus urbain de la direction du mouvement. Etudiant en France au même moment que Pol Pot, il est l'auteur de ce qui apparut comme la première esquisse d'un plan de retour utopique du pays à l'agriculture, base mythifiée d'un avenir socialiste radieux – ce fut le sujet de sa thèse à la Sorbonne. Il se lança dans la politique sous Norodom Sihanouk avant de rejoindre le maquis Khmer rouge. Il posa au chef d'Etat du mouvement sans convaincre de l'influence modératrice qu'il prétendait exercer. Il est aujourd'hui prisonnier ou complice consentant de Ta Mok, l'un des deux plus inquiétants compagnons d'armes de Pol Pot encore en vie.

Ta Mok passe pour l'animateur de la rébellion interne qui vient de conclure la saga des Khmers rouges. C'est un chef de guerre brutal. *« Le boucher »* fut longtemps le satrape des zones du nord du Cambodge, où le mouvement tirait à la fois sa force par l'éloignement des voies de communication et l'inspiration de ses lubies de pureté ethnique khmère : c'est la région des *« Khmers lœu »*, population des montagnes où l'autre ethnie présente, celle des musulmans Chams, fut massacrée par les Khmers rouges dans les années 70.

Noun Chea, qui se trouve également avec Ta Mok, est l'ancien responsable de la sécurité du régime Khmer rouge et, à ce titre, vraisemblablement, le maître d'œuvre des purges sanglantes qui l'ont décimé jusque dans ses propres rangs.

F. D.

Trois décennies de déchirements

● **18 mars 1970** : renversement du prince Norodom Sihanouk lors d'un coup d'Etat fomenté par le général Lon Nol, soutenu par la CIA.
● **17 avril 1975** : Phnom Penh tombe aux mains des Khmers rouges, qui expulsent la population des centres urbains et rebaptisent le Cambodge « Kampuchéa démocratique ».
● **5 janvier 1976** : promulgation d'une Constitution. La monnaie est abolie, la propriété privée interdite. Pol Pot est nommé premier ministre, Khieu Samphan, chef de l'Etat.
● **25 décembre 1978** : début de l'invasion vietnamienne en représailles aux attaques des Khmers rouges contre la frontière khméro-vietnamienne.
● **7 janvier 1979** : Phnom Penh tombe aux mains des troupes de Hanoï. Les Khmers rouges se réfugient sur la frontière thaïlandaise.
● **9 juillet 1981** : alliés avec le prince Sihanouk, les Khmers rouges constituent à Singapour un gouvernement en exil qui sera reconnu par les Nations unies.
● **15 septembre 1989** : fin des opérations de retrait de l'armée vietnamienne du Cambodge.
● **23 octobre 1991** : signature à Paris d'un plan de paix sur le Cambodge dans le cadre d'une conférence internationale, suivi d'élections législatives.
● **27 novembre 1991** : le chef khmer rouge Khieu Samphan, revenu dans la capitale dans le cadre de la préparation des élections, est blessé à la tête lors d'une manifestation. Il quitte le jour même la capitale.
● **Juillet 1997** : Pol Pot, déjà condamné à mort par contumace à Phnom Penh au début des années 80, est condamné *« à la prison à vie »* par un « tribunal populaire » khmer rouge, au nord du Cambodge.

« Frère Numéro Un », ou l'obsession du « Khmer originel »

PORTRAIT
Un temps enseignant, l'inspirateur du génocide khmer aimait à citer Verlaine

LE 2 AVRIL encore, Pol Pot est en vie. Ultime témoin, un journaliste cambodgien affirme avoir rencontré ce jour-là le vieil homme, malade, incapable de se déplacer seul, non loin d'Anlong Veng, dans l'extrême nord du Cambodge, alors que le dernier bastion de Khmers rouges chancelait. Pol Pot lui a dit vivre *« en reclus »* depuis qu'il a été déposé, plusieurs mois auparavant, dans des conditions humiliantes. Le 23 juillet 1997, deux journalistes américains avaient, en effet, été conviés à filmer la *« condamnation à perpétuité »* pour *« trahison »*, par un *« tribunal populaire »* khmer rouge, du *« père »*. A la même époque, la radio clandestine du mouvement avait salué l'avènement d'une *« ère nouvelle »* venant après *« la nuit »* dans laquelle avait sombré le Cambodge, sous Pol Pot, depuis 1975.

En fait, le « vieux » avait été mis à la retraite, tel un PDG de conseil d'administration impotent. Le seul *« crime »* avancé et retenu par le « tribunal » avait été d'avoir commandité l'assassinat de l'un de ses fidèles, Son Sen, et non d'avoir été l'auteur d'un génocide. Pol Pot, jusqu'à la fin, démentira le tout. Des *« erreurs »* peut-être, mais sûrement pas une tentative d'assassinat d'un peuple...

Ta Mok, qui lui a alors succédé à la tête de la rébellion, le montrera encore à trois reprises pour démentir les rumeurs récurrentes sur sa mort.

L'homme était d'une apparence de passe-muraille étonnamment anodine par rapport à la trace de sang qu'il laisse dans le siècle. Le visage arrondi, presque doux. Le geste, à ce qu'on en sait, posé, dans une attitude monastique apprise au temple bouddhique. Le contraire, en façade, du fou furieux, du fanatique illuminé. *« Charismatique »*, disait, paradoxalement, Norodom Sihanouk, décrivant un personnage calme d'où irradiait une sereine assurance. Un temps enseignant, il aimait à citer... Verlaine, se souvint, voilà quelque temps (*Le Monde* du 18 mai 1988), Soth Polin, ancien professeur de philosophie à Phnom Penh, alors son professeur de français. L'un des vers favoris du futur dictateur : *« Il pleure dans mon cœur comme il pleut sur la ville. »*

La ville, la capitale précisément – ou plutôt sa désincarnation – est le lieu où prit naissance la tragédie polpotiste, quand les Khmers rouges procédèrent en avril 1975, sous ses ordres, à l'évacuation de ses habitants, ainsi forcés de retourner aux sources du *« Khmer originel »*, dans la rizière ou la forêt. Rares sont, dès lors, les visiteurs qui rencontrent celui qui se fait appeler *« Frère Numéro Un »* et règne sous le nom de Pol Pot, sur lequel on hésita longtemps à mettre le visage de Saloth Sar, le maquisard que les troupes de Sihanouk, puis celles de Lon Nol, chassaient autrefois dans la forêt.

UN VISAGE ÉNIGMATIQUE

Au reste, ledit Saloth Sar n'a pas jugé utile de s'afficher dès le début comme le patron du *« Kampuchéa démocratique »* (encore une appellation sinistrement évocatrice), fondé lors de la victoire du 17 avril 1975. Il ne fait son apparition publique que deux ans et demi plus tard en se présentant, sous le nom de Pol Pot, comme le chef du Parti communiste du Kampuchéa. Son discours de septembre 1978, annonçant sans la moindre trace d'humour, dans le verbiage du maoïsme, une industrialisation *« rapide »* du pays – celui-ci est exsangue et la guerre avec le Vietnam se profile –, est l'un de ses rares écrits. Les quelques « ambassadeurs » qui parlent en son nom égrènent une logorrhée qui fustige *« les Vietnamiens avaleurs de territoire »*.

Quand, en 1977, il fait surface à Pékin, reçu en grande pompe communiste par ses frères chinois – eux-mêmes pourtant en passe de rejeter les oripeaux de la révolution pure et dure –, on découvre un visage énigmatique engoncé dans un sombre costume à col Mao, affichant l'indispensable sourire khmer, source de tant de malentendus.

Il faut remonter à 1962 pour retrouver une première trace de la méthode expéditive qu'affectionne le « doux » Pol Pot. Tou Samouth, le fondateur de ce qui s'appelle alors le Parti des travailleurs du Kampuchéa, est assassiné dans des circonstances encore non élucidées, mais dont, plus tard, le Vietnam blâmera Pol Pot en personne. Ce dernier, jusqu'alors numéro trois du parti, en prend la tête et fuit Phnom Penh. Dans une zone de guérilla à la frontière du Sud-Vietnam, il a la révélation du potentiel du levier nationaliste sur lequel il va édifier sa conception de « la révolution » à partir d'un soulèvement, en avril 1967, contre la garnison gouvernemenale de Samlot (dans la province de Battambang, au nord-ouest), un épisode par la suite glorifié comme fondateur. Il est aidé par Ieng Sary, à qui le lie alors leurs mariages à deux jeunes filles de la bonne société phnom-penhoise, les sœurs Khieu Thirith (Mme Sary) et Khieu Ponnary (Mme Saloth Sar). Au fil des témoignages subséquents, l'épouse du chef suprême de l'*« Angkar »*, l'« Organisation », sera créditée d'une influence particulièrement hystérique sur son époux.

Les aléas de la guerre s'ajouteront aux facteurs interdisant désormais à Pol Pot de sortir de l'ombre : par haine du Vietnam et nationalisme, il précipite son peuple dans un conflit suicidaire avec son voisin, qui finit par envahir le Cambodge. Réfugié un temps en Thaïlande, puis de retour dans la forêt, Pol Pot poursuit sa carrière de maquisard impitoyable, à cheval sur la frontière khméro-thaïlandaise. L'isolement quasi-total des chefs khmers rouges accentue encore le mystère qui plane sur le vent de démence collective dont ils auront été les initiateurs : de 1975 à 1978, près de deux millions de personnes sont mortes par leur faute.

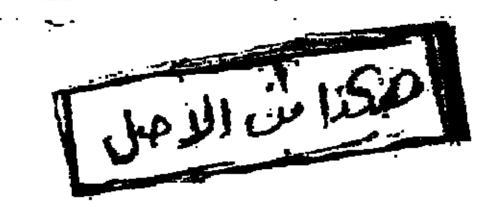
LA LUTTE CONTRE LE VIETNAMIEN

Pol Pot est mort privé de l'argument qui fondait son pouvoir, celui de la lutte contre le *« Yuon »*, le Vietnamien, l'ennemi traditionnel : en vertu des accords de Paris, les élections de mai 1993 court-circuitent le message politique dont les Khmers rouges tentaient de demeurer porteurs en cimentant l'hostilité au Vietnam. Sihanouk revenu sur son trône à Phnom Penh, la Thaïlande s'écarte à son tour de celui dont Pékin avait recommandé depuis longtemps qu'il se fasse discret.

Les dernières années de son « règne » se résument pour lui à tenter de fédérer la direction d'un mouvement dont l'activité principale consiste à piller les ressources naturelles de son pays (forêts et pierres précieuses) pour financer une guérilla que la Chine a cessé d'armer. Les désertions massives de Khmers rouges interviennent à partir d'août 1993. Le mouvement se délite, malgré tout l'art que son chef tente encore de déployer pour imposer les revirements idéologiques nécessaires, de la révolution au nationalisme.

Inexpliqué dans l'Histoire, Pol Pot n'est pas pour autant totalement inexplicable. La blessure que son passage au pouvoir a infligée pour longtemps à son peuple est, de l'aveu même de Norodom Sihanouk, le résultat d'une profonde pulsion de mort qui pousse épisodiquement ce dernier à l'autoflagellation. *« Plusieurs fois dans le passé, le peuple khmer, qui a construit Angkor, a éprouvé un besoin morbide de se meurtrir lui-même »*, reconnaît le souverain. Pol Pot souffrait depuis des années du paludisme redoutable des forêts cambodgiennes et du diabète. Il s'en est allé vaincu, humilié mais sans concession.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti





Le maire de Téhéran a été remis en liberté sous caution sur ordre du Guide de la République

Le conflit entre modernistes et conservateurs continue

Le Guide de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a fait libérer sous caution, mercredi 15 avril, le maire de Téhéran Gholamhossein Karbastchi, qui était en détention provisoire pour escroquerie et mauvaise gestion de la municipalité. Les partisans du maire ont manifesté publiquement leur joie, mais cette libération ne clôt pas pour autant le conflit qui oppose conservateurs et modernistes.

AU ONZIÈME JOUR de sa détention pour escroquerie et mauvaise gestion de la municipalité, le maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, baron des partisans du président moderniste Mohamad Khatami, a été remis en liberté, mercredi 15 avril, sous caution. C'est le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, qui a exigé sa libération. Dès l'annonce de sa remise en liberté, des centaines de ses partisans ont manifesté leur joie dans la rue.

Les réformateurs ou modernistes viennent de marquer un point, mais la partie n'est pas gagnée pour M. Karbastchi lui-même – puisque la justice continue ses investigations et que le maire peut encore être traduit devant un tribunal. Elle n'est pas davantage gagnée pour le président de la République et les groupements hétéroclites qui le soutiennent et qui sont désormais engagés dans une lutte ouverte, publique – ce qui est une première – et apparemment sans merci contre leurs adversaires : conservateurs, intégristes, la majorité du bazar (les grands marchands), et une partie de la hiérarchie religieuse.

On ignorait encore jeudi les tenants et aboutissants de cet entracte et la teneur des ententes ou compromis au sommet qui l'ont permis. Tout a été dit à l'occasion de cette crise – entre autres que M. Khatami aurait demandé la démission du chef du pouvoir judiciaire, l'ultraconservateur Mohamad Yazdi – sans que l'on puisse distinguer le vrai du faux.

Ce qui paraît évident, c'est que la remise en liberté du maire à la veille du congé hebdomadaire musulman vise à calmer les esprits qui se sont tellement échauffés depuis dix jours que les deux parties adverses partagent vraisemblablement la même crainte : des débordements tels que nul ne pourrait en prévoir les conséquences.

D'après la télévision d'Etat, M. Khatami a écrit au Guide pour précisément faire valoir que l'arrestation du maire a *« créé des problèmes (...) qui pourraient être à l'origine de difficultés politiques, sociales et économiques »* ingérables. Après que le pays s'est publiquement divisé, hiérarchie politique et religieuse, citoyens ordinaires et journaux inclus, des heurts ont opposé à deux reprises, mardi, partisans et adversaires de M. Karbastchi (*Le Monde* du 16 avril) et, pour la première fois dans l'histoire de la République islamique, les conflits, qui opposent régulièrement les membres de l'équipe au pouvoir, risquaient d'aller au-delà d'une *« querelle d'orfèvres »* et d'atteindre le point de rupture.

En elles-mêmes les escarmouches de mardi n'ont rien de bien dramatiques et la République islamique n'a jamais hésité à réprimer les mouvements de protestation, même corporatistes. Mais le fait est que depuis quelques mois, manifestations et accrochages se sont multipliés.

Ce fut le cas à l'automne lorsque les intégristes ont voulu empêcher le penseur moderniste Abdolkarim Sorouch de prendre la parole à l'université de Téhéran, puis à l'occasion d'un rassemblement en la mémoire de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, et encore lors de la campagne des législatives partielles de mars. Le jour même où M. Karbastchi était conduit en prison, le 4 avril, le bazar de la ville de Najafabad se mettait en grève, pour la deuxième fois en un mois, afin de protester contre le maintien en résidence surveillée de l'ayatollah contestataire Hussein Ali Montazeri, originaire de la ville.

NERF CENTRAL DES PARTISANS

Les risques de dérapage sont d'autant plus grands que les problèmes économiques que connaît l'Iran sont sérieux et qu'ils ont été aggravés par la chute de près de 30 % du prix du pétrole – qui génère plus de 80 % des ressources en devises de l'Iran et près de la moitié de ses ressources budgétaires. Les prix des carburants et des denrées alimentaires ont augmenté au cours des derniers mois dans une fourchette variant entre 20 % et 70 % selon les produits. Certaines entreprises ont du mal à verser les salaires de leurs employés et ouvriers et d'autres ont mis leur personnel en chômage technique provisoire.

Le président Khatami a beau avoir promis des réformes économiques, les Iraniens n'ont encore rien vu venir et les fins de mois difficiles comptent davantage pour eux que le climat d'ouverture qui règne par exemple dans la presse ou dans le domaine culturel grâce à la nouvelle équipe gouvernementale. Leur attente risque de durer et le mécontentement de grandir à mesure.

Quant à l'arrestation du maire de Téhéran, elle aura révélé au président Khatami, s'il en doutait encore, que ses adversaires sont prêts à tout pour l'affaiblir. Farhad Khosrokhavar, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris, s'attendait que *« l'épreuve de force »* engagée par les conservateurs contre M. Khatami *« eût lieu beaucoup plus tôt »*. *« La corruption*, insiste ce spécialiste de l'Iran, *est partout présente »* en République islamique et le choix du maire de Téhéran pour cible relève de la pure manœuvre politique. En s'en prenant à M. Karbastchi, qui représente un *« immense pouvoir financier et qui s'est constitué une réelle notoriété et légitimité »* par son action à la tête de la municipalité de Téhéran, le pouvoir judiciaire savait qu'il touchait au nerf central des partisans de M. Khatami.

« Le pouvoir judiciaire, la justice en République islamique devraient plutôt être appelés l'injustice. Ils représentent tout ce qu'il y a de plus arbitraire, de sélectif et de plus faussement religieux. Tenu par les ultraconservateurs, il échappe totalement au ministre de la justice, qui n'en peut mais », insiste M. Khosrokhavar. S'il est vrai que *« la loi doit être appliquée, cela doit valoir pour tous »*.

Dès lors, un réel problème se pose à M. Khatami. Peut-il, comme il l'a fait jusqu'à présent, faire face à des adversaires aussi coriaces, en se bornant à faire de la résistance, à prôner l'application de la loi, à réclamer le bon fonctionnement des institutions, à prêcher la tolérance et le droit à la différence ? Ou faut-il, fort d'une sorte de majorité présidentielle diffuse et d'une popularité qu'il n'a pas encore dilapidée, qu'il bouscule ces institutions – comme le souhaiterait M. Khosrokhavar –, qu'il mette fin aux pouvoirs parallèles existants – mais en a-t-il les moyens ? – et engage des réformes politiques structurelles qu'il s'est abstenu de préconiser jusqu'à maintenant ?

Mouna Naïm

L'ONU confirme la suspension de ses enquêtes en République démocratique du Congo

Kinshasa a empêché les recherches sur les massacres de réfugiés

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Après des mois de tergiversations, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a décidé de mettre un terme à la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés rwandais en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Cette décision, qui devait être annoncée vendredi 17 avril par M. Annan, a été prise avec l'aval des Etats-Unis, a-t-on appris de source informée.

Le constat d'échec de la mission d'enquête intervient à la suite de la détention, la semaine dernière, de l'un des enquêteurs de l'ONU. Le Canadien Christopher Harland a été arrêté par les autorités congolaises à Goma. Ses bagages contenant des documents sensibles ont été saisis et fouillés et une liste de témoins a été photocopiée. Créée en avril 1997 et chargée d'enquêter sur les massacres de dizaines de milliers de réfugiés hutus par l'armée rwandaise et les forces de Laurent-Désiré Kabila lors de leur offensive contre Mobutu Sese Seko, cette mission d'enquête a été systématiquement bloquée par le gouvernement congolais. Le retrait de la mission avait été réclamé par des défenseurs des droits de l'homme. La décision de Kofi Annan de maintenir les enquêteurs en RDC était due aux *« pressions énormes »* américaines.

DÉCEPTION AMÉRICAINE

Jugeant les explications de Kinshasa sur la détention de M. Harland *« insuffisantes »*, M. Annan a décidé, mardi 14 avril, de rappeler la mission d'enquête. Selon une source onusienne, il a pris sa décision *« sans consultation »* avec le Conseil de sécurité. Il reste à préciser si les enquêteurs de l'ONU continueront leurs travaux hors de RDC ou si leur tâche sera allouée à la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Kofi Annan a retardé l'annonce de sa décision, car, selon un diplomate des Nations unies, l'ONU est *« extrêmement préoccupée »* par d'*« éventuelles »* mesures de représailles de Kinshasa à l'encontre des enquêteurs internationaux et des témoins qui avaient coopéré ou avaient l'intention de coopérer avec la mission. Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a assuré mercredi au *Monde* que le gouvernement américain a d'ores et déjà entrepris des démarches pour *« s'assurer qu'il n'y aurait pas de représailles contre les témoins »*. Selon M. Rubin, Washington est *« extrêmement »* déçu par la décision des autorités congolaises de *« ne pas coopérer avec la mission d'enquête de l'ONU »*. Quant à la décision de l'ONU de retirer l'équipe des enquêteurs, le porte-parole affirme que le département d'Etat *« comprend les préoccupations des Nations unies »*. Il ajoute : *« Nous avons exhorté les responsables congolais à honorer leurs engagements vis-à-vis de la mission d'enquête et nous avons encouragé l'ONU à être plus sensible aux préoccupations des Congolais. »* M. Rubin conclut qu'*« étant donné la situation, Washington estime que l'échec de la mission repose sans le moindre doute sur les épaules du gouvernement de Kinshasa »*.

Un responsable du département d'Etat, parlant sous couvert de l'anonymat, se dit lui *« désolé »* que l'ONU n'ait *« jamais su prendre en compte les préoccupations de Kinshasa »*. Selon lui, le *« double standard »* de l'ONU en Irak et en RDC est *« incompréhensible »*. *« A Bagdad, on nous demande de respecter la dignité et la souveraineté de l'Irak, mais à Kinshasa les onusiens se comportent comme s'ils étaient chez eux. »* Cet argument est *« rejeté »* par un diplomate à New York qui rappelle que l'ONU a été sévèrement critiquée pour avoir *« tout fait »* pour accommoder les autorités congolaises. Il rappelle que Kinshasa a *« même eu le luxe de choisir ses enquêteurs »* après avoir refusé de coopérer avec l'investigateur chilien Roberto Garetton.

Ce diplomate révèle par ailleurs que, mis à part le fait que des témoins ont été harcelés, certains ont purement et simplement disparu. *« Le témoin le plus important de l'ONU »* a été tué en RDC, affirme-t-il. L'information est confirmée par l'organisation Human Right's Watch, qui précise que Oswald Hakorinama, membre d'une organisation non gouvernementale congolaise – la Grande Vision pour les droits de l'homme – a été tué le 30 mars à Goma sur ordre du pouvoir congolais. Avant sa mort, M. Hakorinama avait fourni *« des informations extrêmement détaillées sur les massacres de réfugiés »*.

Afsané Bassir Pour

M. Kabila envoie deux ministres à Paris

Le rapporteur de l'ONU sur la RDC (ex-Zaïre), Roberto Garreton, a rendu, mercredi 15 avril, un rapport accablant pour Laurent-Désiré Kabila à la commission des droits de l'homme de l'ONU. *« Le régime a fait table rase des droits à la vie, à la liberté, à l'intégrité physique, les droits à la vie politique étant suspendus »*, note M. Garreton, qui cite des assassinats politiques, des disparitions, des cas de torture, la restriction de la liberté de réunion, d'opinion et d'expression.

Par ailleurs, le ministre de l'information de la RDC, Raphaël Genda, est arrivé, mardi 14 avril, à Paris, avec le ministre de la fonction publique, Paul Kapita. La Belgique a refusé de les recevoir. *« Nous sommes venus briser la glace, expliquer nos positions à la France et à l'Union européenne, répondre à toutes les questions »*, explique un porte-parole de la délégation. Les envoyés de M. Kabila attendent une décision de Matignon sur les *« hauts fonctionnaires »* qu'ils doivent rencontrer.

Le Parlement tchèque approuve l'adhésion de son pays à l'OTAN

PRAGUE. Les députés tchèques ont approuvé, mercredi 15 avril, à une très large majorité, l'adhésion de leur pays à l'OTAN. Cent cinquante-quatre élus de la coalition de centre-droit au pouvoir et du Parti social-démocrate (CSSD, opposition) se sont prononcés pour et 38 communistes et républicains d'extrême droite contre. Ce vote, attendu depuis l'abandon par le CSSD, sous la pression du président Vaclav Havel, de la revendication d'un référendum sur cette question, devrait être confirmé par le Sénat où les partis extrémistes sont quasi absents. M. Havel a salué ce vote de son lit d'hôpital à Innsbruck. Des heurts sans gravité, dans les rues de Prague, entre manifestants pro et anti-OTAN se sont produits pendant le débat parlementaire. – *(Corresp.)*

Début du procès de l'ancien président sud-africain Pieter Botha

GEORGE. Le procès de l'ex-président sud-africain, Pieter Willem Botha, s'est ouvert mercredi matin 15 avril, à George. P. W. Botha comparaît pour outrage à magistrat pour avoir refusé de coopérer avec la commission Vérité et Réconciliation. L'ex-président, qui dirigea l'Afrique du Sud de 1978 à 1989, risque jusqu'à deux ans de prison et une amende de 20 000 rands (25 000 francs). La commission Vérité et Réconciliation, présidée par l'archevêque Desmond Tutu, a d'ores et déjà écarté l'éventualité d'une peine de prison. Ses membres souhaitaient entendre Pieter Botha sur le rôle du Conseil de sécurité, instance qui était chargée des opérations de répression dans les années 80. – *(AFP.)*

Le nouveau gouvernement roumain poursuivra l'ouverture économique

BUCAREST. Le Parlement roumain a validé à une large majorité, mercredi 15 avril, le gouvernement de coalition du nouveau premier ministre roumain, le chrétien-démocrate Radu Vasile, et son programme, mettant ainsi un terme à quatre mois d'une crise politique qui a largement retardé les réformes et rendu sceptiques les investisseurs étrangers. La nouvelle équipe a fixé pour la première fois des délais précis pour la privatisation et la restructuration de chaque régie, grande entreprise ou banque d'Etat. L'actuel cabinet – formé de chrétiens-démocrates, libéraux, représentants de la minorité magyar – marque le retour des sociaux-démocrates qui avaient quitté le gouvernement en février, entraînant sa chute. – *(Corresp.)*

Libération d'un Palestinien détenu cinq ans sans procès en Israël

JÉRUSALEM. Israël a libéré, mercredi 15 avril, le plus ancien détenu administratif palestinien, Ahmed Katamech, après plus de cinq ans d'emprisonnement sans procès. Ahmed Katamech, quarante-cinq ans, avait été arrêté le 1er septembre 1992, sous le soupçon d'être un dirigeant en Cisjordanie du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de Georges Habache). Il avait été placé en détention administrative pendant six mois, une sentence qui avait toujours été renouvelée depuis. Environ deux cents Palestiniens sont actuellement sous le coup d'une détention administrative en Israël, dont cinq depuis plus de trois ans. Il y a quelques mois, leur nombre était de plus de quatre cents. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : une élue du Pays basque** menacée de mort par l'ETA, qui a déjà fait exploser une bombe le 1er avril devant son domicile, a annoncé sa prochaine démission du conseil municipal de Renteria, en Guipuzcoa. Concepcion Gironza est membre du Parti populaire (PP), au pouvoir en Espagne et qui est la « cible » privilégiée de l'ETA depuis l'été. En décembre, un élu du PP en Pays basque a ainsi été assassiné. – *(Corresp.)*

■ **RFY : le président monténegrin Milo Djukanovic**, arrivé mercredi 15 avril à Paris, et qui multiplie les critiques contre Belgrade, a reçu le plein soutien de la France pour sa politique d'ouverture et de réformes économiques, considérée comme *« la voie à suivre pour la Yougoslavie tout entière »*. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a indiqué à propos de la province serbe du Kosovo que *« les autorités yougoslaves font fausse route et le référendum annoncé est une manœuvre inutile »*, a-t-il ainsi déclaré. *« Le statu quo est devenu intolérable »*, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : la question de l'accès illimité** des inspecteurs de l'ONU aux palais présidentiels irakiens n'est pas résolu, affirme un rapport de la Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (Unscom). Ce rapport, qui a été transmis mercredi aux membres du Conseil de sécurité, affirme que *« la question fondamentale de l'accès continu* [aux sites] *n'est d'aucune manière résolue et a seulement été repoussée à plus tard »*. – *(AFP.)*

Jacques Chirac s'exprime sur l'Europe avant le débat à l'Assemblée nationale

Pour le président, la France est « magnifiée » par son destin européen

Avant le débat sur l'euro à l'Assemblée nationale, qui sera ouvert le 21 avril par le premier ministre, Lionel Jospin, le président de la République a tenu à s'exprimer jeudi 16 à Paris, au cours d'une conférence de presse, pour rassurer les Français sur les enjeux de la politique européenne. Jacques Chirac souhaitait convaincre que le destin de la France, loin de se diluer dans l'Europe, ne pouvait qu'y être *« magnifié »*.

POUR le président Jacques Chirac, qui a décidé d'y consacrer jeudi 16 avril après-midi une conférence de presse, comme pour le premier ministre, Lionel Jospin, qui ouvrira mardi 21 avril la discussion à l'Assemblée nationale sur la participation de la France à l'euro, l'enjeu du débat européen n'est plus aujourd'hui de savoir s'il faut plus ou moins d'Europe ; il est d'adapter les politiques pour que la France tire le meilleur profit d'une réalité qui s'impose à tous.

Dans un propos liminaire d'une dizaine de minutes, Jacques Chirac devait insister jeudi sur le destin commun, et consenti, de la France et de l'Europe : *« Grâce à l'Europe, nous saurons nous affirmer comme une nation volontaire et moderne »*, estime le chef de l'Etat, qui, selon son entourage, entend être à la fois *« rassurant et tonique »*. Après avoir rendu hommage à la *« continuité du travail »* de tous les prédécesseurs de Lionel Jospin, M. Chirac souhaitait souligner que la poursuite et le renforcement de la construction européenne créent une double dynamique : la France trouve, dans l'Europe organisée, les moyens de réaliser ses ambitions ; l'Europe oblige la France à avancer, à s'ouvrir, s'adapter, se réformer et se moderniser et à placer *« l'esprit d'entreprise au premier rang »* de ses préoccupations. Conscient des peurs véhiculées par la construction européenne, M. Chirac veut convaincre que la France n'est pas diluée, mais *« magnifiée »* par son destin européen.

Tous les gouvernants européens sont aujourd'hui confrontés à un triple enjeu. L'intégration économique débouche sur une zone monétaire commune qu'il va falloir à apprendre à gérer sans que cela aggrave les distorsions sociales. Ce sera déjà compliqué à Quinze, mais la perspective de l'élargissement de l'Union aux pays du centre et de l'est de l'Europe ajoute aux difficultés en obligeant de revoir le fonctionnement des grandes politiques communautaires qui compensaient jusque là les déséquilibres entre les régions pauvres et les régions riches.

● **Cet élargissement** pose crûment le problème du fonctionnement politique de l'Union. Dans les mois à venir, la ratification du traité d'Amsterdam, signé en 1997, va relancer le débat sur le type d'institutions nécessaires pour faire fonctionner l'Europe.

● **Dans le domaine monétaire,** la mise en place de la zone euro ne sera définitive qu'en juillet 2002, lorsque les billets nationaux seront retirés de la circulation. Dès les prochains mois, chacun pourra cependant ressentir le changement. Après le long week-end du 1er mai, où le Sommet des Quinze confirmera la participation de onze pays à la zone euro et procédera à la nomination du directoire de la Banque centrale européenne, les milieux financiers vont devoir compter avec la montée en puissance du nouvel Institut d'émission qui coiffera, depuis Francfort, le réseau des Banques centrales nationales.

● **Le cap du 1er janvier 1999,** où toutes les transactions bancaires vont basculer en euro, ne laisse plus beaucoup de temps pour anticiper. A partir de cette date, l'environnement des entreprises va changer, la transparence des marchés européens va modifier les stratégies. Chacun va être très rapidement concerné par ces changements, qui affecteront les politiques salariales, sociales et la vie du consommateur.

Il appartiendra aux pouvoirs publics de veiller à ce que le public ne soit victime d'aucune manipulation. La Commission européenne a émis le 15 avril d'ultimes recommandations pour que le double affichage des prix ne prête pas à confusion. Et elle a instamment demandé aux établissements bancaires de ne pas facturer de frais à leurs clients pour les opérations de conversion entre l'euro et les monnaies nationales.

● **La mise en place** de cette zone monétaire unique va modifier les marges de manoeuvres des gouvernements. Le recours à la planche à billet, à la dévaluation devient exclu. La conduite des politiques budgétaires va être soumise à stricte surveillance. Dans ce cadre, les gouvernements vont devoir tenir compte des autres pour gérer leur fiscalité, leurs dépenses sociales, la répartition des investissements. Trop de différences institueraient des distorsions dangereuses. Il va falloir apprendre à gérer ensemble un modèle de société sur la définition duquel on n'a pas fini de débattre.

● **La question du financement** de l'Europe au cours de la période 2000/2006 va aussi tester les solidarités dans les mois à venir. Les Quinze vont devoir parvenir à un accord d'ici à 1999 en tenant compte de la possibilité d'avoir à intégrer pendant cette période de nouveaux membres parmi les pays candidats avec lesquels Bruxelles vient d'entamer les négociations d'adhésion. La réforme des politiques agricole et structurelle, qui absorbent les trois quarts du budget européen, va être propice aux empoignades les plus sévères.

● **On connaît l'intérêt** que porte le président Chirac au monde paysan. Le 31 mars, devant le Conseil des Quinze, Louis Le Pensec, le ministre de l'agriculture, a surpris en défendant sur la réforme de politique agricole commune (PAC) une vision en rupture avec la position française traditionnelle. Refusant les baisses de prix proposées par Bruxelles afin d'assurer la compétitivité de l'agriculture européenne sur les marchés mondiaux, il s'est élevé contre la priorité donnée aux exportations. Le thème sacro-saint de la « vocation exportatrice de l'Europe verte » est ainsi sacrifié au profit de celui d'une agriculture plus paysanne, plus axée sur le maintien de la ruralité et la défense de l'environnement.

● **La réforme des politiques structurelles** est moins conflictuelle, vue de Paris. La diminution d'une manne financière à laquelle se sont volontiers habitués les régions pour s'équiper serait cependant durement ressenti. La fixation des priorités va exiger là aussi de soigneux dosages.

Henri de Bresson, Philippe Lemaître et Pascale Robert-Diard

L'Union monétaire deviendra-t-elle politique ?

L'EURO est là. Dans quelques mois, onze pays européens s'habitueront à avoir la même monnaie. Est-ce l'ultime étape d'une construction appelée à rester strictement économique et financière ou une simple étape annonçant la réalisation d'un grand dessein, une Europe unie destinée à jouer un rôle dans un monde que Jacques Chirac voudrait *« multipolaire »* ?

ANALYSE

La logique de l'euro ne suffit pas à définir les contours d'un « toit politique »

Certains – appelons-les les optimistes – pensent que l'euro, par sa seule existence, va donner une impulsion décisive à l'intégration européenne ; qu'il va créer une dynamique irrésistible emportant les hésitations des dernières années, avec des conséquences dans tous les domaines de coopération, bien au-delà de la sphère monétaire. Sans doute n'est-ce pas ainsi qu'avait été conçue la marche vers l'Europe unie. A l'époque des négociations de Maastricht, l'Europe devait marcher sur deux jambes ; union monétaire et union politique devaient aller de pair. Les eurosceptiques allemands ne se font pas faute de rappeler les innombrables déclarations d'Helmut Kohl sur ce thème, à la fin des années 80. Le chancelier, conformément à l'idée dominante alors dans son pays, considérait que l'aspect politique était prioritaire et qu'une monnaie unique ne pouvait fonctionner sans l'existence d'un *« toit politique »*.

TROIS ORIENTATIONS

L'ordre des facteurs a été inversé. Fort disert et fort précis sur l'Union économique et monétaire (UEM), le traité de Maastricht a simplement ébauché l'union politique. La révision d'Amsterdam n'a pas comblé le déficit. Face à cette situation, trois attitudes sont possibles. Il y a ceux qui s'en contentent, estimant que la monnaie unique représente, pour les Etats et les peuples, un transfert de souveraineté suffisamment difficile à accepter pour ne pas risquer de nouveaux traumatismes. Tout au plus admettraient-ils une coordination renforcée entre les ministres de l'économie et des finances des onze pays de l'« Euroland ». D'autres croient – ou feignent de croire – en une certaine automaticité entre la monnaie unique et l'intégration politique. L'euro provoquerait une sorte de big bang, ne laissant aux gouvernements européens d'autre choix qu'une coopération politique approfondie, sous peine de voir la monnaie unique et avec elle les acquis européens voler rapidement en éclats. Les troisièmes, enfin, ne partagent pas cette approche que les politologues appellent *« fonctionnaliste »*. La monnaie unique, selon eux, ne crée aucune nécessité. L'union politique ne sera pas donnée par surcroît, en l'absence d'une volonté explicite et d'une vision claire des objectifs et des moyens.

Les tenants de la deuxième thèse peuvent faire valoir quelques arguments solides. Dans la phase préparatoire elle-même, la monnaie unique a été l'instrument d'une formidable convergence des politiques et des économies des pays membres de l'Union. A cause des critères de Maastricht, elle a conduit à l'harmonisation très poussée des objectifs financiers et budgétaires. Quand elle sera pleinement en vigueur, l'effet sera encore plus puissant et s'étendra à la fiscalité (harmonisation ne voulant pas dire uniformisation), voire à la politique sociale, pour éviter des distorsions de concurrence. Des transformations institutionnelles sont prévues avec la création du comité Euro-11, réunion des ministres de l'économie et des finances des onze premiers pays partenaires dans la troisième phase de l'UEM, arrachée au dernier conseil européen de Luxembourg. Malgré les réticences des *« out »*, penser que cet Euro-11 puisse être l'embryon d'un gouvernement économique européen que les Français appelèrent naguère de leurs voeux n'est pas faire preuve d'une imagination débordante.

L'euro aura des conséquences internes mais aussi externes. Dans une relation avec les gouvernements participants qui reste à définir, la Banque centrale européenne devra déterminer une politique de l'euro face aux autres grandes monnaies internationales, le yen et le dollar. Les Onze, sinon les Quinze, devront s'entendre pour parler d'une seule voix dans les grandes organisations financières internationales et au G 7. On peut même penser que plusieurs d'entre eux ne pourront pas longtemps participer de conserve à de telles réunions et qu'ils devront, à plus ou moins long terme, avoir une représentation unique.

Instrument d'une politique internationale monétaire donc économique, l'euro sera-t-il le catalyseur d'une politique étrangère commune ? Le pas est plus grand à franchir, mais la monnaie unique aura au moins deux conséquences rapides. D'une part, elle renforcera – voire créera – chez les Européens le sentiment qu'ils ont des intérêts partagés dignes d'être défendus en commun. D'autre part, elle obligera les Etats membres de l'Union européenne à manifester sur la scène internationale une cohésion politique dont ils n'étaient pas toujours coutumiers. En effet, la stabilité d'une monnaie ne dépend pas seulement de la tenue des indicateurs économiques et financiers, mais aussi de la solidité de l'Etat – ou du groupe d'Etats – qu'elle symbolise.

Tous ces élements plaident en faveur de la thèse *« fonctionnaliste »*, avec cependant des limites. Ces conclusions ne valent que pour le cas où l'euro réussirait comme monnaie européenne durable et forte. Les risques qu'il en soit autrement ne sont pas négligeables. Même dans l'hypothèse optimiste, la logique de l'euro ne suffit pas à définir les contours d'une union politique. Elle va certes créer un mouvement. Encore faudrait-il que celui-ci soit maîtrisé, canalisé par une vision de l'Europe future partagée par quelques-uns au moins des Etats membres. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Ni sur l'élargissement, ni sur les réformes institutionnelles, ni sur le rôle de l'Europe dans le monde, les Quinze n'ont une conception commune. Et il ne faut plus compter sur le tandem franco-allemand, qui pendant des décennies a mené une action convergente à défaut d'avoir un projet unique, pour tirer le char européen. L'euro va certainement provoquer une accélération de l'Europe, mais dans une direction indéterminée.

Daniel Vernet

Deux avocats américains préparent la défense de Radovan Karadzic

L'un d'eux incrimine M. Mladic et M. Milosevic

SARAJEVO
de notre correspondant

Un officier de la SFOR (Force de stabilisation de l'OTAN) a confirmé l'information selon laquelle deux avocats américains prépareraient la défense de Radovan Karadzic, dans l'hypothèse où celui-ci aurait à répondre devant la justice internationale. Ce militaire de haut rang, qui affirme par ailleurs que *« Radovan Karadzic ne se trouve pas loin »*, c'est-à-dire en Bosnie, a déclaré au *Monde* avoir rencontré l'un de ces deux avocats à Sarajevo, il y a cinq mois. L'officier lui a remis un document qu'il a présenté comme étant *« une bonne base de départ pour une future plaidoirie »*.

Le document en question, que *Le Monde* s'est procuré, est intitulé « La Haye contre la justice, le cas du Dr Radovan Karadzic ». L'auteur, Kosta Cavoski, est un avocat, expert en droit international. Plus connu sous le nom de *« Livre bleu »*, le document compte cent cinquante pages, dont une centaine reproduisent des fac-similés signés de la main de Radovan Karadzic entre 1992 et 1995. Ces courriers adressés tant à la communauté internationale qu'aux forces politiques ou militaires serbes de Bosnie tendraient, dans un premier temps, à *« prouver »* que Radovan Karadzic a multiplié très tôt les initiatives en faveur d'une solution pacifique au conflit bosniaque.

Dans un second temps, et ceci est nouveau, certains crimes perpétrés par les Serbes de Bosnie sont reconnus, mais ils sont imputés à des forces dont le contrôle aurait échappé à Karadzic et qui auraient agi sans son consentement. Le tout vise à minimiser, voire à nier, la responsabilité de l'ancien chef des Serbes de Bosnie dans les atrocités commises et à en faire porter toute la charge à des chefs de guerre (en particulier Ratko Mladic, inculpé lui aussi par le Tribunal pénal international pour la Yougoslavie – TPIY –) qui commandaient l'armée des Serbes de Bosnie.

Dans une longue diatribe, Kosta Cavoski dissèque les dysfonctionnements du TPIY et tente de détruire un par un les actes d'accusation versés au dossier (le TPIY a inculpé Radovan Karadzic de génocide, crimes contre l'humanité et violation des lois ou coutumes de guerre). Il cite en exemple le cas de Goran Lajic, un Serbe suspecté de crime que le TPIY a gardé pendant cinquante-trois jours en prison, avant de s'apercevoir que le détenu n'était qu'un homonyme de l'inculpé et de le relâcher. Kosta Cavoski parle d'*« emprisonnement arbitraire qui entache la crédibilité du Tribunal de La Haye »*. Il énumère ensuite d'autres cas litigieux et conclut que le TPIY a démontré qu'il avait failli à sa mission à maintes reprises.

L'auteur du *« Livre bleu »* aborde le cas du Dr Radovan Karadzic *« en élevant le débat sur un plan politique »*. Il écrit en substance que *« les diplomates internationaux avaient tout intérêt à écarter Radovan Karadzic avant de penser à ouvrir de véritables négociations de paix »*. Il reprend une citation d'Antonio Cassese, le président du TPIY, qui aurait dit : *« Ce gentleman ne devra pas y participer* [aux négociations]. *Sa mise en accusation est une avancée politique cruciale. »*

LE TPIY, INSTRUMENT POLITIQUE

Il ne fait aucun doute, selon Kosta Cavoski, que le TPIY est un instrument politique et que son président se comporte plus comme un diplomate que comme un juge. *« La preuve*, poursuit-il, *à Dayton, la République serbe (RS) n'était pas représentée par Radovan Karadzic mais par le plus flexible et coopératif Slobodan Milosevic* (à l'époque président de la Serbie, aujourd'hui chef de la Yougoslavie). *»*

A la lecture des premiers paragraphes, il apparaît que l'expert en droit international ne remet pas totalement en question la légitimité du tribunal et s'abstient de qualifier sa mise en place d'*« illégale »*, contrairement à ses homologues serbes. Evitant les formules à l'emporte-pièce, il suggère même entre deux phrases complaisantes que les juges du TPIY ne sont pas des gens infaillibles. A l'instar des magistrats qui pourraient un jour lui faire face dans une salle d'audience, *« Radovan Karadzic n'est lui-même pas infaillible »*, avance Kosta Cavoski, qui développe la thèse selon laquelle l'ancien leader des Serbes de Bosnie *« aurait été dépassé par les événements »*.

« L'accusé ne peut pas porter la responsabilité des crimes commis par chaque citoyen de nationalité serbe pendant la guerre civile, ethnique et religieuse qui a enflammé la Bosnie », écrit-il, en rappelant toutefois qu'en qualité de président de la République serbe, Radovan Karadzic était, selon la Constitution, pleinement responsable des agissements de son armée et de ses subordonnés en général. A ce titre, le document publie plusieurs de ses directives appelant, en 1992, ses forces armées à respecter les coutumes de guerre selon les conventions de Genève et à traiter humainement les civils et les prisonniers de guerre.

TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

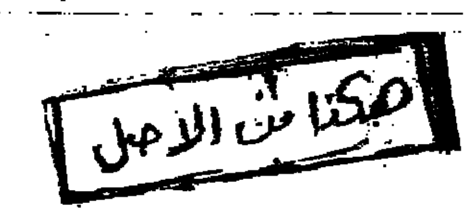
Toujours selon le document, l'ancien chef des Serbes de Bosnie a envoyé un télégramme à tous les présidents de communes de la RS en les appelant à un strict respect du droit humanitaire envers les prisonniers placés dans des prisons ou des centres de rassemblement, en leur ordonnant de garantir aux véhicules de la Croix-Rouge internationale une totale liberté de circulation, et d'assurer une protection permanente des lieux de culte soumis à de *« fréquents actes de terrorisme »*. Ces responsables militaires et civils seront rendus personnellement responsables des événements, conclut Radovan Karadzic dans chacune de ses directives. Le 13 juin 1992, il déclare que les groupes paramilitaires seront dissous et intégrés dans les forces armées régulières. *« Ceux qui persisteront à agir indépendamment seront sanctionnés et leurs responsables traduits en justice »*, précise la missive.

Les événements ont prouvé par la suite que ces groupes paramilitaires ont continué à sévir, le plus souvent aux côtés de l'armée régulière des Serbes de Bosnie, et que les crimes se sont étendus et intensifiés, notamment pendant le siège de Sarajevo. Kosta Cavoski assure que le procureur du TPIY ne possède aucune preuve comme quoi Radovan Karadzic aurait tenu un double langage en affichant en public ses bonnes intentions et en appelant en secret à la poursuite des bombardements sur les populations civiles. L'avocat met alors au jour dans son argumentation un désaccord croissant entre les responsables politiques et militaires de la RS. *« Longtemps étouffées, des dissensions ont éclaté en juillet 1995 »* écrit-il après que l'armée serbe de Bosnie, sur ordre de Belgrade, eut fui devant l'offensive conjuguée des Croates et des Musulmans en Krajina. Elles ont pris la forme d'une rébellion lors de la prise de Srebenica et ont incité Ratko Mladic à fomenter une tentative de coup d'Etat les 5 et 6 août 1995, avec dix-sept autres généraux.

Radovan Karadzic, inculpé de génocide pour les massacres perpétrés dans l'ancienne enclave musulmane, *« ne contrôlait déjà plus à cette époque ses forces armées »*, plaide Kosta Cavoski. Il accable Ratko Mladic et rappelle que des éléments de l'armée régulière de la République fédérale de Yougoslavie ont franchi la frontière pour lui prêter main-forte.

« Celui qui a conduit cette opération ne peut être que Slobodan Milosevic, ce que les juges du TPIY ont eux-mêmes laissé entendre tout en continuant d'accorder au président serbe une amnistie », affirme-t-il. Kosta Cavoski estime que cette amnistie *« provisoire »* est *« politiquement compréhensible »*. Le problème, ajoute-t-il aussitôt, est qu'une justice ainsi rendue se condamne elle-même.

Christian Lecomte



هكذا من الاجل

DROITE Jacques Toubon et Bernard Pons pour le RPR, Claude Goasguen, pour l'UDF, continuent leur offensive contre Jean Tiberi à la Mairie de Paris. Deux nouveaux conseillers de la capitale ont adhéré à leur groupe dissident. L'affrontement a, en fait, commencé dès le mois de mai 1995, lorsque Jacques Chirac choisit celui qui allait lui succéder à l'Hôtel de Ville. ● UN SONDAGE, réalisé par l'IFOP pour *L'Événement du Jeudi*, indique que les parisiens donnent une légère avance à la gauche, au bénéfice de Dominique Strauss-Kahn. A droite, c'est Edouard Balladur qui a leur préférence comme maire, loin devant M. Toubon, puis M. Tiberi. ● LA DIRECTION DU RPR est embarrassée par cette bataille intestine dans un fief chiraquien. *Philippe Séguin* consulte, se tient informé – il a rencontré, mercredi 15 avril, M. Chirac – mais, pour l'heure, ne prend pas position entre les deux protagonistes.

Trois ans de haine et de convoitises à l'Hôtel de Ville de Paris

Jacques Toubon n'a jamais accepté que Jacques Chirac lui préfère Jean Tiberi pour lui succéder à la mairie de la capitale. Au RPR comme à l'UDF, on rend ce choix responsable du recul de la droite aux élections municipales et législatives. La bataille ne fait que commencer

L'ÉTONNANT est que la bataille n'ait pas eu lieu plus tôt. Tant de haines recuites macèrent depuis si longtemps au coeur de la Mairie de Paris... Mais ce conflit-là a pourtant couvé trois ans. Trois ans pendant lesquels la rivalité entre Jacques Toubon et Jean Tiberi s'est d'abord exprimée dans la chronique d'une haine qui faisait les délices des dîners en ville : celle de deux couples, Lise et Jacques contre Jean et Xavière. Le brio d'un duo bourgeois, ami des artistes, contre la ténacité d'un tandem sûr de son héritage chiraquien et de sa connaissance du terrain parisien.

RÉCIT

D'abord anecdotique, le conflit est devenu féroce après le scrutin législatif de 1997

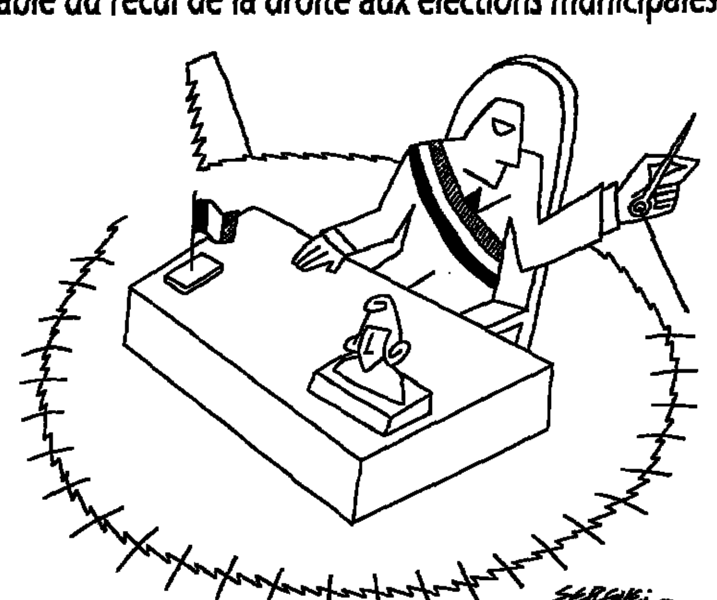
Si l'on remonte, pourtant, le cours de l'histoire, c'est au lendemain de la défaite de la droite aux législatives que l'anecdote a cédé la place au véritable combat. En ce mois de juin 1997, M. Toubon, battu dans son fief du 13e arrondissement, ne trouve qu'un seul responsable à son échec et il n'est pas à gauche. Il est chiraquien, comme lui, mais vient de sauver, dans la débâcle générale et malgré les affaires qui le touchent personnellement, son siège dans le 5e arrondissement de la capitale : Jean Tiberi. Depuis 1995, déjà, M. Toubon remâche son amertume de n'avoir pas été choisi par Jacques Chirac pour lui succéder à la Mairie de Paris. Ses amis disent de l'ancien ministre de la justice qu'il est *« un affectif qui se réalise dans l'action »*. Assommé par son échec, il ne s'imagine plus aucune marge de manœuvre. Ce n'est donc pas lui qui va porter le premier coup.

COUP DE SONDE DE M. PONS

A soixante-dix ans, Bernard Pons s'estime plus libre que bien des quinquagénaires de dire les mots qui dérangent. Le 4 juillet 1997, sur France 2, il prononce la phrase que rumine en silence M. Toubon : *« Il y a véritablement un problème à la Mairie de Paris. »* Ce n'est qu'un coup de sonde. Très vite, le président de la République a fait savoir qu'il refusera tout règlement de compte. Mais l'attaque a porté. Même Edouard Balladur, qui fait preuve d'une prudence toute chafouine, ose un droit de suite. Alors qu'il concocte sa liste pour les régionales en Ile-de-France, il refuse tout net au maire de Paris d'y faire figurer Dominique, le propre fils de Jean Tiberi. Au lendemain du scrutin, le vieux grognard de la chiraquie repart au front. Le 17 mars, dans *Le Figaro*, il redit qu'il y a *« un véritable problème à Paris »*. Cette fois, rien n'y fait. M. Chirac, furieux et inquiet, ne peut que constater devant ses proches : *« Lorsque, à soixante-dix ans, un homme n'a pas renoncé au pouvoir, il devient très dangereux. »*

Il ne croit pas si bien dire. Le lundi 23 mars, le conseil municipal de Paris doit voter son budget. M. Pons réunit, dans la semaine qui précède, au siège de l'Association des amis de Jacques Chirac qu'il préside, ses alliés potentiels. Il y a là notamment Bernard Plasait, élu de Démocratie libérale, le radical Yves Galland et le centriste Claude Goasguen. M. Toubon lui-même paraît ébranlé par tant de détermination. Et si tous renoncent à voter avec la gauche contre le budget du maire de Paris, chacun jure désormais de composer ses bataillons.

Le maire est depuis trop longtemps sur ses gardes pour ne pas avoir vu la menace se rapprocher. Le dimanche 5 avril, à 19 h 30, il se décide donc à aller voir lui-même M. Chirac. Le président a déjà entendu dix fois les angoisses et les récriminations de son successeur. Il sait tout des divisions. Il n'ignore rien des ambitions. Il n'y croit pourtant pas. *« Tu me dis toujours que Toubon prépare quelque chose*, s'agace-t-il, *mais Jacques n'est tout de même pas un irresponsable ! »* L'héritier insiste pourtant. Et de guerre lasse, obtient du chef de l'Etat qu'il appelle M. Toubon.



C'est un signe, celui-ci est encore dans son bureau, à la mairie du 13e arrondissement. Il ignore la présence de son rival dans le bureau présidentiel mais il confirme : il annoncera le lendemain la création de son propre groupe au sein de la municipalité. On verra bien le nombre des contestataires. Son défi n'appelle qu'une réplique, glaciale, du chef de l'Etat : *« Je te signale que je ne considère pas cela comme une bonne initiative. »* Le rappel à l'ordre est sans effet. Pour prouver sa détermination autant que son souci de ne pas gêner le chef de l'Etat, M. Toubon n'en est déjà plus qu'à offrir sa démission de conseiller à l'Elysée. Le président doute-t-il encore de la persévérance de celui qui lui a été si longtemps fidèle ? Il le convoque en tout cas pour le lendemain matin, à 9 heures. Devant le téléphone enfin raccroché, M. Tiberi avertit déjà le président qu'il défendra fermement son pouvoir. Et s'enquiert du soutien chiraquien. Il l'a, croit-il comprendre. Peut-il en faire état ? C'est encore oui.

Lorsque, le lundi matin, M. Toubon se rend à son tour à l'Elysée, le président doit bien se rendre à l'évidence : le fidèle hussard de vingt-cinq ans de campagne est, pour le première fois, entré en rebellion. *« Je maintiens mes intentions. Voici ma démission. Je crée mon groupe. Mais j'annoncerai dans mon propos liminaire que tu n'es pas en cause dans ce qui arrive. »* L'Hôtel de Ville est devenu une jungle sur laquelle même l'ancien maire n'a plus prise.

Ce matin du 6 avril, chacun a déjà senti l'odeur du sang. L'ordre du jour du conseil de Paris, consacré au PSG et aux parcs et jardins, devrait porter au consensus. Les discours ne servent que de fond sonore aux incessants conciliabules des conjurés et de ceux qui cherchent à les contrer. A midi, M. Toubon a annoncé comme prévu la création de son groupe. Le nombre des dissidents est inattendu : ils sont trente à être entrés en rebellion. Le maire, avec soixante-trois élus qui lui restent acquis, n'a plus la majorité dans sa municipalité. Même Jacques Dominati, premier adjoint et président du groupe UDF, ne peut que constater que son groupe est au bord de l'explosion. Sur les vingt-deux membres du groupe UDF, dix, derrière M. Goasguen et M. Galland, ont rallié l'initiative de M. Toubon.

M. Tiberi avait prévenu qu'il défendrait chèrement son fauteuil. Dès le lendemain de ce qu'il appelle *« un putsch »*, il menace directement son adversaire sur TF 1 : *« Je veillerai personnellement à ce que M. Toubon ne soit jamais maire de Paris. »* Et confirme le retrait de toutes leurs délégations aux conjurés. De longues années de vie politique lui ont appris une chose : on s'attache toujours les hommes par de petits avantages matériels. Puisqu'ils le lâchent, les contestataires n'auront plus aucune faveur. A 16 h 30, ce mardi 7 avril, M. Galland reçoit la lettre qui lui fait sèchement part du retrait de sa délégation. A 17 heures, il perd le bénéfice de sa voiture et de son chauffeur. Une heure plus tard, on apporte déjà les cartons qui lui serviront à déménager son bureau.

M. BALLADUR CONSULTE

La brutalité de la contre-attaque a de quoi en ébranler plus d'un. Les amis de M. Toubon, qui avaient vu comme une divine surprise trente élus les rallier, doivent bientôt se rendre à l'évidence : ils ne parviendront pas rapidement à réunir la cinquantaine d'opposants qu'ils espéraient. Ni les séguinistes Françoise de Panafieu et Nicole Catala, ni les proches de M. Dominati n'ont encore suivi. Quand à M. Balladur, il a choisi la plus exemplaire des discrétions. Alors que la bataille fait rage, l'ancien premier ministre s'est décidé à partir dès jeudi dans sa maison de Deauville. Officiellement, *« il lit et réfléchit »*. En fait, il téléphone abondamment et tente de mesurer ses chances.

A Paris, pourtant, personne n'est plus capable de dire comment tournera l'affaire. Roger Romani, qui connaît M. Tiberi depuis l'âge de dix-huit ans, consulte un à un les conseillers parisiens pour s'assurer de leur soutien au maire ou, au moins, de leur neutralité. Il ne peut rien garantir. Une seule certitude réunit la droite déchirée : la bataille ne fait que commencer.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Sauvage

Le 11 mai 1995, l'ordre tombe, abrupt

LONGTEMPS, le sujet a été tabou ! En ce début d'année 1995 où la droite se déchirait dans la bataille pour l'Elysée, personne n'osait évoquer avec Jacques Chirac sa succession à l'Hôtel de Ville.

Enfin, en ces premiers jours de mai, désormais sûr de l'emporter face à Lionel Jospin, le maire laisse les prétendants venir lui parler. Jacques Toubon se lance le premier. Puisque le futur président en est déjà à constituer le futur gouvernement du futur premier ministre Alain Juppé, ce fidèle brosse très concrètement les contours de son rêve : occuper dans le gouvernement un ministère *« qui ne nécessite pas une trop lourde charge, la culture par exemple »*, comme dans le gouvernement Balladur, afin de pouvoir diriger sans difficulté la mairie de Paris. M. Chirac balaie d'un revers de main la culture, mais il évoque un poste de ministre de la justice. Et devant M. Toubon qui se raidit, assure : *« Paris a connu sa puissance parce que j'y étais chef de l'opposition et que chacun savait que j'aspirais à un autre destin. Avec un autre maire, Paris redeviendra une municipalité banale. Garde des sceaux, c'est autre chose... »* On en reste là.

« J'AI BESOIN DE TOI À LA JUSTICE »

Jean Tiberi a eu la patience d'attendre quelques jours de plus. Le 9 mai, quarante-huit heures après la victoire chiraquienne à la présidence de la République, le premier adjoint de la capitale vient lui aussi parler de ses visées sur Paris. La réponse est d'abord encourageante – *« C'est une très bonne idée »* – mais elle s'accompagne d'une réserve : *« Le problème est qu'il y a un autre candidat : Toubon. »* Et cet autre candidat a droit à la même proposition que son rival : puisqu'il est magistrat de formation, le ministère de la justice ne l'intéresse-t-il pas ? La réponse a le mérite de la clarté : non.

Seulement, M. Toubon s'entête. Deux fois, trois fois, il revoit celui dont il a toujours accepté les missions les plus périlleuses pour lui redire qu'il n'aspire toujours qu'à être maire. Le 11 mai au matin, pourtant, le nouveau président le convoque une nouvelle fois. Le ton, cette fois, est beaucoup plus ferme : *« J'ai besoin de toi à la justice. Tu seras ministre d'Etat, le deuxième dans l'ordre protocolaire derrière le premier ministre. Tiberi me succédera à la mairie. »*

La proposition est un ordre. Quelques minutes plus tard, M. Tiberi et Roger Romani, le vieil ami présent dans tous les secrets de la municipalité, sont appelés. Et là, devant les trois hommes, M. Chirac annonce la distribution des rôles : *« Jacques a accepté d'être garde des sceaux avec le rang de ministre d'Etat. Jean veut bien prendre ma succession à la mairie. »* Il n'y aura pas d'autres négociations. Quelques mois plus tard, M. Toubon, résigné, confiera seulement : *« J'ai toujours fait ce qu'il voulait que je fasse. »*

R. Ba.

Les dissidents grignotent la majorité

MAINTENANT qu'ils se sont lancés dans la bataille, Jacques Toubon et ses amis n'ont pas l'intention de répondre aux propositions d'ouverture de Jean Tiberi. Mercredi 8 avril, interrogé sur France Inter à 13 heures, le maire de Paris avait déclaré que *« le problème des délégations, avec d'autres problèmes, pourront être évoqués »* lors de la réunion de l'ensemble des élus de droite qu'il affirme vouloir organiser, dans la semaine du 20 avril. La restitution de leurs délégations aux treize adjoints ralliés à M. Toubon était un préalable formulé par le groupe dissident, avant toute participation à une quelconque réunion. M. Tiberi a toutefois posé une condition à cette réintégration des adjoints : *« Qu'ils affirment à un moment qu'ils soutiennent le maire, l'exécutif et les adjoints. »*

Cette proposition n'a pas ébranlé la détermination de M. Toubon, Bernard Pons, Claude Goasguen et Yves Galland, les meneurs de la fronde. L'ancien ministre de la justice s'est dit, au cours de la troisième conférence de presse du groupe qu'il préside, prêt au dialogue mais *« dans l'égalité démocratique »*. Cette égalité n'est, selon lui, pas respectée. Il parle de *« faits arbitraires »*, *« d'exactions administratives »* qui font de ses amis des *« exclus, des parias, des pestiférés »*. *« Jacques Toubon, en tant que président de groupe, avait demandé le 6 avril une audience au maire. Nous attendons qu'elle soit accordée »*, a prévenu M. Pons.

UDF AU BORD DE L'EXPLOSION

Il semble bien que la stratégie du nouveau groupe – il a été rejoint, mercredi, par une élue RPR du 15e arrondissement, Jeanne Chabaud, et il attend l'adhésion imminente d'un nouveau conseiller de Paris, Yves Pozzo di Borgo (UDF-FD) qui va remplacer Michel Kollitsch (RPR), démissionnaire pour des raisons personnelles – soit désormais de se préparer pour la prochaine séance du Conseil de Paris, le 4 mai. *« Nous voterons les délibérations au cas par cas »*, annonce M. Pons, qui confirme que le nouveau groupe, capable, avec 33 élus, contre 38 au groupe RPR et 22 au groupe UDF, de faire ou de défaire la majorité, cherche à offrir aux Parisiens une alternative de droite à l'équipe Tiberi, tout en bataillant contre la gauche. *« Notre but est de nouer une nouvelle histoire d'amour entre les Parisiens et leur municipalité »*, résume M. Toubon.

A défaut d'avoir pu, dès le début, constituer un groupe majoritaire au sein de la majorité – il lui aurait fallu 47 élus –, M. Toubon doit se créer son propre espace politique dans la capitale, tout en continuant à convaincre, un par un, les élus de droite de le rejoindre, en espérant inverser à son profit le rapport de forces au sein de la majorité. En formulant, mercredi, des propositions sur le thème de la sécurité des Parisiens, il continue à enfoncer le coin entre le groupe UDF de Jacques Dominati, au bord de l'explosion, et M. Tiberi. Il accapare aussi un des axes forts de la campagne régionale d'Edouard Balladur, toujours en retrait du débat, et veille ainsi à ne pas laisser le champ libre à l'ancien premier ministre.

Un sondage IFOP publié le 16 avril par *L'Evénement du jeudi*, réalisé trois jours après la fronde du 6 avril, sur un échantillon de 602 parisiens, indique que 46 % de ceux-ci préféreraient un maire de gauche, contre 41 % pour un maire de droite. Invitées à choisir entre trois personnalités de droite, les personnes interrogées placent largement en tête M. Balladur (44 %) devant M. Toubon (30 %) et M. Tiberi (12 %). A gauche, la préférence va à Dominique Strauss-Kahn (49 %) devant Daniel Vaillant, maire du 18e arrondissement (19 %), et Georges Sarre (MDC), maire du 11e arrondissement (15 %).

P. S.

L'embarras de Philippe Séguin

DIX JOURS après la tentative de *« putsch »* à l'Hôtel de Ville, la direction nationale du RPR n'a pas réagi autrement que par l'*« appel à la raison »* lancé, mardi 14 avril, par son secrétaire général, Nicolas Sarkozy. Officiellement, le mouvement n'est pas concerné *stricto sensu* par les développements d'une querelle interne à un conseil municipal, fût-il celui de la capitale.

L'embarras provient évidemment du fait que le conflit ouvert trouve son origine, encore une fois, dans le choix fait par le président de la République, au lendemain de son élection, de laisser la mairie de Paris à Jean Tiberi plutôt qu'à Jacques Toubon. Ce silence prudent s'explique aussi par une certaine forme de lassitude. Soucieux de conserver la haute main sur son propre pré carré, les Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, conseiller politique du RPR, ne veut pas ainsi se mêler des affaires de son voisin, mais il trouve le moment pour le moins mal choisi. *« Le besoin de rénovation est indispensable, mais on se serait bien passé, en ce moment, du spectacle offert par cette division supplémentaire »*, juge pareillement M. Sarkozy.

Secrétaire nationale du RPR et adjointe au maire de Paris, Françoise de Panafieu résume la situation : *« On a perdu le Parlement, on vient de perdre l'Ile-de-France, on a le problème posé par le Front national. Il y a au minimum un problème de timing. »* Mme de Panafieu fait partie de ces élus de la droite parisienne qui n'ont rallié ni le camp Toubon ni le camp Tiberi. Elle a été reçue, mercredi 15 avril, par Philippe Séguin avant que celui-ci s'entretienne, comme il le fait quasiment chaque semaine, avec le chef de l'Etat. Car si le président du RPR se tient en retrait, il observe et consulte. En son absence la semaine passée, M. Sarkozy s'est entretenu à plusieurs reprises avec le maire de Paris et avec Jacques Toubon. Il a aussi tenu informé très régulièrement Edouard Balladur, qui a prévu de rester dans sa résidence de Deauville jusqu'au mardi 21 avril, date de reprise des travaux de l'Assemblée nationale.

DÉPART D'ADHÉRENTS AU RPR

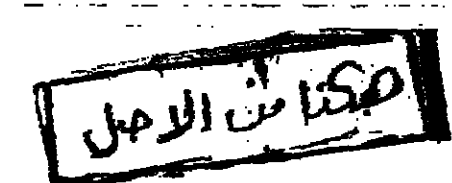
Bien que très minoritaires au conseil de Paris, les balladuriens considèrent, en effet, que l'ancien premier ministre pourrait constituer un recours en cas de blocage prolongé à la mairie de Paris. Ils ont évidemment accueilli avec satisfaction le sondage de l'Ifop pour *L'Evénement du jeudi*, selon lequel M. Balladur distancerait nettement MM. Toubon et Tiberi. Ils misent enfin sur l'éclatement de l'UDF parisienne, tiraillée entre Jacques Dominati et Claude Goasguen. Toutefois, lorsqu'il affirme qu'*« Edouard Balladur est un atout pour la majorité parisienne »*, M. Sarkozy exprime là un *« soutien personnel »* et non la position officielle du mouvement.

Le RPR est unanime, en revanche, dans l'analyse de la situation parisienne. Après la perte de six mairies d'arrondissement en 1995 et de sept circonscriptions en 1997, la perspective de perdre l'Hôtel de Ville aux élections municipales de 2001 est réelle. Dès avant les événements de ces derniers jours, la fédération de Paris du RPR – la plus importante de France – figurait au rang de celles où la direction nationale du RPR estime nécessaire de procéder à une remise en ordre.

Contrôlée par M. Tiberi, elle a perdu des adhérents à la fois à cause des affaires qui affectent l'Hôtel de Ville et en raison de la politique conduite par le gouvernement d'Alain Juppé. Paradoxalement, la crise ouverte que traverse la droite parisienne justifie l'intervention programmée de la direction du RPR dans l'organisation et l'animation de la fédération de Paris. Elle lui permet, ainsi, d'avoir voix au chapitre dans la préparation des prochaines élections municipales et de préparer indirectement la succession de M. Tiberi.

Jean-Louis Saux





SANTÉ PUBLIQUE Bernard Kouchner, secrétaire d'État à la santé, a décidé de poursuivre la campagne de vaccination contre le virus de l'hépatite B engagée par son prédécesseur, Philippe Douste-Blazy. ● UNE POLÉMIQUE s'était développée ces derniers mois sur l'innocuité de ce vaccin, certains médecins craignant qu'il ne soit à l'origine de graves manifestations neurologiques secondaires. ● LE GOUVERNEMENT a suivi l'avis des experts du Comité technique des vaccinations, qui ont estimé, à l'issue d'une réunion extraordinaire, mardi 14 avril, qu'*« aucune causalité »* ne pouvait être retenue *« malgré un nombre important de manifestations neurologiques, de pathologies auto-immunes ou hématologiques ».* ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, M. Kouchner explique qu'il ne dispose d'*« aucune donnée »* indiquant un risque attribuable à cette vaccination *(lire aussi notre éditorial page 13).*

Le gouvernement relance la campagne de vaccination contre l'hépatite B

Suivant l'avis des experts, Bernard Kouchner explique au « Monde » qu'« aucune donnée » actuellement disponible ne permet d'imputer au vaccin la survenue de plusieurs cas gravissimes d'affections neurologiques

C'EST l'un des dossiers les plus difficiles qu'ont aujourd'hui à gérer les autorités sanitaires. Un dossier sous-tendu par trois interrogations. Le vaccin contre l'hépatite virale de type B qui, en quelques années, a été administré à 25 millions de Français, est-il totalement dénué d'effets indésirables graves ? Peut-on, comme le font certains, lui imputer une série de manifestations neurologiques à la fois spectaculaires et handicapantes ? Faut-il, alors que personne ne conteste l'efficacité de ce vaccin, remettre en question la stratégie adoptée ces dernières années et qui vise, en accord avec les objectifs de l'Organisation mondiale de la santé, à l'éradication de cette infection virale aux conséquences graves, parfois mortelles ?

En demandant une réunion extraordinaire du Comité technique des vaccinations, qui s'est tenue mardi 14 avril, puis en décidant, au vu des conclusions des experts, la poursuite de la politique définie dans ce domaine, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, prend le risque d'élargir le front des opposants, inquiets des dangers potentiels de ce geste de prévention. Il permet cependant, pour la première fois, de débattre publiquement du sujet, données médicales et scientifiques à l'appui.

Les premières inquiétudes sur l'innocuité du vaccin contre l'hépatite B sont nées de la description, au milieu des années 90, de poussées de sclérose en plaques, une affection neurologique invalidante d'évolution chronique, dans les semaines ou les mois suivant une injection de l'un des vaccins commercialisés en France par les groupes Pasteur-Mérieux MSD et SmithKline Beecham. Les observations sur ce thème émanaient pour l'essentiel du service de neurologie que dirige à l'hôpital la Pitié-Salpêtrière à Paris, le professeur Olivier Lyon-Caen. Sans que l'on puisse conclure à un lien de causalité ou à un biais statistique, compte tenu de la spécialisation de ce service fort réputé, l'observation médicale commença à nourrir une rumeur dont la diffusion fut d'autant plus rapide que certains praticiens ne cachaient pas leurs inquiétudes en la matière.

Amplifiée, caricaturée et parfois déformée, par voie de presse écrite ou télévisuelle (*Le Monde* du 24 mars), l'information conduisit à la constitution d'une association (dénommée Revahb) présidée par un médecin qui, tout en affirmant se démarquer des ligues antivaccinales, conteste la stratégie de prévention généralisée. Elle eut aussi pour effet la diminution progressive des ventes de vaccins contre l'hépatite B, ventes qui sont aujourd'hui tombées au plus bas. Après s'être saisie de cette question dès 1995, l'Agence du médicament devait, en novembre 1996, modifier les précautions d'emploi. Soulignant que *« toute stimulation immunitaire comporte le risque d'induire une poussée chez les patients atteints de sclérose en plaques »*, l'agence conseillait alors aux médecins de s'inquiéter de l'existence de cette affection neurologique auprès des candidats à la vaccination.

« POPULATIONS À RISQUE »

La surveillance mise en place permet aujourd'hui de disposer d'un bilan détaillé des pathologies observées dans les suites d'une vaccination, sans pour autant que l'on puisse scientifiquement trancher de manière définitive entre une simple coïncidence ou un lien de causalité *(lire ci-dessous)*. C'est dans ce contexte qu'a été saisi le Comité technique des vaccinations, présidé par le professeur Gilles Brucker, par ailleurs président de la section des maladies transmissibles du Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Replaçant les questions soulevées dans un contexte international – la plupart des pays européens, les Etats-Unis et le Canada sont engagés dans des programmes de vaccination des nourrissons et des adolescents sans observer de recrudescence d'effets indésirables –, les experts du comité estiment que la seule stratégie raisonnable doit en la matière reposer sur l'immunisation des plus jeunes et, chez les adultes, sur celle des *« populations à risque »*, notion qui devra d'ailleurs être précisée.

Ils se démarquent ainsi nettement des incitations publicitaires largement amplifiées par l'engagement personnel de Philippe Douste-Blazy, alors ministre délégué à la santé et qui, ces dernières années, avaient provoqué un engouement et une consommation massive du vaccin par des adultes dont tous n'étaient pas exposés à un risque majeur, certains étant même déjà immunisés contre cette infection.

« AUCUNE CAUSALITÉ »

Le comité laisse entendre que le schéma de vaccination pourra prochainement être réduit à trois injections, celle de rappel semblant superflue. Soulignant à leur tour qu'*« aucune causalité »* ne peut être retenue *« malgré un nombre important de manifestations neurologiques, de pathologies auto-immunes ou hématologiques »*, les experts ne se prononcent malheureusement pas sur les précautions d'emploi à respecter (antécédents personnels de sclérose en plaques et de maladies auto-immunes) telles que les envisagent, à titre conservatoire, les responsables de l'Agence du médicament.

« S'il n'est pas possible d'exclure formellement tout risque d'effets indésirables liés à la vaccination, un tel risque, s'il existait, ne pourrait en tout état de cause qu'être réellement exceptionnel », concluent-ils, estimant indispensable la poursuite du programme de trois injections chez les nourrissons et les adolescents. Les élèves des classes de 6e se verront donc proposer prochainement une troisième injection.

J.-Y. N.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé

« Je n'ai aucune donnée indiquant un risque »

« Quelle analyse faites-vous de la remise en cause à laquelle on assiste aujourd'hui de la vaccination contre l'hépatite virale de type B ?

– J'ai toujours pris très au sérieux ces interrogations et j'ai mobilisé les services du ministère et les experts sur cette question. Nous sommes à l'affût d'un éventuel danger de cette vaccination. Plusieurs études visent à savoir si celle-ci peut être à l'origine de graves effets secondaires. Aucune ne confirme les suspicions qui pèsent sur ce vaccin. A ce jour et sur la base des données disponibles de la pharmacovigilance française, il n'y a pas d'accroissement décelable de manifestations, en particulier neurologiques ou hématologiques, supérieur à la population générale non vaccinée. Il faut par ailleurs remarquer qu'aucun autre pays développé (Etats-Unis, Canada et certains pays de l'Union européenne) n'a signalé d'effets indésirables neurologiques imputables à cette vaccination. Je comprends cependant les inquiétudes qui se sont exprimées au cours des derniers mois et qui se sont d'ailleurs traduites par une demande des syndicats de médecins scolaires. C'est pourquoi j'ai provoqué une réunion extraordinaire du Comité technique des vaccinations. Celui-ci a recommandé la poursuite du programme de trois injections chez les nourrissons et les adolescents et, en particulier, que soit effectuée la troisième injection chez les élèves de 6e. La sécurité sanitaire exige une vigilance permanente. Ainsi, j'ai demandé à l'Agence du médicament de poursuivre et de compléter les études de pharmacovigilance. C'est ce qui sera réalisé avant la fin de l'année, en liaison notamment avec des équipes britanniques. Nous exerçons en France une surveillance accrue qui est certainement plus poussée que celle des autres pays.

– Quel message souhaitez-vous diffuser aux personnes persuadées d'être « victimes » du vaccin, aux parents et aux médecins inquiets de leur responsabilité potentielle qui, de ce fait, refusent de vacciner ?

– Je ne peux que réaffirmer aujourd'hui que je n'ai aucune donnée indiquant un risque attribuable à cette vaccination. Nous ne cachons rien et nous nous donnons tous les moyens pour identifier un risque, s'il existe. Pour les parents et les médecins, je m'engage à ce que l'ensemble des données actuellement disponibles et les résultats des études à venir, nationales ou internationales, soient largement communiqués. Je voudrais rappeler aux parents et aux médecins que nos experts, à la différence des autorités européennes, recommandent d'élargir la précaution d'emploi aux personnes qui présentent un antécédent personnel de sclérose en plaques ou de maladie auto-immune. L'acte vaccinal est un acte médical qui nécessite que le médecin puisse parfaitement informer le patient ou les parents des enfants concernés.

– La France partage-t-elle toujours l'objectif d'éradication de l'infection par le virus de l'hépatite B, qui passe par la vaccination généralisée des nouveaux-nés ? Envisagez-vous de rendre cette vaccination obligatoire ?

– En France cette vaccination n'est pas obligatoire, sauf pour les professionnels de soins, en raison de leur risque d'exposition et du risque éventuel qu'ils peuvent faire courir à leurs patients en cas de contamination. La vaccination des nourrissons et des adolescents est recommandée en France comme dans d'autres pays développés. Elle vise à les protéger contre un risque futur de contamination. Cette vaccination doit être proposée, mais elle n'a pas à être imposée. Je tiens à le souligner car l'ambiguïté est parfois entretenue. Nous nous inscrivons dans les objectifs définis par l'Organisation mondiale de la santé et repris par de nombreux pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord.

Il est également vrai que les données scientifiques récentes sur l'efficacité vaccinale indiquent que trois injections semblent suffisantes pour assurer la protection. Dans les prochaines semaines, le Comité technique des vaccinations sera à même d'établir les recommandations précises sur la stratégie et le calendrier de vaccinations, comme je le lui ai demandé. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Pour l'Agence du médicament, des études épidémiologiques sont « nécessaires »

DANS UNE NOTE datée du 8 avril et adressée à Martin Hirsch, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la santé, dont *Le Monde* révèle le contenu, Jean-René Brunetière, directeur général de l'Agence du médicament, fait le point sur *« la sécurité d'emploi du vaccin contre l'hépatite B »*. Selon M. Brunetière, l'estimation actuelle du nombre de personnes vaccinées en France était, au 31 décembre 1997, proche de 25 millions, le nombre de doses distribuées ayant été de l'ordre de 75 millions. Les vaccins aujourd'hui utilisés sont produits par génie génétique. Ils ont été mis sur le marché à partir de 1989. Seules 3 millions de doses d'un vaccin issu du plasma humain avaient au préalable été commercialisées en France.

On estime entre 4 et 6 millions le nombre des enfants de moins de quinze ans ayant été vaccinés contre cette infection virale, sans qu'il soit possible de faire la part précise entre les nourrissons et les enfants plus âgés. A l'issue de l'année scolaire 1996-1997, le ministère de l'éducation nationale estimait que près de 1 200 000 élèves avaient été vaccinés par les médecins et les infirmières scolaires depuis 1994-1995.

L'Agence du médicament précise que la situation épidémiologique de l'hépatite B en France, fournie par les données du Réseau national de santé publique, se caractérise chaque année par 3 000 nouveaux cas d'hépatite B aiguë, 1 000 nouvelles infections chroniques et 1 000 décès directement liés à cette pathologie. La prévalence de l'infection chronique dans la population française est d'environ 0,2 %, soit environ 100 000 personnes. Ces « porteurs chroniques » du virus constituent une source d'infection et sont sujets à des complications graves. L'évolution de l'infection chronique vers la cirrhose a lieu dans environ un tiers des cas et l'évolution de la cirrhose vers un cancer du foie dans 30 % à 50 % des cas après dix ans d'évolution.

Le document précise, par ailleurs, que depuis la mise sur le marché des vaccins contre l'hépatite virale B et jusqu'à la fin du mois de mars 1998, 271 observations d'*« atteintes neurologiques démyélinisantes centrales »* ont été spontanément notifiées au système de pharmacovigilance. Il s'agit essentiellement de 191 poussées de sclérose en plaques ou d'encéphalomyélites aiguës, de 11 observations évoquant une sclérose en plaques, de 21 myélites et de 44 cas de névrites optiques rétrobulbaires. Ces cas ont été observés chez 193 femmes et 79 hommes à des âges compris entre 15 mois et 63 ans. Huit cas concernant des enfants de moins de dix ans et 28 des enfants âgés de onze à quinze ans. 60 % des cas sont apparus dans les deux mois après la vaccination, et la majorité d'entre eux a été observée à partir de 1994.

« À TITRE CONSERVATOIRE »

Par ailleurs, 160 observations de pathologies auto-immunes ont été rapportées : polyarthrite rhumatoïde, lupus érithémateux disséminé, diabète, etc. Enfin, 107 cas d'atteintes hématologiques déclarées après une vaccination contre l'hépatite B ont été recensés. On a, pour finir, observé 30 cas d'atteintes auditives dans les suites de cette vaccination : acouphènes, hypoacousie ou surdité. *« Ces chiffres (...) ne dépassent pas aujourd'hui les niveaux connus de prévalence dans la population générale. Pour cette raison, les études épidémiologiques sont absolument nécessaires pour analyser le rôle éventuel des vaccins contre l'hépatite B dans la survenue des différentes situations pathologiques observées »*, souligne le directeur général de l'Agence du médicament.

Ce document fournit aussi le détail des différentes études épidémiologiques actuellement menées sous l'égide de cette agence et dont les résultats devraient être connus dans les prochains mois. *« Un groupe de réflexion a été réuni en février en la présence d'experts des différentes spécialités concernées,* peut-on lire dans cette note. *Les données du système de pharmacovigilance sont confortées par les observations publiées de maladies auto-immunes révélées ou aggravées par une vaccination : pratiquement tous les vaccins ont été impliqués dans le déclenchement de maladies auto-immunes. De même, la liste de ces affections est importante. Le rôle du vaccin est évoqué sur des arguments essentiellement chronologiques. »*

En conséquence, *« les participants de ce groupe ont considéré qu'il pourrait être justifié, dans le doute, d'élargir la précaution d'emploi existante pour les patients ayant un antécédent personnel de sclérose en plaques aux patients ayant des antécédents personnels de pathologies auto-immunes »*. *« Cependant,* ajoute M. Brunetière, *une telle modification ne pourra se faire qu'à titre conservatoire, dans l'attente des résultats des études épidémiologiques, après une nouvelle consultation des autorités européennes, qui, jusqu'à maintenant, se sont opposées à toute démarche pour inclure cette précaution d'emploi en cas de sclérose en plaques. »*

J.-Y. N.

Une mission interministérielle formule 135 propositions pour lutter contre la délinquance des mineurs

Elle estime que l'ordonnance de 1945 n'est pas suffisamment appliquée

La mission interministérielle sur la prévention et le traitement de la délinquance des mineurs devait remettre son rapport au premier ministre, jeudi 16 avril. Dans leur rapport, Christine Lazerges (PS, Hérault) et Jean-Pierre Balduyck (PS, Nord) souhaitent responsabiliser davantage les familles, mobiliser le système éducatif, mieux former les policiers et les gendarmes et accroître les moyens des juges des enfants.

LE PREMIER ministre Lionel Jospin devait recevoir, jeudi après-midi 16 avril, le rapport de la mission interministérielle sur la prévention et le traitement de la délinquance des mineurs, qu'il avait confiée, en novembre 1997, aux députés Christine Lazerges (PS, hérault) et Jean-Pierre Balduyck (PS, Nord). Les parlementaires devraient présenter 135 propositions au gouvernement s'articulant autour de deux axes : mieux mobiliser, en amont et en aval de la délinquance, les acteurs sociaux que sont la famille, l'école, les départements, les services de santé, les partenaires de la ville ; renforcer et élargir le rôle de la police et de la justice dans le traitement de la délinquance des mineurs.

Selon nos informations, la mission interministérielle, qui constate que les parents éprouvent des difficultés croissantes à assumer leurs responsabilités, estime qu'il faut revaloriser leur action en les associant plus étroitement à la scolarité de leurs enfants et en créant un réseau d'associations permettant de les aider et de les responsabiliser. La mission rappelle également qu'en cas de défaillance manifeste des parents, le juge peut placer sous tutelle les prestations sociales quand elles sont utilisées en dehors de l'intérêt de l'enfant. La mission souhaite en outre voir utilisées plus fréquemment les dispositions pénales permettant au juge de sanctionner la défaillance des parents dans l'exercice de leurs devoirs, comme l'article 227-17 du code pénal le stipule (*Le Monde* du 15 janvier).

MÉDIATEURS SCOLAIRES

Les parlementaires soulignent que l'école laisse au bord du chemin un nombre croissant de jeunes. Entre autres mesures, ils proposent d'instituer des médiateurs scolaires dans chaque académie, d'augmenter sensiblement le nombre de classes-relais et de limiter le recours à l'exclusion des établissements des jeunes les plus difficiles. Ils estiment également que l'Etat doit déterminer, à titre indicatif, les moyens consacrés à l'enfance et à la prévention de la délinquance, qui souffrent de grandes disparités selon les départements. Enfin, ils souhaitent voir instaurer des réseaux intersectoriels de psychiatrie pour les adolescents, dont la prise en charge est quasi-inexistante aujourd'hui.

Constatant que les forces de l'ordre n'ont pas d'approche vraiment spécialisée des mineurs et qu'elles développent, à leur égard, un sentiment croissant d'impuissance, la mission interministérielle souhaite voir étendre les compétences des brigades des mineurs – qui s'occupent essentiellement des enfants victimes – aux mineurs délinquants. A ce titre, elle préconise d'améliorer la formation des policiers et des gendarmes dans le domaine de la jeunesse. Pour la mission, la présence des forces de l'ordre dans les zones sensibles doit être accrue et l'ilotage doit évoluer vers des formes plus opérationnelles. De même, les services de police judiciaire devraient se concentrer sur la lutte contre l'économie parallèle et les violences urbaines.

La mission interministérielle estime que la justice des mineurs doit bénéficier de crédits budgétaires supplémentaires. Affirmant que l'ordonnance du 2 février 1945, qui fonde la primauté de l'éducatif sur le répressif, reste un texte majeur mais insuffisamment mis en œuvre. La mission préconise d'étendre le « traitement en temps réel » de la délinquance, qui permet au parquet de convoquer systématiquement tout mineur ayant commis une incivilité et d'utiliser les procédures de médiation et de réparation.

Elle propose également d'encourager les expériences ponctuelles de Groupes locaux de traitement de la délinquance (GTLD) qui associent, comme en Seine-Saint-Denis, la police, la justice, la ville et les associations à l'échelle d'un quartier (*Le Monde* du 6 mars).

Pour autant, la mission confirme l'importance du rôle du juge des enfants, qui reste, à ses yeux, le pivot de l'ordonnance de 1945 et insiste sur la nécessité de renforcer les effectifs de magistrats. Là encore, elle souhaite que les possibilités de l'ordonnance de 1945 soient pleinement utilisées, comme la liberté surveillée préjudicielle, la réparation, la mise sous protection judiciaire ou les travaux d'intérêt général.

RIGIDITÉ ET MANQUE DE MOYENS

Pour exécuter ces mesures, la mission propose de déconcentrer les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui souffre de rigidité et manque de moyens.

Poursuivant son action en milieu ouvert, la PJJ doit, selon les deux parlementaires, s'engager dans les dispositifs de centres de jour et d'accueil d'urgence, diversifier son accueil en hébergement (foyers et internats) et améliorer les solutions d'éloignement et de rupture familiale telles que les familles d'accueil ou les unités à encadrement éducatif renforcé (UEER). Enfin, la mission juge qu'il faut transformer radicalement les conditions de détention des mineurs en proposant un programme socio-éducatif véritable à chaque mineur incarcéré.

Cécile Prieur

Ancien trésorier du RPR, Robert Galley a été mis en examen

L'ENQUÊTE du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, se poursuit sur les conditions de recrutement d'une série d'employés du RPR, de 1988 à 1995. Ainsi que l'indique l'hebdomadaire *L'Express* dans son édition du 16 avril, le magistrat a récemment mis en examen un troisième ancien trésorier du mouvement gaulliste, Robert Galley. Au cours des derniers mois, ses deux successeurs à la tête des finances du RPR, Jacques Boyon et Jacques Oudin, avaient eux aussi été mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*.

Les faits examinés par le juge Desmure portent sur le recrutement, par le parti gaulliste, de 18 collaborateurs, cadres et secrétaires, dont les salaires – avoisinant les 10 000 francs mensuels – étaient versés par des entreprises privées. Parmi ces entreprises figurent, entre autres, Colas et Screg (deux filiales du groupe Bouygues), Spie-Trindel, la CIEC, la Scopase, les Charpentiers de Paris. L'enquête était partie des salaires versés par cette dernière société à Louise-Yvonne Casetta, ancien directeur administratif du RPR, souvent présentée comme la *« trésorière officieuse »* de ce mouvement.

Les investigations ont mis en évidence, depuis, le caractère quasi-institutionnel *de cette pratique* au siège du parti, rue de Lille. Certains des employés concernés ont expliqué aux enquêteurs qu'au moment de leur recrutement, ils avaient été convoqués par Mme Casetta, et que celle-ci leur avait indiqué l'adresse de la société où ils devaient se rendre afin de signer leur contrat de travail. *« Je n'y suis plus jamais retourné par la suite »*, a précisé l'un de ces employés du RPR. Mme Casetta a confirmé avoir été chargée, rue de Lille, des *« relations avec les entreprises »*, estimant avoir agi dans le cadre des lois régissant le financement des partis politiques...

Aujourd'hui sénateur de la Vendée, M. Oudin a pourtant expliqué au juge qu'il avait découvert cette pratique à sa nomination au poste de trésorier, en 1993, et qu'il s'était efforcé de *« régulariser »* les contrats litigieux, en les faisant prendre en charge par le RPR. Trésorier entre 1990 et 1993, M. Boyon, ancien secrétaire d'Etat, avait pour sa part déclaré au *Monde* avoir eu *« vaguement connaissance de l'existence de ces emplois »*, affirmant que ces faits *« échappaient totalement à* [ses] *responsabilités »* (*Le Monde* du 4 février). *« La fonction de trésorier n'implique pas la maîtrise du personnel. Rien ne permet d'établir que MM. Boyon et Oudin savaient qui payait réellement ces employés »*, assure leur avocat, Me Thierry Herzog.

Ancien ministre du général De Gaulle, plusieurs fois ministre sous Georges Pompidou et Valery Giscard d'Estaing, M. Galley, âgé de 77 ans, fut le trésorier du RPR de 1984 à 1990. Ancien maire de Troyes, il est actuellement député de l'Aube. Mis en examen par lettre – datée du 20 mars –, M. Galley n'avait pas encore été interrogé, jeudi 16 avril. Il devrait l'être prochainement.

Hervé Gattegno

Réactions à la pétition signée par des maires contre le CUS

PLUSIEURS ASSOCIATIONS et partis politiques ont réagi à l'annonce de l'existence d'une pétition critiquant le contrat d'union sociale, signée par 12 000 maires (*Le Monde* du 16 avril). Le député Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) s'étonne que 12 000 maires aient signé un tel texte et se demande *« qui est derrière cette campagne »*. Le Parti radical de gauche s'indigne, pour sa part, de cette pétition qui, *« sous couvert de défense des principes républicains, appelle à la discrimination des couples homosexuels »*. Le PRG dénonce *« les membres de l'Opus Dei qui sont à l'origine de cette pétition prétendument apolitique et non confessionnelle »*.

Le Centre gay et lesbien demande pour sa part la publication de la liste des 12 000 maires signataires. Il note que la campagne *« brandit l'argument républicain tout en prônant la discrimination envers les homosexuels »*.

Saisie record d'ecstasy par les douanes de Calais

LES DOUANES françaises ont saisi 357 900 cachets d'ecstasy au terminal français du tunnel sous la Manche, mercredi 25 mars, soit plus du double du total des prises effectuées en France en 1997. Près de dix kilos de cocaïne ont également été saisis, dans cette opération menée sous l'égide de la direction régionale des douanes de Dunkerque.

La drogue, destinée au marché britannique, a été découverte à bord d'un camion immatriculé en Belgique et transportant des palettes de boîtes de conserve. Elle était dissimulée à l'avant du véhicule, qui s'apprêtait à prendre une navette-fret à destination de la Grande-Bretagne. Le conducteur, de nationalité belge, a été déféré au parquet et écroué. La saisie avait été gardée secrète pour la bonne marche de l'enquête.

Jacques Chirac approuve le projet de réforme du CSM

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a approuvé, mercredi 15 avril, *« les deux orientations »* du projet de loi constitutionnelle réformant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), présenté en Conseil des ministres par Elisabeth Guigou (*Le Monde* du 16 avril). *« Le texte qui nous est aujourd'hui présenté élargit d'une part la composition du CSM et renforce d'autre part ses pouvoirs dans la nomination des magistrats du parquet. J'approuve ces deux orientations »*, a déclaré Jacques Chirac lors du conseil des ministres, selon des propos rapportés par le service de presse.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement,** apporte le *« soutien sans faille des pouvoirs publics »* au préfet de Corse Bernard Bonnet et à ses collaborateurs, dans un entretien paru dans *L'Est républicain* daté du jeudi 16 avril. *« Ils savent qu'ils ne recevront jamais du ministre de l'intérieur ou d'un autre quelque message de réticence, voire quelque interdit, comme cela a pu se faire dans le passé »*, a ajouté M. Chevènement.

■ **SIDA : plus d'un tiers des Français (34 %) a déjà fait un test de dépistage du SIDA,** selon un sondage IFOP réalisé gracieusement pour la Fédération nationale Aides. Cette proportion s'élève à 70 % chez les 25-34 ans et à 44 % pour les habitants de la région parisienne, selon cette enquête réalisée le 3 avril auprès de 1 002 personnes de 15 ans et plus. Parmi les personnes ayant fait le test, 53 % ne l'ont fait qu'une fois et 40 % entre deux et cinq fois. Dans 51 % des cas, le dernier test a été réalisé dans le cadre de bilans sanguins : 31 % lors d'un bilan prénuptial ou de grossesse et 20 % dans le cadre d'un bilan général de santé.

■ **ENVIRONNEMENT : la France dépense plus de 10 milliards de francs par an pour la préservation de la qualité de l'air,** soit 0,1 % du produit intérieur brut, selon une étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN) publiée dans la revue *Données de l'environnement*, parue mercredi 15 avril. La gestion des eaux usées constitue la première dépense en matière de protection de l'environnement (58,4 milliards de francs en 1996), devant le traitement des déchets (44 milliards). Avec seulement 5 milliards, la lutte contre le bruit fait figure de parent pauvre.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 15 avril a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Pierre-Albert Brisset**, préfet de l'Aube, âgé de soixante-cinq ans, est placé hors cadre. Il est remplacé par **Nicolas Theis**, préfet de l'Indre. **Jean-Claude Vacher**, préfet de Lot-et-Garonne, devient préfet à Châteauroux. **Nicolas Jacquet**, préfet de la Haute-Loire, devient préfet à Agen. **Bernard Pomel**, préfet de la Haute-Corse, est nommé préfet de la Haute-Loire. **Bernard Lemaire**, *préfet-adjoint* pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse, devient préfet de la Haute-Corse. Il est remplacé par **Francis Spitzer**, qui était sous-préfet à Béziers (Hérault).

[Né le 4 décembre 1937 à Paris, ancien élève de l'ENA (1964-1966), **Nicolas Theis** commence sa carrière comme administrateur civil à la direction générale des collectivités locales. Il devient secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire en septembre 1968, sous-préfet à Lure en décembre 1971. De juin 1973 à mai 1974, il est chef de cabinet d'Alain Peyrefitte, ministre chargé des réformes administratives, puis ministre des affaires culturelles et de l'environnement. De juin 1974 à décembre 1977, il est chargé de mission auprès de Jacques Barrot, secrétaire d'Etat chargé du logement. Devenu à cette date secrétaire général de la préfecture de la Gironde, il devient directeur de la communication du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann en février 1983, président-directeur général de la société d'administration Balzac-Châteaubriand, en avril 1983, président-directeur général de la *Société de financement pour aider à la* conversion dans les bassins d'emploi de Pechiney en novembre 1983, directeur des affaires administratives et régionales du groupe Pechiney en septembre 1985, directeur général adjoint du groupe Serete en novembre 1989, président de la commission internationale de Syntec-Ingénierie en janvier 1994. Il est nommé délégué général à la lutte contre la drogue et la toxicomanie auprès du premier ministre en décembre 1994. Depuis novembre 1995, il était préfet de l'Indre.]

[Né le 24 mai 1943 à Paris, **Jean-Claude Vacher** commence sa carrière en octobre 1962 comme inspecteur des impôts. Il devient attaché d'administration de la Ville de Paris, en mars 1967. Après avoir fait l'ENA (1970-1972), il est affecté au secrétariat général des départements d'outre-mer, et devient en septembre 1974 sous-préfet de La Trinité, chargé parallèlement des fonctions de secrétaire général de la zone de défense des Antilles-Guyane. Il devient sous-préfet à Lunéville en juin 1977, secrétaire général de la préfecture de la Savoie en mai 1979, sous-préfet de Morlaix en août 1981, directeur du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées en novembre 1982, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne en juin 1985, sous-préfet à Dunkerque en décembre 1987, secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique en novembre 1989, préfet de la Haute-Loire *en juillet 1993, et préfet de Lot-et-Garonne* en octobre 1994.]

[Né le 1er juin 1952 à Clémont (Cher), **Nicolas Jacquet** commence sa carrière en septembre 1971 comme inspecteur du Trésor, avant de faire l'ENA (1978-1980). Il devient chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris et secrétaire général de la préfecture de l'Aube en décembre 1982. Il est directeur aux Charbonnages de France en décembre 1985, directeur général de CDF-Energie, président directeur général de la société industrielle pour le développement de l'énergie du charbon, du conseil de surveillance de Bail Charbon et de la société Vinot Postry en août 1986. Il devient secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nord - Pas-de-Calais en décembre 1989, sous-préfet au Havre en novembre 1993. Il est préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Ouest (Bordeaux), de juillet 1995 à novembre 1995. Il était préfet de la Haute-Loire depuis décembre 1995.]

[Né le 10 mai 1941 à Héricourt (Haute-Saône), **Bernard Pomel** commence sa carrière en janvier 1967 comme assistant à la faculté de droit de Lyon, puis comme chargé de *cours à la faculté de droit d'Alger, avant* d'être admis au concours de recrutement de sous-préfets, en juillet 1973. Il devient directeur du cabinet du préfet de la Nièvre, de celui du préfet de la Sarthe en août 1974, de celui du préfet de la région Champagne-Ardenne en décembre 1975, secrétaire général de la préfecture de la Meuse en mai 1978. Il est directeur du cabinet du secrétaire général du Parti républicain, Jacques Blanc, en octobre 1978. Il conserve cette fonction tout en étant chargé de mission à la direction des affaires économiques et internationales au ministère de l'environnement et du cadre de vie, d'octobre 1979 à janvier 1982. Devenu chef du bureau des personnels de la préfecture de Paris en janvier 1982, il rejoint, au mois de mai, le conseil général de la Sarthe, dont il devient directeur général des services, puis le conseil régional de Languedoc-Roussillon, présidé par Jacques Blanc, dont il devient directeur général des services en mai 1986. Il est nommé directeur général de l'administration au ministère de l'agriculture et de la pêche en août 1994. Il était préfet de la Haute-Corse depuis novembre 1996.]

[Né le 4 novembre 1946 à Vittel, **Bernard Lemaire** commence sa carrière comme inspecteur du Trésor, en janvier 1969, avant de faire l'ENA (1976-1978). Il devient directeur du cabinet du préfet de l'Aisne, sous-préfet à Ancenis en juillet 1979, secrétaire général de la préfecture de la Creuse en août 1981, secrétaire général adjoint de la préfecture des Bouches-du-Rhône en décembre 1983, secrétaire général du Haut-Commissariat de la Nouvelle-Calédonie en décembre 1985, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Maritime en janvier 1987, chargé de mission auprès du préfet de la région Pays de la Loire en décembre 1989, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Pays de la Loire en juin 1990, sous-préfet de Bayonne en janvier 1995. Depuis novembre 1997, il était préfet-adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.]

[Né le 17 août 1947 à Strasbourg, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, **Francis Spitzer** commence sa carrière comme officier. Il devient directeur du cabinet de la préfecture des Ardennes en août 1980, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire en janvier 1982, sous-préfet à Vervins en juillet 1984, représentant permanent adjoint de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg en octobre 1985, sous-préfet à La Tour-du-Pin en décembre 1987, chargé de mission auprès du *préfet de la Savoie, pour les Jeux olympiques* d'Albertville, en mai 1990, secrétaire général de la préfecture de la Somme en juillet 1992, sous-préfet à Béziers et chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Languedoc-Roussillon en août 1995.]

AGRICULTURE

Pierre-Olivier Drège a été nommé au conseil des ministres du mercredi 15 avril directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), en remplacement d'Alain Moulinier, qui deviendra directeur général de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).

[Né le 22 décembre 1949 à Roslyn (Etats-Unis), **Pierre-Olivier Drège** est ancien élève *de Polytechnique et ingénieur général du gé*nie rural, des eaux et des forêts. Il commence sa carrière à la direction départementale de l'agriculture du Puy-de-Dôme en 1975, puis entre en 1978 au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI). En 1980, il entre au cabinet de Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, comme conseiller technique. Il sera de 1981 à 1986 directeur adjoint de l'Office interprofessionnel des viandes (Ofival). De 1986 à 1988, il dirigera le cabinet d'Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat *à la mer, puis* prendra la direction du Marché d'intérêt national de Rungis (1989-1993). Quand Jean Puech est appelé à prendre les fonctions de ministre de l'agriculture et de la pêche, il dirige son cabinet et, en 1994, est nommé directeur de la production et des échanges au ministère de l'agriculture et de la pêche. Dans ces fonctions, il s'est acquis la réputation d'un des meilleurs spécialistes des négociations européennes.]

DISPARITIONS

■ **HENRI CONTET**, l'un des paroliers favoris d'Edith Piaf et auteur de chansons à succès comme *Mademoiselle de Paris*, *Si toi aussi tu m'abandonnes* (du film *Le train sifflera trois fois*), *Boléro* (du film *Scandale*), est mort, mardi 14 avril, dans une clinique parisienne. Né à Anost (Saône-et-Loire) le 8 mai 1904, ingénieur de formation et ancien journaliste, Henri Contet a signé plus d'un millier de chansons pour des artistes connus des années 40 à 60. Outre Piaf, dont il fut un temps l'amant, de notoriété publique, il a écrit pour Lucienne Delyle, Jacqueline François, Lucienne Boyer, Réda Caire, Yves Montand, Georges Guétary, André Claveau, Tino Rossi, Jean Sablon, etc. Ce succès lui avait valu d'être porté à la présidence de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) de 1970 à 1972, et de 1974 à 1976. Il était d'ailleurs président d'honneur de la Sacem. C'était Edith Piaf qui avait décidé de sa vocation d'auteur en lui demandant en 1941 les chansons de son premier film, *Montmartre-sur-Seine*. Il écrivit notamment pour elle *Padam-Padam*, *Bravo pour le clown*, *Les Neiges de Finlande*, *Y'a pas d'printemps*, *Un air d'accordéon*, *C'était une histoire d'amour* et des dizaines d'autres titres. C'est elle qui l'obligea à donner en juillet 1944 au jeune Yves Montand, alors entré dans sa vie, la chanson *Ma môme*, destinée initialement à Maurice Chevalier.

■ **PATRICK DE GAYARDON**, ancien membre de l'équipe de France de vol relatif, âgé de trente-huit ans, est mort lundi 13 avril à Hawaï en effectuant un saut, victime d'un incident technique à l'ouverture de son parachute. Détenteur du record du monde de saut en altitude sans oxygène en 1995 (12 700 m), Patrick de Gayardon avait effectué plus de 11 000 sauts dans sa carrière.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 12 avril sont publiés :

● **Université** : plusieurs arrêtés portant déclaration de vacance d'emplois de maîtres de conférences ou de professeurs des universités offerts à la mutation, au détachement et au recrutement.

● **AOC** : un décret relatif à l'agrément des pommes de terre bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée.

● **Corse** : un arrêté portant nomination d'un chargé de mission, Gérard Pardini, auprès du préfet de la région Corse.

Au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14-mercredi 15 avril sont publiés :

● ***Vitale** : un décret relatif à la* carte d'assurance-maladie ; un arrêté relatif aux conditions d'émission et de gestion des cartes d'assurance-maladie ; un arrêté relatif aux spécifications physiques et logiques de la carte d'assurance-maladie et aux données qu'elle contient. Il s'agit de la carte à puce Vitale qui permettra aux assurés sociaux d'être remboursés sans avoir à renvoyer leur feuille de soins. Déjà expérimentée à Vitré (Ille-et-Vilaine), elle sera distribuée à partir du 5 mai dans l'ensemble de la Bretagne, puis, en juin, en Champagne-Ardenne et Lorraine, avant d'être généralisée, de septembre 1998 à juin 1999, dans les autres régions de France.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Meudon. Mallemort.

Anne BONAMOUR,
née JENDRYCHOWSKA,
a le grand bonheur d'annoncer la *naissance de sa deuxième petite-fille,*

Alice,

le 14 avril 1998, à Aix-en-Provence,

chez
Pierre et Françoise.

Patrice DUPARC
a le plaisir d'annoncer la naissance de son neveu,

Thomas CORNETTE,

à Paris, le 13 avril 1998.

Geraldine FAES
et Stephen SMITH
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lily,

le 10 avril 1998, à Paris.

Mireille et Yves DESPIERRE
ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille,

Marianne,

le 15 avril 1998, à Angoulême,
au foyer de
Agnès et Sébastien SANCHEZ.

Claudine MOLINARI
et Alain DADOUN
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Samy,

le 11 avril 1998, à Laval.

20, rue Marc-Dupré,
53000 Laval.
38, rue Gounod,
92210 Saint-Cloud.

Françoise et Patrick
CONAN BALDY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Yoran,

le 13 avril 1998.

Anniversaires de naissance

– Salies.

Grégory,

heureux anniversaire pour tes vingt-deux ans.

Tes parents,
Réglisse Corbin.

– Etretat. Paris. Aix-en-Provence.

Quatre-vingts ans !
Bon anniversaire,

Papa.

Tes enfants qui t'aiment,
Anne, Jean-Pierre, Michèle, Fabien, Olivier et les Michel.

Décès

– Claude et Jérôme,
ses fils,
André Turchini,
son beau-père,
Les familles Jacques, Turchini, Zuccarelli,
ont la très grande douleur d'annoncer le *décès de*

Hubert ARNAUD.

Une messe sera dite le jeudi 23 avril 1998, à 9 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, à la porte de Saint-Cloud.

35, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– M. et Mme Yves Millet,
Jean-François, Sylvie, Christine, Mélanie,
ont la peine de faire part du décès de

M. Charles Pierre BRU,

survenu le 4 avril 1998, à quatre-vingt-cinq ans.

Pantouquet,
11310 Fontiers-Cabardès.

– Saint-Michel.

M. et Mme Geo et Janine Louvet-Brugnon,
M. et Mme Jacques et Evelyne Brugnon-Marot,
ses enfants,
Jean-Marc et Sylvie Betsch-Louvet,
Francis et Claudie Longa-Louvet,
Arnaud Brugnon et Claire Favre,
Céline Brugnon,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice BRUGNON,
née Louise LECLERE,

survenu à Hirson, le mercredi 15 avril 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques civiles auront lieu vendredi 17 avril, à 15 h 30, au cimetière de Saint-Michel (Aisne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni plaques ni fleurs artificielles.

31, rue de la Bovette,
02830 Saint-Michel.

– Edouard Brézin, président du conseil *d'administration du CNRS,*
Catherine Bréchignac, directeur général du CNRS,
Jean-Paul Pouget, directeur du département sciences physiques et mathématiques du CNRS,
ont le regret de faire part du décès de

Raimond CASTAING,
professeur émérite
de l'université Paris-Sud,
médaille d'or du CNRS en 1975,
ancien membre du directoire du CNRS,
ancien membre
du conseil d'administration du CNRS,
ancien directeur
du laboratoire de physique des *solides*
(université Paris-Sud - CNRS),

survenu le 10 avril 1998.
(*Le Monde* du 15 avril.)

– Le président, Pierre Tchernia,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
font part de leur tristesse après la disparition de

Jean CHAPOT,
leur confrère,
auteur et réalisateur.

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments amicaux.

Un service religieux sera célébré vendredi 17 avril 1998, à 14 h 30, en l'église *Saint-Ferdinand* des Ternes.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.
(*Le Monde* daté 12-13 avril.)

Marcel CHENEL

s'est éteint le 10 avril 1998.

Son épouse,
Et toute la famille
invitent ses amis à l'accompagner le 18 avril, au crématorium du Père-Lachaise, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire).

Les familles Vignon, Rabier, Choquet ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CHOQUET,

décédé à New York (Etats-Unis), dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 avril 1998, à 17 heures, en l'église de Saint-Martin-le-Beau.

– Après une courageuse et douloureuse lutte contre la maladie,

Claude DOUBINSKY

nous a quittés le 11 avril 1998.

De la part de
Mme Reizea Doubinsky,
sa mère,
Sa femme,
Laurence, Sébastien et Rikke,
ses enfants,
Emmanuel, Mathilde et Christian, *Lucile* et Cyriaque,
Toute la famille et ses amis.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité familiale, le vendredi 17 avril.

22, rue Marceau,
37000 Tours.

Mère Marie-Anna DUCASSÉ,
ancienne prieure générale
des dominicaines
de Notre-Dame
du Très-Saint-Rosaire
de Monteils

s'est endormie dans la paix du Seigneur et l'attente de la Résurrection, le 14 avril 1998.

Elle était dans la quatre-vingt-septième année de son âge et la cinquante-quatrième année de sa profession religieuse.

Les obsèques auront lieu vendredi 17 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge.

De la part de
La prieure générale,
La prieure provinciale,
Sœurs dominicaines,
La famille.

Institution Jeanne d'Arc,
44, rue Gabriel-Péri,
92120 Montrouge.

– Claudine Rossini, Brigitte Lefevre-Meyer,
ses filles,
Simon Rossini, Mathilde Meyer,
ses petits-enfants,
Olivier Meyer,
son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève
LEFEVRE JAUSSAN,

survenu le samedi 11 avril 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu après la cérémonie religieuse au cimetière Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, cité des Fleurs,
75017 Paris.

***Alain* MONROSE,**
avocat honoraire du barreau de Paris,

nous a quittés le 2 avril 1998, à l'âge de soixante-quatre ans.

Sa famille :
Gaston et Pauline Bloncourt,
Odile, Pierre, Laurence, Béatrice Payri, Richard Boiteau et leurs enfants,
Patrick, Delphine, Mathieu, Pauline, Ullmann,
Francis, Michele, Julien, Cécile Ullmann,
Les familles Beauduceau et Monrose,
Ses amis,
demandent *de lui accorder un moment* de vos pensées et vous en remercient.

L'inhumation dans le caveau de famille, au Vésinet, s'est déroulée dans l'intimité familiale.

Cet avis tiendra lieu de faire-part.

– Sa femme, Lily,
Et tous ses proches,
Les familles Nathan-Murat, Parienty, Peninou, de Rousiers, Hubault et Lawniczak,
ont la douleur de faire part de la mort de

Roger NATHAN-MURAT,

âgé de quatre-vingt-onze ans,
le 12 avril 1998.

Résistant de la première heure, déporté, liquidateur national du mouvement Combat, Roger sera incinéré le jeudi 16 avril, à 14 heures, au centre funéraire de Grammont, à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Toi qui es si loin, tu es pour nous sur cette terre un reflet de douceur et la chaleur du soleil : à

Jean-Louis BISMUTH,

décédé brutalement le 19 avril 1993.

De la part de
Lydia, Evelyne, Regis.

L'office aura lieu vendredi 24 avril 1998, à 18 heures, à la synagogue, 14, place des Vosges, Paris-4e.

– Pour l'anniversaire du décès de

M. Joël PRASQUIER,

sa famille et ses amis
se réuniront le dimanche 19 avril 1998, à 12 heures, au cimetière de Bagneux.

– Il y a dix ans, le 17 avril 1988, disparaissait

André RIVIÈRE,
professeur honoraire
à l'université Paris-XI.

Ceux qui l'ont aimé, ceux qui l'ont connu se souviennent.

Maurice TOURNIER,
17 avril 1988 - 17 avril 1998.

Dix fois les pétales des pivoines s'épanouirent et disparurent dans le vent.
Dix fois les saules pleureurs transmuèrent leur vert délicat en *guirlandes* d'or.
Depuis dix ans, je suis à l'écoute de tes pas feutrés sous les pins de la forêt des Immortels.
Je sais que tu m'attends.

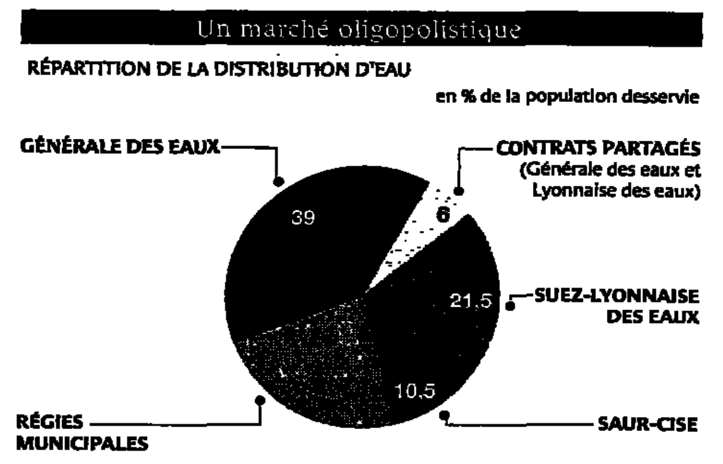
Eva.

Les élus demandent plus de transparence aux « majors » de l'eau

L'association Service public 2000 publie son premier bilan sur les délégations de service public. Les entorses les plus flagrantes sont gommées dans les nouveaux contrats. Mais les grands groupes, qui dominent le marché, ont encore du mal à se plier aux règles de bonne conduite

ELLES ne juraient alors que par le « tout privé » : au milieu des années 80, à la faveur de la décentralisation et du retour en force du libéralisme, nombre de collectivités locales ont décidé de déléguer une partie de leurs services publics. Elles mesurent aujourd'hui les limites, voire les effets pervers, du système. Le temps n'est plus aux positions de principe et aux débats idéologiques : les élus se sont rendu compte que, face à la puissance des trois grands groupes – Générale des eaux, Suez – Lyonnaise des eaux et SAUR-CISE (Bouygues) – qui se partagent l'essentiel des délégations de service public, notamment l'eau et les déchets, ils rejouent trop souvent une nouvelle version du pot de terre contre le pot de fer, ou de David contre Goliath.

En confiant à ces grandes entreprises privées, au savoir-faire reconnu, leurs services de fourniture et d'assainissement d'eau ou de traitement des déchets, les collectivités ont pu accéder, selon la forme des contrats, à des investissements pour rénover leurs réseaux, ou à de nouveaux équipements, hors de portée de leurs moyens financiers. Mais le prix à payer a été lourd : contrats léonins, manque de transparence, abus de position dominante, tarifs trop élevés par rapport aux prestations, sans compter les cas de corruption avérée comme celui de Grenoble, qui entraînera la chute du maire RPR Alain Carignon... Un peu partout, plaintes d'associations, discussions orageuses avec les municipalités, se multiplient. En janvier 1997, un rapport sévère de la Cour des comptes confirme la gravité de ces dysfonctionnements. Même si, depuis la loi Sapin de 1993, les entorses les plus flagrantes ont été supprimées : le nouveau texte impose un minimum de transparence et de mise en concurrence.



C'est dans ce contexte que, en 1996, l'Association des maires de France (AMF) et la Fédération nationale des collectivités concédantes et des régies (FNCCR) décident conjointement de créer une association, nommée de façon significative Service public 2000, pour doter les collectivités d'une force d'expertise face aux trois mastondontes du marché de l'eau. Il s'agit avant tout de *« permettre le développement d'une intelligence locale sur ces sujets »* : *« Il n'y a pas de bon système – régie ou délégation –, il n'y a que des systèmes bien ou mal gérés »*, dit le directeur de l'association, Francis Bacquet, qui souligne qu'il est normal que les entreprises réalisent une marge, même élevée sur un marché risqué, à la seule condition de la *« transparence »*.

Deux ans après sa création, Service public 2000, coprésidé par les présidents de l'AMF et de la FNCCR, Jean-Paul Delevoye et Josy Moinet, emploie une dizaine de personnes – dont deux juristes, deux ingénieurs, et trois financiers – et a réalisé, en 1997, 4,1 millions de francs de chiffre d'affaires. Ses experts ont réuni suffisamment d'éléments pour dresser un premier bilan, jeudi 16 avril.

Cette volonté de comprendre, de contrôler, illustre un nouvel état d'esprit

L'intervention de Service public 2000 dans une centaine de dossiers a permis à Francis Bacquet de le constater : *« Le passé est pesant. La sortie ne peut être que progressive. »* Ici, un contrat prévoit officiellement pour l'entreprise délégataire une marge de 1,7 %. Après décryptage dudit contrat, Service public 2000 trouve une marge réelle de 18,9 %... Ailleurs, la marge affichée est de 15 %, la rémunération réelle de 40 %. Service public 2000 a encore trouvé un contrat sans terme d'échéance, un autre qui ne prévoyait pas de prix de l'eau, le tarif étant révisé unilatéralement par l'entreprise. A l'occasion du renouvellement d'un contrat de délégation par un syndicat de communes, l'intervention de l'association débouchera sur une baisse du prix de l'eau d'environ 30 %.

« Petit à petit, les clauses incorrectes se gomment », indique Francis Bacquet. Mais la route est encore longue : *« Pour la plupart des gros contrats* [touchant les très grandes villes] *proches de l'échéance, les grands groupes ont obtenu des avenants les prolongeant avant l'adoption de la loi Sapin »*, explique-t-il. Néanmoins, les nouveaux contrats sont signés pour une durée plus courte *« de huit à douze ans, soit la moitié de la durée maximale mise en avant par la loi »*, souligne le rapport de Service public 2000. Les prix de l'eau pour ces nouveaux contrats sont souvent *« contractuellement plus favorables à la collectivité* (...). *Les prix augmentent, mais relativement peu, sur les contrats dont les prix antérieurs étaient manifestement trop bas en regard des services. On assiste à des baisses très significatives sur les contrats bénéficiaires »*. Des maires ont aussi entrepris de renégocier des contrats en cours d'exécution, comme ils en ont quelquefois la possibilité. Certains obtiennent de réelles améliorations, d'autres des résultats *« en trompe l'œil »*, la baisse des prix consentis n'étant que la conséquence d'une diminution des obligations des entreprises délégataires.

Cette volonté de comprendre, de contrôler, illustre le nouvel état d'esprit des élus, conscients du caractère sensible du dossier auprès des usagers. *« Il y a cinq ans,* observe Francis Bacquet, *on posait la question :* "Est-ce qu'une délégation est possible ?" *Aujourd'hui, la question est :* "Est-ce qu'on va revenir en régie ?". » Si ce retour est plus compliqué et plus coûteux que ne l'imaginent souvent les élus, les délégations nouvelles de service public sont, elles, données au compte-gouttes. Et, lorsqu'elles se présentent, l'élu choisit une formule qui lui permet de s'en tenir à une idée simple : *« Je ne confie plus tout à un seul délégataire. »*

Les entreprises doivent s'adapter à cette évolution. Mais, au-delà de déclarations très médiatisées sur leur rupture avec les pratiques d'un passé sulfureux, les grands groupes acceptent parfois mal de devoir rendre des comptes. Malgré les dispositions de la loi Sapin, la concurrence, essentielle pour garantir plus de transparence et le juste prix, reste rare. Si elle peut jouer lorsqu'il s'agit de prendre un service jusqu'alors en régie, elle disparaît presque lors d'un renouvellement. Les jeux d'influence, qui confinent parfois au chantage, continuent à s'exercer sur les maires, qui hésitent à changer d'entreprise compte tenu des implications d'une telle remise en cause. Quant aux opérateurs, ils s'affrontent rarement sur un contrat. *« La logique de partage de territoire est encore nettement dominante »*, souligne Service public 2000. Mais les élus ont aussi leur part de responsabilité dans cette concurrence imparfaite : *« Il faut rééquilibrer le poids du décideur politique »*, souligne M. Delevoye, lui-même maire et sénateur (RPR) du Pas-de-Calais.

De la « discussion constructive » au « rapport de forces »

Dans son travail d'expertise et de conseil, Service public 2000 a pu apprécier la réalité de la *« révolution culturelle »* claironnée par les grands groupes du secteur : *« Au vu de l'expérience accumulée par Service Public 2000, il semble que Suez-Lyonnaise des eaux et peut-être la SAUR, admettent plus souvent une discussion constructive (...) et fournissent aux collectivités des éléments plus détaillés permettant un meilleur contrôle de la réalité des charges du service »*, note Service Public 2000. *« A contrario,* continue l'association, *d'autres groupes vont plutôt préférer un rapport de forces en se prévalant des contrats signés. Ils cherchent alors à limiter la communication d'éléments permettant à la collectivité un réel contrôle des charges de service. Cette attitude limite les actions possibles des clauses de révisions contractuelles des prix. Elle pourrait inciter les collectivités à conclure des contrats plus courts ou à changer de mode de gestion de service. »*

Chaque année, l'association fera le point sur l'évolution du paysage. Après l'eau et l'assainissement, elle compte s'intéresser de près aux déchets, aux parkings souterrains, à la restauration collective... Son expérience devrait déboucher sur une ou plusieurs propositions de loi destinées à mieux garantir les intérêts des collectivités et des contribuables, en assurant une meilleure régulation de ces marchés considérables. La première préoccupation des élus, mise en avant par M. Delevoye, est de régler la question de *« l'insécurité juridique »* des contrats de délégation. Au-delà, l'intervention du législateur sera sans doute la bienvenue : l'AMF, la FNCCR et l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) ont tenté de trouver un terrain d'entente avec les grands opérateurs privés du secteur pour définir un cahier des charges acceptable par tous. Après presque deux ans de discussions, aucun accord n'a pu encore être trouvé.

Jean-Louis Andreani et Martine Orange

A Vichy, le nettoiement revient en régie municipale

Le maire de Vichy, Claude Malhuret (UDF-DL), vient de décider de reprendre en régie directe le service de nettoiement de la ville. En novembre 1997, au terme d'un contrat d'une durée de cinq ans confiant à la Compagnie bourbonnaise de services et d'entretien (CBSE), une filiale à parité de SAUR-CISE (Bouygues) et de la Lyonnaise des eaux, la Ville de Vichy a lancé deux appels d'offres, l'un sur le service de nettoiement et l'autre sur l'acquisition de matériels.

Les appels ont révélé que les sociétés moins-disantes étaient plus chères que l'option municipale, de l'ordre de 2 millions de francs. Les services de la ville, qui assureront désormais cette fonction pour un coût annuel de 6,6 millions de francs, ont recruté trente-deux personnes avec examen prioritaire des demandes des dix-neuf employés de CBSE. *« Aujourd'hui, le débat entre public et privé n'est plus un problème idéologique mais financier. Si, en matière de nettoiement, nous avons pris l'option de la régie directe. CBSE conserve son principal marché, celui de l'eau. Dans ce domaine, les normes imposées sont telles qu'une ville moyenne ne peut acquérir le savoir-faire d'une grande société »*, précise Claude Malhuret. – (Corresp.)

La révolte de Saint-Dizier contre la CGE

CHAUMONT
de notre correspondant

Service public 2000 et Saint-Dizier, d'un côté, la Compagnie générale des eaux (CGE), de l'autre : le litige dont le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a été saisi en référé le 7 avril (*Le Monde* du 10 avril) symbolise, à la fois par la nature du différend et par ses protagonistes, les conflits qui peuvent se nouer autour du marché de l'eau.

François Cornut-Gentille, maire (RPR) et député de la Haute-Marne, exige une totale transparence de la gestion du service public de l'eau, dont la CGE est délégataire dans sa ville depuis 1967. Les deux parties avaient signé en 1990 un nouveau contrat d'une durée de vingt ans, qui prévoyait la réalisation par l'entreprise d'un programme de travaux évalué à plus de 6 millions de francs. En contrepartie, le prix du mètre cube subissait une augmentation de 66 centimes justifiée par le financement des travaux et les charges annuelles supplémentaires liées à l'extension du réseau.

La « révolte » de la municipalité est le dernier épisode d'un feuilleton commencé en 1995. A cette époque, la chambre régionale des comptes décide de contrôler le service de l'eau de Saint-Dizier, depuis l'année 1990. Les investigations sont difficiles. *« S'agissant du contrat d'affermage dans son ensemble, la chambre n'a pu effectuer un contrôle sur pièces et sur place des chiffres figurant dans les comptes rendus financiers produits par la Compagnie générale des eaux »*, révèle la lettre d'observations transmise au maire. Pis, en avril 1997, le conseiller rapporteur de la chambre régionale des comptes se voit refuser, dans les bureaux de la CGE à Reims, l'accès à tout justificatif du compte rendu financier de 1995. Le tribunal administratif, puis le Conseil d'Etat, ont été saisis du dossier. Dans son rapport, la chambre régionale constate que *« l'usager a partiellement payé de façon anticipée les travaux et les frais de fonctionnement afférant à ces travaux »*.

Devant la situation inédite créée par l'attitude de l'entreprise, la municipalité de Saint-Dizier décide, à son tour, d'agir. Il y a six mois, elle charge Service public 2000 d'établir un diagnostic du service de l'eau en vertu de l'article 15 du contrat d'affermage, qui précise que *« la collectivité contrôle son service elle-même ou éventuellement par l'intermédiaire d'un organisme de contrôle librement désigné par elle »*.

L'OFFENSIVE DE ROLAND CARRAZ (MDC)

Les experts de Service public 2000 se heurtent à une fin de non-recevoir de la part de la Générale des eaux. Ils n'ont accès qu'à un tiers des charges d'exploitation. François Cornut-Gentille ne l'entend pas de cette oreille. Le maire, vice-président du groupe parlementaire sur l'eau dirigé par Roland Carraz (MDC), revient à la charge : *« C'est mon devoir d'élu de réclamer le détail de la facture »*, lance-t-il avant de continuer son offensive en saisissant le tribunal administratif, pour que Service public 2000 puisse conduire sa mission à terme.

Entre-temps, la Compagnie générale des eaux a proposé à la ville de livrer ses bilans à un expert-comptable : elle met en avant la confidentialité d'éléments qui ont trait aussi à d'autres collectivités locales. Et elle s'est dite prête à diminuer le prix du mètre cube de 35 centimes. La ville a refusé.

Loïc Le Lagadec

DÉPÊCHES

■ **HAUTE-LOIRE : le gouvernement a signé, mardi 14 avril, la déclaration d'utilité publique d'une déviation d'une quinzaine de kilomètres qui permettra le contournement du Puy-en-Velay (Haute-Loire) au centre très engorgé.** Cette décision était très attendue notamment par les milieux économiques, mais combattue par les écologistes, très présents au Puy-en-Velay, et par la minorité de gauche du conseil municipal. En dépit des réserves du Conseil d'Etat, le ministre de l'équipement et des transports Jean-Claude Gayssot, a opté pour un projet en plusieurs phases, commençant par une route à deux fois une voie. Le premier projet de déviation remonte à 1961.

■ **HAUTES-PYRÉNÉES : les deux derniers centres pyrénéens de** l'Union des centres de plein air (UPCA) – ceux de Saint-Lary (Haute-Pyrénées) –, l'un implanté dans le village de la vallée Daure et l'autre sur les pistes de ski du Pla d'Adet, sont menacés de fermeture avant la fin avril. Le coût (6,7 millions de francs) de la mise en conformité de ces deux centres aux nouvelles normes de sécurité européennes incite la direction générale de l'UCPA de Paris à ne pas engager ce programme de rénovation, en dépit de l'assurance obtenue des pouvoirs publics d'un financement de 50 % de ces travaux par des subventions européennes, régionales et départementales.– *(Corresp.)*

Le chantier d'un zoo a été incendié en Aveyron

RODEZ
de notre correspondant

Le projet de parc zoologique autour du château du Colombier sur le causse Comtal, soutenu par son propriétaire, le vicomte de la Panouse, est loin de faire l'unanimité auprès de la population de la petite commune aveyronnaise de Salles-la-Source (*Le Monde* du 1er mars).

Mais personne n'aurait imaginé que l'affaire connaîtrait un jour un rebondissement criminel. Le chantier du zoo a reçu, dans la nuit du dimanche 12 avril, la visite d'individus qui ont découpé les clôtures pour ensuite incendier deux engins de travaux publics, un bulldozer et une niveleuse. Le préjudice est évalué par le patron de l'entreprise, M. Coste, à environ 400 000 francs.

Le vicomte, propriétaire par ailleurs de la réserve de Thoiry, n'a pas tardé à réagir. Il qualifie la méthode de *« terroriste »* et met ces actes en relation avec les opposants au projet de zoo. *« Je n'accuserai personne sans preuve,* dit-il, *mais je rappelle à ces opposants qu'ils ont, en tout cas, une responsabilité morale : on récolte la tempête terroriste quand on utilise le mensonge et la calomnie. »* L'association « Causse en liberté » a été constituée dans le but de défendre le site contre un projet touristique « hors sol ». L'espace du Colombier, sa richesse botanique et animale indigène s'arrangerait fort mal, aux yeux des opposants, des singes et des ours que Paul de la Panouse entend parquer avant l'été derrière ses grilles.

Les enquêteurs de la gendarmerie de Marcillac et de la brigade des recherches de Rodez ont moins de certitudes. Ils se contentent, pour l'heure, de mener minutieusement leurs investigations. Des empreintes ont été relevées et aucune piste n'est à exclure, pas plus celle d'un vandale dont l'acte serait gratuit que celle d'un concurrent entrepreneur.

Les représentants de « Causse en liberté » n'ont pas été interrogés dans le cadre de l'enquête. En revanche, ils ont réagi à ce qu'ils qualifient *« d'acte stupide »*. Dénonçant et condamnant cette pratique, ils précisent que *« ce n'est pas ainsi que l'on verra disparaître ce projet de zoo »*. L'association, depuis le début de son action, a en effet choisi le terrain juridique pour s'exprimer par le biais des dix recours qu'elle a déposés auprès du tribunal administratif de Toulouse.

Elian Da Silva



Ces Khmers qui ne sont plus rouges

Des dizaines de milliers de Khmers rouges ont, ces dernières années, abandonné les armes ou passé des accords avec le gouvernement du Cambodge. Avec l'effondrement du dernier carré de rebelles dans le nord du royaume, les anciens « rouges » réintègrent une société civile aux frontières politiques incertaines

FRONTALIER de la Thaïlande, le district de Païlin connaît la paix depuis 1996. En mars, le ministère cambodgien de la santé, avec le concours de l'Unicef, y a lancé la première campagne de vaccinations depuis près de trente ans. Tuberculose, diphtérie, coqueluche, tétanos, polio et rougeole. Les coupes de bois, revendu en Thaïlande, y vont bon train, comme la quête des dernières pierres précieuses. Le ministère cambodgien de l'économie espère que des taxes à l'exportation seront un jour levées pour contribuer à renflouer ses caisses vides.

Car Païlin, en dépit des apparences, vit en quasi-autonomie. Ee Chhean, son gouverneur, major général des forces armées royales, est l'ancien commandant de la division khmère rouge 415. Le 6 novembre 1996, cette unité constituée a troqué l'uniforme khmer rouge contre celui des forces royales. *« A compter de ce jour, votre identité a changé. De hors-la-loi, vous êtes devenus des membres légaux des forces armées royales »*, leur avait alors déclaré, au cours d'une cérémonie organisée sur place, le général Tea Banh, co-ministre de la défense de Phnom Penh.

Peu auparavant, le commandement de la 415 avait été transféré à Touch Pary, alias Nhep, autre officier khmer rouge. En fait, le véritable patron de Païlin n'est autre que Ieng Sary, ancien numéro trois de l'Angkar, l'organisation dirigée par Pol Pot qui a terrorisé les Cambodgiens de 1975 à 1978. Depuis l'an dernier, Ieng Sary, 69 ans, a commencé à sillonner le Cambodge. Il s'est rendu officiellement à Phnom Penh, où il a été reçu par Hun Sen, l'homme au pouvoir et lui-même ancien chef d'unité khmère rouge réfugié au Vietnam, en 1978, pour échapper aux purges de Pol Pot, Noun Chea, numéro deux de l'Angkar, et Ieng Sary. Les deux hommes ne s'étaient jamais rencontrés.

Considéré par tous les experts comme l'un des responsables du génocidekhmer rouge, Ieng Sary, qui rejette toute la responsabilité sur Pol Pot, a également passé quelques jours de repos à Sihanoukville, au bord de la mer. Plus récemment, il a visité en famille, – sa femme, Khieu Tirith, est l'ancienne belle-sœur de Pol Pot –, les temples d'Angkor. A Phnom Penh, il prend ses quartiers au Royal Phnom-Penh, palace thaïlandais confortable mais sans prestige. Long Norin, son assistant, assure la liaison entre Païlin et la capitale cambodgienne, où il séjourne assez fréquemment. Très utilisés au Cambodge, où le réseau téléphonique est encore bien réduit, les portables facilitent les contacts.

En 1996, Ieng Sary et les cinq mille combattants khmers rouges qu'il contrôle ont rompu toute relation avec la vieille garde des Khmers rouges d'Anlong Veng, dans l'extrême Nord, où ont survécu jusqu'à ces dernières semaines, dans l'isolement, Ta Mok, Noun Chea et Khieu Samphan. Un Pol Pot usé, malade et sur la touche y est resté à la fois sous leur garde et leur protection. Ieng Sary a donc passé un accord avec Phnom Penh, obtenu un pardon royal et fondé un parti « neutre » face aux différentes factions gouvernementales, le Mouvement uni national démocratique (Mund). Le roi Norodom Sihanouk a tenu, toutefois, à préciser que son pardon ne préjugeait pas d'une traduction, bien hypothétique il est vrai, de Ieng Sary devant un tribunal international pour crimes contre l'humanité.

Depuis que le prince Norodom Ranariddh a été limogé du gouvernement par Hun Sen, en juillet 1997, le Mund s'est cependant rapproché de ce dernier. Cette cohabitation-là se passe même plutôt bien pour l'instant. Lors d'une visite *« pour raisons personnelles »* à Phnom Penh, en février dernier, Ieng Sary a toutefois déclaré à l'AFP qu'il ne participerait pas aux élections prévues le 26 juillet, mais que *« les membres du Mund étaient libres de rejoindre n'importe quel parti politique »*.

« Nous avions l'habitude de haïr cet uniforme », disent les soldats khmers rouges de l'uniforme de l'armée royale. Pourtant, depuis les élections générales organisées par l'ONU en 1993, des milliers d'entre eux l'ont adopté sans difficulté. Le commandant khmer rouge Chuk Rin, qui avait capturé en août 1995 trois Occidentaux dans la région de Takèo, a fait défection peu après, moyennant quoi il a été intégré dans l'armée royale avec le grade de lieutenant-colonel, et chargé du déminage de la zone dont il avait gardé le contrôle.

Quant aux trois touristes occidentaux, dont un Français, ils ont été assassinés par son ancien supérieur khmer rouge, le « général » Nuong Paet, qui aurait réémergé, depuis, dans la zone autonome de Païlin. Au Cambodge, les frontières politiques sont souvent en pointillés. Le précédent créé par les Khmers rouges, qui ont été chassés du pouvoir en 1978-1979 par un corps expéditionnaire dépêché par Hanoï, a renforcé une aversion réelle pour les Vietnamiens.

UN conflit culturel, dix années d'occupation militaire ainsi qu'une pression démographique surtout sensible à Phnom Penh et dans la vallée du Mékong doivent, toutefois, s'accommoder de la raison d'Etat : une fois au pouvoir, le Cambodgien réalise rapidement qu'il doit cohabiter avec son puissant voisin. *« Je ne peux pas féliciter le Vietnam d'avoir occupé le Cambodge, mais je dois dire que, sans son intervention, nous serions tous morts »*, avait pour sa part résumé Norodom Sihanouk, en novembre 1991, à son retour après plus de douze ans d'exil.

S'ajoutant à la lassitude engendrée par plus de deux décennies de combats et de privations, la restauration de la monarchie, en septembre 1993, a coupé l'herbe sous les pieds de la direction des Khmers rouges. Après tout, depuis le début des années 80, celle-ci s'était de nouveau réclamée de Norodom Sihanouk. Le roi de nouveau sur son trône, des cadres subalternes et des chefs d'unité ont choisi de mettre fin à la lutte. Les soldats et leurs familles les ont suivis. Pour la vieille garde au pouvoir dans les années 70, la suite a été une histoire de peau de chagrin, de luttes de clans, d'allégeances à un nouveau chef ou de reclassements.

La dernière implosion en date a été fatale au mouvement : en mars 1998 seulement, plusieurs unités de deux ou trois cents hommes chacune se sont retournées, à Anlong Veng, contre Ta Mok, soixante-dix ans et héritier présumé de Pol Pot. Le Khmer rouge censé avoir coiffé cette mutinerie n'est autre que Ke Pauk, lequel a figuré de 1972 à 1990 sur la liste des quelque cinquante membres du comité permanent khmer rouge. On dit qu'il a les mains aussi rouges de sang que Ta Mok, surnommé le « Boucher » et contre lequel il s'est retourné. Ke Pauk, comme Ta Mok ou Ieng Sary, a rejeté la responsabilité du génocide sur Pol Pot, lequel, bien entendu, ne l'a jamais acceptée.

La cicatrice khmère rouge, – près de deux millions de morts de faim, de maladie, d'assassinats entre 1975 et 1979 –, est loin d'être refermée. Chaque famille continue de se souvenir de ses victimes. Mais le repère du génocide, si fort soit-il, semble jouer le rôle d'une énorme tache de sang sur la toile de fond derrière la lutte brute pour le pouvoir qui occupe actuellement le devant de la scène. La mémoire et le traumatisme en sont provisoirement occultés, sauf quand ils peuvent servir d'argument électoral.

> **Contradictions ? Paradoxes ? Les questions demeurent sans réponse car la mémoire est comme suspendue par la peur. Les Cambodgiens ne se sont pas encore penchés sur ce qui est considéré comme l'autogénocide du XXe siècle**

A Phnom Penh, au Musée du génocide de Tuol Sleng, un lycée transformé en centre de torture par les Khmers rouges, l'horreur est omniprésente, des chambres de torture aux clichés des victimes alignés par milliers sur les murs. Toutefois, rien n'a été prévu pour le recueillement, pour déposer la traditionnelle poignée de bâtons d'encens. Le Cambodge est un pays aux milliers de pagodes mais sans monuments aux morts. Amnésie ? refoulement ?

« La mémoire est vivante mais on ne l'évoque jamais », rétorque Rithy Panh, le cinéaste cambodgien auteur de *Bophana, une tragédie cambodgienne*. Ni passivité ni impuissance, dit-il, mais *« trente années de peur et de misère forment le fardeau d'une génération en détresse »*.

Rithy Panh, qui était adolescent lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir, rappelle que *« pendant près de quatre ans, le vide d'émotions et d'amour ont poussé à la banalisation »*. Vingt ans plus tard, le traumatisme est encore partout présent. Il a pour nom la peur. Il empêche d'exprimer la souffrance et de transmettre mémoire et valeurs à la moitié des Cambodgiens nés après 1979. Comme d'autres pulsions, la peur, en revanche, se transmet.

Comme s'ils s'excluaient de la réalité, les Cambodgiens voient donc défiler, devant leurs yeux, d'étranges images. Prum Su, général khmer rouge et compagnon de route de Ieng Sary, est l'un des noms avancés pour gouverner la province septentrionale de Stung Treng. Il a rejoint un nouveau parti, le Sangkum Thmei (Nouvelle société), formé par Loy Sim Chheang, ancien secrétaire général du Funcinpec royaliste du prince Ranariddh. Prum Su est également l'oncle du général Nhek Bun Chhay, conseiller militaire de Ranariddh qui s'est replié sur la frontière thaïlandaise, l'an dernier, avec quelques centaines de fidèles armés. Le fait que pas moins de quarante-quatre formations politiques entendent présenter des candidats aux élections générales prévues le 26 juillet contribue également à la confusion. Les Khmers rouges ralliés ou déçus peuvent trouver, ci et là, des points de chute d'autant que plusieurs partis partagent leur haine des Vietnamiens.

En juin dernier, Pen Sovann, chef du premier gouvernement mis en place par les Vietnamiens en 1979 à Phnom Penh, avait provoqué un certain étonnement en tenant une conférence de presse sous la protection de gardes du corps armés khmers rouges. Il est vrai que Pen Sovann, jugé trop rétif, avait été arrêté par les Vietnamiens en 1981 et exilé à Hanoï pendant les dix années suivantes.

AU Cambodge, entre 1970 et 1975, la guerre avait déjà fait quelque six cent mille victimes. Le passage au pouvoir des Khmers rouges ne s'est pas seulement traduit par l'évacuation des villes et des travaux forcés contrôlés par des enfants-soldats illettrés. L'école a été fermée jusqu'en 1978, la poste supprimée, les livres brûlés, le port de lunettes interdit. L'instruction, notamment la connaissance d'une langue étrangère, pouvait valoir la mort alors que la direction khmère rouge a longtemps rallié à sa cause une bonne partie de l'intelligentsia cambodgienne.

Contradictions ? Paradoxes ? Les questions demeurent sans réponse car la mémoire est comme suspendue par la peur. Les Cambodgiens ne se sont pas encore penchés sur ce qui est considéré comme l'autogénocide du XXe siècle. Entre-temps, tout ce qui peut paraître anormal, comme la réinsertion sans question des Khmers rouges, se pratique au quotidien. Depuis 1993, il en est même qui ont repris brièvement les armes après avoir été déçus par l'accueil qui leur a été réservé. Personne ne se penche encore sur la mémoire d'un peuple qui offre ainsi l'image d'une société provisoirement déboussolée, sans points de repère, sans règles acceptées.

Dans cette jungle, tous les Cambodgiens peuvent circuler à leurs risques et périls. Troquer un uniforme contre un autre ne fait guère de différence. Les notions d'infiltration ou de subversion n'existent pas. On passe d'un clan à un autre puisque l'opération est exempte de moralité et loin de la réalité. Les Khmers rouges, d'autres également, y trouvent leur compte fragile en attendant le déclic inévitable de la mémoire. Mais quand ?

Jean-Claude Pomonti
Dessin : Pancho

L'esclavage, une histoire ignorée hors du continent africain

À CHAQUE ÉTAPE de la récente tournée africaine de Bill Clinton, ses hôtes ont attendu que le président américain demande le pardon de l'Afrique pour la traite négrière. Mais il n'y eut pas d'excuses, seulement des variations sur les conséquences heureuses de l'esclavage. Bill Clinton s'est félicité de ce que la traite ait rendu possible la présence à ses côtés de *« ces brillants Africains-Américains »*, désignant ainsi son conseiller pour l'Afrique, Jesse Jackson, ou le secrétaire au commerce, Rodney Slater, qui faisaient partie de la délégation, pour s'apesantir ensuite sur ce thème, lors de son discours sur l'île de Gorée : *« Ce long voyage* [le passage des esclaves à bord des navires négriers] *est aujourd'hui incarné par les enfants de l'Afrique qui dirigent l'Amérique, dans toutes les phases de notre vie quotidienne. »*

Sans même évoquer l'immigration juive venue d'Europe centrale dans les années 30 et 40 ou les Arméniens arrivés un peu plus tôt, on imagine mal le président Clinton se félicitant des bons côtés de la brutalité castriste qui a donné aux Etats-Unis, *via* l'exode des *balseros*, tant de citoyens de valeur. Cette légèreté de ton n'est pas de mise seulement aux Etats-Unis. Lorsque Lionel Jospin a évoqué – d'une manière fort maladroite – le débat sur l'abolition de l'esclavage, c'est autant son erreur historique que l'éloignement dans le temps et le peu d'intérêt de cet épisode, dont on célébrera le cent cinquantenaire le 27 avril, qui ont suscité les sarcasmes.

Les Américains (blancs) tout comme les Français (blancs) semblent donc tenir pour acquis que ce phénomène malheureux appartient au passé révolu, que les correctifs nécessaires (l'abolition de la traite puis de l'esclavage) y ont été apportés. Pourtant, on ne peut expliquer la place actuelle de l'Afrique dans le monde et celle des descendants d'Africains déportés dans les sociétés européennes ou américaines sans revenir sans cesse à ces trois siècles de traite atlantique.

La part de ce travail qui revient aux historiens a été pour l'essentiel accomplie. Africains, américains ou européens, les chercheurs ont à ce jour délimité l'ampleur de ce cataclysme. Ils en ont mis au jour la plupart des mécanismes. Entre 12 et 25 millions d'Africains ont traversé l'Atlantique après avoir été capturés la plupart du temps lors d'opérations militaires qui ont provoqué massacres, famines et épidémies. Le coût démographique pour le continent est difficile à chiffrer. L'impact économique de la part afro-africaine du trafic (les captures à l'intérieur du continent d'esclaves destinés à être vendus aux Européens sur la côte) fait encore l'objet de discussions. Certains chercheurs estiment que la totalité des économies de certaines régions (golfe de Guinée, Congo et Angola actuels) se sont structurées autour de la traite négrière, provoquant l'émergence de sociétés dominées par les guerriers les plus brutaux, dans lesquelles l'esclavage tenait une place prépondérante, dévaluant ainsi le travail manuel. On déchiffre nombre de conflits actuels en remontant à la période esclavagiste, comme l'antagonisme entre Haussas et populations sudistes au Nigeria.

Ailleurs, les conséquences de l'esclavage ont été masquées par l'épisode colonial. Mais celui-ci, qui a trouvé l'une de ses principales justifications dans la lutte contre l'esclavage, est loin d'avoir redressé les torts infligés par les négriers. Le travail forcé et les déportations massives d'ouvriers africains dans les colonies françaises, afin de construire routes et voies de chemin de fer, ont trouvé les mêmes justifications au début du XXe siècle – faire le bonheur des Noirs malgré eux – que l'emploi d'esclaves dans les plantations du Nouveau Monde deux siècles plus tôt, lorsque les planteurs affirmaient que ces êtres *« bestiaux »*, comme l'écrivait un propriétaire anglais de la Jamaïque, étaient mieux nourris en Amérique qu'en Afrique.

CARGAISONS HUMAINES

Tout comme les effets dévastateurs de la traite atlantique sur le continent, la barbarie totale des méthodes employées par les Européens est connue. Le taux de mortalité au cours des voyages atteignait 35 % au XVIIe siècle. Même si ce taux a baissé au fil du temps, on estime à 1,5 million le nombre d'Africains qui perdirent la vie au cours du passage, victimes pour la plupart de déshydratation, mais aussi des mauvais traitements des convoyeurs. Pendant la longue transition qui a vu coexister l'abolitionnisme anglais et la traite française ou portugaise, les négriers n'hésitaient pas à jeter leur cargaison à la mer, fers aux pieds, lorsqu'ils étaient menacés par un bateau de la marine britannique.

Quant à la condition des Africains une fois leur destination atteinte, elle a beaucoup varié. Il serait toutefois utile que les Français se souviennent que Haïti était un immense mouroir, où la main-d'œuvre servile devait être régulièrement renouvelée, au point que, lors du déclenchement de la révolution menée par Toussaint Louverture, plus des deux tiers des esclaves étaient nés en Afrique, alors que l'économie de plantation y régnait depuis plus d'un siècle.

OUBLIS DES MANUELS SCOLAIRES

Depuis les indépendances, l'Afrique s'est retournée sur ce passé. Pour le comprendre d'abord, et l'esclavage occupe un large espace dans les manuels scolaires : les livres du secondaire y consacrent, en Côte-d'Ivoire par exemple, deux chapitres. Cette prise en compte est parfois teintée de réticences – parce que les crimes commis pour la perpétuation du trafic l'ont été également par des Africains – mais le travail de diffusion du savoir accompli par les systèmes scolaires africains est sans commune mesure avec ce qui se pratique en Occident en général, en France en particulier, où l'on trouve encore des manuels couvrant la période allant de 1789 à 1871 qui ignorent à la fois la révolution haïtienne et les deux abolitions de 1794 et de 1848.

Cette ignorance pèse sur les rapports entre l'Afrique et ses partenaires. Pour les dirigeants et intellectuels africains, le développement de leur continent est directement lié à une histoire dont ils ont été dépossédés d'abord par la traite, puis par la colonisation. Même si l'idée de réparations reste marginale, nombre de responsables du continent estiment que le reste du monde doit aider l'Afrique à refaire un handicap qui n'est pas de son fait. L'idée n'est pas si absurde puisque, aux Etats-Unis, les victimes de l'enchaînement esclavage-ségrégation ont obtenu la création des programmes d'*affirmative action*, aujourd'hui menacés, mais qui ont permis à des milliers de jeunes Afro-Américains de sortir du cycle de la misère.

Thomas Sotinel

Le monde *de Mattotti*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Réhabiliter le geste vaccinal

ON saura gré à un gouvernement confronté à la polémique croissante *sur l'innocuité du vaccin contre* l'hépatite B de ne pas avoir cédé à la facilité. Usant du « principe de précaution », concept à la mode et au contenu souvent imprécis, il *aurait pu décider d'in*terrompre les actuelles campagnes de vaccination dans l'attente de futures données médicales et scientifiques. Une telle décision, réclamée par ceux, médecins ou non, qui sont persuadés de l'inutilité de cette vaccination dans un pays comme la France, aurait sans aucun doute porté un mauvais coup à la santé publique en ruinant tous les espoirs d'une éradication de cette infection virale. Elle n'aurait pas, non plus, manqué d'inquiéter sans raison tous ceux – près d'un Français sur deux – qui ces dernières années ont bénéficié de cette vaccination dont nul ne conteste l'efficacité.

Rien ne permet, scientifiquement, d'établir un lien de causalité entre la vaccination contre l'hépatite B et l'apparition de manifestations neurologiques et *hématologiques graves*. Dans l'attente des résultats des études demandées à l'Agence du médicament, le gouvernement a choisi de s'en tenir à l'application des *règles de santé publique*, expliquant en substance que ces problèmes ne se réduisent pas à la loi du tout ou rien. Fort de l'avis des experts médicaux, il a conclu *que face à un risque hypothé*tique, le poids sanitaire de l'hépatite virale (trois mille cas annuels d'infections aiguës, mille cas d'infections chroniques et autant de décès) imposait de poursuivre les campagnes de vaccination. Les intérêts de la santé publique ont ainsi prévalu, sans pour autant que l'on ne mette tout en œuvre pour cerner et prévenir, s'ils existent, d'éventuels effets indésirables.

***En cette période de doutes* et de rumeurs croissantes sur les dangers et l'inefficacité des vaccinations, une telle affaire est l'occasion de rappeler l'importance de la prévention vaccinale des maladies infectieuses. En quelques décennies, grâce à des campagnes répétées d'immunisations obligatoires, la variole a été éradiquée et des maladies aussi graves que la diphtérie, la poliomyélite ou le tétanos ont quasiment disparu des pays industrialisés. Dans certains pays de l'ancien bloc soviétique, une baisse de la garde vaccinale a eu pour conséquence la réapparition de certaines de ces maladies.**

L'heure n'est plus aujourd'hui à l'obligation, les pouvoirs publics estimant qu'il vaut mieux convaincre que contraindre. Il reste, dès lors, au corps médical, aux *autorités sanitaires ainsi* qu'aux gestionnaires de la protection sociale, à tout mettre en œuvre pour faire du geste vaccinal un acte médical à part entière. *La vaccination doit cesser* d'être un simple geste de routine, pratiqué de manière mécanique, et laisser place au dialogue, à l'examen clinique et biologique. *C'est à cette condition*, avec le développement d'une véritable vaccino-vigilance, que la confiance reviendra.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

L'euro divise toujours les économistes américains

L'EURO reste, aux Etats-Unis aussi, une source inépuisable de débats entre économistes. Alors que la création de la monnaie unique européenne est désormais considérée comme un fait accompli, aussi bien dans les milieux académiques américains que sur les marchés financiers, la polémique a franchi outre-Atlantique, ces dernières semaines, un nouveau stade. Certains voient dans l'euro le germe de la guerre, d'autres y décèlent l'arme d'une paix universelle. Comme il est de coutume aux Etats-Unis, les positions des uns et des autres sont, pour le moins, tranchées.

Deux articles récents symbolisent ce débat, et sa violence. Le premier, publié par la revue *Foreign Affairs* (novembre-décembre 1997), est signé du célèbre professeur d'économie de l'université Harvard, Martin Feldstein. Dans un texte titré « L'UEM et les conflits internationaux », celui-ci soutient, *grosso modo*, que l'euro va conduire à une exacerbation des oppositions à l'intérieur de l'Europe, d'abord, entre l'Europe et le reste du monde, ensuite. Dans un document publié en deux parties par le *Wall Street Journal* (24 et 25 mars) sur « Les grands espoirs de l'euro », Robert Mundell, un autre économiste renommé, professeur à l'université Columbia, prend, lui, la position inverse, expliquant schématiquement pourquoi l'euro est un facteur de stabilisation monétaire, d'abord, mais aussi économique et politique. Les arguments de l'un et de l'autre ne sont pas radicalement nouveaux, mais ils sont, à chaque fois, poussés jusqu'à leur extrême conséquence logique.

Martin Feldstein estime ainsi, d'une manière définitive, que *« Monnet avait tort »*. Il note : *« Pour un grand nombre d'Européens qui continuent à se référer à Jean Monnet et à ses contemporains de l'immédiat après-guerre, l'union politique des nations européennes est considérée comme un moyen pour réduire le risque d'une nouvelle guerre intra-européenne (...) »* Ils se trompent. *« Au lieu d'accroître l'harmonie et la paix entre Européens, l'UEM et l'intégration politique attendue conduiront plus sûrement »*, écrit-il, *« à davantage de conflits au sein de l'Europe et avec les Etats-Unis. »*

Pour soutenir sa thèse, le professeur à Harvard s'applique à énumérer tous les conflits que la monnaie unique va faire naître, inéluctablement à le lire. Dès les premiers mois de l'euro, les pays membres de l'UEM vont s'opposer sur les buts et les méthodes de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). Ces oppositions seront ensuite exacerbées par les variations du cycle de l'économie, certains pays subissant avant d'autres une détérioration de leur conjoncture et une aggravation de leur chômage. Tous ces désaccords contribueront à une défiance croissante des peuples et de leurs dirigeants à l'égard de l'euro et de l'Europe, et à la multiplication des conflits sans fin sur le partage du pouvoir.

Multipliant les exemples, Martin Feldstein insiste sur le divorce, irréductible à ses yeux, qui existerait sur tous ces sujets entre Allemands et Français. Il écrivait son article alors que la bataille pour la présidence de la BCE n'avait pas encore éclaté. Il note, avec quelque perfidie, que *« les hauts fonctionnaires français, particulièrement habiles* [dans les organisations internationales], *pourraient parvenir à dominer l'appareil administratif européen »*. La guerre ne sera pas qu'intra-européenne : l'euro conduira aussi à des conflits entre l'Europe et les Etats-Unis, les pays européens étant inévitablement conduits, pour préserver leurs politiques sociales, à se protéger par la reconstitution de barrières douanières. *« Si l'euro se fait*, conclut Martin Feldstein, *le monde sera très différent, mais il ne sera pas nécessairement plus stable. »*

Père de la théorie des « zones monétaires optimales », Robert Mundell prend, dans ses articles du *Wall Street Journal*, l'exact contrepied de Martin Feldstein. L'euro sera, à ses yeux, facteur de prospérité et de paix. Convaincu lui aussi de la naissance prochaine de la monnaie unique, il y voit un événement d'une ampleur inédite dans l'histoire monétaire de l'humanité, un événement qu'il compare à la montée en puissance du dollar aux dépens de la livre sterling au début de ce siècle. Il conteste l'idée systématiquement mise en avant par les opposants américains à l'euro selon laquelle une union monétaire ne permettrait pas à des Etats-nations différents de gérer, ensemble, des chocs asymétriques.

Sa conclusion est sans recours : *« Une union monétaire bien gérée comprenant la plupart des pays membres de l'UE aujourd'hui, l'essentiel des nations européennes demain, apportera un bénéfice considérable pour les peuples d'Europe, mais aussi pour les peuples du reste du monde, les Américains en particulier. »* Disposant d'une devise qui sera l'égal du dollar et leur permettra de partager un *« seigneuriage international »*, les Européens tireront aussi avantage de la plus grande transparence des prix qui régnera sur le marché unique, de la stabilité accrue dans les anticipations et de coûts de transactions réduits, ainsi que *« d'une politique monétaire commune assurée par les meilleurs esprits que l'Europe peut réunir »*.

Le débat sur l'euro n'est donc pas qu'européen. Il oppose aussi les économistes américains entre eux, comme il divise les experts européens. Les uns et les autres ne confrontent néanmoins que rarement leurs vues. Les Américains y découvriraient peut-être, à de telles occasions, les réponses des Européens à certains de leurs excès.

Erik Izraelewicz

PRÉCISION

MARTINIQUE

Après notre article, publié le 5 avril, sur Alfred Marie-Jeanne, député (RCV) et président du conseil régional de Martinique, dans lequel Claude Lise, sénateur apparenté socialiste de Martinique, déclarait déceler dans le discours du président du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) *« des relents d'extrême droite »*, M. Lise nous demande de préciser que *« certes, il s'agit dans les deux cas de courants populistes qui mobilisent un vote protestataire et font volontiers référence aux valeurs d'ordre et d'autorité, mais il ne peut être question de confondre l'idéologie du MIM avec celle, raciste et xénophobe, de l'extrême droite française »*.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Devant la porte du ciel

POUR 350 jeunes filles, candidates au concours d'hôtesses de l'air organisé par Air France, la porte du ciel s'ouvre sous les combles de la Sorbonne.

En haut d'une échelle de meunier, derrière les battants d'un brun austère, le jury siège dans la salle Z, habituellement réservée aux travaux de la psychophysiologie. Sur l'étroit palier, les candidates s'entassent, nerveuses : le supplice de l'attente est, à leur avis, la plus dure épreuve du concours. Il y a là des étudiantes, des infirmières, des professeurs, une biochimiste, une secrétaire médicale et même une journaliste.

La porte s'ouvre, une candidate franchit le seuil. Tout au fond de la salle, douze paires d'yeux, parmi lesquels ceux, sévères dit-on, d'une hôtesse de l'air, observent ses gestes et sa démarche. Graves problèmes : faut-il conserver à la main son sac et ses gants ou les déposer sur la table ? Comment s'asseoir avec grâce ?

Le plus souvent, le supplice est bref : une ou deux questions posées en français ou en anglais. Certaines sont d'ordre technique : *« Si l'un des moteurs s'arrête, l'avion est-il en danger ? »* D'autres posent des problèmes fort délicats : *« Si un passager s'aperçoit qu'il a un grand accroc à son pantalon, que faites-vous ? »*

A cette épreuve succéderont des examens médicaux. Les devoirs écrits ont déjà départagé – dans l'esprit du jury – bien des candidates. Sur 350 partantes, il n'y aura que vingt gagnantes, qui feront un stage de six mois dans un aéroport avant de revêtir l'uniforme gris des navigantes. Les autres resteront sur terre : le ciel n'est pas pour elles.

(17 avril 1948.)

De l'exception culturelle à la préférence nationale

par Christophe Gallaz

L'IMPRÉGNATION du jeu politique français par le Front national suscite des analyses qui présentent, pour la plupart, la caractéristique de départager confortablement les responsabilités. Il y aurait, d'un côté, les politiciens respectables, attachés aux normes démocratiques et suivis par la fraction respectable de l'électorat, et, de l'autre, les politiciens sans scrupules appuyés par la fraction perdue (comme on dit brebis perdue) de cet électorat. Il est temps de comprendre que cette hypothèse est fausse au point qu'aucune « rénovation » de la politique, ni des esprits, ne saurait en être nourrie.

Comme n'importe quel corps, la société française ne peut pas être entièrement dissociée d'elle-même. Même si les idées s'y déploient de façon distincte à l'instant de leur formulation, elles s'enracinent dans un champ beaucoup plus cohérent qu'il ne semble – et pervers dans la mesure de cette cohérence. Depuis longtemps, les Français perçoivent – c'est même devenu un de leurs réflexes aujourd'hui – leur pays comme un système de valeurs plutôt que comme une instance en mouvement.

Pour le percevoir comme une instance en mouvement, il leur aurait fallu trouver un objectif ultime à celui-ci. Personne ne supporte de s'avancer à l'aveuglette. Les Américains, par exemple, se dirigent vers l'argent. Et les Asiatiques se dirigent vers la transcendance, de telle sorte qu'ici-bas ne leur paraît qu'un séjour provisoire où tous les jeux sont permis.

Or les Français n'ont rien trouvé de tel. Et ne trouvant rien de tel, ils ont récusé l'option du pays en mouvement pour lui préférer celle du pays comme système de valeurs. Ils ont décrété que la France serait un lieu de conservation dont les trésors pourraient être exaltés, jusqu'à l'infini, par le verbe et le spectacle du verbe.

Voilà pourquoi l'Hexagone est devenu le berceau mondial et mondialement allégué des Lumières, de la Révolution, des droits de l'homme, de la gastronomie, de la nouvelle vague en matière de cinéma, d'Yves Saint-Laurent, du champagne, des fromages et du foie gras. Tout cela qu'on a pris l'habitude de résumer par cette expression littéralement insensée, mais dont tout écolier français sait pourtant instantanément ce qu'elle recouvre : *« une certaine idée de la France »*.

Or il n'y a jamais beaucoup de distance entre l'idée d'une chose et cette chose idéalisée. Il arrive même que la chose idéalisée prenne le relais de l'idée de la chose sans que personne s'en aperçoive, dès lors que cette dernière devient un repère salvateur dans un contexte général inquiétant.

> Après les Lumières, la Révolution, les droits de l'homme, la gastronomie, la nouvelle vague en matière de cinéma, Yves Saint Laurent, le champagne, les fromages et le foie gras, voici, Mesdames et Messieurs, le Front national

C'est ce qui se passe en France depuis quelques décennies. La France en tant qu'idée s'est transformée. Elle est devenue la France idéalisée, et les Français se sont mis à gérer le conservatoire de leurs valeurs comme ils l'auraient fait d'une serre horticole assiégée. De moins en moins préoccupés d'y faire pousser les plantes existant à l'intérieur et de plus en plus soucieux, jusqu'à l'affolement, de protéger la verrière contre les attaques en provenance de l'extérieur. De moins en moins jardiniers, et de plus en plus spécialisés dans l'art d'évaluer leurs chances de survie face à l'ennemi.

Car l'idée de la Résistance s'est sans doute elle aussi muée, dans la France actuelle, en une Résistance idéalisée. Du comportement collectif qui consista, durant la deuxième guerre mondiale, à se déployer sur le terrain pour y faire trébucher l'envahisseur, par des réseaux actifs et souples, les Français d'aujourd'hui retiennent la base étroite qui peut le mieux étayer le sentiment de leur identité : la notion du recroquevillement sur soi permettant de ne pas donner prise à l'Autre.

Tel est ce peuple *« irréductible »*, comme les villageois d'Astérix, ou *« rassemblé »* selon le terme que les gaullistes, puis les chiraquiens, ont sollicité pour intituler leurs formations politiques successives.

C'est dans la mesure de cette contraction que le procès Papon a déçu tous ceux qui comptaient sur lui pour s'en trouver éclairés sur la France et les Français d'aujourd'hui, par-delà la période de l'Occupation, dans le rapport qu'ils entretiennent durablement avec eux-mêmes et face à l'extérieur. Les débats de Bordeaux, ne portant jugement que d'un seul homme d'une envergure peu symbolique, et sur ses seules responsabilités quant à la déportation des juifs, ont eux aussi confiné l'exercice de la mémoire collective dans une perspective étroite – en conséquence de quoi l'objet central de la Résistance en est ressorti indemne pour perdurer dans sa gloire.

Tel est le fantasme de préservation qui règne en France. C'est lui qui a permis à Jean-Marie Le Pen, dès sa première apparition dans l'enceinte publique, d'y rayonner d'une façon quasiment naturelle. Ses thèses s'y sont déployées sans le moindre obstacle réel – à tel point, et c'est terrifiant d'y songer, qu'il n'y a sans doute rien de foncièrement hétérogène entre l'abominable *« préférence nationale »* invoquée par lui dans l'Hexagone et la nécessaire *« exception culturelle »* défendue par les milieux artistiques et politiques parisiens il y a deux ans, au sortir des négociations du GATT, et aujourd'hui pendant celles de l'AMI.

Les récentes élections régionales n'ont manifesté qu'une recomposition conjoncturelle de ce paysage. La politique est un spectacle dont les protagonistes, s'ils veulent triompher, doivent alternativement se rendre visibles en arborant une silhouette contrastée par rapport à la norme moyenne de la silhouette concurrente, et se faire discrets en affichant leur aptitude à rejoindre cette norme.

Jean-Marie Le Pen a donc incarné le contraste, dans une première phase, quand il s'est agi d'attirer l'attention du public sur un Front national débutant. Seuls un discours et des attitudes provocants pouvaient alors être enregistrés par une opinion publique déjà frustrée par le jeu policé, impuissant à refléter l'apparition de nouvelles inquiétudes collectives, dans lequel s'étaient confits les politiciens classiques. L'engrenage se mit alors en mouvement. Plus le chef du Front national rendit ses prestations publiques ordurières, plus ce caractère ordurier concourut à valider son personnage et ses thèses. La violence du personnage paraissait attester la violence d'un refoulé collectif qui remontait à la surface de la conscience populaire. L'anecdotique était justifié par le fond. Perçu comme un être incarnant avec justesse les tripes du peuple, Jean-Marie Le Pen s'en trouva si sacralisé, mais de manière tellement inavouable, que les Français démocrates ne surent bientôt que l'adorer, mais évidemment à l'envers : en le couvrant d'insultes, au gré d'un rituel dont ils devinrent les servants toujours plus dépendants. Les cortèges républicains et les cris d'horreur se mirent à proliférer, en des morceaux de bravoure tragiquement narcissiques, signifiant que le piège s'était impeccablement refermé.

Bruno Mégret n'est qu'un petit gérant de cette situation. Moins apte au théâtre que Jean-Marie Le Pen et sachant la percée faite, il peut choisir la discrétion. L'aspect de l'imprécateur est maintenant moins productif que celui du collaborateur feutré qui vient prendre à témoin les citoyens français de l'iniquité dont il est victime à leur instar : eux comme exclus du système économique et social ambiant et lui comme exclu des responsabilités politiques. La manœuvre est alors près d'aboutir, car le rapprochement du FN et de ses électeurs n'advient dès lors plus dans le registre volatil de la parole et du discours, mais dans cette zone de non-dit où fermentent tous les désirs de vengeance contre ceux d'en haut (l'*« établissement »*) ou d'ailleurs (les étrangers).

Tel est le drame : en profondeur. Il ne réside pas seulement dans la dureté d'un pugilat qui sépare les Français claironnant leur fibre républicaine et les politiciens *« ambigus »*. Nous restons là dans une pauvre guerre d'afficheurs. Le drame réside dans le fait que plus personne ne sait comment se pencher jusqu'à ces soubassements de la société française qui sont désormais les viviers de Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret. Et que plus personne ne sait quelle parole discrète, au bord du silence compassionnel, seule fraternité des peuples, y prononcer. C'est pourquoi la liste peut être révisée : après les Lumières, la Révolution, les droits de l'homme, la gastronomie, la nouvelle vague en matière de cinéma, Yves Saint Laurent, le champagne, les fromages et le foie gras, voici, Mesdames et Messieurs, le Front national.

***Christophe Gallaz** est écrivain et chroniqueur.*

Cherchez le monstre

par Bruno Boniface

UN *jour viendra* – et ce jour n'est pas si lointain – où un quelconque milliardaire paraîtra sur les écrans de CNN, flanqué d'un savant fou et de son bébé conçu par clonage. L'exclusivité consentie à quelques médias bien choisis permettra au milliardaire de récupérer les quelques millions qu'il aura versés au savant fou et la somme sûrement plus modique qu'il aura versée à une mère porteuse, utérus en contrat à durée déterminée.

Dès le lendemain, les colonnes de ce journal, comme celles de tous les autres, ainsi que les journaux télévisés, s'émouvront de la nouvelle. Les *« Un pas de plus a été franchi par l'homme »*, les *« Jusqu'où ira-t-on ? »* seront sur toutes les lèvres et sous toutes les plumes. Des colloques œcuméniques réuniront les Eglises et les très maçonniques obédiences, des réunions interministérielles, voire – qui sait ? – internationales se tiendront sous le haut patronage du président Machin.

Six mois plus tard, un texte unanime condamnera sans ambiguïté de telles dérives. Et, dans le même temps, d'autres clones seront nés. Après un délai sans doute plus long encore (prévoir quelques décennies), le législateur se demandera si la loi ne doit pas suivre l'évolution de la science. Et d'autres colloques suivront. Et d'autres clones seront nés.

Est-il indispensable que nous attendions l'inéluctable pour prévoir une riposte ? Si l'on a pu cloner des grands mammifères (une brebis d'abord, un veau ensuite), rien n'empêchera de cloner un humain. Il est donc largement temps de réfléchir à la signification et aux conséquences de cet acte. Et de le nommer pour ce qu'il est : un crime contre l'humanité. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Si on s'accorde pour admettre que le clonage humain met en péril un des principes fondateurs de l'espèce – la reproduction sexuée et son corollaire, l'altérité de la descendance –, comment le qualifier autrement que de crime contre l'humanité ?

Pour la première fois, l'humanité peut se trouver les moyens d'anticiper un crime potentiellement perpétré à son encontre. Ces moyens doivent à la fois dissuader ses auteurs potentiels et protéger ses victimes potentielles.

> Il est temps de nommer le clonage humain pour ce qu'il est : un crime contre l'humanité

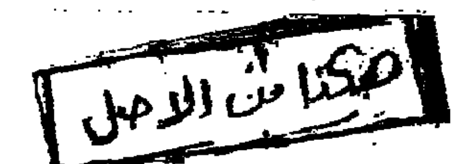
Les premiers sont les chercheurs fous ou vénaux qui se prêteront à cette manœuvre, ainsi que les délirants qui souhaiteront se faire cloner. Que leur idée soit d'emblée qualifiée de crime contre l'humanité avant qu'il ne soit trop tard et qu'elle ne devienne réalité.

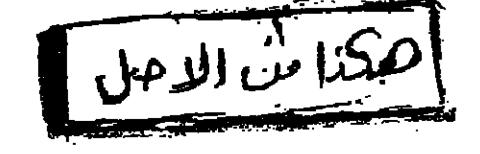
Les seconds sont les malheureux qui naîtront de cette manipulation et qui n'auront même pas le droit le plus élémentaire que l'on reconnaît au plus opprimé des humains : celui d'être différent de ses parents. Si un tel individu venait à naître, qu'il soit d'urgence soustrait aux monstres qui lui auront donné naissance.

Qu'on ne s'y trompe pas : des clonés, des cloneurs et des clones, seuls les derniers ne seront pas des monstres. En tout cas, si nous laissons faire sans anticiper, le matin où cela arrivera, nous nous trouverons tous des gueules de monstres.

***Bruno Boniface** est médecin.*







Pour une critique vraiment critique

Suite de la première page

Tout cela n'est donc pas superficiel. Il serait d'ailleurs paradoxal que la solution d'une crise politique n'ait pas de dimension politique. Les formes actuelles de la représentation correspondent mal aux évolutions sociales et culturelles que nous vivons. La réforme des pratiques politiques ne représente donc pas une tâche inutile.

Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui frappe, en effet, dans la position de Pierre Bourdieu, c'est la dénonciation sans nuance de la politique comme essentiellement *« instrumentale et cynique »* à l'œuvre à droite comme à gauche. *« Il est clair*, écrit-il, *qu'on ne va pas voter pour répartir des prébendes, étouffer des scandales, vendre des services publics au plus offrant, s'en remettre à des bureaucraties inamovibles et inaccessibles »*.

On a l'habitude de lire cet acte d'accusation sous d'autres signatures. La démocratie doit-elle être réformée ou condamnée ? Les dysfonctionnements que chaque période révèle ne justifient pas que Pierre Bourdieu résume l'engagement de dizaines de milliers d'élus par la recherche de l'intérêt matériel, qu'il passe sous silence l'action efficace de la justice, qu'il confonde la privatisation de quelques entreprises du secteur public productif avec la mise en cause de la réalité du service public, qu'il considère pour rien les choix électoraux qui sanctionnent les gouvernements.

Cette réduction de la politique par le bas contribue à prolonger la crise dénoncée. Les lecteurs des travaux de Pierre Bourdieu et de ses disciples ne seront toutefois pas plus surpris que cela : la volonté de déceler tous les *« sens cachés »* amène à minorer les différenciations entre les régimes politiques et à retrouver au fond la vieille opposition entre *« démocratie formelle »* et *« démocratie réelle »* dont on connaît pourtant la stérilité dangereuse. Les difficultés de la représentation – qui, d'ailleurs, appartiennent à la nature même de la démocratie – demandent d'autres réponses que le mépris.

Ce qui frappe, dans la position de Pierre Bourdieu, c'est la dénonciation sans nuance de la politique. Cette réduction de la politique par le bas contribue à prolonger la crise dénoncée

Il n'est donc pas surprenant que ce cadre de pensée favorise une critique radicale de la politique menée par le gouvernement de la gauche depuis juin 1997. En fait, tout est résumé par une idée – *« la gauche réalise tous les rêves de la droite »*. Et Pierre Bourdieu de dire alors ne pas comprendre la radicalisation d'une partie de la droite. On comprend son incompréhension, si ce qu'il affirme était juste.

Dans un vocabulaire pas très éloigné de celui des années 50, il parle de la *« troïka néolibérale Blair-Jospin-Schröder »*. Les mots ont-ils encore un sens ? On peut en douter. Où et quand les services publics ont-ils été démantelés dans ce pays ? Où et quand les minima sociaux ont-ils été abaissés ? Affirmation péremptoire ne vaut pas raison.

Le néolibéralisme réel entend réduire le plus possible le rôle de l'Etat et redéfinir par le bas les minima sociaux. Est-ce la politique menée actuellement en France et même en Angleterre ? Pour le prétendre, il faut, par exemple, minorer ironiquement les *« emplois-jeunes pour quelques-uns »* et les *« 35 heures en peau de chagrin »*, alors qu'il s'agit aujourd'hui justement de réunir les conditions pour le succès d'une politique volontariste. Il faut, s'agissant de l'Angleterre, oublier l'instauration d'un minimum social national qui n'existait pas dans ce pays, un plan emplois-jeunes financé par la fiscalité, la priorité donnée à l'éducation.

Tout est pris, il est vrai, pour Pierre Bourdieu, dans une condamnation sans appel d'une fuite en avant *« vers l'Europe des banquiers »*. Comme si le choix européen fait par la plupart des partis de la gauche européenne ne tenait pas justement dans une volonté de se donner des structures pour maîtriser la mondialisation libérale.

Jusqu'à une date récente, il n'y avait pas d'adversaires plus déterminés de l'euro que les marchés financiers anglo-saxons. La monnaie n'est pas qu'une affaire économique ; elle définit la souveraineté, avec la défense. Elle appelle donc la politique et les combats politiques pour permettre la coordination des politiques économiques, sociales, fiscales.

Mais poser les problèmes en ces termes n'intéresse pas Pierre Bourdieu. La dévalorisation de la politique l'emporte dans son système d'oppositions binaires. La vérité de notre société, il veut la voir dans les mouvements sociaux. Qu'ils traduisent des problèmes réels est une évidence et qu'ils soient animés par des militants qui ont leurs propres analyses politiques est naturel. Mais, leur hétérogénéité n'est pas moins claire. Leur addition ne donne pas une politique alternative.

Ils demandent des réponses appropriées. Fixer des critères pour la régularisation des sans-papiers n'est pas emprunter *« les idées et les armes »* de Jean-Marie Le Pen mais avoir en vue les conditions d'une intégration réussie dans la société française. La possibilité de cumuler le RMI et un revenu d'activité pour favoriser le retour à l'emploi est une mesure importante pour limiter la précarité. Faire un effort budgétaire important pour l'éducation et mener une adaptation d'ensemble de notre système éducatif sont des conditions pour maintenir un service public efficace et égalitaire.

Tout cela mérite évidemment un débat mais ne traduit pas un autisme politique. Pierre Bourdieu souhaite-t-il le débat ? La démocratie y gagnerait, compte tenu de son autorité intellectuelle. Pour cela, il faudrait qu'il rende pleinement explicites ses jugements. La prise de position politique, pour être utile suppose l'argumentation.

Alain Bergounioux



AU COURRIER DU « MONDE »

IGNORANCE SENTENCIEUSE

La publication, à la « une » du *Monde*, d'un article signé par Pierre Bourdieu et intitulé « Pour une gauche de la gauche », me laisse à tout le moins perplexe. Il ne s'agit en effet ni de l'explication d'une position d'organisation ou de personnalité politique, ni d'une analyse argumentée de la conjoncture présente : l'article ne vaut que parce qu'il témoigne de l'opinion de Pierre Bourdieu, cette opinion se résumât-elle à un entrelacs de jugements à l'emporte-pièce et d'indignations « prêtes-à-porter ». Je ne sache pas que Pierre Bourdieu ait conduit la moindre étude sur l'incidence économique et sociale de telle ou telle stratégie politique, sur la relation entre durée du travail et emploi ou encore sur les facteurs de progression du vote d'extrême droite. Je suis donc trivialement enclin à penser que son avis sur ces questions ne vaut ni plus ni moins que celui de toute autre célébrité, Yvette Horner ou Raymond Poulidor par exemple. On peut, il est vrai, concéder que l'occupation d'une chaire au Collège de France témoigne de quelques talents intellectuels ; mais on sait trop bien que ces talents ne garantissent en rien la lucidité politique et que n'est pas Zola qui veut. On peut encore convenir que la pratique de la sociologie apporte une contribution à l'élucidation des faits sociaux ; mais la sociologie n'est pas un emmaillotage rhétorique d'opinions déliées de toute enquête réglée, sauf à n'être qu'un point de vue particulier, chevillé à une expérience (en l'occurrence, toute scolaire) et à un statut (en l'occurrence, éminemment protégé). En bref, je me demande quelle déraison a conduit Pierre Bourdieu à commettre un tel papier, quelle logique a incité *Le Monde* à l'exhiber et surtout quels besoins avaient les groupes les plus confrontés à la violence sociale de voir leurs souffrances et révoltes ainsi enrobées d'ignorance sentencieuse et de suffisance frivole...

Louis Gruel
Rennes

LES DROITS DES IMMIGRÉS

Merci à notre journal de défendre régulièrement les droits de l'homme, y compris ceux des immigrés présents en France. Merci à Pierre Bourdieu et à tous ceux qui s'y expriment (cinéastes et autres...) de prendre la parole en notre nom. Nous qui avons eu la chance non seulement de connaître durablement les communautés d'immigrés en France, mais encore, dans le cadre de notre métier, d'aller travailler dans les régions d'origine en Afrique, donc de savoir pourquoi ils sont obligés d'émigrer. Nous qui n'oublions pas la dette de tous les Français envers leurs pères et leurs grands-pères *« combattants sans papiers »* pour défendre la France, nous refusons : de voir un gouvernement de gauche exiger des preuves d'intégration forcément introuvables (bulletins de salaires par exemple) pour envisager une régularisation ; de voir les bureaux de l'administration locale, rarement courtoise, décider arbitrairement de ceux qui peuvent ou non être *« régularisables »* ; de voir des êtres humains subir des conditions d'expulsion indignes, même du bétail ; d'entendre les propos démagogiques quotidiens : *« en contestant, vous faites le jeu du Front national... »*. C'est le suivisme du FN et la démagogie qui font le jeu de ce parti *« raciste et xénophobe »*. Nous n'avons pas pris le risque de voter, à nouveau, pour la gauche, malgré nos déceptions des années Mitterrand (c'est peu dire), pour voir monter nos actions en Bourse. Nous ne sommes pas citoyens pour *« voter bien »* et applaudir.

Marie-France Desbruyères
Paris

Vieillotte justice

par Arno Klarsfeld

UNE codification bientôt bicentenaire, une jurisprudence à la traîne des changements sociaux, des magistrats qui revendiquent une indépendance sans en justifier la légitimité, des avocats engoncés dans leur robe et leurs traditions, un langage et des procédures judiciaires incompréhensibles pour les non-initiés : la justice française souffre d'un décalage entre certains de ses postulats et son application.

Si l'on accepte le postulat que l'accusé est présumé innocent et que les parties, toutes les parties, sont égales devant la justice, l'accusé doit quitter son box, le ministère public descendre de son estrade et avec les représentants des parties civiles faire face au président en charge de mener les débats.

Si l'on accepte le postulat que le verdict est rendu au nom du peuple français, les magistrats ne doivent pas participer au verdict. Cette participation, marque de défiance envers le peuple, provient d'une loi adoptée sous Vichy. Ainsi aux neuf jurés qui siègent, faudrait-il en rajouter trois autres.

Si l'on accepte le postulat que le ministère public représente l'Etat et l'Etat les citoyens, le procureur de la République doit rester dépendant du gouvernement

Si l'on accepte le postulat que le président mène les débats sans pour autant être un monarque absolu dans son prétoire, ses pouvoirs ne devraient plus être discrétionnaires mais limités par des règles précises.

Si l'on accepte le postulat que le ministère public représente l'Etat et l'Etat les citoyens, le procureur de la République doit rester dépendant du gouvernement et des instructions de la chancellerie. Si l'on rejette ce postulat, l'indépendance du ministère public ne se justifierait qu'au cas où ses membres seraient élus par un vote populaire.

Si l'on accepte le postulat que la grande majorité des Français savent lire et écrire, les jurés doivent disposer des documents nécessaires à la compréhension du cas qu'ils ont à juger, de même que des interrogatoires de l'accusé et des dépositions des témoins. Le principe de l'oralité des débats était lié à l'analphabétisation.

Si l'on accepte le postulat que les témoins sont appelés à la barre pour éclairer les jurés, ils doivent pouvoir disposer des notes et des documents nécessaires pour leur témoignage. L'interdiction pour les témoins de rafraîchir leur mémoire à l'aide de documents écrits est liée, elle aussi, au principe de l'oralité des débats, aujourd'hui obsolète.

Si l'on accepte le postulat que la vie humaine est plus importante que la propriété et les biens matériels, il est inacceptable qu'il faille trente ans pour prescrire une action civile et dix ans seulement pour prescrire un meurtre.

Si l'on accepte le postulat que les débats sont publics, ceux-ci doivent être télévisés sur une chaîne dépendant du service public et choisie selon certains critères fixés par les parties concernées. De même, les minutes de l'audience doivent être disponibles.

Si l'on accepte le postulat que, lorsqu'un accusé est déclaré innocent, la société a commis une erreur à son encontre, l'Etat qui a décidé des poursuites doit le dédommager en conséquence.

Si l'on accepte le postulat que la robe sert à sacraliser la justice, seul le président doit en être revêtu, mais pas le ministère public ni les avocats égaux devant la justice. De même, si l'avocat est au service du justiciable et non le justiciable au service de l'avocat, le titre « Maître » n'a pas de raison d'être.

Arno Klarsfeld est avocat.

MARCHÉS Le Matif (Marché à terme international de France) traverse une passe très difficile. Les volumes de transactions ont fondu au cours des derniers jours, l'activité quittant Paris pour rejoindre Francfort. Sur le contrat vedette, 28 000 lots ont été échangés le 14 avril, contre 135 000 en moyenne en 1997. ● L'INTRODUCTION d'un nouveau système de cotation, électronique, a semé le trouble. Les autorités s'efforcent de dédramatiser la situation en expliquant que le marché se redressera lorsque l'euro aura été lancé et que les opérateurs se seront accoutumés au nouveau mode de négociations ● DE NOMBREUX PROFESSIONNELS se montrent beaucoup plus pessimistes, et estiment que le marché parisien a d'ores et déjà perdu la partie face à son rival allemand. ● LE MINISTÈRE de l'économie et des finances redoute que ces difficultés ne compromettent l'avenir de la place financière de Paris.

Le Matif parisien se vide brutalement au profit de Francfort

En quelques jours, les volumes de transactions sur ce marché à terme ont été divisés par quatre. Les opérateurs sont déroutés par le nouveau mode de cotation, électronique. Les autorités tentent de dédramatiser et espèrent un retour à Paris des investisseurs avec l'euro

LE RÊVE des pouvoirs publics français de faire de Paris le grand centre financier de la future zone euro est-il en train de s'envoler ? Le Marché international de France (Matif), fleuron de la place parisienne, où s'échangent les produits financiers complexes dits *« dérivés »* (options, contrats à terme), traverse une passe très difficile : les volumes échangés ont fondu en quelques jours, les intervenants désertant Paris pour traiter à Francfort.

Sur le contrat vedette du Matif – le notionnel –, référencé sur les emprunts d'Etat et utilisé par les gestionnaires pour se protéger contre les variations de taux d'intérêt, la chute de l'activité est spectaculaire. Lors de la séance du *14 avril*, seulement *28 000* lots ont été échangés (contre une moyenne quotidienne de 135 000 en 1997).

Le succès du Matif, créé en février 1986 afin d'accompagner la modernisation de la dette publique française voulue par le ministre de l'économie Pierre Bérégovoy, constituait l'une des grandes fiertés de la place parisienne. Le Matif avait réussi à se hisser, en quelques années, au rang des plus grands marchés à terme *du monde*, parvenant même à rivaliser avec le Liffe londonien alors que Paris restait largement distancé sur le compartiment des actions ou des changes. Cette réussite avait largement contribué au développement de l'ensemble de la place financière parisienne. Elle avait notamment permis de révéler le savoir-faire des opérateurs des banques françaises – souvent issus de grandes écoles d'ingénieurs – sur ces nouveaux produits financiers à forte structure mathématique. C'est autour du Matif que *s'était construite la* réputation de grande technicité de Paris à travers le monde.

L'étoile du Matif a peu à peu pâli, toutefois, au cours des dernières années, *à la suite de stratégies* d'alliances hésitantes avec d'autres marchés et en raison du caractère trop franco-français de ses produits. Le mouvement de « renationalisation » de *la dette publique* française (le stock détenu par les investisseurs non résidents est revenu de 35 % fin 1993 à 10 % aujourd'hui) a également joué en défaveur du Matif, alors que dans le même temps la part de la dette allemande possédée par les gestionnaires étrangers restait très élevée (40 %).

Le marché allemand s'impose en Europe

VOLUMES MOYENS MENSUELS — en milliers

	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A
	1997									1998			

280 750 — 60 160

— CONTRAT NOTIONNEL SUR LE MATIF — CONTRAT BUND SUR LE DTB

En moins de six mois, les volumes de transactions sur le DTB allemand ont rattrapé, puis largement dépassé, ceux du Matif à Paris.

Depuis plusieurs semaines, la chute des volumes s'est brusquement accélérée, prenant des proportions vertigineuses au cours des derniers jours. La grève des négociateurs individuels de parquet (NIP), opérateurs spéculant pour leur propre compte, avait déjà sérieusement perturbé le marché au mois de mars. L'introduction, mardi 7 avril, d'un système de cotation *électronique en parallèle* avec la criée, technique traditionnellement utilisée sur le Matif, a fini de déstabiliser les intervenants et de vider le marché de ses occupants.

TRANSITION TECHNOLOGIQUE

La période de transition technologique, dont les autorités de marché reconnaissaient elles-mêmes qu'elle serait difficile, semble tourner à la catastrophe. Alors que la criée sombre (ne représentant plus que 20 % des transactions), les cotations électroniques ne sont pas parvenues pour l'instant à prendre le relais. Les cent vingt NIP, qui as*suraient jusqu'à 30 % des transac*tions, ont quant à eux quitté le marché : seuls huit d'entre eux travaillent aujourd'hui sur le système électronique.

La défaite du Matif est d'abord la victoire du marché allemand. Le Liffe lui-même a bien du mal à résister à la politique commerciale agressive de Francfort. Sur leur contrat commun portant sur les obligations d'Etat allemandes, il *s'est échangé, mardi 14 avril*, 53 000 lots à Londres contre 174 000 à Francfort. Fin mars, la Deutsche Termin Börse (DTB) a proposé, par le moyen inédit d'une publicité parue dans la presse financière anglo-*saxonne, à son homologue britan*nique d'abandonner la criée pour se rallier à son système de cotation électronique. Mais devant le refus ferme du Liffe, la DTB s'est alors directement adressée aux courtiers britanniques et a convaincu plusieurs d'entre eux de passer leurs ordres à Francfort.

Devant l'actuel succès allemand et les difficultés françaises, l'alliance conclue début février entre le Matif et le DTB apparaît comme un marché de dupes. Les responsables du marché parisien s'efforcent toutefois de dédramatiser la situation *en attribuant* les difficultés actuelles du Matif à la mutation technologique en cours. Ils prédisent son redressement dès que l'euro aura été lancé, que le risque de *change* aura disparu et que les opérateurs étrangers, notamment américains et asiatiques, pourront sans crainte quitter le marché de la dette publique allemande pour revenir sur celui de la dette française. Pour Jean-François Théodore, président de la SBF-Bourse de Paris, *« nous n'en sommes qu'au tout début du match. La baisse des volumes n'est pas une surprise : les opérateurs prennent leurs marques dans un nouvel environnement. Nous sommes bien armés pour mener la contre-attaque. Celle-ci a déjà commencé avec la baisse des tarifs et va se poursuivre par une politique active de déploiement d'écrans à Londres et à Chicago, et par une campagne de promotion active »*.

La plupart des professionnels se montrent beaucoup plus pessimistes. Ils estiment que la disparition de la criée est un phénomène irréversible et que le Matif a d'ores et déjà perdu la partie. Ils soulignent que l'importance accordée à la liquidité par les opérateurs rendra très difficile un renversement de tendance : selon la formule des opérateurs, *« la liquidité attire la liquidité »*.

Celle-ci s'étant déplacée à Francfort, il sera maintenant très difficile de la faire revenir à Paris. *« Ça passe ou ça casse »*, avait lui-même prévenu le président du Matif, Gérard Pfauwadel, évoquant l'enjeu de l'année 1998.

Les pouvoirs publics français se montrent eux aussi inquiets par les difficultés du Matif. Le sujet a été abordé, il y a quelques jours, au ministère de l'économie et des finances, lors d'une rencontre entre plusieurs responsables de la direction du Trésor et les représentants des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), banques chargées d'animer le marché de la dette publique française, afin de trouver rapidement des solutions à cette crise. Pour Bercy, une éventuelle disparition du Matif priverait la place financière de Paris de ses fondations et serait très coûteuse en termes *d'emplois tout* en pénalisant le financement de l'économie française.

P.-A. D. et E. R.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN GIRAUD

1 ***En tant que responsable du GIE* Financor-Vendôme, le premier courtier intervenant sur le Matif, que pensez-vous de l'effondrement actuel des volumes sur ce marché ?**

Le Matif connaît actuellement un passage à vide, car les grands intervenants internationaux se sont détournés vers Francfort, place de référence du marché de l'euro. Quant aux animateurs traditionnels des marchés dérivés (les fonds spéculatifs), ils *préfèrent œuvrer sur des* marchés plus volatils. La baisse des volumes a un effet pervers, car elle s'auto-amplifie : une faible liquidité décourage les opérateurs de prendre de nouvelles positions. Suivant un phénomène de mode, l'ensemble des opérateurs ne jurent plus que par les marchés électroniques. Ils vont donc se former sur le DTB allemand, le marché le plus expérimenté dans ce domaine. Ce n'est un secret *pour personne que même* les spécialistes en valeurs du Trésor, dont le rôle est précisément d'animer le marché de la dette française, interviennent sur le DTB. Le Matif s'est également converti à l'électronique, mais ce système, inauguré il y a une semaine, subit les inconvénients d'une période de rodage sans pouvoir compter sur les avantages d'une clientèle fidèle.

2 **Le Matif a-t-il perdu la partie ?**

*En la matière, rien n'est irréver*sible. Qui aurait parié, il y a quatre mois, sur le succès du DTB et les difficultés du Liffe britannique ? A condition de réagir vite, la situation peut rebondir rapidement. Les spécialistes en valeurs du Trésor et les banques françaises devraient rapidement comprendre qu'ils ont un intérêt objectif à ramener leur activité sur leur marché domestique. Quant au Matif, il doit insister sur l'avance technologique de *sa nouvelle plate-forme* électronique et la sécurité des transactions à Paris.

3 **Peut-il reprendre l'offensive ?**

Il est possible que les marchés dérivés français et britannique prennent des initiatives spectaculaires pour contrer l'offensive de Francfort. Dans un mouvement de renversement d'alliance, le Matif pourrait se détourner d'Euro Al*liance (rassemblant les marchés alle*mand, suisse et français) pour s'allier avec le Liffe et un marché américain afin d'offrir un accès à plusieurs marchés à des conditions économiques favorables.

Propos recueillis par
Enguérand Renault

Une grave menace pour toute l'économie

ANALYSE

La disparition du Matif pénaliserait les entreprises françaises et se paierait directement en termes d'emplois

ALORS QUE la France compte toujours plus de 3 millions de chômeurs, que le nombre d'exclus continue à progresser *et les inégalités à se creuser, les déboires ac*tuels du Matif (Marché à terme international de France) peuvent apparaître dérisoires. La brutale chute des vo*lumes de transactions dans* ce *temple de la spéculation* né au milieu des années 80 – les *« années fric »* – peut même réjouir une partie de la gauche « plurielle ». La disparition du Matif, à l'heure de la mondialisation financière et de la valse effrénée des capitaux, pourrait marquer une nouvelle et heureuse preuve de « l'exception française ». Elle démontrerait que la France se démarque de l'économie « casino » pour privilégier le soutien à l'économie réelle et à la lutte contre le chômage.

Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, est loin de partager cet avis. Il s'emploie à faire de la place de Paris le cœur financier de la future zone euro. *La disparition du Matif pénaliserait d'abord* lourdement le financement de l'économie française. Elle empêcherait le marché de la dette publique française de devenir, après le lancement de l'euro, la référence en Europe, alors même que le Trésor, depuis des années, en multipliant avec succès les innovations techniques, a œuvré *dans ce sens*. Ce *handicap* se traduirait par des taux d'intérêt plus élevés à Paris qu'à Francfort : un avantage compétitif décisif pour les entreprises, et surtout pour l'Etat dans un espace économique où l'introduction de la monnaie unique aura pour premier effet de renforcer la concurrence.

La mort de la place parisienne se paierait aussi très cher en termes d'emplois. L'industrie financière contribue d'ores et déjà davantage au produit intérieur brut (PIB) de la France que le secteur agroalimentaire ou automobile, et les activités de marché au sens strict représentent, à Paris, plusieurs dizaines de milliers de postes. *Vivier d'emplois de services de haut niveau*, centre d'innovations technologiques, notamment informatiques, une place financière active constitue enfin un moteur puissant. Le boom de la City a largement contribué à la bonne santé de l'économie britannique depuis plusieurs années : les salaires élevés et les bonus des opérateurs ont notamment participé au dynamisme de la consommation au Royaume-Uni et eu un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'activité économique dans le pays.

La disparition du Matif menace toute la place financière de Paris et, en premier lieu, la Bourse des valeurs. Avec des dommages en cascade pour l'ensemble de l'économie.

Pierre-Antoine Delhommais

Le patron de Vauxhall renonce provisoirement à son salaire

***NICK REILLY**, le président* du constructeur automobile britannique Vauxhall, filiale du groupe americain General Motors, veut donner l'exemple : il a annoncé, dans une lettre aux 10 000 salariés de l'entreprise, qu'il renonçait à son salaire pendant un an pour obtenir leur adhésion à un plan d'augmentation de la productivité. Si M. Reilly doit quand même toucher certaines primes, il n'en fait pas moins une croix sur 160 000 livres. Plusieurs autres cadres de l'entreprise vont renoncer à une partie de leur salaire.

En prenant cette initiative, M. Reilly marque sa volonté de sauvegarder les deux usines britanniques de General Motors *dont la compétitivité est abîmée* par la réévaluation de la livre et qui sont menacées. La direction souhaiterait que les salariés de Vauxhall consentent à voir leurs salaires augmenter dans une moindre proportion que l'indice des prix et adoptent des règles de travail plus flexibles. Les syndicats voudraient des garanties en matière d'emploi. *Depuis plusieurs semaines, les deux parties négocient pour parvenir* à un accord comparable à celui qui a été négocié chez Opel, la filiale allemande de General Motors, qui emploie 45 000 personnes. Signé en janvier, cet accord garantit l'avenir des usines jusqu'en 2002. La direction s'est engagée à ne procéder à aucun licenciement économique pendant cinq ans, mais 4 000 postes devraient être supprimés avec des départs en préretraite à cinquante-huit ans. En échange, les augmentations salariales seront inférieures de 1,25 *point à celles obtenues dans* le cadre des négociations de branche et les horaires seront plus flexibles.

Les activités européennes de *General Motors* sont soumises à une forte pression de Detroit, leur profit ayant reculé de 40 % en 1996. Louis Hugues, le responsable des activités internationales, a annoncé la suppression, dans les cinq prochaines années, de 16 000 à 24 000 postes sur le Vieux Continent, sur un total de 80 000.

Virginie Malingre

Les AGF sont désormais une filiale d'Allianz

***« APRÈS** une longue attente, le groupe est aujourd'hui prêt pour un véritable bond en avant »*, a indiqué, *mercredi* 15 avril, Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF. La compagnie d'assurances allemande, Allianz, qui l'a emporté au terme d'une bataille de *plusieurs mois, détient* 78,7 % du capital des AGF, mais cette part sera réduite à 51 %. Le nouveau groupe constitué par les AGF, Allianz France, et Athena (alors que GPA et Proxima reviennent à l'italien Generali), avec un chiffre d'affaires de 92,9 milliards de francs, occupe désormais la deuxième place *dans l'assurance en France*, derrière AXA. Il détient une part de marché de 13,1 % en assurance-non vie et de 6 % en assurance-vie.

L'heure est désormais à l'intégration des groupes, ce qui n'est pas une tâche facile. Les AGF devront notamment racheter Allianz France, estimée il y a quelques mois à 7 milliards de francs. Ce prix sera à déduire de la facture totale d'Allianz, aujourd'hui de 30 milliards de francs.

Un nouveau comité exécutif devra définir *« l'organisation cible »*, autour de pôles organisés par mode de distribution (agents généraux, réseaux spécialisés, courtage), et pour certains métiers *spécifiques* (assurances collectives et santé, assistance, et assurance-crédit). Outre un département finance, l'assurance hors de France est partagée en *trois zones : une région* (Amérique du Nord, Royaume-Uni, Europe du Nord, Europe de l'Est et Asie), sera sous la responsabilité d'Allianz, et opérera sous *cette marque. Une autre* (Benelux, Afrique, Moyen-Orient et Amérique latine) sera gérée par les AGF. Sur la troisième région (Espagne, Portugal, Irlande), *« Munich et Paris seront sans doute associés »*, selon M. Jeancourt-Galignani. Celui-ci, qui devient PDG de l'ensemble, a insisté sur l'autonomie de gestion des AGF. Allianz a en outre *nommé* cinq membres du conseil d'administration – qui en compte quatorze – dont le président du groupe Henning Schulte-Noelle, *et deux personnalités exté*rieures : M. Kalsheuer, président de Perrier-Vittel, et Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais. André Lévy-Lang, président de Paribas, y fera également son entrée.

Le comité exécutif, présidé par Antoine Jeancourt-Galignani, comprend notamment trois directeurs *généraux : Dominique* Bazy, jusqu'ici président d'Allianz France, ainsi que Jean-François Debrois et Yves Mansion, issus des AGF. Jean-Phi*lippe Thierry, qui présidait* Athena, a choisi de quitter le groupe. Il pourrait être appelé à prendre les rênes du groupe Generali en France. Parallèlement, des négociations vont être engagées avec les partenaires sociaux. Le nouveau groupe compte 32 000 salariés, dont 20 000 en France.

Sur le plan des résultats, les AGF ont réalisé un bénéfice net en hausse de 25,3 %, à 1,925 milliard de francs, pour 1997 (1,536 milliard en 1996). Le rendement sur fonds propres ressort à 7,5 %. L'objectif visé pour l'an 2000 est de 12 %. Malgré 5 milliards de plus-values réalisées, le résultat des activités d'assurance s'est inscrit en baisse de 11,7 %, à 2,31 milliards, en 1997. La filiale britannique des AGF, qui a coûté plus de 1 milliard de francs l'an dernier, a fortement pesé sur le résultat.

Pascale Santi

EDF se renforce au Brésil

LE PRÉSIDENT d'Electricité de France, Edmond Alphandéry, a annoncé, mercredi 15 avril, l'acquisition par sa filiale brésilienne Light, dans laquelle il est associé à trois autres groupes, de la compagnie de distribution électrique Eletropaulo Metropolitana de Sao Paulo, qui vient d'être privatisée.

La *transaction* concerne 28,5 % du capital et 75 % des droits de vote. Le montant est de 2 milliards de réaux (11 milliards de francs). Le financement est réparti entre Light et le banquier BNDES. *« Nous sommes présents en Argentine à Buenos Aires, dans Edenor, au Brésil, à Rio de Janeiro, dans Light. Il était important d'être à Sao Paulo, pour constituer notre maillage dans le Mercosur »*, a expliqué M. Alphandéry.

Eutelsat engage sa privatisation et se cherche un nouveau patron

Le consortium européen des satellites est devenu une affaire florissante qui diffuse plus de 300 chaînes de télévision en Europe, mais l'amélioration de sa compétitivité face à son concurrent Astra passe, notamment, par la transformation de ses statuts en société anonyme

UN NOUVEAU PATRON, un nouveau statut : 1998 sera l'année de tous les changements pour Eutelsat, consortium européen des satellites. Fin décembre, le second mandat de Jean Grenier, son directeur général depuis 1990, arrivera à expiration, mais son successeur sera élu dès juillet. Un peu plus tôt, courant mai, à Estoril (Portugal), les quarante-six pays signataires et actionnaires d'Eutelsat, devraient donner le coup d'envoi à la privatisation d'Eutelsat avec la mise en œuvre du changement de statut de l'organisation.

Pour l'heure, cinq candidats sont en lice pour succéder à Jean Grenier. Cinq prétendants présentés par les plus importants actionnaires d'Eutelsat : Didier Lombard, ancien de France Télécom et actuel directeur général des stratégies industrielles au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est le candidat de la France et de l'opérateur public du téléphone ; Christian Maurer, en charge de la compagnie financière Alcatel, porte les couleurs de la Suisse ; Deutsche Telekom mise sur Volker Steiner, patron de ses activités câble, diffusion et multimédia ; BT (ex-British Telecom) compte sur Richard Vos, directeur chargé de l'international ; enfin, Giuliano Berretta, directeur commercial d'Eutelsat, a le soutien de Telecom Italia.

Pour être élu, le successeur de Jean Grenier devra réunir 66 % des droits de vote. Un score difficile à obtenir. Pour s'entendre sur un nom, les pays signataires devront pousser certains candidats à renoncer. Les manœuvres en coulisses ne manqueront pas. La France, par exemple, devrait avoir à choisir entre le maintien et l'installation du siège de la future société anonyme à Paris. D'autant plus que la direction générale d'Eutelsat est déjà revenue par deux fois à un Français. Outre Didier Lombard, deux favoris semblent se dégager : Giuliano Berretta et Volker Steiner.

UNE MUTATION SOUS CONTRÔLE

Paradoxalement, l'élection du prochain directeur général n'interférera pas avec la modification des statuts d'Eutelsat. En effet, tous les grands actionnaires (BT, France Télécom, Telecom Italia et Deutsche Telekom) sont favorables à ce changement. Si Jean Grenier se refuse à parler de privatisation lui préférant le terme de *« restructuration »*, force est de constater que le pli est déjà pris. A Estoril, les quarante-six pays signataires devraient approuver la transformation d'Eutelsat en société anonyme (SA). Une mutation sous contrôle puisqu'une *« instance de surveillance »* sera maintenue au-dessus de la SA pour veiller au respect des missions d'Eutelsat et préserver l'équité entre les pays.

Dans un premier temps, les actionnaires actuels seront simplement transférés dans le tour de table de la future société anonyme. Aujourd'hui, l'équilibre est établi en fonction des capacités satellitaires louées par les actionnaires. En clair, les plus gros investisseurs détiennent la plus grande partie du capital du consortium : BT (23,22 %), Telecom Italia (16,21 %), France Télécom (13,24 %) et Deutsche Telekom (7,99 %).

A l'avenir, le capital de la SA pourrait subir des modifications d'importance. Grâce à la privatisation, les grands actionnaires d'Eutelsat pourraient encore accroître leur part. Des investisseurs étrangers pourraient aussi s'inviter au capital de la société. Selon certains, des bouquets satellitaires comme TPS ou la future plate-forme italienne pilotée par Telecom Italia pourraient faire acte de candidature. Il est vrai que, depuis quelques années, Eutelsat est devenue une affaire appétissante. En 1997, le consortium a dégagé un bénéfice net de 832 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,44 milliards de francs. En nette progression par rapport à 1996. Un an plus tôt, Eutelsat avait enregistré un résultat net de 518,4 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,875 milliard de francs.

Considéré comme moribond en 1991, le consortium européen s'est relevé sous l'impulsion de Giuliano Berretta, jusqu'à s'imposer comme un redoutable concurrent de la Société européenne des satellites (SES), opérateur d'Astra, longtemps leader incontesté. Pour preuve, mercredi 15 avril, Astra a annoncé un bénéfice net de 1,06 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 2,97 milliards de francs. Des résultats comparables à ceux d'Eutelsat. Les deux opérateurs diffusent chacun plus de trois cents chaînes de télévision et au moins autant de radios et rassemblent des audiences similaires : 70 millions de foyers européens pour la SES, 68 millions pour Eutelsat.

Sur le terrain, les deux rivaux ont chacun leur aire de référence : anglo-saxonne pour l'opérateur luxembourgeois, méditerranéenne pour le consortium européen. La vraie concurrence a lieu sur les marchés émergents comme en France où Astra a été choisi par Canal Plus et Eutelsat par TPS. Ailleurs, les positions sont plus tranchées : le consortium règne en Italie, tandis que la SES est leader en Espagne. La rivalité se fait âpre sur les nouveaux développements : outre l'Internet, la réception collective par satellite est devenue un enjeu. En France, Eutelsat, comme Astra, vise un marché évalué à dix millions de logements. Pour séduire les professionnels du secteur de l'immobilier (promoteurs-constructeurs, syndics d'immeubles, etc.), le consortium européen organise, jeudi 16 avril à Paris, les rencontres nationales Eutelsat dédiées à *« la télévision par satellite dans l'habitat collectif »*.

G. D.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN GRENIER

1 Vous quittez la direction générale d'Eutelsat à la fin de l'année. Quel bilan tirez-vous de vos deux mandats à la tête du consortium européen ?

Tout d'abord, j'ai essayé de transformer l'image d'Eutelsat, d'organisation dominée par la technique en une entreprise guidée par des impératifs commerciaux. Pour cela, j'ai créé une direction commerciale. J'ai aussi dirigé la double expansion d'Eutelsat : géographique d'abord, avec un développement vers l'Est et sur le pourtour méditerranéen, et aujourd'hui en Afrique et au Moyen-Orient ; commerciale ensuite, avec notamment la décision de colocaliser des satellites sur la position de 13 degrés Est et la création du concept des satellites Hot-Bird. A l'époque, c'était une question de vie ou de mort pour Eutelsat. A mon arrivée, il y a neuf ans, Eutelsat diffusait 15 chaînes de télévision ; aujourd'hui, 315. En 1997, la télévision représentait 70 % du chiffre d'affaires d'Eutelsat.

2 En mai, à Estoril, les 46 pays signataires vont décider la privatisation du consortium européen. Quels seront les avantages de ce changement de statuts ?

Ce sera plus une restructuration qu'une privatisation. Dans l'organisation actuelle, les dimensions politique et commerciale sont mélangées. Grâce à la future structure, qui est un compromis, la dimension politique d'Eutelsat restera dans une organisation internationale qui aura un rôle de contrôle pour préserver l'équité entre les pays. En revanche, tous les actifs et les activités d'Eutelsat seront transférés à une société de droit national qui, je l'espère, sera située en France. Cet agencement permettra de vendre ou d'acheter des participations et aussi d'aller en Bourse.

3 Quelles tâches devra remplir le prochain directeur général ?

Mon successeur devrait poursuivre l'expansion en matière de services, notamment dans les communications mobiles destinées aux professionnels. L'Internet par satellite est aussi un champ d'activités important pour les opérateurs de satellites géostationnaires comme Eutelsat. Enfin, le prochain directeur général devrait aussi continuer l'expansion géographique et aller de plus en plus loin vers l'Est et le Sud.

Propos recueillis par Guy Dutheil

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel se réorganise discrètement

QUADRAGÉNAIRE et spécialiste de la communication, Patrice-Henry Duchêne est une des pièces maîtresses de la réorganisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) que vient de réaliser son président, Hervé Bourges. Récemment nommé directeur de la communication et des études, il se retrouve à la tête d'un service d'une vingtaine de personnes qui, auparavant, dépendaient de trois directions différentes. *« Il s'agit de rendre le conseil plus transparent vis-à-vis de l'extérieur, et de faire connaître ses travaux, ses décisions, son action. Notamment, les publications réalisées par le CSA pourront être largement diffusées et utilisées »*, explique-t-il.

Pour ce poste, Hervé Bourges a choisi un homme du privé. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de droit et d'un DESS de stratégie marketing et communication, M. Duchêne a auparavant été directeur du marketing et de la communication de la société Arthur Andersen. Après avoir travaillé pour la Sofres, il a créé contre vents et marées, sa propre agence de relations publiques. *« J'avais envie de faire des choses moins dérisoires que ce que j'ai fait jusqu'à maintenant »*, explique M. Duchêne pour justifier son entrée dans cet organisme public. Pendant deux mois, il a travaillé au CSA de manière quasi clandestine. Il souhaitait que sa nomination ne soit pas rendue publique avant d'avoir bouclé certains dossiers avec ses clients.

SIMPLIFICATION DES STRUCTURES

Parmi les huit directeurs qui entourent Hervé Bourges, il est le seul à être un homme d'entreprise. Normaliens, énarques, économistes, juristes ou ingénieurs, les autres sont tous issus du secteur public. La réorganisation mise en place par le président du CSA correspond à *« un souci de simplification des structures du Conseil, pour rendre plus lisibles ses procédures et lui permettre de s'adapter aux nouveaux besoins, notamment en matière de régulation économique »*.

La gestion des autorisations et des conventions des radios et des télévisions a été regroupée dans une même direction dite des *« opérateurs audiovisuels »*. *« Cette direction aura ainsi une vision globale de l'audiovisuel, à la fois radio et télévision, de plus en plus nécessaire pour accompagner l'évolution de ces secteurs d'activité, avec le développement numérique. »*

Une simplification semblable a été appliquée à la direction des programmes, qui regroupe, désormais, les opérateurs chargés du contrôle des radios et l'ancien service des programmes de télévision. La direction administrative et financière, la direction juridique et la direction technique et des nouvelles technologies de la communication permettent d'accomplir les missions plus classiques du CSA, où travaillent quelque 250 personnes. Comme pour concrétiser ces discrets changements, le CSA a effectué une légère modification de son logo. Les trois lettres du sigle ont perdu de leur empâtement et de leur noirceur pour faire place à un dessin plus aérien.

Françoise Chirot

La radio bat tous ses records d'audience

L'AUDIENCE globale de la radio renoue avec les records. Après le pic de 81,4 % enregistré à l'automne 1997, suivi d'une rechute en novembre et décembre derniers (80,7 %), le sondage 75 000 Médiamétrie, publié jeudi 16 avril et portant sur les trois premiers mois de 1998, signale un nouveau sommet. Au premier trimestre, l'audience globale des radios s'est établie à 82 %. Ce score devrait venir en aide aux patrons des stations pour convaincre les annonceurs d'investir sur un support plébiscité par les Français.

RTL conserve son rang de leader. Avec une audience cumulée de 17,8 %, la station dirigée par Philippe Labro progresse de 0,3 % par rapport à la dernière vague. Toutefois, RTL ne retrouve pas les 18 % d'audience cumulée enregistrés lors du sondage réalisé sur la même période en 1997. Si Philippe Labro souligne le maintien *« du leadership de RTL, qui gagne 190 000 auditeurs supplémentaires »*, il *« se réjouit de la performance globale du média radio, qui rassemble tous les jours 38,5 millions d'auditeurs de plus de 15 ans »*.

Le service public est en retrait, et ne profite pas de l'engouement général des auditeurs. D'une enquête à l'autre, son audience globale abandonne près de deux points pour s'établir à 26,6 % contre 28,5 % en novembre-décembre 1997, et 27,4 % au premier trimestre de l'an dernier. Dans le détail, France Inter résiste mieux que France Info. La première obtient 11,4 % d'audience contre 11,9 % lors des deux derniers mois de 1997 et 11 % au premier trimestre il y a un an. En revanche, France Info repasse derrière NRJ. Avec 10,1 %, la station d'information en continu est loin des 11,7 % obtenus lors du dernier sondage et des 10,7 % réalisés un an avant.

RFM EN PROGRESSION

Entre le net décrochage de France Info et le léger regain de France Inter, Michel Boyon, PDG de Radio-France, a choisi : *« France Inter n'avait jamais obtenu une aussi forte durée d'écoute par auditeur, près de deux heures trente. C'est la preuve très stimulante de la fidélité croissante de son public. »* Parmi les stations généralistes, RMC, dopée peut-être par sa privatisation, repart à la hausse avec 3,9 % d'audience contre 3,1 % à la fin de 1997. Europe 1 montre une grande stabilité. La station dirigée par Jérôme Bellay obtient 8,5 % d'audience contre 8,6 % lors des deux derniers sondages de référence.

Une fois encore, la progression de la durée d'écoute globale de la radio est à mettre à l'actif des radios musicales. Avec 11,4 % d'audience cumulée, NRJ regagne 1,3 % par rapport à la dernière vague (10,3 %) et flirte avec son résultat d'il y a un an (11,7 %). Toutefois, la progression la plus impressionnante est à mettre à l'actif de RFM. Sous l'impulsion de Jean-Pierre Millet, son directeur des programmes, la radio est passée de 3,3 %, il y a douze mois, à 3,8 % en novembre-décembre 1997, pour atteindre 4,5 % au premier trimestre de 1998. Avec ce résultat, RFM se hisse au niveau de Nostalgie (4,8 %), dépasse Chérie FM (4,5 %) et distance RTL2 (3,8 %), pourtant en progression notable.

G. D.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AUTOMOBILE : les immatriculations de voitures neuves en Europe de l'Ouest** (17 pays) ont progressé de 15,4 % en mars 1998 par rapport à mars 1997. Pour les trois premiers mois de 1998, la hausse est de 12 %.

● ***GEC-ALSTHOM : la direction* du groupe franco-britannique a** *annoncé, mercredi 15 avril*, au cours d'un comité central d'entreprise extraordinaire, son intention de supprimer 273 postes sur un millier dans l'usine de Belfort, de septembre 1998 à septembre 1999, principalement dans la fabrication de locomotives électriques et de motrices.

● **WESTLAND : le constructeur *britannique d'hélicoptères***, filiale du groupe GKN, et son concurrent et partenaire italien Agusta, appartenant à la holding publique Finmeccanica, envisagent de se rapprocher pour former le numéro quatre mondial de la spécialité.

● **DGA : la délégation générale pour l'armement** a passé pour 64,7 milliards de francs de commandes pour le compte de l'armée française, soit *« un niveau jamais atteint depuis cinq ans »*. La DGA estime avoir réalisé à ce jour des économies de 30,3 milliards de *francs par rapport* aux devis de la loi de programmation militaire (1997-2002).

● **ENERGIE : la facture énergétique française a encore augmenté de 8 %**, à 85,6 milliards de francs, en 1997, malgré un hiver clément et la baisse des prix du brut. *L'appréciation du dollar*, la hausse des importations de brut pour le raffinage et une diminution du solde exportateur d'électricité expliquent cette augmentation.

SERVICES

● **AMERICAN AIRLINES : le PDG *de la compagnie américaine*** depuis 1985, Robert Crandall, *soixante-deux ans*, a démissionné pour se consacrer davantage *« à sa famille et à d'autres intérêts »*. Il sera remplacé le 20 mai par Donald Carty, actuel numéro deux du groupe.

FINANCE

● ***CREDITO* ITALIANO-UNICREDITO : les *deux banques italiennes*** ont annoncé jeudi avoir entamé des pourparlers pour une fusion qui donnerait naissance à la plus grande banque du pays en nombre d'agences.

● **GAN : l'assureur public va passer une charge de 360 millions** de francs dans ses comptes consolidés 1997, à la suite de la *cession de ses filiales immobilières*, UIC (détenue à 100 %), cédée pour 375 millions, et UIS (détenue à 86 %), cédée pour 3,7 milliards.

● **CDR : le Consortium de réalisation (CDR) des actifs du** Crédit Lyonnais a déposé une offre publique d'achat simplifiée par garantie de cours sur la maison de courtage française Finacor, à la *suite de l'acquisition* par CDR Entreprises d'un bloc de contrôle de 50,05 % du capital, détenu par la holding Tarlé (Finindus).

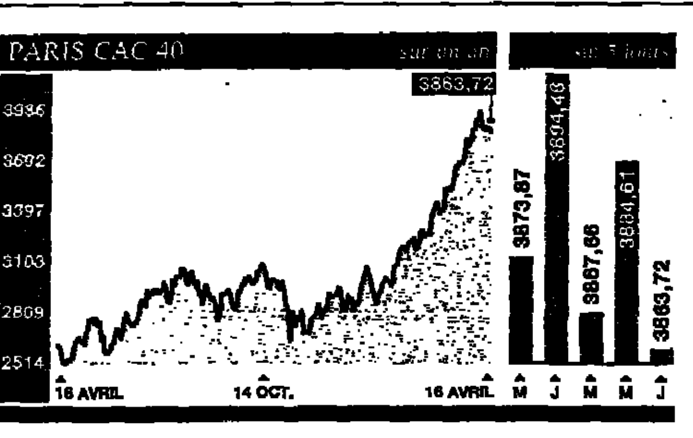
● **CREDIT MUTUEL : la banque a été placée sous surveillance**, avec « implication négative » sur les notes à long terme « A plus » et à court terme « A 1 », par les agences de notation financières Standard and Poor's et Moody's, après l'annonce de l'acquisition du CIC. En revanche, S&P a mis sous « surveillance positive » le CIC.

RESULTATS

■ **CREDIT COOPERATIF : la banque a *réalisé* en 1997** un résultat net quasi stable à 80 millions de francs, contre 79,4 millions en 1996. Le produit net bancaire a progressé de 2,45 % à 950 millions de francs.

■ **GEODIS : le groupe de transport et de logistique**, *filiale minoritaire* de la SNCF, a réalisé un bénéfice net consolidé de 35,5 millions de francs en 1997, après une perte de 243,9 millions en 1996, pour un chiffre d'affaires de 17,7 milliards de francs.

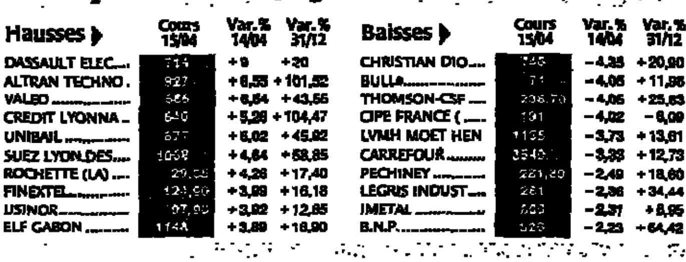
★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 16/04	Var. % 15/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3863,72	−0,54	28,84
- SBF 120	2623,33	−0,44	28,10
- SBF 250	....	—	—
- SECOND MAR.	....	—	—
- MIDCAC	....	—	—
LONDRES FT100	6050,70	−0,30	17,82
AMSTERDAM AEI	1162,73	−1,24	27,28
BRUXELLES BEL	3024,10	0,07	27,63
FRANCFORT D30	5339,82	−0,30	—
MADRID IBEX35	10296,50	−0,40	41,84
MILAN MIB30	27267	0,49	48,41
SUISSE SMI	7567,10	−0,39	21,09
STOXX 666	295,06	−0,16	—
EURO STOXX 326	300,24	−0,37	—
STOXX 50	3331,59	−0,41	—
EURO STOXX 50	3272,48	−0,62	—

Monde	Cours 15/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9162,27	0,57	15,88
- SP 500	1110,52	0,32	15,34
- NASDAQ	1860,20	1,10	18,66
BUENOS-AIRES M.	680,05	0,88	−0,86
JOHANNESBURG.	9742,90	0,37	30,86
MEXICO BOLSA	320,75	0,45	−4,12
SANTIAGO IPSA	104,50	−0,69	−10,15
SAO PAULO BOU.	12289	0,24	20,61
TORONTO FSE I.	7217,65	0,48	16,89
ASIE 10h15	16/04	15/04	31/12
BANGKOK SET	37,61	−2,08	21,67
HONGKONG H.	11127,70	−1,61	4,34
SÉOUL	482,27	−3,10	23,45
SINGAPOUR ST.	1535,36	−1,20	−0,29
SYDNEY ALL O.	2854,40	0,36	10,12
TOKYO NIKKEI	15883,77	−2,56	4,10



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 15/04	Var. % 14/04	Var. % 31/12
DASSAULT ELEC.	315	+9	+20
ALTRAN TECHNO.	927	+6,55	+101,52
VALEO	566	+6,54	+43,55
CREDIT LYONNA	640	+5,28	+104,47
UNIBAIL	677	+5,02	+45,82
SUEZ LYON.DES	1039	+4,64	+58,85
ROCHETTE (LA)	29,05	+4,26	+17,40
FINEXTEL	124,90	+3,89	+16,18
USINOR	107,90	+3,82	+12,85
ELF GABON	1144	+3,89	+18,90

Baisses	Cours 15/04	Var. % 14/04	Var. % 31/12
CHRISTIAN DIO.	745	−4,35	+20,90
BULL#	71	−4,05	+11,95
THOMSON-CSF	206,70	−4,05	+25,63
CIPE FRANCE (	191	−4,02	−6,09
LVMH MOET HEN	1165	−3,73	+13,61
CARREFOUR	3540	−3,38	+12,73
PECHINEY	221,20	−2,49	+18,60
LEGRIS INDUST	261	−2,36	+34,44
IMETAL	560	−2,37	+8,95
B.N.P.	528	−2,23	+64,42

PARIS SBF 250 3 mois — 2503,97 — 2550, 2428, 2305, 2183, 2061, 1939 — 16 JANV., 27 FÉV., 16 AVRIL

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9162,27 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 19 JANV., 2 MARS, 16 AVRIL

LONDRES FT100 3 mois — 6050,70 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 19 JANV., 2 MARS, 16 AVRIL

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5339,82 — 5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 — 19 JANV., 2 MARS, 16 AVRIL

TOKYO Nikkei 3 mois — 15883,77 — 18466, 16946, 15425, 13142, 11620 — 16 JANV., 2 MARS, 16 AVRIL

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

EN DÉPIT de la reprise du dollar, la Bourse de Paris, comme les autres places européennes, subissait des prises de bénéfice jeudi 16 avril, après la réunion des ministres des finances du G7 à Washington. *En hausse de 0,28 %* à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,31 %. Vers 12 h 17, les valeurs françaises se repliait de 0,41 % à 3 868,68 points. La reprise du dollar après la fin du conseil du G7 aurait dû dynamiser le marché. Le billet vert remonte à 6,0555 francs contre 6,03 francs en fin de journée mer*credi*.

Du côté des valeurs, Altran Technologie tient la vedette avec une hausse de 8 % à 1 001 francs. Des valeurs comme Ecia bénéficient de l'annonce d'une forte hausse en mars des ventes de voitures en Europe. Le titre montait de 3,90 %.

FRANCFORT

JEUDI 16 AVRIL, l'indice DAX 30 a débuté la séance électronique (système Xetra) sur une note hésitante. L'indice DAX était pratiquement inchangé, à 5 358,64 points. La veille, il avait terminé en baisse de 0,16 %, à *5 359,23* points. Le recul du dollar face au mark avait pénalisé les valeurs *exportatrices comme* Daimler Benz et celles liées au niveau du billet vert comme les chimistes Hoechst et Degussa. En revanche, les hausses des titres SAP (éditeur de logiciels) et Deutsche Telekom ont permis de limiter le recul.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a eu un léger accès de faiblesse, mercredi 15 avril. En clôture, l'indice FT 100 a abandonné 0,49 %, à 6 074,10 points. L'action du chimiste Courtaulds a perdu 3,4 %, à 445 pence et celle du sidérurgiste British Steel a reculé de 2 %, à 148 pence.

TOKYO

NOUVELLE RECHUTE à la Bourse de Tokyo. Jeudi 16 avril, l'indice Nikkei a perdu 2,55 %, pour retomber sous la barre de 16 000 points, à 15 883 points. Ce mouvement de baisse traduit la méfiance des ministres des finances du G 7 envers le nouveau plan de relance japonais. Les *investisseurs étrangers ont largement* vendu le marché nippon.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a établi un nouveau record à 9 162,27 points, mercredi 15 avril, en hausse de 0,57 % en clôture. L'afflux de capitaux compense les *craintes des opérateurs sur une* nouvelle intervention des banques centrales pour soutenir le yen face au dollar. Les investisseurs réagissent aux résultats trimestriels qui sont actuellement publiés. Ceux d'American Airlines sont bons tandis que ceux de Compaq et d'Intel montrent un recul du marché informatique.

Valeur du jour : la potion magique du Parc Astérix

ENTRÉ EN BOURSE au plein milieu de la crise asiatique, le 24 octobre 1997, le Parc Astérix a connu un parcours heurté pour ne retrouver son cours de mise sur le marché *(153 francs) qu'à la fin du mois de* février. Mercredi 16 avril, l'action du *parc de loisirs a terminé à* 158 francs, en hausse de 1,87 % sur son cours de la veille. Depuis le début de l'année, le titre affiche un gain de 31,66 %.

Cours de l'action Parc Astérix — en francs à la Bourse de Paris — 158 — 170, 160, 150, 140, 130, 120, 110, 100 — 31/10, 12/12, 23/1, 6/3, 15/4 — 1997

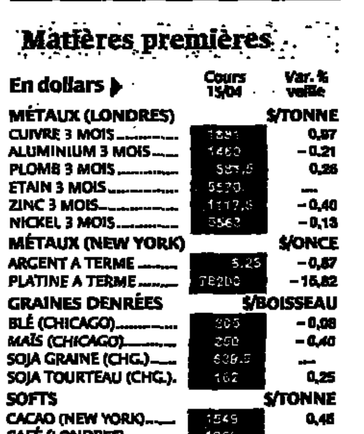
Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette reprise qui ont permis à l'action de regagner plus de 53 % par rapport à ses plus bas niveau atteint au début du mois de décembre 1997. En 1997, la fréquenta*tion du parc* a *sensiblement aug*menté (+ 12 %) pour atteindre 1,9 *million de visiteurs, un record*. Les visiteurs sont très majoritairement des Franciliens (45 %), environ 40 % viennent pour moitié de la région d'implantation (Picardie) et pour moitié des autres région de France. Enfin, 15 % des fans du petit guerrier gaulois viennent de l'étranger. Le taux de satisfaction est de 98 % et aujourd'hui, le PDG, Olivier de Bosredon, se flatte de retrouver son parc classé parmi les soixante-dix plus grands au monde et dans le *top ten* des meilleurs parcs européens.

Le parc, qui veut rester saisonnier, devrait ouvrir un hôtel de 100 chambres familiales à quatre lits en 1999. Un investissement de 50 millions de francs qui devrait générer un retour d'au moins 15 % avec des possibilités d'extension si la formule rencontre du succès. En outre, le groupe projette de développer « Mégacomix », spectacle itinérant qui devrait s'installer dans 22 villes d'octobre à mars. Ce spectacle *pourrait être également orienté* vers les comités d'entreprise. D'un investissement limité – de l'ordre de 4,5 millions de francs –, cette activité pourrait générer 10 millions de francs de chiffres d'affaires.

Le parc a rendu public, mardi 14 avril, le chiffre d'affaires pour le premier trimestre de cette année. Ce dernier affiche une progression de 21,8 % par rapport à la même période en 1997. *Alors que le site* était fermé, ce chiffre correspond *principalement à la facturation bil*letterie vendue auprès des associations et des comités d'entreprise. Et en dépit de quelques éléments difficiles à mesurer (Coupe du monde de football et météorologie), la fréquentation devrait encore croître, selon les objectifs d'Olivier de Bosredon, de 100 000 visiteurs par an sur les cinq prochaines années.

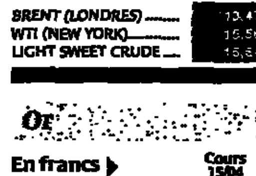
Bien que le titre affiche une progression sensible depuis le début de l'année, les analystes sont nombreux à être « acheteur » estimant que la valorisation est en*core modérée*.

François Bostnavaron



Matières premières

En dollars	Cours 15/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1851	0,87
ALUMINIUM 3 MOIS	1460	−0,21
PLOMB 3 MOIS	557,5	0,26
ETAIN 3 MOIS	5570	—
ZINC 3 MOIS	1117,5	−0,40
NICKEL 3 MOIS	5562	−0,13
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,25	−0,87
PLATINE A TERME	78200	−16,82
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	305	−0,08
MAÏS (CHICAGO)	250	−0,40
SOJA GRAINE (CHG.)	639,5	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162	0,25
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1549	0,45
CAFÉ (LONDRES)	1926	—
SUCRE BLANC (PARIS)	253,5	0,25



Pétrole

En dollars	Cours 15/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,47	0,15
WTI (NEW YORK)	15,56	0,65
LIGHT SWEET CRUDE	15,54	1,49

Or

En francs	Cours 15/04	Var % 14/04
OR FIN KILO BARRE	66280	−0,60
OR FIN LINGOT	61200	+0,33
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	345	−0,67
PIÈCE SUISSE 20 F	345	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	350	+0,57
PIÈCE 20 DOLLARS US	2715	+0,66
PIÈCE 10 DOLLARS US	1370	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2245	−0,88

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert retrouvait *des couleurs face aux devises européennes*, jeudi 16 avril en début de matinée. Lors des premiers échanges entre banques sur les places financières du Vieux Continent, il s'échangeait à 1,8079 mark et 6,0594 francs. La veille, le *dollar avait fait une brève incursion sous la barre psycholo*gique *de 1,80 mark avant de se re*prendre. Mais l'attention des cambistes se portait surtout sur les transactions face au yen japonais. Mercredi, la Banque du Japon est, selon de nombreux cambistes, intervenue pour faire refluer le dol*lar sous la barre des 130 yens*. Cette intervention a reçu la bénédiction implicite des ministres des finances et des gouverneurs du G 7, qui ont, dans un communiqué publié mercredi, réaffirmé leur soutien aux autorités japonaises pour tenter de *« corriger l'excessive dépréciation du yen »*. Mais cela n'a pas suffi, puisque, jeudi 16, le dollar remontait à 131,28 yens.

Cours de change

16/04 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,05	6,65	10,18	4,04	2,98	4,88	0,34	3,35	....
DM	1,81	1,98	3,05	1,20	0,88	0,14	0,98	....	0,30
LIRE	1784,75	1960,30	3011,80	1187,72	878,01	1360,40	....	988,68	295
YEN	131,28	144,10	221,40	87,34	64,54	....	7,35	72,66	21,69
FLORIN	2,03	2,23	3,43	1,35	....	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,54	....	0,74	1,15	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,59	0,65	....	0,39	0,29	0,45	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,54	0,61	0,45	0,69	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,69	0,67	0,49	0,76	0,06	0,55	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/04	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,39	3,52	4,91	5,43
ALLEMAGNE	3,40	3,53	4,86	5,41
GDE-BRETAG.	6,01	7,42	5,73	5,55
ITALIE	5,37	5,05	5,11	5,60
JAPON	0,50	0,48	1,81	—
ÉTATS-UNIS	5,62	5,10	5,61	5,89
SUISSE	0,50	1,25	3,06	4,05
PAYS-BAS	3,31	3,47	4,89	5,41

Matif

Cours 12h30	Volume 16/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	3652	104,17	104,03
Pibor 3 mois			
JUIN 98	3637	96,19	96,19

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 15/04	Achat 15/04	Vente 15/04
ALLEMAGNE (100)	333,26	322	348
AUTRICHE (100)	47,63	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,68	16,78
CANADA	4,22	3,95	4,55
DANEMARK (100)	87,92	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	6,04	5,79	6,39
FINLANDE (100)	110,40	104	115
GDE-BRETAGNE	10,17	9,75	10,60
GRÈCE (100)	1,92	1,75	2,25
IRLANDE	8,43	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,63	4,45	4,80
NORVÈGE (100)	80,51	78,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,69	—	....
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	77,62	71	81
SUISSE (100)	404,45	391	415

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, jeudi 16 avril, regagnant une partie du terrain *abandonné la veille. Après quel*ques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, progressait de 14 centimes, à 104,17 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans se détendait légèrement à 4,92 %. A *Francfort, le taux du Bund (l'ho*mologue de l'OAT français) suivait le mouvement avec une baisse du rendement de 0,13 %, à 4,861 %.

● **Etats-Unis** : mercredi 15 avril, le rendement sur les bons du Trésor à 30 ans avait terminé la séance en légère hausse, à 5,909 %. Mais les déclarations du G 7 affirmant que l'inflation était sous contrôle (même si la vigilance demeure de règle aux Etats-Unis, précise le communiqué) ont permis au taux de refluer vers 5,88 % dans les premières transactions du 16 avril sur le marché asiatique.

ÉCONOMIE

Le G 7 discute du système financier international

LORS DU G 7-FINANCES, ouvert mercredi 15 avril à Washington, les ministres des finances des pays riches ont lancé les travaux pour *« renforcer l'architecture du système financier international »*. Il s'agit *« d'améliorer la transparence, de renforcer les systèmes financiers (banques, institutions financières), d'évaluer le rôle de la communauté internationale »* et d'encourager *« un partage approprié du fardeau avec le secteur privé »*, selon les termes du communiqué du G 7-Finances.

Le FMI réfléchit à faire usage de sanctions à l'encontre de pays qui ne fourniraient pas de données fiables sur leurs finances et induisent en erreur les investisseurs. Le renforcement des systèmes financiers pourrait aussi devenir une condition pour bénéficier de l'aide du FMI, a indiqué Philippe Maystadt, ministre des finances belge et président du Comité intérimaire.

■ **JAPON : les ministres des fi*nances des sept grandes puis*sances économiques** de la planète (G 7) ont mis le Japon en demeure, mercredi 15 avril, de relancer sans attendre son économie en panne par une stimulation de la consommation tout en mettant fermement en garde contre les dangers d'une faiblesse excessive du yen *(lire page 28)*.

■ **ÉTATS-UNIS : les stocks des en**treprises ont augmenté de 0,6 % en février et leurs ventes ont progressé de 0,8 % pendant la même période.

■ **Les Etats-Unis continuent à favoriser un dollar fort**, tout en partageant les inquiétudes japonaises quant à une faiblesse excessive du yen, a réitéré, mercredi, le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin à l'issue d'une réunion des ministres des finances du G 7.

■ **ITALIE : le gouvernement italien prévoit une réduction de la pression fiscale** à partir de cette année, avec un recul de 1,2 point, qui devrait se poursuivre avec une baisse de 2 points sur la période 1999-2000, a indiqué le président de la commission budgétaire de la *chambre des députés, Bruno Solaro*li. Les prélèvements atteignent actuellement 44,3 % du Produit intérieur brut (PIB), selon les chiffres du patronat.

■ **PORTUGAL : le nombre de chômeurs inscrits** dans les centres pour l'emploi était de 419 611 en mars, soit une baisse de 2,4 % par rapport au mois précédent et une chute de 11,1 % par rapport à mars 1997, selon les chiffres publiés mercredi par l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle.

■ **ALLEMAGNE : l'opposition sociale-démocrate** (SPD) a présenté, mercredi à Bonn, son plan d'action en faveur de l'emploi. Il s'engage à trouver un emploi ou une place de formation à tout jeune chômeur sans travail depuis six mois, et veut faire passer la part des dépenses affectées à une *« politique active du travail »* passe de 27 % à 50 %.

■ **FRANCE : la secrétaire d'Etat au commerce, *Marylise Lebranchu***, a invité les distributeurs, les grossistes et les producteurs de choux-fleurs à se réunir vendredi pour tenter de trouver des solutions à la crise actuelle en Bretagne *(lire page 28)*.

■ **Jacques Chirac** tiendra, jeudi, un point de presse à l'Elysée sur *« l'ensemble des questions européennes »*. *Le* premier ministre Lionel Jospin fera une déclaration sur l'euro le mardi 21 avril à l'Assemblée nationale en ouverture du débat sur le passage à la monnaie unique *(lire page 4)*.

NOMINATIONS

■ **DONALDSON LUFKIN JEN*RETTE* : *Jean-Michel Steg*** a été nommé directeur général à Paris de la banque d'investissement américaine filiale d'AXA. Il sera responsable du développement de l'activité de banque d'affaires en France, en liaison avec Martin Smith à Londres et Benoît Jamar et Guillaume Bébéar à New York.

■ ***STARWOOD* : Richard Nanula**, 37 ans, vice-président et directeur financier de Walt Disney, devient PDG de Starwood Hotels and Resorts Worldwide, le premier groupe hôtelier et de jeux mondial (60 milliards de francs de chiffre d'affaires).

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,33 %
CAC 40 : 3871,66

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1032	1038	+ 0,58	1012
Cr.Lyonnais(T.P.)	952	959	+ 0,73	825
Renault (T.P.)	2425	2425	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2777	3100	+ 11,63	2540
Saint Gobain(T.P.)	1272	1265	− 0,55	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	—	—	982
Accor	1567	1556	− 0,70	1400
AGF	388,80	380	− 2,26	325
Air Liquide	1139	1117	− 1,93	1060
Alcatel Alsthom	1150	1161	+ 0,95	[illegible]
Altran Techno. #	927	1004	+ 8,30	[illegible]
Atos CA	1005	1018	+ 1,29	[illegible]
Axa	732	738	+ 0,81	[illegible]
Bail Investis	905	915	+ 1,10	885
Bazar Hot. Ville	738	740	+ 0,27	695
Bertrand Faure	465	480	+ 3,22	435
BIC	446,90	441,20	− 1,27	459
BIS	609	610	+ 0,16	[illegible]
B.N.P.	526	509	− 3,23	430
Bollore Techno.	1035	1068	+ 3,18	915
Bongrain	3011	3018	− 0,03	[illegible]
Bouygues	950	980	+ 3,15	950
Bouygues Offs.	256,60	250	− 2,57	270
Bull#	71	71,80	+ 1,12	[illegible]
Canal +	1026	1050	+ 2,33	1140
Cap Gemini	705	738	+ 4,68	[illegible]
Carbone Lorraine	2459	2455	− 0,16	[illegible]
Carrefour	3540	3495	− 1,27	[illegible]
Casino Guichard	415,40	415	− 0,09	[illegible]
Casino Guich.ADP	296	292,60	− 1,14	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	985	968	− 1,72	[illegible]
C.C.F.	502	499	− 0,59	495
Cegid (Ly)	940	935	− 0,53	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	41,50	42,25	+ 1,80	[illegible]
CGIP	2811	2840	+ 1,03	2700
Chargeurs	409	394	− 3,66	[illegible]
Christian Dalloz	730	700	− 4,10	[illegible]
Christian Dior	746	732	− 1,87	[illegible]
Ciments Francais	308	308	—	[illegible]
Cipe France (Ly) #	191	192	+ 0,52	[illegible]
Clarins	569	563	− 1,05	[illegible]
Club Mediterranee	556	567	+ 1,97	[illegible]
Coflexip	762	780	+ 2,36	[illegible]
Colas	1105	1096	− 0,81	1040
Comptoir Entrep.	16,25	16,15	− 0,61	15
Comptoirs Mod.	3240	[illegible]	− 0,83	3050
CPR	493	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Cred.Fon.France	155,20	[illegible]	− 0,12	115
Credit Lyonnais CI	640	[illegible]	+ 3,12	500
CS Signaux(CSEE)	300	[illegible]	− 4,80	290
Damart	4005	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Danone	1402	[illegible]	− 0,71	1380
Dassault-Aviation	1780	[illegible]	+ 0,05	1730
Dassault Electro	714	[illegible]	+ 0,70	635
Dassault Systemes	243,80	[illegible]	− 1,47	[illegible]
De Dietrich	398	[illegible]	− 0,75	360
Deveaux(Ly)#	873	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	70	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Dexia France	766	[illegible]	− 0,13	880
DMC (Dollfus Mi)	158	[illegible]	− 4,11	[illegible]
Dynaction	213	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Eaux (Cie des)	1125	[illegible]	− 0,44	990
Ecia	1665	[illegible]	+ 3,84	1550
Eiffage	436	[illegible]	− 1,83	400
Elf Aquitaine	735	[illegible]	+ 0,95	790
Eramet	269,70	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Eridania Beghin	1269	[illegible]	− 2,28	1170
Essilor Intl	2246	[illegible]	− 0,89	2060
Essilor Intl.ADP	1962	[illegible]	+ 0,56	1930
Esso	581	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Eurafrance	3250	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Euro Disney	10,05	[illegible]	− 1,49	10
Europe 1	1580	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Eurotunnel	6,15	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Fimalac SA	672	[illegible]	+ 1,33	675
Finextel	124,90	[illegible]	− 0,64	116
Fives-Lille	425	[illegible]	− 0,23	[illegible]
France Telecom	337,70	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Fromageries Bel	4848	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	4815	[illegible]	− 4,02	[illegible]
GAN ex.dt sous	189,70	[illegible]	+ 0,15	170
Gascogne (B)	546	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Gaumont #	435	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Gaz et Eaux	3135	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Geophysique	810	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
G.F.C.	635	[illegible]	− 1,70	[illegible]
GrandVision	249,90	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Groupe Andre S.A.	710	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Groupe GTM	489	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	178,90	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Guilbert	1032	[illegible]	+ 5,32	[illegible]
Guyenne Gascogne	2024	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1600	[illegible]	—	[illegible]
Havas	560	[illegible]	—	[illegible]
Havas Advertising	1047	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Imetal	800	[illegible]	− 0,75	825
Immeubl.France	467	[illegible]	− 0,42	450
Infogrames Enter.	243,50	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Ingenico	169	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Interbail	157,80	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Intertechnique	1654	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
ISIS	696	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Jean Lefebvre	426	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1060	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Labinal	2191	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Lafarge	507	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Lagardere	247,20	245,20	− 0,80	245
Lapeyre	468	468	—	450
Lebon	299	307,90	+ 2,97	290
Legrand	1590	1559	− 1,94	1550
Legrand ADP	1015	1005	− 0,98	995
Legris indust.	281	273,60	− 2,63	250
Locindus	848	849	+ 0,11	820
L'Oreal	2930	2873	− 1,94	2770
LVMH Moet Hen.	1135	1159	+ 2,11	1320
Marine Wendel	1049	1035	− 1,33	1010
Metaleurop	72,50	70,50	− 2,75	66
Metrologie Inter.	15,50	15,45	− 0,32	14,50
Michelin	364	363,20	− 0,21	350
Moulinex #	165,80	166,50	+ 0,42	156
Natexis	446,50	442,50	− 0,89	425
Nord-Est	137	136,30	− 0,51	128
Nordon (Ny)	485	490	+ 1,03	470
NRJ #	1100	1085	− 1,36	1130
Olipar	69	68,70	− 0,43	67
Paribas	681	669	− 1,76	590
Pathe	1264	1224	− 3,16	1280
Pechiney	281,80	275,70	− 2,16	270
Pernod-Ricard	413	416,80	+ 0,92	430
Peugeot	1020	1040	+ 1,96	975
Pinault-Print.Red	4355	4278	− 1,76	4700
Plastic Omn.(Ly)	835	835	—	825
Primagaz	510	506	− 0,78	[illegible]
Promodes	2991	2978	− 0,43	2750
Publicis #	732	721	− 1,50	700
Remy Cointreau	124,10	122	− 1,69	124
Renault	278,80	279,40	+ 0,21	[illegible]
Rexel	2300	2253	− 2,04	[illegible]
Rhone Poulenc A	292,50	289,10	− 1,16	280
Rochette (La)	29,35	28,30	− 3,57	28
Rue Imperiale(Ly)	6940	6940	—	6550
Sade (Ny)	240	240	—	280
Sagem SA	3959	3960	+ 0,02	3750
Saint-Gobain	996	998	+ 0,20	965
Salvepar (Ny)	524	536	+ 2,29	530
Sanofi	710	708	− 0,28	700
Sat	2305	2250	− 2,38	2210
Saupiquet (Ns)	549	535	− 2,55	540
Schneider SA	455	461	+ 1,31	[illegible]
SCOR	383,70	389	+ 1,38	[illegible]
S.E.B.	912	912	—	[illegible]
Sefimeg CA	429	431	+ 0,46	[illegible]
SEITA	272	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Selectibanque	74	[illegible]	− 0,27	[illegible]
SFIM	1170	[illegible]	− 0,76	[illegible]
SGE	228	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Sidel	465	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Silic CA	1000	1000	—	[illegible]
Simco	511	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A.	1400	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Skis Rossignol	116,80	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnal.#	977	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Societe Generale	1294	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Sodexho Alliance	1070	[illegible]	+ 2,99	[illegible]
Sogeparc (Fin)	444	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Sommer-Allibert	277,50	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Sophia	257,10	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Spir Communic. #	456	454,90	− 0,24	500
Strafor Facom	561	553	− 1,42	475
Suez Lyon.des Eaux	1058	1045	− 1,22	885
Synthelabo	969	968	− 0,10	820
Technip	738	736	− 0,27	740
Thomson-CSF	258,70	256,70	− 0,85	250
Total	685	693	+ 1,16	795
UIF	468	461	− 1,49	440
UIS	217,20	218,90	+ 0,78	220
Unibail	877	860	− 1,93	740
Union Assur.Fdal	1090	1086	− 0,36	970
Usinor	97,90	95,60	− 2,34	102
Valeo	566	568	+ 0,34	530
Vallourec	470	468	− 0,42	465
Via Banque	202,50	200,50	− 0,98	205
Worms & Cie	385	381	− 1,03	395
Zodiac ex.dt divid	1473	1450	− 1,56	1480
Elf Gabon	1148	1145	− 0,26	1110

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	163	158,80	− 2,57	142
Adecco S.A.	2371	2419	+ 2,02	2290
Adidas AG #	1105	1062	− 3,89	1040
American Express	628	626	− 0,31	585
Anglo American #	324,20	327	+ 0,86	250
Anglogold Ltd #	292	290,10	− 0,65	235
Amgold #	289	286	− 1,03	235
Arjo Wiggins App.	20,20	20,15	− 0,24	20
A.T.T. #	391	397,70	+ 1,71	400
Banco Santander #	315	318	+ 0,95	295
Barrick Gold #	128,10	130,80	+ 2,10	122
B.A.S.F. #	270	270,60	+ 0,22	245
Bayer #	276	273,10	− 1,05	275
Crown Cork ord.#	319	319	—	320
Crown Cork PF CV#	294	287	− 2,38	295
Daimler Benz #	645	639	− 0,93	570
De Beers #	154,10	159,50	+ 3,50	128
Deutsche Bank #	513	507	− 1,16	450
Diageo PLC reg.#	76,20	76,20	—	72
Dresdner Bank	319	315,50	− 1,09	290
Driefontein #	38,70	38,70	—	37
Du Pont Nemours #	480	468,60	− 2,37	425
Eastman Kodak #	421,90	434,10	+ 2,89	385
East Rand #	1,47	1,46	− 0,68	1,28
Echo Bay Mines #	16,90	16,25	− 3,84	12
Electrolux #	590	585	− 0,84	495
Ericsson #	328,10	330	+ 0,57	290
Ford Motor #	410,10	[illegible]	—	390
Freegold #	32,60	32,35	− 0,76	26
Gencor act.regr.	14,80	14,50	− 2,02	13
General Elect. #	522	526	+ 0,76	495
General Motors #	425	430,10	+ 1,20	425
Gle Belgique #	901	935	+ 3,77	800
Harmony Gold #	26,60	26,25	− 1,31	19,50
Hitachi #	45,55	44,95	− 1,31	43
Hoechst #	256,30	238	− 0,12	235
I.B.M #	641	660	+ 2,96	620
I.C.I #	111,30	113,90	+ 2,33	111
Ito Yokado #	330	320	− 3,03	325
Kingfisher plc #	115,50	114,50	− 0,86	116
Matsushita #	101	99	− 1,98	90
Mc Donald's #	374	373,30	− 0,18	315
Merck and Co #	734	748	+ 1,90	805
Mitsubishi Corp.#	45,45	47,75	− 1,44	47
Mobil Corporat.#	453,50	455,50	+ 0,44	485
Morgan J.P. #	892	905	+ 1,45	830
Nestle SA Nom. #	11900	11800	− 0,84	11220
Nipp. MeatPacker #	83	81,80	− 1,44	74
Nokia A	● 374,50	376	+ 0,40	650
Norsk Hydro #	291,40	290	− 0,48	315
Petrofina #	2270	2250	− 0,88	2210
Philip Morris #	240,40	241,50	+ 0,45	260
Philips N.V #	463	459	− 0,86	440
Placer Dome Inc #	81	81,90	+ 1,11	78
Procter Gamble #	504	501	− 0,59	525
Quilvest	365	356	− 2,46	350
Randfontein #	14,50	13,95	− 3,79	11
Rio Tinto PLC #	81,80	85,80	+ 4,88	83
Royal Dutch #	345,20	346	+ 0,23	360
Sega Enterprises	110,70	108	− 2,43	112
Schlumberger #	457,30	475	+ 3,87	475
SGS Thomson Micro.	461,50	460,50	− 0,21	420
Shell Transport #	45,60	44,55	− 2,30	46
Siemens #	400	401	+ 0,25	400
Sony Corp. #	535	530	− 0,93	520
Sumitomo Bank #	61,10	58,30	− 4,58	63
T.D.K #	501	493,10	− 1,57	455
Telefonica #	262,50	268,50	+ 2,28	260
Toshiba #	27,75	26,95	− 2,88	25
Unilever act.Div.#	456	447	− 1,97	420
United Technol. #	587	578	− 1,53	565
Volkswagen A.G #	4906	4950	+ 0,89	4850
Volvo (act.B) #	203,90	200	− 1,91	196
Western Deep #	152,50	148,60	− 2,55	111
Yamanouchi #	143,40	140,70	− 1,88	133
Zambia Copper	12,50	12,10	− 3,20	14

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	4,142 d
CEPME 9% 89-99 CA#	105,80	6,041
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,447
CFD 9,7% 90-03 CB	121,20	1,993 o
CFD 8,6% 92-05 CB	—	1,649
CFF 10% 88-98 CA#	102,89	4,959
CFF 10,25%90-01CB#	114,45	1,089
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,58	7,998
CNA 9% 4/92-07	—	8,679
CRH 8,6% 92/94-03	—	6,974
CRH 8,5% 10/87-88#	—	1,095 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA# •	107,19	1,532 d
EDF 8,6% 92-04 #	119,65	0,283 o
Finansder 9%91-06#	127,11	3,600
Finansd.8,6%92-02#	112,85	1,979
Floral9,75% 90-99#	—	7,259
OAT 9/85-98 TRA	—	2,574
OAT 9,50%88-98 CA#	100,98	7,808
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,31	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,73	8,559
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible] d
OAT 10%5/85-00 CA#	111,19	9,814
OAT 89-01 TME CA#	100	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	5,548
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,32	0,862 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,16	3,423 o
OAT 8,50% 89-19 #	—	4,145 d
OAT.8,50%92-23 CA#	—	8,487
SNCF 8,8% 87-94CA	105,36	1,881
Suez Lyon.Eaux 90	1050	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	51	48,90
Baccarat (Ny)	800	799
Bains C.Monaco	800	760
Bque Transatlanti. ◆	258,60	258,60
B.N.P.Intercont. ◆	1439	1439
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	565	540
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	660	655
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3020	3020
Generali Fce Assur	1520	1540
Continental Ass.Ly. ◆	604	604
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	848	849
Eaux Bassin Vichy ◆	2970	2970
Ent.Mag. Paris ◆	1560	1560
Fichet Bauche	45,40	47
Fidei	52,30	52
Finalens ◆	309	309
F.I.P.P. ◆	236	236
Fonciere (Cie)	832	832
Foncina #	590	595
Francarep	321	321
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot	1300	1270
G.T.I (Transport)	344	343,50
Immobail	217,50	218
Immobanque	715	715
Lucia ◆	68,50	68,50
Monoprix ◆	419	419
Metal Deploye	395	418
Mors	8,50	8,55
Navigation (Nle)	132	134,20
Optorg	449	449
Paluel-Marmont ◆	496	496
Exa.Clairefont(Ny)	990	978
Parfinance	420,20	419,80
Paris Orleans	300	295
Promodes (CI) ◆	2239	2239
PSB Industries Ly	624	628
Rougier #	432,50	429
Saga	181	172
S.I.P.H. ◆	256	256
Sofragi	5300	5210
Taittinger	4099	4188
Tour Eiffel	460	450
Vicat	580	575
Caves Roquefort	1970	1970
Elyo ◆	320	320
Finaxa	600	600
Gaillard (M) ◆	1501	1501
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211	211
Gd Moul.Strasbourg ◆	2061	2061
Hotel Lutetia ◆	497,90	497,90
Hotels Deauville ◆	829	829
L.Bouillet (Ly) ◆	321	321
Lloyd Continental ◆	10990	10990
Matussiere Forest	60,40	57,40
Moncey Financiere	3150	3161
M.R.M. (Ly)	439,50	460
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	106,30	106,30

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	46	45
AFE #	903	900
Aigle #	485	477
Albert S.A (Ns)	234,50	231
Arkopharma#	407,90	410
Montaignes P.Gest. ◆	1905	1905
Assystem #	288	267
Bque Picardie (Li) ◆	950	950
Bque Tarneaud(B)#	411,10	411,10
Bque Vernes	161	160
Beneteau CB#	550	585
B I M P	139	140
Boiron#(Ly)	432,50	425
Boisset (Ly) #	464	465,30
But S.A.	290	286
C.E.E #	78,10	82
Change Bourse (M)	236,50	[illegible]
CNIM CA#	238,10	238,10
Codetour # ◆	390,10	390,10
Comp.Euro.Tele-CET	280	[illegible]
Confiandey #	329	[illegible]
C.A. Hte Normandie	350	[illegible]
C.A. Paris IDF	879	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	310	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	300	[illegible]
C.A.Pas de Calais	563	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	515	[illegible]
C.A. Oise CCI	335	[illegible]
C.A. Somme CCI	351,80	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	430	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	592	[illegible]
Devanlay ◆	722	[illegible]
Devernois (Ly)	576	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	41,90	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	435	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	485	[illegible]
Expand s.a	1082	[illegible]
Factorem	745	[illegible]
Faiveley #	260	[illegible]
Finacor ◆	42,65	[illegible]
Fininfo	950	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	703	[illegible]
Gautier France	335	[illegible]
Gel 2000	40	[illegible]
GEODIS # ◆	418	418
GFI Industries #	1495	1510
Girodet (Ly) # ◆	29,90	29,90
GLM S.A.	217	217
Gpe Guillin # Ly	271,20	270,60
Kindy #	178	171,60
Guerbet	281,90	281,50
Hermes internat.1#	486	476
Hurel Dubois	874	874
ICBT Groupe #	236	235
I.C.C.#	169	[illegible]
ICOM Informatique	540	535
Idianova ◆	68	68
Int. Computer #	56,50	[illegible]
IPBM ◆	65	65
M6-Metropole TV	845	844
Manitou #	886	887
Manutan	535	526
Marie Brizard #	737	740
Maxi-Livres/Profr#	37	37
Mecelec (Ly)	88	89
MGI Coutier #	322	326
Monneret Jouet Ly#	169,90	169
Naf-Naf #	104	102
Norbert Dentres.#	845	840
NSC Groupe Ny	950	980
Onet #	943	940
Paul Predault	140	138
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	88	[illegible]
Phyto-Lierac #	260	[illegible]
Pochet ◆	840	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	225	225
Radiall #	775	[illegible]
Robertet #	1365	[illegible]
Rouleau-Guichard	255	[illegible]
Securidev #	114,90	[illegible]
Smoby (Ly)#	618	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	9,20	[illegible]
Softbus ◆	368	368
Sopra #	1700	[illegible]
Steph.Kelian #	70	[illegible]
Sylea	522	[illegible]
Teisseire-France	195	[illegible]
TF1	762	762
Thermador Hol. #	394,20	[illegible]
Trouvay Cauvin #	130,50	[illegible]
Unilog	1350	[illegible]
Union Fin.France	804	[illegible]
Viel et Cie #	180	[illegible]
Vilmorin et Cie #	570	[illegible]
Virbac	525	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	46	43,50
Belvedere	1039	1030
BVRP	319,50	320
Coil	185	185
Electronique D2	110	110
FDM Pharma n.	135	135
Genset	590	590
Guyanor action B	10,45	10,40
High Co.	275	275
Infonie	95	100
Joliez-Regol	92	96,80
Mille Amis	62	65
Naturex	96,50	95,20
Olitec	1000	985
Picogiga	232	235
Proxidis	20	19,95
R21 Santé	510	510
Stelax	6,85	6,75

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 16 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	175,90	175,90
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	167,25	159,29
Agipi Actions (Axa)	154,52	147,16
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14531	14531
Natio Epargne	2279,49	2256,92
Natio Oblig. M.T. C/D	892,88	884,04
Natio Ep. Croissance	4190,96	4108,78
Natio Ep. Patrimoine	172,76	169,37
Natio Epargne Retraite	202,97	198,99
Natio Epargne Trésor	11588,91	11585,75
Natio Euro Valeurs	1453,58	1425,08
Natio Euro Oblig.	1068,81	1058,23
Natio Euro Opport.	1529,91	1499,91
Natio Inter	1152,90	1130,29
Natio Opportunités	248,01	243,15
Natio Revenus	1131,98	1120,77
Natio Sécurité	11400,44	11400,44
Natio Valeurs	1780,59	1745,68
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94647,11	94647,11
Oblig. ttes caté.	291,39	287,88
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA	1100,72	1068,66
Nord Sud Dévelop. C ◆	2725,83	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2440,07	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	321,91	[illegible]
Patrimoine Retraite D	312,17	[illegible]
Sicav Associations C	2467	[illegible]
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20130,20	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19749,38	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	373,83	[illegible]
Écur. Capitalisation C	269,99	[illegible]
Écur. Expansion C	85119,67	85119,67
Écur. Géovaleurs C	4513,18	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	298,19	[illegible]
Écur. Monépremière	11599,38	[illegible]
Écur. Monétaire C	13287,38	[illegible]
Écur. Monétaire D	12315,98	[illegible]
Écur. Trésorerie C	326,05	326,05
Écur. Trésorerie D	305,72	305,72
Écur. Trimestriel D	2110,31	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	191,36	[illegible]
Géoptim C	13699,25	[illegible]
Géoptim D	12583,32	[illegible]
Horizon C	2912,37	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,76	105,76
Sensipremière C	14260,02	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12468,74	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12306,47	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM Asset Management		
Amplia o	122391,48	122391,48
Atout Amérique	225,50	[illegible]
Atout Asie	90,36	[illegible]
Atout France Europe	1151,70	[illegible]
Atout France Monde	279,60	[illegible]
Atout Futur C	1109,98	[illegible]
Atout Futur D	1083,98	[illegible]
Coexis	2038,27	[illegible]
Dièze	2685,31	[illegible]
Elicash o	972710,14	972710,14
Eurodyn	3559,72	[illegible]
Indicia ◆	2354,58	2302,32
Indocam Convert. C ◆	15676,23	[illegible]
Indocam Convert. D ◆	14747,93	[illegible]
Indocam Europe Nouv. ◆	16344,02	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C ◆	1241,63	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D ◆	1241,63	[illegible]
Indocam Multi Oblig. ◆	1009,39	[illegible]
Indocam Orient C ◆	215,64	205,86
Indocam Orient D ◆	197,69	[illegible]
Indocam Unijapon ◆	947,89	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	1996,67	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1428,40	1404,52
Moné.J C o	12188,98	12188,98
Moné.J D o	11546,90	[illegible]
Oblifutur C	581,24	[illegible]
Oblifutur D	535,70	[illegible]
Oraction	1622,12	[illegible]
Revenu-Vert	1209,84	[illegible]
Sévéa ◆	125,98	[illegible]
Synthésis	19709,25	[illegible]
Uni Associations o	120,35	120,35
Uni-Foncier	1853,06	[illegible]
Uni-Régions	2040,42	[illegible]
Univar C o	315,90	[illegible]
Univar D o	302,74	302,74
Univers Actions	306,97	[illegible]
Univers-Obligations	265,33	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	—	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	122,71	120,50
Optalis Dynamiq. D ◆	122,71	120,50
Optalis Équilib. C ◆	117,38	115,08
Optalis Équilib. D ◆	117,38	115,08
Optalis Expansion C ◆	112,29	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	112,29	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,32	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	109,32	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	514,24	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	543,16	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	203,82	[illegible]
Francic Pierre	176,47	[illegible]
Europe Régions	299,37	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1098,09	1098,09
Cicamonde	1968,25	[illegible]
Converticic	481	[illegible]
Ecocic	2028,56	[illegible]
Mensuelcic	10127,31	[illegible]
Oblicic Mondial	4199	[illegible]
Oblicic Régions	1242,32	[illegible]
Rentacic	167,12	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1410,94	[illegible]
Lion 20000 C	17491,65	17491,65
Lion 20000 D	16364,97	[illegible]
Lion-Associations C	11339,27	11339,27
Lion-Associations D	10746,23	[illegible]
Lion Court Terme C	27033,39	[illegible]
Lion Court Terme D	23816,70	[illegible]
LionPlus C	1663,62	[illegible]
LionPlus D	1523,90	[illegible]
Lion Trésor	2490,21	[illegible]
Oblilion	2331,43	[illegible]
Sicav 5000	957,99	[illegible]
Slivafrance	1648,63	[illegible]
Slivam	680,70	[illegible]
Slivarente	265,53	[illegible]
Slivinter	996,29	[illegible]
Trilion	5149,78	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizés	2700,96	[illegible]
CM Option Dynamique	173,13	[illegible]
CM Option Equilibre	303,32	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	196,27	191,02
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	948,59	948,59
Créd.Mut.Ep.Ind. C	197,81	192,52
Créd.Mut.Ep.J	23414,54	23474,54
Créd.Mut.Ep.Monde	2066,90	2011,58
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1960,39	1921,95
Créd.Mut.Ep.Quatre	1099,71	1078,35
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	110,93	108,75
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	573,79	549,06
Saint-Honoré Capital	21124,15	20508,88
St-Honoré March. Emer.	737,17	705,43
St-Honoré Pacifique	649,86	621,88
St-Honoré Vie Santé	2293,02	2194,28
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1866,13	1866,13
Stratégie Actions	1287,51	1237,99
Stratégie Rendement	2116,35	2089,73
LA POSTE Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	140,79	137,36
Amplitude Europe C	227,08	221,54
Amplitude Europe D	223,28	217,83
Amplitude Monde C	1251,18	1220,66
Amplitude Monde D	1169,98	1141,44
Amplitude Pacifique C	94,06	91,77
Elanciel D PEA	255,97	249,73
Émergence Poste D PEA	194,05	189,32
Géobilys C	703,71	693,31
Géobilys D	665,80	655,96
Kaleis Dynamisme C	1316,29	1290,48
Kaleis Équilibre C	1195,23	1171,79
Kaleis Sérénité C	1115,68	1104,63
Latitude C	151,54	151,54
Latitude D ◆	138,05	138,05
Oblitys D	653,67	640,01
Plénitude D PEA	261,65	256,37
Poste Gestion C	15214,45	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5298,14	5245,68
Solstice D	2372,05	2366,13
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38802,28	38802,28
Actimonétaire D	30741,53	30741,53
Cadence 1 D	1064,46	1053,92
Cadence 2 D	1065,52	1054,97
Cadence 3 D	1055,06	1044,61
Capimonétaire C	418,66	418,24
Capimonétaire D	377,76	377,38
Sogeoblig C/D	9687,63	9591,71
Interoblig C	317,41	314,27
Intersélection France D	468,11	458,93
S.G. France opport. C	2758,05	2703,97
S.G. France opport. D	2610,80	2559,61
Sogenfrance C	2727,87	2674,38
Sogenfrance D	2476,57	2428,01
Sogépargne D	306,78	303,74
Soginter C	351,08	344,20
Sogenfrance Tempo D ◆	343,73	336,99

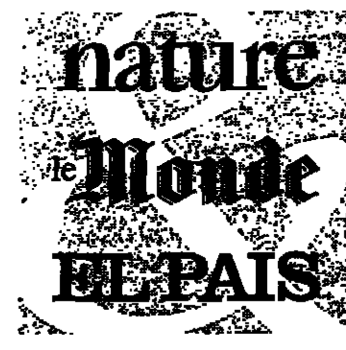
SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Un astéroïde géant présenté, le 11 mars, comme menaçant la Terre est devenu, dès le lendemain, *totalement inoffensif*. ● DES FOSSILES d'organismes microscopiques, détectés en août 1996 dans une météorite d'origine martienne, seraient en fait, de l'avis de la majorité des spécialistes, d'origine minérale. ● PLUSIEURS INCIDENTS de parcours ont marqué, ces derniers mois, la communication des laboratoires américains du domaine spatial, conséquence évidente d'une recherche un peu trop poussée du sensationnel. ● LES CONTRAINTES budgétaires frappant les programmes sans retombées immédiates comme les missions scientifiques ou les vols humains expliquent cette politique agressive de « marketing » qui a valu de beaux succès à la NASA. Mais les responsables de l'agence américaine semblent décidés à prendre des mesures susceptibles de leur éviter de nouvelles erreurs.

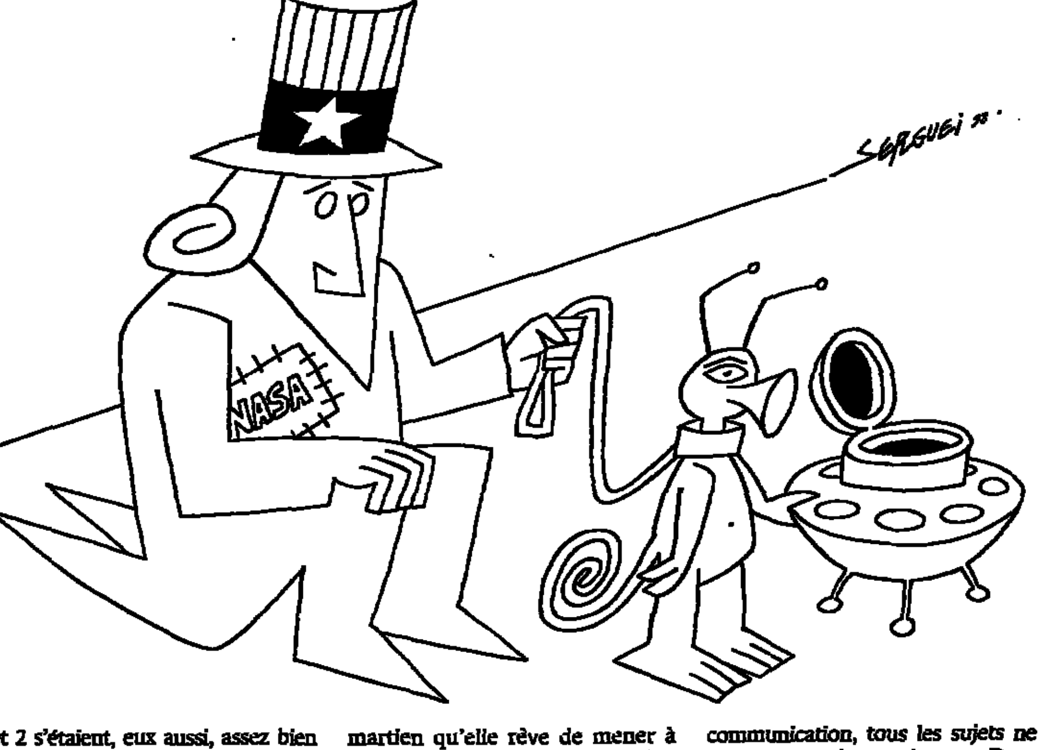
Retour sur quelques succès et ratages du « marketing spatial »

La recherche de crédits amène les responsables américains du domaine spatial à adopter une politique de communication extrêmement dynamique pour les missions scientifiques ou de prestige. Si cette démarche est souvent fructueuse, plusieurs dérapages récents en montrent les limites

LE PRÉSIDENT Bill Clinton s'est rendu, mardi 14 avril, au centre spatial de Houston (Texas), pour *« rendre un hommage appuyé »* à *« l'ancien et futur »* astronaute John Glenn. Premier Américain à être allé dans l'espace, en 1962, le sénateur Glenn doit participer à un vol de la navette en octobre prochain. A soixante-dix-sept ans, il deviendra ainsi l'homme le plus âgé à séjourner en orbite. En dépit des déclarations de la NASA invoquant des études *« sur le vieillissement »* dans l'espace, l'intérêt de cette mission tardive est purement et strictement... médiatique.



L'espace est devenu un grand « show ». Si les satellites d'application – télécommunications, météo et observation de la Terre – présentent un intérêt commercial ou stratégique suffisant pour pouvoir s'épanouir sans problème dans la discrétion des bureaux d'études, il n'en est pas de même des vols humains ou des sondes et autres observatoires *spatiaux. Pour* convaincre les contribuables et les gouvernants de financer ces activités coûteuses, il faut les « vendre » avec, au besoin, des méthodes de *marchands de lessive. Les « grands* communicateurs » de la NASA s'y emploient. Sans états d'âme.



« ROCKY » SUPERSTAR

Leur plus belle réussite est sans conteste, en juillet et août 1997, la mission Mars Pathfinder et son petit robot Sojourner, vite rebaptisé Rocky pour les besoins de la cause. En pleine période creuse pour l'information, les télévisions du monde entier sont abreuvées d'images détaillant les moindres faits et gestes de ce dernier. Dans leurs commentaires, les scientifiques du Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena, chargés de piloter Rocky à distance, prennent bien soin de donner un nom – Shark, Barnacle Bill – au moindre caillou qui devient immédiatement « étonnant » voire « extraordinaire ». Le réseau Internet – que la NASA, comme tous les laboratoires et universités américains, utilise avec maestria – est une fantastique « caisse de résonance ». C'est grâce à la Toile si *« le niveau d'excitation »* autour de cette mission a battu tous les records, reconnaît Cheik Diarra, responsable des programmes éducatifs au *JPL*.

Les puristes ne manquent pas de souligner que Sojourner-Rocky ne fait que confirmer ce que les scientifiques savent déjà et que les Viking 1 et 2 s'étaient, eux aussi, assez bien débrouillés sur la Planète rouge en... 1976. Leurs remarques sont balayées par la déferlante médiatique. Non sans raison : la science n'était pas l'objectif premier de la mission Mars Pathfinder. Il s'agissait avant tout, pour la NASA, de démontrer son savoir-faire technologique et de « vendre » la suite du programme martien qu'elle rêve de mener à bien : d'autres sondes – à caractère plus scientifique, celles-là –, un prélèvement d'échantillons de sol avec retour sur Terre (à l'aide de robots) et, rêve ultime, l'envoi d'astronautes vers le milieu du siècle prochain. De ce point de vue, le petit Rocky a parfaitement rempli son office.

Hélas pour les directeurs de communication, *tous les sujets ne* sont pas aussi « vendeurs ». Dans les années 70, les sondes Voyager ont glané sur Jupiter, Neptune, Uranus et Saturne une masse phénoménale d'*informations nouvelles*. Pourtant, leur odyssée fut loin de rencontrer un écho comparable à celui des premiers pas de l'homme sur la Lune. Il est vrai que le réel intérêt scientifique des découvertes ou des missions – en astronomie notamment – est parfois inversement proportionnel à leur facilité de vulgarisation. Rien n'est moins spectaculaire qu'un *« fonds de rayonnement cosmique »*.

Résultat : les chargés de communication ont parfois tendance à tirer un peu sur la corde, à « survendre » légèrement. C'est ainsi que l'importance accordée par la NASA aux observations du télescope spatial Hubble sont souvent fonction de la beauté de l'image correspondante. Elles ont aussi tendance à survenir au moment précis où les discussions budgétaires font rage au Congrès...

« ERREURS STRATÉGIQUES »

Faut-il s'en indigner ? *« Même si les scientifiques ricanent, cette politique a le mérite de servir la popularisation des enjeux de la conquête spatiale »*, tempère François Fillon, ancien ministre chargé de l'espace. Les chercheurs concernés reconnaissent *d'ailleurs en privé* les effets bénéfiques pour leurs budgets du « marketing » américain pour l'espace. Ils modèrent donc sérieusement leurs critiques. Sauf, *bien entendu, en cas de dérapages* ou d'exagérations flagrantes, comme lors de la « découverte » de prétendus micro-organismes fossiles sur une météorite d'origine martienne.

« Il faut que les informations des services de communication soient filtrées par des scientifiques sérieux », concède François Fillon. L'ancien ministre français souligne aussi que, mal contrôlé, l'amplificateur médiatique peut déséquilibrer le jeux des lobbies. *« Je m'étonne que la NASA ait pu commettre, dans le passé, des erreurs stratégiques, comme le choix de la navette spatiale* [plutôt que des lanceurs traditionnels], *sans jamais rencontrer de garde-fou »*, remarque-t-il. Un probable effet pervers de l'aura acquise par l'Agence américaine après la conquête de la Lune.

L'ESA, son homologue européenne, a fait récemment la cruelle expérience de cette volonté de contrôle des milieux politiques. Dans la foulée de la confirmation de l'existence d'eau sur la Lune par la sonde Lunar Prospector de la NASA, elle a tenté de lancer « à l'américaine » son programme Euromoon 2000. Hélas, ce dernier fut « tué » net par les représentants des Etats membres de l'agence trois semaines plus tard. Il est vrai que les services de communication de l'ESA n'ont pas encore la « puissance de feu » de ceux de la NASA...

Jean-Paul Dufour

La découverte manquée de la vie sur Mars

POUR NOMBRE de chercheurs, l'épisode mériterait de figurer dans une « petite histoire des sciences à la fin du XXe siècle ». Le 6 août 1996, dans la torpeur estivale, Daniel Goldin, directeur de la NASA, annonce que l'agence américaine a *« fait une découverte surprenante qui tendrait à prouver qu'une forme primitive de vie microscopique peut avoir existé sur Mars il y a plus de trois milliards d'années »*.

Contrairement à tous les usages académiques, le patron de la NASA devance d'une dizaine de jours la publication dans l'hebdomadaire *Science* d'une étude détaillée d'une météorite originaire de Mars, ALH 84001, tombée dans l'Antarctique il y a treize mille ans environ, et retrouvée dans les glaces en 1984. Selon l'article, de minuscules structures *« ressemblant à certaines formes de bactéries filamenteuses fossiles »* ornent certaines fractures de la roche extraterrestre. Bill Clinton lui-même s'empare de l'affaire et clame que les conséquences de cette découverte, si elle est confirmée, *« sont infinies »*. *« Nous allons (...) continuer*, promet-il, *à chercher pour obtenir des réponses et enrichir nos connaissances sur ce qui est aussi vieux que l'humanité, mais aussi essentiel pour notre avenir. »* Une « nouvelle frontière » toute trouvée pour celui qui se présente comme l'héritier de John Kennedy, initiateur du programme lunaire Apollo. D'autant que, comme par hasard, trois sondes doivent partir à la fin de 1997 vers la planète rouge...

Mais, très vite, des voix s'élèvent dans la communauté scientifique pour tempérer cet enthousiasme. *« Faisceau d'indices n'est pas preuve »*, s'indignent nombre d'exobiologistes, spécialistes de la recherche de vie extraterrestre. Dans les revues spécialisées, les articles se multiplient pour pointer les faiblesses de la thèse défendue par David McKay, du Johnson Space Center de la NASA. Les hydrocarbures retrouvés dans ALH 84001 et sur d'autres corps célestes peuvent fort bien provenir de réactions chimiques abiotiques (sans vie), et les pseudo-nano-fossiles n'être que des artefacts produits lors de la préparation des échantillons observés (*Le Monde* du 9 décembre 1997).

La dernière en date des réfutations est apportée par une équipe française, qui a comparé ALH 84001 à une météorite tombée à Tatahouine, dans le Sud tunisien, le 27 juin 1931. Dans un article publié le 17 avril par la revue *Science*, Philippe Gillet, du laboratoire des sciences de la Terre de l'Ecole normale supérieure de Lyon, et ses collègues, montrent qu'il existe des différences significatives entre les fragments de « Tatahouine » recueillis le jour même et d'autres retrouvés sur place en 1994. Ces derniers présentent des structures minérales qui rappellent férocement les mystérieuses « nanobactéries martiennes » d'ALH 84001. Il apparaît sans ambiguïté qu'elles sont d'origine terrestre.

« MANŒUVRE GROSSIÈRE »

Pourtant, alors que son étude, après beaucoup d'autres, semble condamner celle de la NASA, Philippe Gillet hésite à trancher définitivement le débat. *« Il est toujours risqué d'élaborer un scénario aussi complexe à partir d'un simple caillou »*, souligne-t-il. Deux mois avant la publication de McKay, la revue *Nature* n'avait-elle pas publié sur ALH 84001 des résultats diamétralement opposés, qui n'avaient reçu aucun écho ? *« La manœuvre de la NASA pour décrocher des crédits était un peu grossière, mais notre métier fonctionne de plus en plus comme cela »*, déplore le chercheur.

Si l'agence américaine est parvenue à ses fins – elle a obtenu du Congrès un programme de dix missions martiennes à 200 millions de dollars l'unité –, elle semble avoir pris conscience de la défiance que peuvent engendrer, à terme, ses annonces triomphalistes. Elle continue de soutenir la thèse de McKay sur ses sites Internet, forts visités. Mais laisse une petite place à la contestation. Œucuménique, elle a confié à l'un de ses chercheurs le soin de présenter tous les articles scientifiques concernant ALH 84001. Ils sont accompagnés – ironie ? – de commentaires présentés comme *« perspicaces et totalement objectifs »*, qui s'appliquent en fait à réfuter les arguments adverses.

Hervé Morin

La grande peur de l'astéroïde fait pleuvoir les dollars

LA PIRE des pagailles donne parfois des résultats auxquels le plus zélé conspirateur n'aurait jamais songé. Ainsi, la grande peur de l'astéroïde que nous avons connue au mois de mars fut l'exemple même d'une annonce de presse mal évaluée. Mais le meilleur des directeurs de communication n'aurait sans doute pas fait mieux s'il avait voulu drainer des financements pour la recherche !

Les astronomes estiment à deux mille environ le nombre des astéroïdes d'un *diamètre supérieur* à 1 kilomètre et demi, dont l'orbite croise celle de notre planète. Si un choc devait se produire, ces « objets proches de la Terre » (OPT) pourraient causer des dégâts comparables à ceux d'une guerre nucléaire de grande ampleur. A titre de comparaison, on estime que l'astéroïde qui a heurté la Terre il y a 65 millions d'années avait un diamètre de 10 kilomètres. L'impact a effectivement stérilisé une grande partie de l'Amérique du Nord.

On considère que 90 % des OPT n'ont pas été identifiés. En 1992, David Morrison, du Ames Research Center de la NASA, publiait un rapport sur les risques d'impact. Selon lui, un financement de 5 millions de dollars annuels pendant dix ans pour l'étude des OPT était nécessaire si l'on voulait ne pas être pris au dépourvu. Or la NASA y consacre à peine plus de 1 million de dollars par an. A ce rythme, il faudra un demi-siècle, selon Morrison, pour repérer tous les OPT pouvant constituer une menace grave pour la Terre. Ce genre de recherche souffre donc d'un besoin d'argent criant. De quoi justifier tous les soupçons à propos de la « catastrophe *annoncée »*, *puis sérieusement* minimisée, du 11 mars.

CALCUL ERRONÉ

Ce jour-là, les médias du monde entier – à l'exception de quelques-uns, dont *Le Monde* – ont fait leurs gros titres sur la collision possible, pour octobre 2028, de l'astéroïde 1997 XF11, *« d'un diamètre d'environ 1,5 kilomètre »*, avec la Terre. En réalité, les astronomes estimaient que la taille de 1997 XF11 était comprise entre 0,5 et 3 kilomètres, ce qui introduisait une très grande diversité de scénarios sur les conséquences d'un impact possible. De surcroît, on s'aperçut très vite que le premier calcul de sa trajectoire était erroné et qu'il « frôlerait » la Terre de beaucoup plus loin que prévu à l'origine. Rétrospectivement, le film des événements peut expliquer la méprise de certains journalistes et attachés de presse. Et, peut-être, servir de leçon pour l'avenir.

C'est l'astronome américain James Scotti qui détecta le premier l'astéroïde 1997 XF11, dans le cadre du programme SpaceWatch de l'université d'Arizona. L'objet fut ensuite suivi pendant quatre-vingt-*huit jours, par l'équipe de Scotti et* par d'autres, afin que son orbite puisse être établie. L'annonce du 11 mars est l'oeuvre de Brian Marsden, directeur du Central Bureau for Astronomical Telegrams, organisme à but non lucratif établi à Cambridge (Massachusetts). Ce jour-là, Marsden envoie un courrier électronique à un certain nombre de correspondants astronomes ainsi qu'à quelques journalistes, pour indiquer que 1997 XF11 approcherait la Terre en 2028. Sur le conseil de Stephen Maran, attaché de presse de l'American Astronomical Society, Marsden adresse un deuxième communiqué aux journalistes scientifiques, précisant que les risques de collision sont faibles, mais *« pas totalement exclus »*. Titres de fin du monde assurés.

Mais, le jour même, au Jet Propulsion Laboratory de la NASA, à Pasadena (Californie), Eleanor Helin retrouve la trace de l'astéroïde sur des photographies prises en 1990. Grâce à ces images, le trajet de *1997 XF11* peut être calculé avec plus de précision : il passerait à environ 1 million de kilomètres de la Terre et non plus 40 000 comme on l'avait cru un peu vite. Marsden corrige le *tir dans un troisième communiqué*.

RECTIFICATIFS EMBARRASSÉS

La NASA donnera, après coup, des instructions pour que les annonces de cet ordre soient examinées par d'autres scientifiques avant leur diffusion. Sans le communiqué du 11 mars concernant 1997 XF11, il n'y aurait eu ni gros titres dans le monde entier ni rectificatifs embarrassés le lendemain. Cette réaction de la NASA divise la communauté scientifique. Certains chercheurs la soupçonnent de vouloir réduire au silence l'astronomie dans le monde. Ils estiment que le système actuel fonctionne plutôt bien et ne se sentent pas responsables si certains journalistes ne tiennent pas compte des consignes de prudence et s'emballent un peu vite. D'autres, en revanche, réclament plus de précautions.

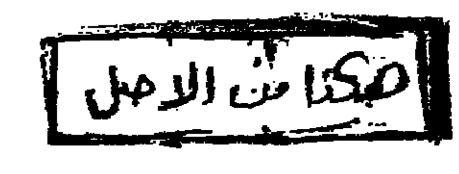
« Les gens ont eu peur », estime Clark Chapman, spécialiste des risques d'impact au Southwest Research Institute de Boulder (Colorado). Selon lui, les scientifiques aussi doivent prendre leurs responsabilités. Dans une déclaration virulente qu'il diffuse le 31 mars sur Internet, Chapman souligne que Marsden a *refusé, lorsqu'on le lui a demandé*, de retirer le jour même son communiqué à la presse. C'est le lendemain seulement qu'il a publié le rectificatif tenant compte des calculs d'Helin. *Pourtant, dès le 11 mars*, et avant même l'analyse des photographies de 1990, l'idée de collision était, en fait, déjà écartée.

Le communiqué à la presse évoquant l'éventualité d'un impact – même pour souligner sa faible probabilité – est donc, selon Chapman, à considérer comme abusif. Certes, pour les scientifiques, la possibilité d'une collision n'est jamais à exclure. Mais, souligne le chercheur de Boulder, le risque qu'elle se produise avec l'astéroïde 1997 XF11 est inférieur à celui que présente n'importe quel autre astéroïde lointain. Pas nécessaire, donc, d'affoler les populations.

Il n'en reste pas moins que cette affaire a attiré l'attention sur le financement de l'étude des OPT, mieux que ne l'avait fait le rapport Morrison de 1992. Au lendemain de l'annonce à sensation de Marsden, Dana Rohrabacher, président (républicain) à la Chambre des représentants du sous-comité à l'espace, a rencontré Bill Clinton. Il lui a demandé la levée du veto de la Maison Blanche sur le projet de financement, par le département de la défense, de Clementine-2, un vaisseau spatial devant tester la technologie applicable à l'interception des astéroïdes. La NASA annonçait dans le même temps que son financement pour la recherche dans ce domaine passait à 3 millions de dollars *par an. Un hasard ?*

Henry Gee

★ **Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El País* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.**



Haltérophilie : les leveurs de fonte n'ont plus de fédération

FUNESTE première pour le sport français : une fédération est morte, mercredi 15 avril. Juste avant de se rendre au conseil des ministres, Marie-George Buffet a annoncé à Bernard Garcia, président de la Fédération française d'haltérophilie, musculation et disciplines associées (FFHMDA), le retrait de son agrément. La ministre de la jeunesse et des sports a mis fin à une agonie qu'aurait interrompue en 1997 son prédécesseur, Guy Drut, si l'Assemblée nationale n'avait pas été dissoute. La FFHMDA a été victime d'une guerre de clans qui a commencé en 1992 lorsque André Coret, président durant les deux décennies précédentes, cède son fauteuil à un ancien champion de France, Henri Lagarrigue. La fédération doit alors faire face à un déficit de 2,1 millions de francs qui correspond à l'ardoise laissée par l'organisation de Championnats du monde de culturisme en 1989 à Paris. Lorsque le tribunal de grande instance d'Evry prononce la mise en redressement judiciaire de la FFHMDA en 1994, le trou est évalué à 6 ou 7 millions de francs.

Du personnel sera licencié ; les clubs ne recevront plus leurs défraiements annuels ; des athlètes ne seront plus envoyés sur des compétitions... Les différentes mises en garde du ministère n'y changeront rien. La FFHMDA s'enfonce un peu plus avec le retrait de sa subvention (1995) et des cadres techniques (1996). En 1997, elle n'est même plus en mesure de régler le cas d'une trentaine d'athlètes dopés.

Pour le ministère, c'en est trop. Il estime que le meilleur moyen de relancer l'activité est de faire table rase. La discipline va être placée sous l'égide du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). « *Il est à prévoir que, dans le cadre de la procédure engagée à la suite de la cessation de paiements constatée par le tribunal de grande instance d'Evry, la liquidation judiciaire, et avec elle la dissolution de cette fédération, sera prochainement prononcée par le tribunal* », a noté le CNOSF dont le président, Henri Sérandour, rencontrera Marie-George Buffet, mardi 21 avril, pour évoquer le dossier et reconstruire une fédération pour les quelque 21 000 pratiquants licenciés en 1997.

F. P.

■ **LOTO : les résultats des tirages numéro 30 du Loto** effectués mercredi 15 avril ont donné les résultats suivants :

● Premier tirage : 3, 6, 19, 29, 32, 38, numéro complémentaire 2. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire de 964 200 F, pour cinq bons numéros de 5 910 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 298 F, pour quatre bons numéros de 149 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 30 F, pour trois bons numéros de 15 F.

● second tirage : 5, 11, 17, 28, 30, 40, numéro complémentaire 32. Les rapports sont pour six bons numéros de 14 588 620 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 100 985 F, pour cinq bons numéros de 5 700 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 248 F, pour quatre bons numéros de 124 F, pour trois numéros et le complémentaire de 28 F, pour trois bons numéros de 14 F.

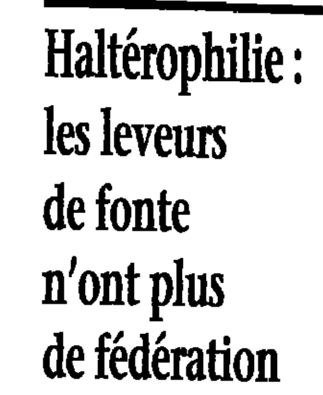
Face à la Juventus Turin, Monaco n'a sauvé que l'honneur

Malgré leur défaite (3-2) face aux Monégasques, lors de la demi-finale retour de la Ligue des champions, les Italiens, vainqueurs (6-4) sur l'ensemble des deux matches, accèdent pour la cinquième fois de leur histoire à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions

La Juventus Turin et le Real Madrid se sont qualifiés, mercredi 15 avril, pour la finale de la Ligue des champions, la plus prestigieuse des Coupes européennes de football, qui sera disputée le 20 mai, à Amsterdam (Pays-Bas). Les Italiens, battus (3-2) par les Monégasques, sur la pelouse du stade Louis-II, avaient assuré l'essentiel en s'imposant (4-1) lors du match aller, le 1er avril. Ils s'apprêtent à jouer leur cinquième finale d'une compétition qu'ils ont dominée à deux reprises (1985, 1996). Les Espagnols ont préservé devant les Allemands de Dortmund, tenants du titre 1997, l'avantage de deux buts qu'ils avaient acquis au stade Santiago-Bernabeu. Ils renouent avec un passé glorieux (six titres de champion d'Europe entre 1956 et 1966), mais dans une ambiance assez peu propice au succès.

MONACO
de notre envoyé spécial

Le prince Rainier a applaudi. Le stade s'est levé. Les joueurs ont remercié. Monaco était content. Eliminé, mais content. En s'imposant 3-2, mercredi 15 avril, lors du match retour des demi-finales de la Ligue des champions, l'équipe de la principauté sort de la compétition dignement. Comme Nantes en 1996, arrêté au même stade, par le même adversaire, après avoir remporté sur le même score la seconde manche. Avec la même inutilité. La Juventus est une grande dame qui sait disposer de l'adversaire sans l'humilier. Elle a permis à son adversaire de se racheter du cruel 4-1 concédé à l'aller. Elle a préservé chez l'autre la foi en l'avenir.


FOOTBALL

Mais le présent et le futur proche sont à elle. Le 20 mai, c'est la Juventus qui ira à Amsterdam affronter le Real Madrid en finale de la Ligue des champions. Mercredi, le champion de France pouvait concevoir des regrets, pas des remords. « *Nous avons fait une très bonne prestation, ce soir* », expliquait Jean Tigana, sérénissime entraîneur de Monaco. Combien d'équipes hexagonales ont ainsi enterré leurs espoirs européens avec fleurs et couronnes ? Mais le match livré aux Italiens sur la pelouse du stade Louis-II a fait plus qu'enjoliver une élimination annoncée. Si les Monégasques n'ont jamais été à moins de deux buts de la qualification, ils auront entretenu la flamme de l'espoir jusqu'au coup de sifflet final.

Marcello Lippi les y aura un peu aidés. Rassuré par le résultat obtenu à domicile, soucieux dès lors de ménager ses troupes avant des échéances autrement rudes, l'entraîneur de la Juventus a profondément remanié son équipe. Privé ou se privant de Didier Deschamps, suspendu, d'Angelo Di Livio et d'Edgar Davids, laissés sur le banc, il s'empêchait de récupérer le ballon. Le patron avait également demandé à ses hommes de ne pas commettre de fautes, la plupart étant sous la menace d'un second carton jaune, qui les aurait exclus automatiquement de la finale attendue. Or la formation monégasque n'aime rien tant qu'on la laisse gouverner à sa guise. Que l'adversaire l'étrangle dans son pressing, comme à Turin, et l'équipe devient impotente. Qu'il lui octroie le milieu de terrain, et elle se fait flamboyante. Lors des poules de qualification, le Sporting du Portugal en avait fait l'amère expérience, battu 3-2 au stade Louis-II pour avoir trop reculé après avoir mené. La Juventus commit la même erreur, après qu'un premier éclair d'Alessandro Del Piero eut conduit au but de Nicola Amoruso (15e).

Ali Benarbia à la manœuvre put alors alimenter en beaux et bons ballons les trois attaquants, Thierry Henry, David Trezeguet et Victor Ikpeba. Pendant une heure, les Italiens ne durent qu'aux exploits de leur gardien, Angelo Peruzzi, de n'encaisser que deux buts, par Philippe Leonard (38e) et Thierry Henry (50e). Avant qu'Alessandro Del Piero n'éteigne le suspense d'une pure reprise de volée (74e). Le dernier but de Robert Spehar (83e) laissait encore Monaco loin du compte.

Un club français tombait à nouveau face à un club italien. Pour le seul Monaco, cela porte le total à six défaites. Pour la première fois depuis la saison 1994-1995, aucune équipe hexagonale ne participera à une finale européenne. La Juventus réalise, elle, la passe de quatre : les Piémontais accèdent à leur troisième finale consécutive en Ligue des champions, après une finale en Coupe de l'UEFA.

« ON A APPRIS »

En se colletant à cette référence internationale, les jeunes protégés de Jean Tigana ont pu étalonner leur valeur sportive plus sûrement qu'en suivant leur cotation à la Bourse des transferts. La rencontre aller leur avait laissé le sentiment déprimant d'un inaccessible olympe. Le match retour leur laisse la vie devant eux. Philippe Christanval a dix-neuf ans et jouait en division amateur au début de la saison. Willy Sagnol, vingt et un ans, évoluait en deuxième division la saison dernière. Thierry Henry et David Trezeguet entrent dans leurs vingt ans. Martin Djetou, Philippe Léonard, Djibril Diawara ou Victor Ikpeba affichent moins de vingt-cinq ans. « *On a appris* », affirmaient Trezeguet et Christanval. « *On a encore à travailler* », expliquait Djetou. « *Cela restera mon match de référence* », racontait Henry. Beaucoup de ces protagonistes tenaient à la main une photo du match aller qui leur avait été remise en souvenir. A tous tarde de retrouver au plus vite ce haut niveau dont ils se sont enivrés. Ici ou ailleurs. Car ce bal de débutants fleurait en même temps la fin de partie.

Dans le quotidien italien *La Gazzetta dello sport*, mercredi, le prince Albert a confirmé que Monaco n'espérait plus guère retenir Tigana, pressenti pour devenir sélectionneur de l'équipe de France après la Coupe du monde. L'intéressé se refusait encore, le soir du match, à commenter l'information. Avec leur mentor, plusieurs éléments pourraient quitter la principauté pour des cieux moins cléments mais plus enthousiasmants. La finale de prestige entre la Juventus et le Real Madrid bercera, à n'en pas douter, leurs rêves de gloire.

Benoît Hopquin

Le Real Madrid renoue, dans la zizanie, avec son passé glorieux

DORTMUND
de notre envoyé spécial

La vie des grands clubs ne serait-elle qu'une interminable succession de psychodrames entrecoupés de quelques bouffées de bonheur partagées furtivement entre vainqueurs d'un soir dans la moiteur d'un vestiaire ? En cadenassant (0-0) pendant une heure et demie l'accès de ses buts aux frustes attaquants du Borussia Dortmund, tenant du titre, le Real Madrid s'est qualifié, mercredi 15 avril, pour la finale de la Ligue des champions. Le bénéfice capitalisé lors du match aller (2-0) n'a pas été ébréché malgré les vociférations des 45 000 supporteurs du coin. Après des années d'abstinence et de vexations, la plus célèbre des équipes espagnoles (six titres de champion d'Europe entre 1956 et 1966) renoue avec une finale européene. Mais l'événement n'a suscité que de timides sourires dans le camp madrilène. C'est que l'ambiance n'y est pas des meilleures.

« *Nous voulons écrire notre propre chapitre, qui s'ajoutera à l'histoire du club* », se défend pourtant Christian Karembeu, le milieu de terrain français, qui a rejoint le Real au début de l'année. « *Je vis de surprise en surprise depuis mon arrivée à Madrid,* ajoute le Canaque. *Chaque jour, je suis émerveillé par mon nouveau club.* » Sur la pelouse, cet enchantement ne frappe pas les esprits. A Dortmund, l'international a passé un premier quart d'heure effroyable. A trois reprises, deux de ses coéquipiers, Christian Panucci et Fernando Hierro, l'ont pris à partie pour lui rappeler les contingences du football de haut niveau. Avec le premier nommé, la mise au point a frôlé l'algarade : Karembeu lui a fait savoir qu'il avait dépassé l'âge des traitements saumâtres.

« *Le différend portait sur le placement,* relatait, embarrassé, le joueur de l'équipe de France. *Nous n'étions pas en harmonie sur le côté droit. Il ne faut pas accorder une importance démesurée à ce dérapage. Parfois, il est bon de se dire les choses sans faux-semblants. L'ambiance dans le groupe est bonne, contrairement aux allégations répandues par les journaux espagnols.* » Les faits sont pourtant révélateurs du contraire. L'attitude de l'entraîneur allemand du Real, Jupp Heynckes, était significative, mercredi soir. A peine relevé de ses obligations médiatiques en salle de presse, il s'est éclipsé dans le bus de la délégation espagnole sans un regard pour ses dirigeants ou ses joueurs. Vaincu par le stress permanent, son sort est déjà scellé.

LES CONTACTS SE MULTIPLIENT

Lorenzo Sanz ne lui pardonne pas la deuxième place occupée par l'équipe en championnat derrière l'adversaire honni, le FC Barcelone. « *J'ai investi 700 millions de francs pour réunir les meilleurs joueurs du monde, et Heynckes ne nous permet pas de garder le titre* », a tonné le président. Depuis ce coup de sang, les joueurs ont multiplié les déballages. Le défenseur Christian Panucci dénigre son comportement humain : « *Il est toujours trop poli et respectueux à notre égard. Il est trop à l'écoute des joueurs. Quand on accorde trop de libertés, cela se ressent dans l'organisation du jeu.* » A l'inverse, le milieu de terrain Clarence Seedorf le juge trop autoritaire : « *Il n'a pas à me dire à quelle heure je dois aller au lit.* »

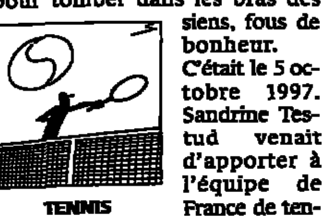
Pour ajouter davantage encore à la confusion, Lorenzo Sanz a multiplié les contacts avec plusieurs techniciens. La venue d'Arrigo Sacchi, ancien entraîneur du Milan AC, se précise. « *Si nous gagnons la finale de la Ligue des champions, le 20 mai, à Amsterdam face à la Juventus Turin, je pourrai me retirer l'esprit tranquille* », a annoncé Jupp Heynckes. Une victoire qualifierait les Espagnols pour la prochaine Ligue des champions et gommerait les frustrations du championnat. Malgré son surendettement, qui le condamnerait en France au triste sort de relégué administratif, le Real pourra continuer à défier le temps et les autres puissants du ballon rond international.

Elie Barth

Sandrine Testud prend un nouveau départ en Coupe de la Fédération, contre les Belges

GAND
de notre envoyée spéciale

Son visage s'était ouvert dans un sourire, elle avait lâché sa raquette pour tomber dans les bras des siens, fous de bonheur. C'était le 5 octobre 1997. Sandrine Testud venait d'apporter à l'équipe de France de tennis féminine le point de la victoire en Coupe de la Fédération. Autour d'elle, Yannick Noah, Françoise Durr, Mary Pierce, Nathalie Tauziat, Alexandra Fusai, Julie Halard et tous les autres s'étaient pressés. On célébrait la première victoire française dans cette épreuve depuis sa création, en 1963.


TENNIS

Six mois après ce moment de triomphe, Sandrine avait rendez-vous au stade Roland-Garros avec l'équipe de France, sur le départ pour Gand, où se dispute le premier tour de l'édition 1998, contre la Belgique. Elle y retrouvera Alexandra Fusai et Nathalie Tauziat, ainsi que Sarah Pitkowski, intimidée par sa première sélection. Françoise Durr arrive. Loïc Courteau, l'autre entraîneur des filles, surgit tout sourire. Le capitaine Yannick Noah est attendu, venant de Doha, où il a disputé un tournoi vétérans. L'aventure peut recommencer. A Gand, la préparation sera faite d'un rituel désormais bien établi, match d'entraînement, footing en groupe, yoga ou franche rigolade pour le « fusionnel » cher à Noah. Sandrine aime cette ambiance. Elle lui permet d'oublier pour un temps la vie solitaire et nomade du circuit : « *Jouer en Fed Cup, c'est vivre des instants très forts et les partager* », dit Sandrine.

C'est qu'à vingt-cinq ans, après avoir ainsi accédé à la gloire collective, Sandrine a eu du mal à retrouver le fil de sa vie et de son tennis : « *Après, cela a été très dur,* dit-elle. *Comme un trou noir. C'est dur de se remotiver et de rejouer des tournois individuels. Ensemble, nous venions de vivre une aventure exceptionnelle de deux semaines et il fallait retrouver une ambiance plus plate. Je ne suis pas revenue en France, cela m'a permis de souffler, cela aurait été dur de rencontrer trop de gens.* »

LA PARTIE NE SERA PAS FACILE

D'autant plus dur que le physique ne suit pas mieux que le moral. Un tendon d'Achille lui fait mal depuis des mois. C'est la conséquence des efforts déployés au cours d'une saison où elle fut à son meilleur niveau – un huitième de finale à Wimbledon et un quart de finale aux Internationaux des Etats-Unis, et une finale au tournoi d'Atlanta et le premier titre de sa carrière, à Palerme. Classée 41e joueuse mondiale en janvier 1997, elle termine l'année en 13e position, se qualifiant ainsi pour les Masters féminins de New York avec les seize meilleures du monde, dont Mary Pierce et Nathalie Tauziat. Sandrine perdra au premier tour et s'en ira en vacances soigner son tendon d'Achille.

Elle entame 1998 cahin-caha. Une demi-finale au tournoi d'Auckland, en janvier, mais une défaite contre la modeste Silvia Farina ; un huitième de finale à Sydney, une semaine plus tard, où elle perd contre Venus Williams, elle consolide sa place parmi l'élite en se hissant en quarts de finale des Internationaux d'Australie. Elle perd contre la future finaliste, l'Espagnole Conchita Martinez. Pourtant il faut qu'elle soigne encore son tendon. Tout semble bien aller maintenant : « *Je n'avais sans doute pas assez coupé fin 1997.* » La Fed Cup, pour elle, est un moyen idéal de se relancer un mois avant les Internationaux de France, à Roland-Garros. Dans l'immédiat, il faut tenir le titre avec le groupe : « *Ce sont des moments qui font du bien.* »

L'équipe de France sait que la partie ne sera pas facile. Bien que gagnante à Amelia Island, Mary Pierce, qui voulait arriver à Gand la veille du tirage au sort, n'a pas été sélectionnée par Yannick Noah. Or les Belges, qui s'appuient sur Dominique Van Roost et Sabine Appelmans, veulent leur revanche : lors de la demi-finale de 1997, à Nice, elles ne s'étaient inclinées face aux Françaises que lors du cinquième match, le double gagné par la paire Tauziat-Fusai.

Bénédicte Mathieu

L'engouement des Français pour le raid

Le sport-aventure se rapproche de la nature. Actuellement, il existe plus de deux cents épreuves dans l'Hexagone

Y. M. QUEMENER

Chamineige 97.

LE PARIS-DAKAR, *dont la première édition remonte à 1978*, appartient aux années frimes. Les images d'autos, de motos ou de camions traçant leur chemin dans les sables de l'Afrique ont alimenté les écrans de télévision et les « unes » de magazines, incrustant dans les esprits les images d'aventure pétaradante sur lequel repose le principe même de l'événement. Plus largement, le Paris-Dakar a lancé un mouvement qui, depuis les années 80, n'a cessé de croître. Après lui, combien de rallyes auto-moto créés ? Des dizaines. Plus ou moins médiatisées, ces entreprises ont élargi l'offre et ouvert l'accès à de nouveaux participants.

Après le Paris-Dakar, s'en inspirant et s'en écartant à la fois, d'autres projets voient le jour. Ils reposent toujours sur l'aventure, la découverte et la compétition, mais ne sont plus motorisés. Directement confronté à la nature, l'homme devient le centre de l'expédition, il en définit le rythme et en fait directement mesurer son degré de difficulté. Dans les années 80, Gérard Fusil, alors grand reporter à Europe 1, est le premier à avoir l'idée d'une compétition multisport par équipe, non motorisé. Résultat : en 1989 naît le Raid Gauloises qui, à son tour, sert de déclencheur à la plupart des raids nature existant aujourd'hui en France et à l'étranger.

« DÉPASSEMENT DE SOI »

« Pour les sports-nature c'est le début de l'explosion », souligne Claude Abitbol qui, dans son *Guide des raids* (Edior éditions), ne recense pas moins de 250 raids en 1998 (dont 110 raids nature multisport), contre 160 en 1997. Défi Dole Outdoors, la Route du sel, la Transmassif, le Trikayakton, Trophée mer et montagne, Défi d'Oc... La liste est longue et s'enrichit, cette année, de nombreuses « première édition » (Raid 27, Cap score, Raid des Causses, le Trophée du littoral, Défi Moziac/UNSS, Grand Raid de la Martinique, Rando-Raid SFR...) *« Ces événements de sport-nature-aventure reposent sur des thèmes liés aux expéditions de haute montagne et aux traversées à la voile*, remarque Claude Abitbol. *Toutes ces expéditions relèvent du même esprit de cohésion, de partage, de projet, de dépassement de soi et de rêve à réaliser. »*

Désormais, les « grosses machines », largement sponsorisées et médiatisées, côtoient des organisations plus modestes – souvent préparées par des associations bénévoles – et non moins populaires. Certains raids ont cherché à se situer à mi-chemin entre ces deux pôles afin de créer une épreuve économiquement accessible à un plus grand nombre tout en internationalisant le concept pour créer un véritable « championnat ». C'est le cas de Salomon X-Mountain. De cette compétition européenne de raid aventure au Raid Gauloises, qui recherche l'exotisme, en passant par les raids de région dont la démarche est identitaire, ces *« fêtes sportives »* sont donc parvenues à toucher une population de milliers d'amateurs raideurs. Mieux, elles ont fait se rencontrer, dans les épreuves, « experts » et « amateurs ». Parce qu'au fond, les participants sont portés par des motivations communes qui cimentent le principe du raid et font sauter certaines barrières. Du coup, des synergies se créent entre organisateurs – dont certains ont émis le souhait de se fédérer –, des regroupements s'effectuent au sein d'associations afin d'établir des règles de sécurité, de financement, de législation. Et surtout, les pouvoirs publics et les fédérations (telles que la Fédération française de course d'orientation, la Fédération française de canoë-kayak et la Fédération française de montagne et d'escalade) montrent, selon Claude Abitbol, de plus en plus d'intérêt pour la création et le soutien d'épreuves de type raid.

Face à ce succès, certains n'hésitent pas à parler de phénomène de société, voire de véritable *way of life*. Un discours qui ne se fonde pas seulement sur le constat d'un engouement pour une manifestation sportive, mais aussi sur l'observation plus générale d'habitudes de vie. Le sport-nature qui regroupe des activités sportives non mécaniques (randonnée pédestre, VTT, raid, trekking, escalade, sports d'eau vive, vol libre, canyoning), colle aux tendances de consommation-loisirs relevées ces dernières années.

Aujourd'hui, trois Français sur quatre, âgés de plus de quinze ans, déclarent pratiquer occasionnellement un sport-nature : 66 % la randonnée pédestre, 28 % le VTT, 12,5 % les sports d'eau vive, 3 % les sports aériens non mécaniques. Nombreux sont ceux qui marient volontiers deux activités ; le VTT et la randonnée pédestre étant les plus prisées.

Les Français manifestent, à travers la pratique de ces sports, un désir de retour à la nature (qui est devenu leur cadre de détente favori), d'effort physique (source de bien-être et de forme), de découverte (de soi mais aussi d'horizons nouveaux), de convivialité (à travers le partage d'une même activité). Ces valeurs à la mode se retrouvent aussi dans l'univers des raids qui satisfont, en plus, chez les participants, un certain goût du risque et de la compétition. Quant à l'esprit d'équipe, il reste une motivation prépondérante chez les raideurs qui remettent ainsi au goût du jour le concept des amitiés viriles – *« on est tous frères »* –, de la relation fusionnelle dans des milieux parfois hostiles. C'est bien le croisement entre ces aspirations collectives et ces événements venus leur offrir un espace d'expression qui poussent certains observateurs à présenter les raids comme les nouveaux sports populaires de la prochaine décennie.

Véronique Cauhapé

A pied, à cheval, à la rame, à travers le Massif Central

IL FAUT remonter à une trentaine d'années pour saisir l'origine de la Transmassif. Bernard Quinsat qui, comme il se plaît à le dire *« avait vingt ans en 68 »*, met en place une association *« très militante, très années 70 »* qui organise des randonnées. Vingt ans plus tard, la conscience politique toujours vive, Quinsat cherche à créer *« un acte symbolique sur le plan territorial »*. A travers un *« mode épique »* il veut mettre le doigt sur les qualités du Massif Central, d'où l'idée du raid qui, il ne s'en cache pas, lui a vraisemblablement été soufflée par l'air du temps. Le principe adopté doit servir une cause située à la frontière de l'engagement politique, de la démarche économique, culturelle, artistique et touristique. Le raid sert de prétexte – ou de support – pour mobiliser les populations de régions dont on ne cesse de dire qu'elles sont dépeuplées. *« J'ai cherché à travailler avec les gens des régions locales pour contribuer à la construction d'une culture territoriale qu'il faut prendre dans le même sens qu'une culture d'entreprise »*, précise Bernard Quinsat.

Ce raid que son fondateur voit comme *« une sorte de déambulation festive »* fête ses dix ans... et change de nom. Chamineige devient la Transmassif. Son itinéraire relie six départements (Gard, Lozère, Aveyron, Cantal, Corrèze, Puy-de-Dôme) et quatre régions (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne). Si elle intègre, pour la première fois, le canoë, la Transmassif conforte son caractère montagnard avec des courses sur les crêtes et les plateaux, en VTT ou à pied. Les participants peuvent choisir le tracé intégral ou l'option libre (au jour le jour on ne fait qu'une partie de l'étape) ; et soit la grande traversée d'une semaine, soit une course de trois jours (les Trans'régions), soit une course à la journée (les Défis départementaux).

Intensité de l'effort physique, solidarité entre les équipiers, découverte d'espaces... voilà pour le raid. La Transmassif n'a pas à rougir d'être régionale. Soutenue par l'Etat, à travers la Datar, par les collectivités territoriales, des partenaires privés et les participants, la Transmassif est devenue une manifestation reconnue et saluée par les professionnels. Mais aussi, découverte d'un terroir, de villages et de ses habitants, rencontre avec des artistes qui offrent spectacles et animations... *« L'avenir n'est pas d'être authentique*, s'agace Bernard Quinsat, *mais d'être vivant. Ce n'est pas en créant des écomusées ou en faisant des opérations de sauvegarde que l'on intéressera les nouvelles générations. Il faut créer la vie et se mettre en péril. Les raids sont un moyen de mettre cela en scène. Et qu'on ne me parle pas de retour à la nature. Les raids sont plus proches du body building que de la contemplation. A travers eux, les épreuves qu'ils ont à réaliser, les hommes cherchent, tout en appréciant de la découvrir, à dominer la nature. »*

Le père de la Transmassif refuse les idées reçues – notamment celle qui consiste à dire que les Français recherchent de plus en plus la campagne, le retour aux sources (*« On est tous les banlieusards d'une ville »*) – et ne nourrit aucune nostalgie. *« Au bout de dix ans, on commence à intéresser les médias. Je pressens, plutôt que je ne le sens, un grand changement pour ce raid. Si c'est le cas, tant mieux pour le territoire »*, dit-il. Soixante équipes de trois participent à l'édition qui s'est élancée le 11 avril dans des conditions climatiques très dures de Bagnols-sur-Cèze pour rejoindre le 18 Clermont-Ferrand. Les producteurs locaux qui jalonnent l'itinéraire seront là, place de Jaude, pour faire découvrir leurs produits. La fête sera vivante. Comme il se doit.

V. Ca.

Moins bruyant, plus familial, le scooter des mers s'achète une conduite

MOTOMARINE ou marine-jet, cela fait plus sérieux que scooter des mers ou jet-ski. Et, qui sait, moins bruyant. De cet engin qui bondit sur les vagues et vire à 180 degrés, la plupart des vacanciers remarquent surtout les nuisances sonores. Avec son moteur de cylindrée respectable (de 700 à 1 000 cm³ pour une puissance comprise entre 80 et 140 chevaux), il peut allègrement gâcher l'après-midi d'une plage entière.

Redoutant que cette mauvaise image ne débouche sur des dispositions réglementaires limitant la pratique du scooter des mers, les principaux constructeurs (Sea-Doo, Yamaha, Polaris) s'efforcent d'introduire une nouvelle terminologie tout en mettant l'accent sur des modèles plus sages et plus discrets. L'an passé, les ventes de motomarines, dont le prix oscille entre 40 000 et 80 000 francs, ont frisé les trois mille unités, faisant de la France le premier marché européen. On reste loin cependant du million d'unités qui sillonnent les côtes et les lacs des Etats-Unis. *« Jusqu'à présent, le potentiel sportif était considéré comme l'argument commercial nº 1. Il va falloir changer de discours pour élargir notre clientèle »*, admet-on chez Sea-Doo, marque du constructeur canadien Bombardier.

Considérée jusqu'alors comme le moteur du marché, la course effrénée à la puissance est devenue contre-productive. Pour gagner quelques chevaux, certains pratiquants n'ont pas hésité à démonter la « boîte à eau », équivalent du silencieux des motos terrestres. En outre, un jet-ski de plus 130 chevaux est difficile à piloter. L'exploiter au mieux de ses possibilités exige une technique très solide en même temps qu'une musculature d'athlète.

Car jouer à saute-mouton sur la mer avec l'un de ces poissons-volants est un exercice très physique. Pilotage à l'énergie : tout changement de trajectoire est impossible si on lâche la manette des gaz, commandée par le pouce droit. La motomarine, étonnamment stable et agile, pardonne toutes les fautes de pilotage et retombe à plat entre les vagues – qu'elle préfère attaquer de biais –, mais le dos, les cuisses et les bras – qui servent d'amortisseurs – sont soumis à rude épreuve. Moins dangereuses qu'il n'y paraît, ces machines – dont la conduite exige que l'on soit titulaire du permis bateau et impose le port d'un gilet de sauvetage – disposent d'un coupe-circuit qui se déclenche lorsque le pilote, relié à l'interrupteur par une cordelette, tombe à l'eau.

BALADES TRANQUILLES EN MER

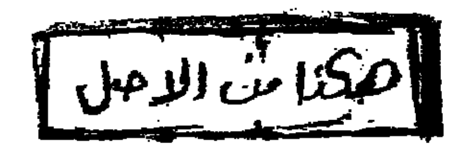
Le marine-jet offre la possibilité de tranquilles balades en mer, en lac ou en rivière. Les constructeurs, décidés à sortir d'un certain élitisme en s'adressant désormais à des amateurs moins sportifs – mais pas moins fortunés –, entendent promouvoir une pratique de loisir débarrassée des signes de la culture de la « glisse ». *« L'essor de la motomarine dépend de notre capacité à promouvoir un usage plus familial et à prêcher la bonne parole s'agissant, par exemple, du respect des limites de vitesse dans les ports »*, assure Laurent Cartier, qui supervise l'activité en Europe du groupe Bombardier.

Cet été, ce dernier et la firme japonaise Yamaha mettent l'accent sur les modèles décontractés à trois places, dont les ventes ont fortement progressé en 1997. Pour redorer le blason du scooter des mers, la technologie est également mise à contribution. A la fin de l'été, Sea-Doo commercialisera son nouveau RFi, dont le moteur à injection directe ne devrait pas émettre plus de 58 décibels à 7,5 mètres alors que la norme impose un seuil maximal de 80 décibels. Pour sa part, Yamaha encourage ses concessionnaires à bien informer la clientèle des us et coutumes du marine-jet et diffuse des cartes rappelant les règles à respecter en matière de sécurité ou de respect des autres plaisanciers. Cette année, une charte des constructeurs et des utilisateurs devrait être adoptée sous l'égide du Conseil supérieur de la navigation de plaisance.

Appréciant l'iode autant que l'eau douce, le jet-ski guigne également le marché des déçus de la marine à moteur. Moins cher à entretenir, ne réclamant pas un mouillage permanent et plus facile à transporter (une simple remorque suffit), il veut se poser en alternative. Enfin, les importateurs entendent vaincre les réticences du grand public en mettant en évidence les aptitudes confirmées des motomarines, capables de sortir par tous les temps lors des opérations de sauvetage. Outre-Atlantique, le scooter des mers est aussi un saint-bernard des mers.

Jean-Michel Normand

★ **Sea-Doo : GTX Limited (3 places, 135 chevaux, 68 900 9), XP (2 places, 110 chevaux, 64 990 F). Yamaha : GP 1 200 (2 places, 135 chevaux, 63 700 F), XL 1 200 (3 places, 135 chevaux, 64 500 F).**



Encore de la pluie et du vent

UNE NOUVELLE dépression océanique s'installera, vendredi, sur l'ouest de l'Europe. Comme les précédentes, elle génère des systèmes nuageux et pluvieux. Avec un vent de nord-ouest dominant, la masse d'air restera encore fraîche. Les régions du Sud-Est seront relativement épargnées grâce à l'établissement d'un très fort vent d'ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Un fort vent de nord soufflera jusqu'au soir, surtout sur le littoral de la Manche. Le ciel restera agité avec des averses fréquentes. Il fera de 7 à 10 degrés.

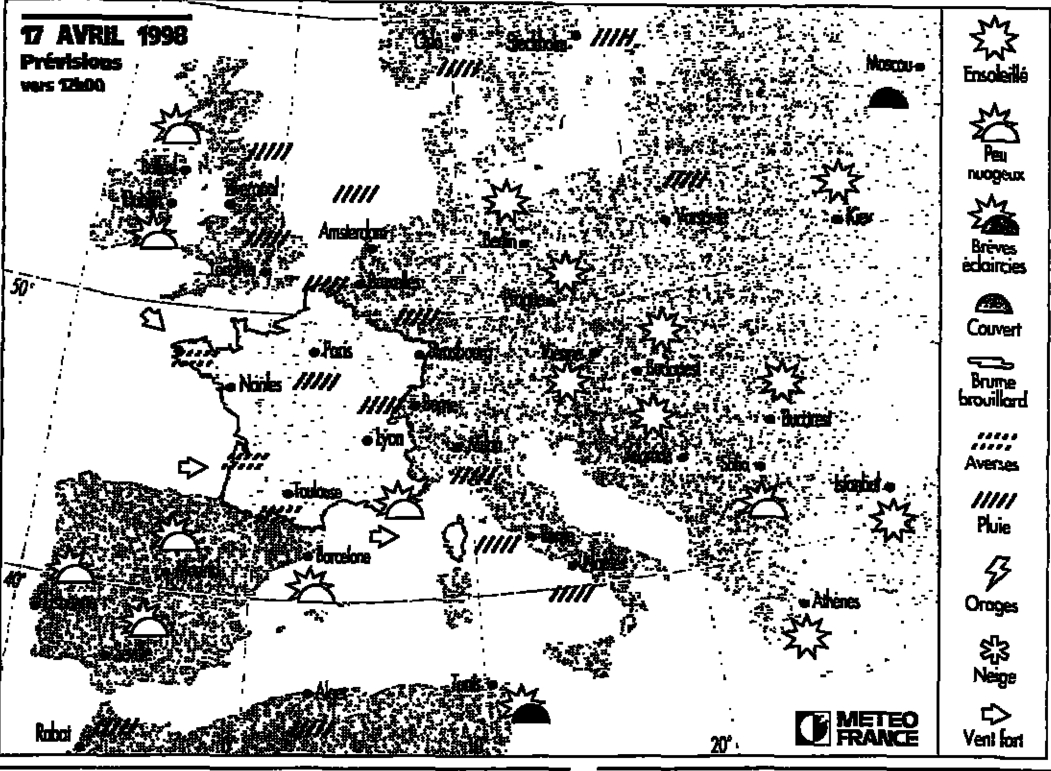
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée s'annonce grise, fraîche et humide. Il pleuvra une bonne partie de la journée. Il fera de 6 à 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera maussade. Sous un ciel gris et triste, des pluies se déclencheront fréquemment. Un fort vent de sud-ouest soufflera de la Bourgogne à la Lorraine. Il fera de 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Un fort vent d'ouest soufflera toute la journée, surtout près des côtes. Les éclaircies ne seront jamais durables, des averses de pluie ou de grêle risquant de se déclencher à tout moment. Il fera de 8 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – De la vallée du Rhône aux Alpes, de belles éclaircies se développeront. Du nord de l'Auvergne à la Savoie, les averses seront beaucoup plus fréquentes, et il neigera à basse altitude. Il fera de 8 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Un vent d'ouest violent se lèvera sur les côtes exposées. Il offrira de larges éclaircies sur le littoral. Quelques averses orageuses sont probables dans l'arrière-pays, plus particulièrement de la Corse à la Côte d'Azur. Il fera de 11 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne nord-américaine United Airlines proposera, à partir du 10 juin, une quatrième fréquence quotidienne à destination de Washington D. C. au départ de Paris (aéroport Charles-de-Gaulle). Départ à 16 h 50 et arrivée à Washington à 19 heures. Renseignements : 0801-72-72-72.

■ **THAÏLANDE.** La compagnie Thai Airways International assure, jusqu'au 24 octobre, un vol quotidien Paris-Bangkok. Les lundis, mercredis, vendredis et samedis, le vol sans escale dure onze heures et quinze minutes tandis que les mardis, jeudis et dimanches, la liaison, avec escale à Stockholm, dure quatorze heures et cinq minutes. Renseignements : 01-44-20-70-80.

■ **DUBAI.** La chaîne Marriott International va exploiter l'Hôtel Royal Abjar (281 chambres) qui s'appelera désormais Renaissance Dubai Hotel.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 P	KIEV	5/14 S	VENISE	9/14 P	LE CAIRE	17/34 S
				POINTE-A-PIT.	24/29 P	LISBONNE	10/15 S	VIENNE	6/12 S	MARRAKECH	10/21 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 N	LIVERPOOL	4/9 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/23 C
				EUROPE		LONDRES	4/9 P	BRASILIA	22/31 S	PRETORIA	12/25 S
				AMSTERDAM	4/10 P	LUXEMBOURG	4/8 P	BUENOS AIR.	15/18 C	RABAT	10/19 P
FRANCE métropole		NANCY	3/10 P	ATHENES	13/21 S	MADRID	5/13 S	CARACAS	25/29 S	TUNIS	14/23 N
AJACCIO	9/15 S	NANTES	3/9 P	BARCELONE	9/19 N	MILAN	8/12 P	CHICAGO	3/13 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/11 P	NICE	7/15 N	BELFAST	3/9 N	MOSCOU	-3/6 C	LIMA	21/28 S	BANGKOK	27/35 N
BORDEAUX	5/12 P	PARIS	5/10 P	BELGRADE	10/18 S	MUNICH	1/14 N	LOS ANGELES	11/20 S	BOMBAY	25/32 S
BOURGES	4/6 P	PAU	3/9 P	BERLIN	5/13 S	NAPLES	11/17 P	MEXICO	17/31 S	DJAKARTA	27/32 C
BREST	3/8 P	PERPIGNAN	8/16 S	BERNE	2/10 P	OSLO	1/4 P	MONTREAL	8/17 P	DUBAI	22/33 S
CAEN	5/8 P	RENNES	4/9 P	BRUXELLES	5/8 P	PALMA DE M.	8/18 S	NEW YORK	12/17 P	HANOI	20/26 C
CHERBOURG	2/10 P	ST-ETIENNE	5/10 P	BUCAREST	6/19 S	PRAGUE	4/11 S	SAN FRANCS.	9/17 S	HONGKONG	19/28 C
CLERMONT-F.	4/8 P	STRASBOURG	3/12 P	BUDAPEST	8/14 S	ROME	10/16 P	SANTIAGO/CHI	6/25 S	JERUSALEM	18/32 N
DIJON	2/8 P	TOULOUSE	5/11 P	COPENHAGUE	4/9 S	SEVILLE	11/21 S	TORONTO	7/12 S	NEW DEHLI	18/38 S
GRENOBLE	5/14 P	TOURS	4/7 P	DUBLIN	2/9 N	SOFIA	7/19 S	WASHINGTON	13/22 P	PEKIN	8/21 N
LILLE	3/9 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/15 P	ST-PETERSB.	-3/6 *	**AFRIQUE**		SEOUL	11/17 C
LIMOGES	3/7 P	CAYENNE	26/28 P	GENEVE	4/9 P	STOCKHOLM	3/7 P	ALGER	11/20 P	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	5/11 P	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	0/5 *	TENERIFE	12/15 N	DAKAR	23/26 S	SYDNEY	16/21 P
MARSEILLE	9/14 N	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	9/15 S	VARSOVIE	6/10 P	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	14/17 C

Situation le 16 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 18 avril à 0 heure TU

VENTES

Sept cents cadres anciens en trois collections

APPARU en Italie au XV[e] siècle avec le développement de la peinture profane, le cadre répond à la double fonction de mettre les tableaux en valeur en les isolant de leur contexte, et d'harmoniser les œuvres avec le décor qui les entoure. Cet accessoire a ensuite évolué au même rythme que l'ensemble des arts décoratifs, adoptant successivement tous les styles.

Dans ces trois collections importantes, totalisant plus de sept cents pièces, on trouvera des modèles français, italiens, espagnols et hollandais de toutes époques depuis le XVI[e] siècle. Leur prix varie selon la qualité et la profondeur des sculptures, la beauté et l'équilibre du décor, l'état de conservation des dorures et les dimensions.

Les cadres italiens se distinguent par un mélange coloré de peintures et de dorures. Les plus anciens sont deux exemplaires du XVI[e] siècle au décor architecturé : l'un à colonnettes détachées rehaussées de masques de grotesques en pastiglia (une pâte très dure que l'on moule avant de l'utiliser en applications), de rinceaux et d'arabesques, l'autre orné de pilastres et chapiteaux, surmonté d'une corniche à frise en pastiglia (20 000/25 000 francs chacun).

Au XVII[e] triomphe le cadre à cassetta, où la partie plate est entourée de deux moulures. Un ensemble de cadres italiens et espagnols à cassetta sont proposés ici, estimés de 3 000/4 000 francs à 25 000/30 000 francs. Typiquement italien, le décor en trompe-l'œil a beaucoup de succès au XVIII[e] et là aussi la fourchette de prix se révèle très large. On verra par exemple une paire en bois doré et peint de faux porphyre (20 000/25 000 francs) et un modèle plus simple en faux marbre rouge (3 000/4 000 francs).

En France, dorures et sculptures demeurent les ornements dominants. Le modèle Louis XIII, sobre et élégant, avec des motifs de fleurs, de fruits ou de feuillages dans les angles, se négocie à partir de 3 000/4 000 francs. Parmi les belles pièces, une paire provençale du XVII[e], à motif de feuilles d'acanthe stylisées dans les angles et les milieux, est estimée 30 000/35 000 francs la paire. Le meilleur de l'époque Louis XIV est représenté par un cadre sculpté à la Berain de coquilles, mascarons et rinceaux, rythmés par des agrafes et des palmettes dans les angles et les milieux (50 000/60 000 francs).

Au XVIII[e] siècle, la production est devenue très importante, et les cadres Louis XVI à décors de perles et de rais-de-cœur sont accessibles à partir de 2 500/3 000 francs.

Le modèle hollandais fait aussi figure de grand classique ; le plus souvent en bois foncé, noirci ou plaqué d'ébène, il est rehaussé de motifs sculptés en guilloché ou de placages d'écailles rouges. Les premiers sont annoncés entre 8 000 et 12 000 francs, les seconds à partir de 15 000 francs. Un autre point fort de cette vente est un ensemble de cent cinquante baguettes (cadres beaucoup plus fins réservés aux dessins) du XVIII[e] siècle (1 500 à 3 500 francs). De nombreux modèles XIX[e] à l'imitation des grands styles sont annoncés entre 500 et 1 500 francs.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mardi 21 et mercredi 22 avril. Exposition le samedi 18 de 11 heures à 12 heures, le lundi 20 de 11 heures à 18 heures. Etudes Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, tél. : 01-47-70-88-38, et Poulain-Le Fur, tél. : 01-42-46-81-81. Expert : Vincent Guerre, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris 9[e]. Tél. : 01-42-46-48-50.**

■ **SALON D'ART CONTEMPORAIN : 180 peintres, 50 sculpteurs et 30 graveurs** présentent leurs œuvres au 52[e] Salon de mai. Un prix de sculpture et un de peinture seront attribués à des artistes âgés de moins de quarante ans.
★ **Salon de mai. Espace Eiffel-Branly, du 17 au 26 avril, de 11 heures à 19 heures, nocturne les 23, 24 et 25 jusqu'à 22 heures. Entrée : 50 F.**

■ **DU VIN POUR LA SANTÉ : une association** a fait appel aux plus grands producteurs de vins français pour une vente aux enchères, dont le produit sera utilisé pour la recherche de moelle osseuse au profit des enfants leucémiques.
★ **Parc des expositions de Valence. Samedi 25 avril. Exposition la veille et le matin de la vente. Tél. : 04-75-08-28-75.**

■ **DEUX SALONS À ANTIBES : le Salon d'antiquités-brocante** du vieil Antibes se déroule simultanément avec le Salon des métiers d'art. Jean Gismondi présente des tableaux et objets d'art du XVIII[e] siècle et Christian Bonnin un très rare bouillon en faïence de Marseille à décor doré.
★ **26[e] Salon du vieil Antibes. Port Vauban. Jusqu'au 26 avril, de 10 h 30 à 19 heures, entrée : 40 F.**

Calendrier

ANTIQUITÉS
● **Moulins** (Allier), Parc des expositions, les samedi 18 et dimanche 19 avril, de 9 heures à 19 heures, 45 exposants, entrée 20 F.
● **Rumilly-lès-Vaudes** (Aube), au manoir, les samedi 18 et dimanche 19 avril, de 8 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée 12 F.
● **Château-Gontier** (Mayenne), halle du Haut-Anjou, les samedi 18 et dimanche 19 avril, de 9 heures à 19 heures, 70 exposants, entrée 20 F.

BROCANTES
● **Paris**, square des Batignolles, du vendredi 17 au dimanche 26 avril, de 10 heures à 19 heures, 130 exposants, entrée libre.
● **Bellenaves** (Allier), bourg et place de l'Eglise, du samedi 18 au dimanche 19 avril, 40 exposants.
● **Bordeaux** (Gironde), place des Quinquonces, du samedi 18 avril au dimanche 10 mai, 180 exposants.
● **Fromentine-la Barre-de-Monts** (Vendée), centre-ville, les samedi 18 et dimanche 19 avril, 50 exposants.

COLLECTIONS
● **Lyon** (Rhône), Foire du livre ancien, 20, quai de Bondy, du vendredi 17 au dimanche 19 avril, 40 exposants, entrée 20 F.
● **Bogny-sur-Meuse** (Ardennes), Bourse minéraux et fossiles, rue de la Vallée, les samedi 18 et dimanche 19 avril, 30 exposants, entrée 15 F.
● **Sarzay** (Indre), Foire aux vieux papiers, château de Sarzay, samedi 18 avril, 22 exposants, entrée 20 F.
● **Fontainebleau** (Seine-et-Marne), Bourse minéraux et fossiles, salle des élections, les samedi 18 et dimanche 19 avril, de 10 heures à 19 heures, 15 exposants.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98092

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III					■						
IV										■	
V			■								
VI				■					■		
VII							■				
VIII						■					
IX					■						
X		■		■				■			
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Fait beaucoup, surtout à table. – II. Vu de l'esprit. Réponse référendaire. – III. Joua sur les mots. Bonnes et mauvaises, elles emplissent les fosses. – IV. Dégagent les fosses. – V. Passe par Saint-Omer. Arrive après tout le monde. – VI. Divise la Terre en soixante fuseaux. Casse. Le prix du silence. – VII. Hautaines et méprisantes. Plateau volcanique. – VIII. Préparer sa sortie. Petite graine ou gros problème. – IX. Passe en silence. Met bien en place. – X. Cœur de bâtard. Division du temps. – XI. Mettent les armes à la main.

VERTICALEMENT

1. En voilà un qui ne se bat pas pour trouver du travail. – 2. Même parfaite, elle n'a rien d'original. – 3. Supporte les pois. Se prend pour un ruminant domestique. – 4. Un peu de considération. Se prend pour un ruminant sauvage. – 5. Mesure sur la muraille. Père des logarithmes. Personnel. – 6. Le crapaud et la rainette. Ne manque pas de goût. – 7. Ornement architectural. Pise écroulée. – 8. Encore, encore et encore. – 9. Fait un essai. Pousser comme les blés. – 10. Cité antique. Belle plante de nos campagnes. – 11. Ce n'est pas parce qu'elles ont un métier qu'elles auront du travail.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98091

HORIZONTALEMENT

I. Passe-droits. – II. Aboulie. Che. – III. Truisme. Aar. – IV. Râ. Saï. Grip. – V. Osas. Néré. – VI. Névé. Uri. Pl. – VII. Née. Stencil. – VIII. Nabi. Gobi. – IX. Stan. Flon. – X. Sonar. Omer. – XI. Entraîneuse.

VERTICALEMENT

1. Patronnesse. – 2. Abrasée. Ton. – 3. Sou. Avenant. – 4. Suisse. Anar. – 5. Elsa. Sb. Ra. – 6. Diminutif. – 7. Rée. Ere. Ion. – 8. Gringore. – 9. Icare. Connu. – 10. Thaï. PIB. Es. – 11. Serpillière.

L'ART EN QUESTION N° 62

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La République favorable aux artistes

CE TABLEAU de grand format n'est pas consacré à un incendie historique, mais à la représentation du malheur qui touche une famille pauvre. Pris au piège, père et mère hésitent sur l'issue à emprunter pour fuir la scène du drame avec leurs enfants. On peut voir dans *L'Incendie* une métaphore politique et sociale. On est en 1850, deux ans après les journées révolutionnaires et l'enthousiasme populaire de février 1848 ; les difficultés économiques subsistent, la vague révolutionnaire européenne est en reflux, les affrontements politiques ébranlent la II[e] République et aboutiront au coup d'État du 2 décembre 1851 et à l'instauration du Second Empire. La brève II[e] République a eu une politique très active en direction des artistes par le biais de concours, commandes, achats, subventions... Ce tableau d'Antigna est l'un de ceux qui ont été achetés par l'Etat en 1851. En 1848, une autre œuvre lui avait été achetée :



« L'Incendie » (1850), d'Alexandre Antigna (1817-1878), 262 × 282 cm, Orléans, Musée des beaux-arts. Présenté, jusqu'au 31 mai, à Orsay pour l'exposition « 1848, la République et l'Art vivant », jusqu'au 31 mai.

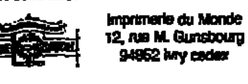
■ *Les Bouffons arabes ?*
■ *L'Eclair ?*
■ *Le Labourage nivernais ?*

Réponse dans *Le Monde* du 24 avril.

Solution du jeu n° 61 paru dans *Le Monde* du 10 avril

Tandis que Degas et Manet prenaient part aux combats pour la défense de la capitale au sein de la Garde nationale, Pissarro avait trouvé refuge à Londre au moment de la guerre franco-prussienne et de la Commune de Paris.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

PRINTEMPS DE BOURGES Le festival musical a toujours fait la part belle aux comiques. Cette année, lors de sa vingt-deuxième édition, le public pourra voir et entendre au Théâtre Jacques-Cœur trois de ses récentes idoles, Jamel et le duo Eric et Ramzy. ● LE PREMIER intervient dans une émission quotidienne « K-X », sur l'antenne de Radio-Nova, et sur la chaîne télévisée Canal Plus. Le duo a tenu des chroniques sur Fun-Radio et pour la chaîne télévisée M 6 avant de passer dans les émissions de Michel Drucker et Jean-Luc Delarue. ● CES ENFANTS de la télévision et de la radio jouent habilement de ces *« vitrines »* en espérant qu'elles les mèneront à leur rêve : la scène et le cinéma. ● LE FESTIVAL, ramené de *six* à cinq jours, prévu jusqu'au 19 avril, a *notamment* débuté avec les concerts de Steve Waring et de MC Solaar.

Eric, Ramzy et Jamel, jouteurs comiques de la planète Nova

Amis d'enfance, ils viennent de la banlieue, d'où ils tirent de nombreuses expressions, partent en vacances ensemble... Avec un goût pour l'absurde qui fait mouche, ces trois compères collent à leur génération sans être « rebelles » ou délivrer de « message »

LES ADOLESCENTS les *adorent. Ils les ont adoptés* comme des grands frères, en les regardant bouger à la télévision, en les écoutant tchatcher *à la radio.* Jamel d'un côté, Eric et Ramzy de l'autre, seront au Printemps de Bourges, dans un festival qui a toujours fait la part belle aux comiques, avec un Pierre Desproges qui avait enflammé l'édition 1987, épinglant les *« amis de la musique de nègres et de la culture sous chapiteaux ».*

Enfants de Desproges ? *« Il était inaccessible pour mon QI. Aujourd'hui, j'aime bien »,* répond Jamel, vingt-deux ans. *Il y a* chez lui, comme chez Eric et Ramzy, cette façon de respecter les anciens et de coller à leur génération.

Comme dans les cours de récréation ou les boums, les trois amuseurs « branchent », lancent des vannes. Ils ont ce goût pour l'absurde, le rapprochement incongru de mots, la phrase qui swingue, les expressions des banlieues, mélange de verlan, d'anglais et de français choisi. Ils sont à l'opposé d'une génération « rebelle », ne sont ni méchants ni grossiers, et ne délivrent pas de message. *« Je ne suis pas une assistante sociale »,* dit Jamel. *« On ne parle pas de politique, on est politiques »,* renchérissent Eric et Ramzy, qui ajoutent : *« On est français. Pour l'instant. »* Ils ne s'apitoient pas sur la banlieue, même s'ils en viennent et y vivent. Deux sont d'origine arabe, l'autre (Eric) est antillais, mais ils n'abordent pas de front le racisme ; pour eux, l'intégration est une évidence, la différence aussi, tout comme le fait que *« tout électeur de Le Pen est un fasciste »* (Eric).

Jeudi 9 avril, 18 heures, studio de Radio-Nova. Jamel reçoit dans son émission quotidienne, « K-X », Eric et Ramzy, qui font salle pleine (cinq cents places) au Palais des glaces, depuis le 20 mars. Ils sont amis, partent en vacances ensemble. *« Ce sont de vrais déconneurs heureux »,* dit un proche. Ils écoutent techno, jungle, rap, *« le dernier NTM »,* mais aussi Barry White, Marvin Gaye, Aretha Franklin. *« Nous sommes issus de la culture Nova »,* dit Jamel. Ils s'habillent *« pratique » : jeans ou pantalon* Adidas, T-shirts moulants, chaussures de sport. Une casquette blanche pour Jamel. *« Jamel avec un J comme Jean. »*

MATCH VERBAL

L'atmosphère du studio de Radio-Nova est indescriptible. Pas une seule phrase, pas une question, pas une réponse n'est arrivée à son terme en une heure de totale improvisation. Les trois compères se coupent toutes les demi-secondes, passent du coq à l'âne, cherchent la rupture. Ce n'est pas un dialogue, mais une joute. *« A ta mère, comment tu lui as appris ta gestuelle ? »,* demande Jamel à Ramzy. Peu importe la réponse. Un grand Noir fait irruption en hurlant dans le studio : *« Dis-moi, jeune Africain... »,* coupe Jamel. L'émission tombe dans la confusion : *« Quand tu veux, tu te fais interner »,* lance un technicien à Jamel. Un gamin d'une douzaine d'années, venu à Nova pour voir ses trois comiques préférés, est émerveillé. *« C'est comme s'il était avec des Prix Nobel »,* s'amuse son père.

Télévision et radio jouent un rôle *déterminant dans le succès des* trois compères. Ils jouent habilement de ces « vitrines » qui les mènent à leur rêve : la scène, le cinéma. Jamel est sur Radio-Nova et sur Canal Plus. Eric et Ramzy ont tenu des chroniques sur Fun-Radio, ont été remarqués par leurs chroniques sur M 6, et passent chez Drucker et Delarue. Ensemble, ils préparent un sitcom pour Canal Plus. *« Comme beaucoup, ils auraient pu se planter magistralement à la télé, mais eux sont nés avec »,* affirme un cadre de Canal Plus. Il faut voir Jamel se serrer contre Françoise Sagan, sur le plateau de « Nulle part ailleurs » en lui disant : *« Françoise Sagan, je vous suis depuis la sixième. »* Ou se moquer gentiment de Jean-Claude Van Damme : *« Vous savez, le film que vous avez fait dans les années bisextiles. »* Il faut voir Eric et Ramzy coller leurs visages contre la caméra, interpeller le téléspectateur, instaurer une connivence, un match verbal.

Reste qu'ils ont une façon singulière de raconter des histoires. Jamel, qui vit en famille à Trappes (Yvelines), a suivi sept années de cours d'improvisation et de tournois. *« J'étais grande gueule dans les matchs d'improvisation. Je suis vice-champion du monde amateur avec l'équipe de France. »* Grande gueule, Jamel est incontrôlable, toujours en mouvement, la tête dans les épaules, courbé, un bras paralysé dans la poche, le regard fixé dans les yeux de son interlocuteur.

ORIGINALITÉ

Toujours en compétition. *« L'impro, c'est mortel ; si j'en suis là, c'est grâce à ça. »* Il ajoute : *« Je peux sortir les meilleures vannes de Paris, une connerie à la seconde. »* On lui doit des expressions du genre *« Tra-bien »* ou *« In the Fight »* (super) avec un accent mi-reubeu, miguindé. *« Radio-Nova m'a fait connaître, mais j'ai commencé devant dix-sept chaises à Nanterre. »* Ariel Wizman, son collègue de Canal Plus, décrit ainsi son originalité : *« Jamel met un pied dans l'identitaire beur et la banlieue pour aller dans le poétique. »* Eric (ving-neuf ans) et Ramzy (vingt-six ans) sont *« beaucoup moins banlieue »,* comme ils disent. Le premier était logisticien, le second *« vendeur de fringues ».* Ils se sont rencontrés en boîte. Fous de Woody Allen *(Bananas),* Peter Sellers *(The Party)* et des Monthy Python, ils se sont fait connaître sur M 6 avec « Les mots de Eric et Ramzy ». Trente petits bijoux de deux minutes. Ou comment expliquer des termes aussi improbables que péridurale, globule, labrador, charivari, juguler. *« Ce mot, nous allons essayer de l'apprendre ensemble »,* disent-ils suivant une gestuelle rodée – Ramzy en chef d'orchestre, Eric en naïf. S'ensuit une démonstration folle, prétexte à parler de l'époque, des choses et des gens. Eric et Ramzy sont comme deux enfants qui jouent, se contredisent. *« Entre boutades et galéjades »,* avec une surenchère permanente. Leur succès est spectaculaire. Alors, ils décident de prendre des cours de théâtre, *« avec un coach ».*

Tout va trop vite pour chacun d'eux. Leurs textes sont encore fragiles, mais leur présence physique est indéniable. *« Jusqu'à septembre dernier, ce que je faisais était un hobby. Là, je prends un kif flippant »,* dit Jamel, qui rêve d'être *« le Pacino ou le De Niro des banlieues ».* Eric et Ramzy voudraient tourner avec Woody Allen. Comment s'y prendre ?

Michel Guerrin

★ Eric et Ramzy, jeudi 16 avril ; Jamel, vendredi 17 avril. Théâtre Jacques-Cœur, 23 h 30.
★ Renseignements concerts et spectacles : par téléphone au 02-48-24-30-50 ; sur Minitel 3615 BOURGES ; par Internet au www.printemps-bourges.com.



XAVIER LAHACHE/CANAL +



IAN PATRICK

Jamel Debbouze (en haut) et le duo Eric et Ramzy. Ensemble, ils préparent un sitcom sur Canal Plus.

Steve Waring, le cow-boy du Lyonnais, n'oublie pas les parents

BOURGES
de notre envoyé spécial

Pourquoi ne pas entamer le Printemps de Bourges par une cure de jouvence ? On aura bien le temps, jusqu'à dimanche, de sacrifier ses poumons aux salles enfumées et ses oreilles aux orgies de décibels. Légèrement à l'écart des autres salles du festival, le Théâtre Jacques-Cœur accueille pendant cinq jours les spectacles « jeune public ». Musique, conte, humour, théâtre, mime, facéties... Les bambins y déboulent en masse. Les adultes font leur devoir parental, mais peuvent aussi profiter d'un plaisir d'écoute, d'une qualité d'émerveillement qu'on croisera peu dans la masse des concerts. Depuis trente-cinq ans, Steve Waring grandit les enfants et rajeunit les parents. Son sourire *sous une sympathique* moustache en ferait un cousin américain d'Henri Dès. Mais ce *« cow-boy du Far West lyonnais »* a sans doute plus de parenté avec Anne Sylvestre. Comme la créatrice des *Fabulettes,* c'est l'engagement de la chanson folk qui, dans les années 60, l'a conduit à rechercher la fraîcheur des oreilles enfantines. En 1965, ce fan de blues a quitté sa Pennsylvanie pour vivre la bohème parisienne et suivre les cours de théâtre de Jacques Lecoq. Il tombe aussi en admiration devant le répertoire de la chanson française. Un coup de foudre qui l'empêchera de retraverser l'Atlantique. Le guitariste entreprend d'abord de mêler ses *racines à celles de sa terre* d'adoption. En 1968, le hasard des concerts lui fera découvrir un public d'enfants auquel il adaptera son vocabulaire musical.

Steve Waring entre en scène sur le sifflement de tuyaux harmoniques qu'il fait tournoyer. D'un instrument atypique, un bout de tuyaux en plastique coloré, il tire une magie impalpable, un effet visuel et une matière descriptive. On écoute l'histoire du vent dans les ailes d'un moulin de musique. Dans l'univers de Steve Waring, chaque instrument possède une histoire et une personnalité, chaque mélodie se transforme en scénario. Une guitare, un banjo, un saxophone, un balafon mais aussi un bâton de pluie, des tiges de bambou, des cosses de haricots géants prennent la parole.

Avec son éternel complice, Christian Ville, clown lunaire et percussionniste loufoque, il apprend aux enfants à écouter le monde. Ce tandem professe que la musique est en toute chose. Un morceau de toit en tuile devient un merveilleux vibraphone (*Le Tuilophone*), des morceaux de lauzes résonnent en harmonie (*Balalauze*). Dans la salle, les petits visages ne perdent pas une miette de cette musique concrète. *« Les enfants sont capables d'une écoute très fine,* explique Steve Waring en coulisses. *Comme la plupart des musiciens de jazz, nous sommes passionnés par les sons. Les enfants sont les plus aptes à comprendre cette passion. »*

> Chaque instrument possède une histoire et une personnalité, chaque mélodie se transforme en scénario

Avec beaucoup de métier, Steve Waring les fait participer à son imaginaire. Un bestiaire pittoresque – grenouilles, vaches, tourterelles, baleine... – s'anime de gestuel, de bruitage, de refrains repris en chœur. Le spectacle est souvent dans la salle. Rires, gloussements, malices... Ludiques, pédagogiques, ces chansons glissent des messages sans didactisme. Ecrite à la fin des années 60, *La Baleine bleue,* un des plus vieux « tubes » de l'Américain, garde sa pertinence de manifeste écolo remanié au gré de l'actualité. Le pauvre cétacé cherche de l'eau pour nettoyer ses tuyaux mais ne trouve que détergent, DTT et le nuage de Tchernobyl.

Selon Waring, *« la présence d'enfants dans une salle oblige les adultes à une écoute plus approfondie. De la même façon, les enfants se dispersent moins quand des adultes sont dans le public ». « J'aime bien le lien entre ces deux mondes. Les adultes se donnent l'apparence d'être différents de leurs enfants. Ils sont en fait beaucoup plus proches qu'ils veulent bien le reconnaître. »* Pour cette raison, peut-être, le guitariste américain a donné, plus tard dans la soirée, un second concert au Théâtre Jacques-Cœur. Les moins de dix ans sont allés se coucher. Pour s'adresser à leurs parents, Steve Waring a pris le prétexte d'une soirée exclusivement blues.

Il se rappelle ses premières années parisiennes quand, du Centre américain aux bars du Quartier latin, il faisait découvrir Brownie McGhee ou Big Bill Bronzy aux noctambules. Cette musique ne l'a jamais quitté.

Une obsession a même sommeillé en lui, celle d'adapter ces grands classiques – *Saint James Infirmary, Trouble In Mind, Come Back Baby...* – dans la langue de Brassens. Un album simplement intitulé *Blues* sort d'ailleurs ces jours-ci. *« J'ai mis trente-quatre ans pour y parvenir. Il ne s'agit pas de traductions littérales, mais je voulais trouver une adaptation très proche du sens et de la musicalité des mots. »* On a beau parler dans ces chansons de meurtre, de suicide, de damnation, les ambiances de ce second concert ne sont pas très éloignées de la première partie de soirée. Steve Waring rejoue même certains titres qu'avaient déjà appréciés les enfants. *« La tristesse du blues* explique-t-il, *est souvent transposée. On en rigole. »*

Stéphane Davet

GÉNÉALOGIE

LOUISE ATTAQUE

Leur nom lui-même est un aveu. Se baptiser Louise Attaque, quand on est fan des Violent Femmes, c'est faire d'un clin d'œil sémantique un acte de lignage. Louise est une « femme violente » depuis que ces Parisiens ont décidé de s'inspirer de la formule acoustique du combo du Milwaukee, qui avait impressionné, dans les années 80, en irradiant son country-folk de malédictions péquenaudes et d'incantations punk. Poussant plus loin encore la filiation, ils ont demandé à Gordon Gano, le leader du groupe américain, de produire un premier album éponyme. Sur la pochette, le bassiste Robin Feix a griffonné le visage d'une gamine, petite sœur, peut-être, de celle photographiée en robe blanche sur la couverture du premier Violent Femmes.

Cette fixation n'est pas monomaniaque. Les textes possédés de Nick Cave et Tom Waits ont aussi ému leurs années adolescentes. Mais, phénomène actuel du rock français (300 000 albums vendus), Louise Attaque revendique surtout l'héritage de groupes ayant sué sang et eau sur la scène française. *Quelques coups de foudre* furent décisifs. Le folk délétère et le violon hanté de Passion Fodder, l'ancien groupe de l'Américain de Paris Théo Hakola, fascinèrent, il y a plus de dix ans, Robin et le chanteur Gaëtan Roussel. *« Passion Fodder,* explique Gaëtan, *était pour nous le premier groupe dont la musique nous envoûtait tout le long d'un album. Il construisait un univers, un véritable style. »* Une cohérence sonore qui est aujourd'hui un des atouts de Louise Attaque. Comme par hasard, c'est Théo Hakola qui produisit en 1987 le premier mini-album de Noir Désir, autre maître reconnu du quatuor parisien. *« Nous étions trop jeunes pour nous identifier à la génération Téléphone. Dès la première écoute de Noir Désir, on s'est tout pris dans la gueule. Leur énergie incandescente, leur charisme, l'intégrité de leur attitude et la noirceur poétique de textes qui parlaient à nos cœurs d'ados. »*

Ce goût de l'impact physique et des sombres déclamations nourrit aussi la flamme des Louise. Sur scène, ces derniers reprenaient récemment le *Vesoul* de Jacques Brel, aujourd'hui abandonné. La *voix « tripale » de Gaëtan et quel*ques inflexions mélo semblaient les rapprocher. *« Je me reconnais dans la générosité de son chant. J'ai du Brel dans ma discothèque, mais ce n'est pas lui qui m'a donné envie de faire de la musique. »*

En concert, Louise Attaque reprend aujourd'hui *Là-bas,* de Noir Désir, et *Ronde de nuit,* de La Mano Negra. Les performances du groupe de Manu Chao furent de celles qui leur firent préférer l'énergie frénétique et la convivialité brute d'un certain rock français à l'intimisme et à la joliesse de la pop. *« Comme pour Noir Désir, la démarche de La Mano, son attitude sur scène comptaient autant que sa musique. »* Louise Attaque vole de triomphe en triomphe. Une nouvelle, pourtant, les réjouit plus que tout. *« Les Violent Femmes se sont reformés et viennent d'enregistrer un nouvel album. Ils joueront en France fin mai, début juin. Nous partagerons quelques concerts. On veut absolument que Gordon monte sur scène avec nous jouer de la guitare. »*

S. D.

INSTANTANÉ

LES IMAGES DE MC SOLAAR

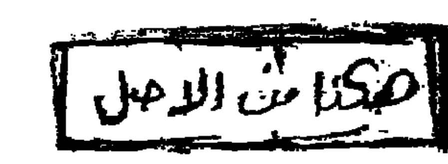
« Nous sommes plusieurs parents à avoir confié nos enfants à MC Solaar pour aller écouter Véronique Sanson et Julien Clerc. » Cette mère de famille est formelle : les organisateurs ont ainsi assuré le succès de la soirée d'ouverture du Printemps, mercredi 15 avril. Les papas et les mamans berruyers sont en confiance ; ils savent que le public du hip-hop, passablement agité, a déserté depuis belle lurette les concerts cool du grand Claude.

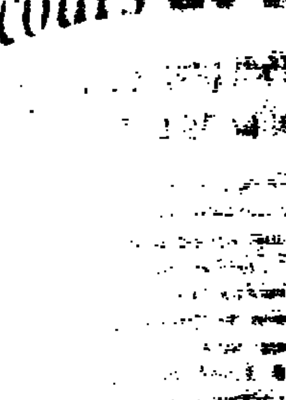
Le Palais des congrès, joliment plein pour cette *étape* de la *tournée* « Paradisiaque », du nom du dernier album de MC Solaar, est *transformé en cour de récréation,* voire en *« plus grande disco de Bourges ».* Moyenne d'âge, quinze ans. Majorité de filles. *« Faites du bruit ! »,* hurle le chanteur. Des cris de midinettes lui font écho. Les mamans attendent dehors.

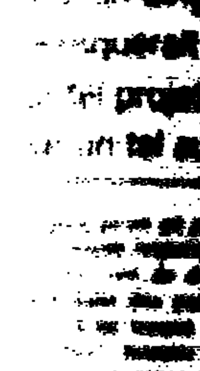
On se demande si ces jeunes filles ne viennent pas d'abord pour admirer les multiples images livrées par MC Solaar : un rap acceptable et intégré, un jeune homme caméléon (costumes stéréotypés), une plastique impeccable (torse nu), un visage doux et impénétrable qui surgit sur deux écrans vidéo décoratifs, un show aseptisé style télévision en prime time, des danseurs qui jouent au boy's band. Aucun excès. *« Aujourd'hui, je passe à la télé, on me connaît, les rapports sont faussés »,* chante MC Solaar.

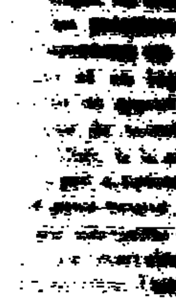
La plus émouvante image est celle de la fin. MC Solaar, au ralenti, se retourne, quitte les lieux, pas à pas, en de longues secondes, et s'évanouit *dans le noir.* Etant donné qu'il s'agit de rap, soit une mise à nu d'un auteur et de son environnement, on termine interloqué : qui est donc ce personnage qui a chanté durant deux heures trente ?

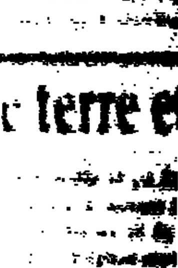
M. G.

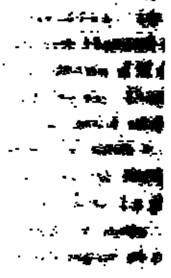


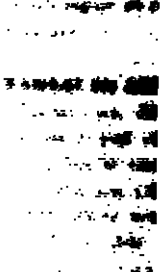


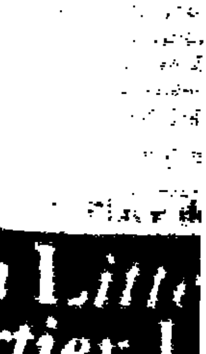


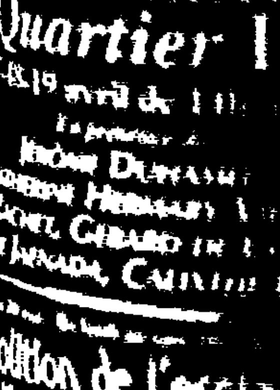












« Pola X », le nouveau film au long cours de Léos Carax

Produit par Bruno Pésery, ce long métrage parrainé par Catherine Deneuve sortira en salles en novembre

« FIN. Provisoire. (Comme le reste). » Ainsi se termine le scénario de *Pola X*, quatrième long métrage d'un des meilleurs cinéastes français. Mais pas seulement. *Pola X* est une renaissance, pour certains une insulte. *Pola X* traîne une trop lourde histoire. Celle qui a fait de Léos Carax, son auteur, le pestiféré du cinéma français. Au début de cette décennie, la déroute financière de ses *Amants du Pont-Neuf* avait déclenché une furia dont il s'était retrouvé la cible, voire le bouc émissaire : montré du doigt par les professionnels qui préfèrent consacrer les millions à s'acheter des manoirs qu'à des films, par les médias qui n'aiment les dépenses pharaoniques qu'à Hollywood.

Au terme de ce feuilleton de plus de trois ans et de quelque 150 millions de francs, l'affaire était entendue : Carax était fini. Six ans plus tard, il recommence à tourner. Six ans, c'est énorme pour un cinéaste, mais bien peu devant une telle malédiction. Du moins, supposera-t-on, ce garçon a fait amende honorable, cet auteur s'est astreint à l'ascèse, son nouveau film sera tourné pour une bouchée de pain (sec, de préférence). Pas du tout. Le nouveau projet de Léos Carax est un scénario complexe, avec images de synthèse, nombreux déplacements, un temps de tournage sur plusieurs saisons. Seul un dingue se risquerait à produire un tel projet, apporté par un tel auteur.

Le dingue s'appelle Bruno Pésery. Il a l'habitude. Sa plus récente dinguerie ? Une comédie musicale au scénario de vaudeville truffé de morceaux de vieux tubes et réalisé par un intellectuel septuagénaire. Ça s'intitulait *On connaît la chanson* ; triomphe public, critique et aux Césars. C'est Pésery, déjà, qui avait dit *« banco »* au précédent et encore plus indéfendable projet d'Alain Resnais, le double film *Smoking/No Smoking*. Certes, tous les paris stupides de Bruno Pésery ne tournent pas au triomphe, ainsi *J'ai pas sommeil* de Claire Denis (chef-d'œuvre que l'histoire redécouvrira un jour). Claire Denis présente Carax à Pésery, l'un et l'autre s'apprivoisent lentement, jusqu'à vouloir chacun quelque chose qui s'appelle *Pola X*. Reste à être sûr que c'est la même chose.

Chacun pose ses conditions : Carax d'avoir le temps de tourner, et l'assurance que les problèmes seront discutés avant qu'il ne soit trop tard ; Pésery que les techniciens soient choisis d'un commun accord, pour éviter le phénomène de « cour » autour du Grand Auteur, dont le producteur a vérifié ailleurs les effets néfastes. Le budget de *Pola X*, fixé à 71,5 millions, sera tenu : *« Il correspond à la réalité du projet*, explique Bruno Pésery.

Seul un dingue se risquerait à produire un tel projet, apporté par un tel auteur

Et, quoi qu'on ait pu dire. Carax est un cinéaste responsable, qui ne demande rien de déraisonnable. » Cherchant des partenaires financiers, il ne trouve que des portes fermées – hormis celle de Canal Plus. Ni l'avance sur recettes, ni les chaînes généralistes, ni Arte ne veulent entendre parler de Carax. A l'étranger, où son nom fait moins peur, les premiers coproducteurs se trouveront en Allemagne, en Suisse et au Japon. Eurimage consent un apport important, tandis que de nombreux pays (les Etats-Unis, la Scandinavie, la Russie...) pré-achètent *Pola X*. Le film s'est aussi trouvé, en même temps qu'une interprète de première qualité, une marraine en la personne de Catherine Deneuve. Elle y tient un second rôle, aux côtés notamment de Katerina Golubeva et de Guillaume Depardieu. Malgré l'enthousiasme suscité (chez les critiques, pas chez les banquiers) par le bref « pré-film » présenté en ouverture du Festival de Cannes 1997, le financement est loin d'être bouclé quand doit débuter le tournage. *« La passion que Léos suscite autour de lui a permis un petit miracle*, raconte Bruno Pésery. *Il a convaincu acteurs, techniciens et fournisseurs de travailler gratuitement durant trois semaines pour commencer le film. En pariant que cela déclencherait l'intervention de nouveaux investisseurs. Ce qui est arrivé. »* Le distributeur AMLF avance un « minimum garanti » sur la sortie du film, Arte et France 2 entrent en coproduction. La sortie en salles est prévue pour novembre 1998, puis un an plus tard sur Canal Plus et, après un délai supplémentaire de dix-huit mois, sur France 2. Entre-temps, la chaîne culturelle diffusera une autre version, plus longue, en deux parties : le film de cinéma engendre pour une fois sa version longue pour le petit écran.

Avril 1998. 137e jour de tournage. Carrefour du boulevard Haussmann et de l'avenue Percier, 8e arrondissement. Ce soir, on remballe, au terme d'un périple commencé le 25 août. *« 22 jours de dépassement... seulement »*, annonce le producteur, soulignant que ces imprévus n'ont pas grevé le coût du film. On tourne la dernière scène, de violence et de tristesse. Un crime vient d'avoir lieu, un corps gît devant la vitrine explosée d'un magasin de téléviseurs, la balle a fracassé un des écrans. La police arrête le meurtrier, Guillaume Depardieu, hirsute et désespéré, aussi blafard que Katia Golubeva qui se bat contre les agents pour ne pas être séparée de celui qu'elle aime. Il faut régler les mouvements désordonnés des protagonistes, ceux de la foule des badauds.

Léos Carax, comme entièrement tourné vers le dedans de lui-même, ne dit ni *« moteur »* ni *« coupez »*, et rien ne lui échappe. Avec lui, son assistant, Gaby (Gabriel Julien-Laferrière), qui est comme la bouche et les membres du cinéaste, et paraît contrôler à distance, par onde magnétique autant que par talkie-walkie, les mouvements de corps et d'humeur de toute l'équipe. Et puis Eric Gauthier, dont on sait depuis son travail avec Desplechin (*Comment je me suis disputé*) et Assayas (*Irma Vep*, en attendant le film de Patrice Chéreau qu'on espère découvrir à Cannes) quel remarquable directeur de la photo il est, et dont on découvre quel équipier solidaire il est aussi, concevant la lumière, bataillant contre la météo, portant à l'épaule une caméra super-16 jusqu'au cœur de l'action, comme un demi de mêlée replonge dans le pack.

Les acteurs, noués, sont soudain comme saisis de furie. On ignore si cet état est celui de leurs personnages, ou s'il est dû à leur propre exaspération, à leur épuisement, à leur paradoxal bonheur de jouer. Fin. Provisoire. Comme le reste. La faute aux nuages, à la fatigue, à pas envie de s'arrêter. *Le film a été fini une semaine plus tard. Pola X* est entré en salle de montage. S'il s'y préserve l'énergie et l'amour de filmer perceptible sur son tournage, c'est un beau rendez-vous qui est fixé pour novembre.

Jean-Michel Frodon


M. STALENS / SYGMA

Katerina Golubeva, une des interprètes de « Pola X »

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le République inaugure une nouvelle programmation, baptisée « Ecrans libres » :** *récemment rachetée par le producteur* Paolo Branco, la salle du *18, rue du Faubourg-du-Temple* (Paris 11e) propose des films *« trop longs pour un court métrage d'avant programme et pas assez longs pour une sortie en salles »* dans des conditions classiques. La salle *s'engage* à conserver longtemps à l'affiche ces œuvres d'un format inhabituel. Après *Anniversaires*, ensemble de quatre courts métrages réalisés sous l'égide d'Eric Rohmer, *Cette nuit* de Vincent Dietschy (52 minutes) bénéficiera à partir du 29 avril de cette opération. Renseignements : 01-48-05-44-90.

■ **Le film de Lidia Bobrova *V Toï Stranie* (Dans ce pays-là)** a obtenu le Grand Prix du jury du 20e Festival international de films de femmes 98 de Créteil, ainsi que le Prix du public. Le jury, qui réunissait notamment Denis Lavant, Emmanuelle Laborit et Michel Boujut, a également accordé une mention spéciale au film de la Chinoise de Hongkong Ann Hui *Ban Hui Yuan* (Dix-Huit Printemps). Le Prix du jury Canal Plus du meilleur court métrage a été attribué à *Rat Women*, de Minkie Spiro (Royaume-Uni). Ce court métrage a été acheté et sera diffusé par Canal Plus.

■ **OPÉRA : Nicholas Snowman, qui fut le premier directeur artistique de l'Ircam** du Centre Georges-Pompidou à Paris, a été *nommé directeur général du Festival* d'opéra de Glyndebourne, *dans le* Sussex (Grande-Bretagne). Il prendra ses fonctions en septembre prochain et succédera à Anthony Witworth-Jones à la tête de cette manifestation privée, fondée en 1934. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le président russe Boris Eltsine n'avait pas encore signé**, le 15 avril, dernier jour du *délai constitutionnel*, la loi nationalisant le butin de guerre de l'armée rouge, a indiqué un porte-parole de la présidence. Le Kremlin a démenti que le chef de l'Etat ait déjà promulgué la loi, comme l'avait affirmé la veille le représentant de Boris Eltsine auprès de la Cour constitutionnelle. – *(AFP.)*

Entre terre et eau, le razo

APRÈS AVOIR gambillé sur le *mia* (danse des kakous à gourmettes en or), les Marseillais dans le coup font du razo dans les calanques. Razo ? Un nouveau concept sportif-culturel, voire même un art de vivre, jouant sur la frontière entre la terre et l'eau. En patois local, razo signifie au ras de l'eau ou raser l'eau. Galéjade ? Oui et non. *« Non ! »*, s'exclame le fougueux Vincent Hanrot, graphiste de son métier, initiateur du razo avec son pote, le photographe Nicolas de Barbarin. *« C'est une pratique inédite issue de l'escalade au ras de l'eau. Après avoir gravi la baie de Marseille, je préparais l'édition d'un livre répertoriant tous les lieux susceptibles d'accueillir des grimpeurs, quand je me suis aperçu qu'il ne s'agissait plus exactement d'escalade au sens habituel du terme. J'ai donc inventé le mot razo. »*

De fait, le razo a un point de réception peu ordinaire : la mer. Autrement dit, le seul risque à grimper au-dessus d'une calanque est de prendre un bain. *« Mais ça peut être drôle et ça fait même partie du jeu. Tu te laisses tomber dans l'eau, tu te hisses et tu réattaques la paroi. »* Explorateur amoureux des frontières, ce funambule de Vincent Hanrot a donc fait le tour du château d'If en razo, c'est bien plus beau. Dans la foulée, il a même lancé une association, « Du razo les amis », pour que le nouveau-né ne meure pas noyé dans le bouillon. La première Coupe du monde a donc eu lieu en 1997 à Callelongue et rassemblé soixante razoeurs.

TRANSAT EN ARMOIRE-VOILIER

Parmi eux, des artistes marseillais émus par ce support de rêverie qu'est le razo. C'est ainsi que le plasticien Olivier Tourenc y a dérivé dans son armoire-bateau. Parfait meuble de rangement à la maison, cette très belle « sculpture » en aluminium se métamorphose en petit voilier râblé en deux temps (et presque) trois mouvements. *« A l'origine, j'avais envie de travailler sur le doute, la suspicion*, commente cet artiste, uniquement obsédé par son armoire. *L'objet n'est pas exactement ce qu'il a l'air d'être. Il louvoie entre le quotidien et le voyage, l'art et le social. »* Disponible en quatre tailles pour la somme de 50 000 F, l'œuvre a été homologuée par les affaires maritimes et peut naviguer jusqu'à 5 miles des côtes. Mais que faire de tout le bazar rangé habituellement dans l'armoire quand nous partons en mer ? Conseil du pro : n'y poser que le matériel nautique utile pour la croisière. Evidemment !

Olivier Tourenc gamberge actuellement sur un modèle susceptible de traverser l'Atlantique. C'est le navigateur Nicolas Komaroff qui devrait barrer la chose. L'épopée prévue en octobre sera relayée en direct par un PC course, installé dans la galerie d'art parisienne Jousse-Seguin. Une préfiguration de l'expédition occupera d'abord les locaux du Fonds régional d'art contemporain de Provence-Côte d'Azur. Quand le plancher des vaches fantasme sur le grand large, razoera bien qui razoera le dernier.

Dans la foulée de ses élucubrations, Vincent Hanrot se plaît à rêver d'une ligne de sportswear razoeuse et met en branle la fédération de razo pour bientôt partir en excursion dans la baie d'Along (Vietnam). Mais comme la razosphère n'a pas de frontière, il permet aussi à chacun d'imaginer son razo perso. Exemple, allongé sur la plage, les pieds dans l'eau et la tête au soleil. Sur ce terrain-là, pas de doute, le champion du razo, c'est vous !

Rosita Boisseau

★ Association Du razo les amis, 52, traverse Nicolas, 13007 Marseille. Tél. : 04 91 33 19 36. http : //www.planete.net/~lorne/razo.htm
★ Expo Olivier Tourenc, FRAC PACA, 1, place Francis-Chirat, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-91-27-55. Du 5 juin au 2 septembre. Puis, tout le mois d'octobre à la Galerie Jousse-Seguin, 34, rue de Charonne, 75011. Tél. : 01-47-00-32-35.

L'Opéra de Paris défend un Rossini « hard » signé Serban

Le metteur en scène se complaît dans les allusions sans oser une vraie pornographie

La nouvelle production de l'Opéra de Paris, *L'Italienne à Alger*, de Gioacchino Rossini, singe la drôlerie, la pornographie, et passe à côté de son sujet. *Les chœurs, les ensembles mimés et les* semblants de chorégraphie sont scéniquement imprécis et ratent leur effet. Au final, le propos *d'Andreï Serban, le metteur en scène, ressemble* à ceux des pornos *soft* de M 6. Seul le talent vocal des chanteurs sauve la soirée du naufrage.

L'ITALIENNE A ALGER, de Gioacchino Rossini. Jennifer Larmore (Isabella), Jeannette Fischer (Elvira), *Bruce Ford* (Lindoro), Simone Alaimo (Mustafa), Alessandro Corbelli (Taddeo), Orchestre et chœurs de l'Opéra national de Paris, Bruno Campanella (direction), Andreï Serban (mise en scène), Marina Draghici (décors et costumes).
PALAIS-GARNIER, le 14 avril. Jusqu'au 2 mai. Tél. : 08-36-69-78-68. Diffusé en direct sur France-Musique le 25 avril.

A croire nos voisins du rang de *derrière, la nouvelle* production de l'Opéra de Paris de *L'Italienne à Alger*, de Rossini, est impayable. Il n'y *a rien de pire que d'opposer un si*lence glacial au rire quasi automatique de certains. On se sent trop *sérieux, pas dans le coup. Et* pourtant : ce soir-là, on était bien parti pour une tranche de rire, aussi franche que la pleine rangée d'arrière-trains postiches que nous offre le chœur, au lever de rideau du deuxième acte. Et l'on n'a pas desserré les mâchoires. Nous n'étions pas les seuls : à l'applaudimètre, cette *Italienne* n'aura pas fait grand bruit, le 15 avril, et les *rires étaient maigres* à chaque « gag » (même une allusion grosse comme cela au *Titanic* n'a pas fait se plier la salle de rire).

On pourrait reprocher à Andreï Serban la vulgarité des « allusions » (paire de seins gonflables et rose descendant des cintres – pourquoi pas le pot de miel, dont on sait ce qu'il signifie dans le rituel amoureux oriental...) mais, surtout, de ne pas être allé au-delà et d'avoir osé vraiment une vraie pornographie au lieu de simuler l'obésité, les fesses nues, les pénétrations rectales, les scènes de bains et de massages turcs. Dans ce *cadre, il fallait de la pilosité, de la* graisse, de la sueur, des chairs cellulitées. Le propos de Serban res*semble à ceux des pornos soft* de M 6. On préfère ceux de Canal Plus, qui ne sont pas, et de loin, les meilleurs, mais qui ont au moins une rectitude parfaitement affichée.

L'ennui est que cette mise en scène et ces décors singent la drôlerie (il y a d'ailleurs de bout en bout un gorille vaguement excité par Taddeo : il fallait là aussi aller plus loin ; mais son idée a fait peur à Serban) et placent constamment cette musique en porte à faux, alors qu'elle sait se réserver, entre quelques pages de folie et d'exubérance totalement vides (mais lorsque le talent vocal est idoine, on n'y voit que du feu), des moments d'émotion (dont l'air de séduction, chanté par Isabella sur le canapé-lèvres dessiné par Dali pour Jean-Michel Franck).

EFFETS RATÉS

Le second degré d'Andreï Serban et de sa décoratrice est glouton et tourne à vide dans la scène « *nationaliste* », où les *vertus italiennes* sont représentées par une pizza géante et molle, et un objet véri*tablement pornographique* (enfin !), une grosse bouteille de chianti gonflable au goulot flasclde. De manière générale, les choeurs, les ensembles mimés et les semblants de chorégraphie sont scéniquement imprécis et ratent leur effet. La plus ringarde des comédies égyptiennes est mieux réglée.

Jennifer Larmore était annoncée comme « *très souffrante* ». On aime*rait avoir plus* souvent des chanteurs rossiniens aussi souffrants. En Betty Page devenue maîtresse dominatrice pour *life show* de *Pigalle*, elle est formidable. Abattage, drôlerie, voix longue, émotion. Alessandro Corbelli, Simone Alaimo chantent bien (très bien même pour le premier) et en font des tonnes. Comment faire autrement ? Bruce Ford, malgré une émission un rien coincée dans le masque, est prodigieux dans ce type de rôle, aux aigus acrobatiques. Son savoir faire technique est impressionnant. Pas un Français dans le moindre second rôle, pour certains pourtant médiocrement tenus. Tous les chanteurs français engageables – ou, au moins de talent égal – devaient être pris *aux mêmes dates, faut-il croire.* Bruno Campanella tient fermement le manche. Mais c'est un peu de la direction rossinienne en pilote automatique.

Renaud Machart

Le catéchisme chic de Carolyn Carlson à l'usage des petits enfants

DALL'INTERNO (WITHIN, WITHOUT), de Carolyn Carlson. *Gianni De Luigi* (co-mise en scène et dramaturgie). Bob Dylan, Jean Schwartz (musiques). Patrice Desombes (lumières). Mine Vergès (costumes). Suzanna Gozetti, Cristina Scagliotti (chanteuses). Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Jusqu'au dimanche 19 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.

Toute démarche spirituelle, personnelle, est respectable. Vouloir la transcrire sur scène est *une autre paire de manches. C'est ce que tente* Carolyn Carlson avec *Dall'Interno*, chorégraphie inspirée librement de l'œuvre de Dante. Résultat : un chapelet de clichés sur la tentation. Une sorte de BD-catéchisme à l'usage des petits. Mais très chic, très esthétique. Après le lundi de Pâques et avant la commémoration des révoltes étudiantes de 1968 et des mouvements *peace and love*, la pièce résonne du bruit des cloches, bruisse du taffetas rouge de (jolis) prélats perchés sur des échelles, d'âmes perdues étalées à plat ventre, d'ailes d'anges. On se sent devenir un saint. Un pied à Katmandou, un autre chez McLuhan. Bob Dylan chante que « *la réponse est dans le vent* ». C'est « hyper-cool-t'as-pas-un-joint ». L'idole des *seventies* chantera sept fois, au cours du spectacle, dans le but de faire tomber les barricades de notre incrédulité. En vain. On résiste.

Non pas qu'on n'aime pas Dylan et sa philosophie mystico-pacifiste. On se demande seulement ce qui resterait de *Dall'Interno* si les chansons de l'Américain ne s'affichaient pas sur de grands écrans blancs ? Carolyn Carlson en jupe longue, veste d'homme, et lunettes noires, en pantalon, veste d'homme, et lunettes noires, en fourreau glamour, et toujours en lunettes noires. La voix de Dylan guide l'aveugle. Référence à Pina Bausch dans *E la nave va*, de Federico Fellini ? Parfois un raga indien dans le style rave, frappé d'extase, vient nous secouer. Tout y passe et repasse. Le goût des hommes pour la guerre *s'exprime avec force martèlements et tambours.* Les errances se dansent dans un labyrinthe. Les affres du démon s'expriment avec force bras qui se tordent. Il y a ici un tel désir de faire populaire, clair, à la portée de tous, que même un enfant de trois ans crierait « *pouce* » au bout d'une heure. La pièce dure deux heures. Il est clair que les danseurs font bien ce qu'on leur a dit de faire.

UN COUP AU CIEL, UN AUTRE EN ENFER

Extrayons de cet enfilage d'icônes en série les petits pas et le dos rond, primesautier, de Nina Hyvarinen (du Ballet d'Helsinski). Quand elle joue à la bergère, appâtant les garçons de son écharpe rouge, on a soudain le sentiment de ce que pourrait être, en effet, la grâce. Une élue. De ce que pourrait être une pièce sur les jeux de l'amour, la jeunesse, avec la grande Carlson qui chante si bien la nature, avec de la *country music*, pourquoi pas ? Avec Bob Dylan, si tel est son *souhait. La dramaturgie de Gianni De Luigi qui*, au tout début, est une promesse de changement, n'échappe pas aux dérèglements de ce *Dall'Interno* qui se cherche sans se trouver : un coup chez Bob Wilson, un coup chez Hartung ou Soulages (les dessins sont de Carolyn Carlson), un coup chez vitrail. Un coup au ciel, un autre en enfer. Un ensemble sans parti pris fort. Tous les effets sont carillonnés.

Mais cela n'explique pas que la danse soit si pauvrement inventive. Le vocabulaire carlsonien *réduit à son minimum : petits pas d'automates*, grands dégagés des bras, et sauts. A la fin, la chorégraphe ôte ses lunettes. Bob Dylan lui a donné la recette pour rester toujours jeune. Reconnaître et aimer sa maturité est la meilleure garantie de ne pas se contrefaire soi-même. « *What was it you wanted ?* », interroge Dylan. Est-ce cela que Carolyn Carlson a voulu ? Depuis qu'elle a quitté Venise pour Paris, son univers s'est noirci, mais ni *Dark*, ni *Steppe*, ni *Commedia*, ni les pièces suivantes n'ont convaincu. Certains expliquent cet essoufflement par le peu d'argent que reçoit l'artiste (environ 500 000 F), par l'absence de lieu – elle est toujours hébergée, et produite, par le Théâtre de la Ville –, on ne demanderait qu'à les croire ! On ne peut pas courir après sa jeunesse et être soi-même.

Dominique Frétard

Screamin' Jay Hawkins referme son cercueil et s'installe au piano

SCREAMIN'JAY HAWKINS. Olympia, Paris, le 15 avril.

On patiente boulevard de l'Opéra pour découvrir à quel sang neuf s'abreuvent les *Vampires*, le nouveau film de John Carpenter qui vient de sortir mercredi 15 avril. A *quelques encablures des cinémas*, l'Olympia s'apprête à accueillir un autre revenant, Screamin'Jay Hawkins. Mais alors qu'à l'écran, les créatures maléfiques trouvent un second souffle, sur la scène de la salle parisienne, le bluesman noir s'applique durant deux heures à enterrer un double qui l'aura encombré pendant toute sa carrière. Ceux qui attendaient le père de l'« horror rock », le guignol vaudou et le pitre pétomane vont être déçus. Screamin'Jay Hawkins a cédé *la place à Jalacy Hawkins*, vénérable patriarche né à Cleveland (Ohio) il y a soixante-huit ans, au*jourd'hui résident de Levallois. On* redécouvre alors un baryton de charme qui s'est toujours rêvé chanteur d'opéra, également bien décidé à montrer de quel bois son piano se chauffe.

A la fin des années 50, Screamin' Jay Hawkins déplace la petite boutique des horreurs sur la scène musicale américaine. S'inspirant de l'imagerie de films d'épouvante de série Z, il ouvre ses shows en surgissant d'un cercueil dans des grognements effrayants. Ce mauvais goût macabre sera, *au début des* années 70, l'un des éléments du succès du groupe de rock Alice Cooper et, plus grave, vaudra au pionnier Hawkins une progéniture aussi monstrueuse que Kiss et son concours de maquillage ou, plus récemment, les insanités des rappeurs blancs d'Insane Clown Posse. Son auteur *sera emprisonné dans* une caricature de bouffon ; le musicien relégué à l'arrière-plan. Le chanteur n'hésitera pas non plus, pour moquer la représentation blanche du « nègre », à rouler des yeux ou à se planter un os de cannibale dans le nez, s'attirant des remontrances des mouvements civiques noirs.

Ces outrances auront fait au moins une victime : la discographie de l'artiste, chaotique, dispersée dans d'innombrables maisons de disques et quasiment introuvable aujourd'hui dans les bacs. Il est malaisé de citer un grand album de *Screamin'Jay Hawkins, plus* concentré pendant longtemps sur la scénographie que sur la musique. *Jusqu'à At Last*, dernier opus paru en mars chez Last Call. Enregistrés à Memphis, les treize titres puisent avec bonheur dans les racines du blues et du rhythm'n'blues.

Mercredi, Screamin' Jay Hawkins avait décidé de défendre farouchement son dernier-né, de faire valoir ses qualités de musicien et de laisser le cercueil au cimetière. Après une première partie à l'obsolescence sympathique – les Kingsnakes, sortes de Stray Cats à la *française* –, un orchestre de blues s'installe sur la scène de l'Olympia. Au troisième morceau, surgit la légende vivante, engoncée dans un costume rouge flambant. Appuyée par une section rythmique irréprochable, Hawkins s'assied au piano pour ne (presque) plus le lâcher. A la guitare, un blanc-bec de France, *Frank Ash, bluesman virtuose, aux* lignes claires et incisives. Formellement, tout est parfait, sérieux. Progressivement, l'ennui s'installe.

> Une fois n'est pas coutume, ce sont les chansons les plus récentes qui séduisent le plus

A chaque titre, le *maître* de cérémonie expose le thème puis laisse ses deux solistes (guitare et saxophone, systématiquement dans cet ordre) en pilotage automatique. Les deux instruments se font de plus en plus bavards, les solos deviennent interminables. Parfois, le clown pointe heureusement à nouveau son nez et tente de réveiller avec ses plaisanteries un public assoupi dans ses fauteuils.

Une fois n'est pas coutume, ce sont les chansons les plus récentes qui séduisent le plus, notamment *You Took Me*, une ballade déchirante. Après une reprise sans grand intérêt (ni originalité) de *Stand By Me*, l'inénarrable *Constipation Blues*, monument de scatologie musicale qui inspirera Serge Gainbourg, provoque un sursaut avec ses déflagrations de borborygmes. Screamin'Jay Hawkins se décide alors à employer les grands moyens et attaque *What'd I Say, qui, comme prévu, provoque dans* la salle les bêlements d'usage. Dans la foulée, suit le clou de l'ancien cercueil, *I Put a Spell On You* (« Je te jette un sort »). Enregistrée en 1956 en compagnie d'énergumènes aussi ivres morts que lui dans le studio, cette chanson, vampirisée depuis par la pub, est la plus célèbre de Screamin' Jay Hawkins, une parmi les rares qui méritent vraiment l'appellation de standard. Cette polka lancinante portant des mots d'amour sauva*gement éructés révulsa alors* l'Amérique puritaine.

En l'interprétant à l'Olympia, Screamin'Jay Hawkins laisse resurgir en pagaille tous les vieux démons, plus ou moins bien contenus jusqu'ici. Il arbore son os dans le nez et un serpent de pacotille pend autour de son cou. Pire, il exhibe « Henry », alors que personne ne l'avait réclamé. Le crâne surmontant une canne, « figure » emblématique de ses concerts légendaires, ricane et triomphe à nouveau sur scène. Screamin' Jay Hawkins, champion des poids moyens de boxe en Alaska (1949), quitte bientôt le ring, battu par son double. Il n'offre aucun rappel. Ce n'est pas nécessaire : il a fini par faire le Malin.

Bruno Lesprit

SORTIR

PARIS

Hassan Tabar
Installé en France depuis 1985, le musicien Hassan Tabar connaît toutes les subtilités du *radif*, le vaste répertoire ordonné de la musique savante iranienne. Accompagné par Bijan Chemirani, à la percussion zarb, il les interprète sur les cordes du *santour*, instrument à cordes frappées inventé au 9e *siècle* par le philosophe et musicien perse Abu Nasre Farabi.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Les 16, 17 et 18, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Les indépendants *à la Vidéothèque de Paris*
La chaîne des indépendants et les Jeudis de l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID) présentent un programme à la Vidéothèque de Paris jusqu'au 4 juin. *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel* (1993) de Laurence Ferreira Barbosa sera présenté par la réalisatrice et Christophe Loizillon.
Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie-porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 3e. Mo Les Halles. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-40-26-34-30. 30 F.

Véronique Rivière
La voix charmeuse, elle chante les écorchures de l'amour, des souvenirs d'enfance, déploie en éventail de touchantes tendresses (CD *En vert et contre tout*/Tréma).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Les 16, 17 et 18, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 70 F et 90 F.

LE PONT-DE-CLAIX

Hommage à l'acteur
Le Pont-de-Claix (Isère) accueille la deuxième édition de l'*Hommage* à l'acteur. Cette manifestation est l'occasion, pour dix acteurs, de présenter un texte contemporain et de le mettre en scène. Ont répondu à cette invitation : Gilles Arbona, Stéphane Bernard, Christine Brotons, Guy Tréjan, Michel Ferber, Patrick Le Mauff, André Marcon, Patricia Psaltopoulos, Michèle Simonnet et Jacques Zabor, qui interpréteront tour à tour Samuel Beckett, Camilo José Cela, Franz Kafka, Jean-Jacques Rousseau, Tonino Benaquista, Milan Kundera, Valère Novarina, Susan Miller, Werner Lambersy...
Amphithéâtre, place des Iles-de-Mars, 38800 Le Pont-de-Claix. Du 17 au 25 avril. Tél. : 04-76-98-40-40. 50 F la représentation ; 200 F l'abonnement.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bhaji, une balade à Blackpool
de Gurinder Chadha (Grande-Bretagne, 1 h 40), avec Kim Vithana, Jimmi Harkishin, Sarita Khajuria.
Comme elle respire
de Pierre Salvadori (France, 1 h 40), avec Guillaume Depardieu, Marie Trintignant, Jean-François Stévenin.
Le Dîner de cons
de Francis Veber (France, 1 h 20), avec Thierry Lhermitte, Jacques Villeret, Francis Huster.
Kissed (**)
de Lynne Stopkewich (Canada, 1 h 18), avec Molly Parker, Peter Outerbridge, Jay Brazeau.
Le Lion à barbe blanche
dessin animé d'Andreï Khrjanovski (Russie, 30 mn).
US Marshalls
de Stuart Baird (Etats-Unis, 2 h 10), avec Tommy Lee Jones, Wesley Snipes, Robert Downey Jr.
Vampires (*)
de John Carpenter (Etats-Unis, 1 h 42), avec James Woods, Daniel Baldwin, Sheryl Lee.
(*) Film interdits aux moins de 12 ans.
(**) Film interdits aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre national de France
Lekeu : *Adagio pour quatuor d'orchestre*. Tournemire : *Symphonie no 6*. Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Georges Delvallée (orgue), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Soirée jeunes danseurs
Chorégraphies de George Balanchine, Arthur Saint-Léon, Marius Petipa et Rudolf Noureev.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9e. Mo Opéra. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 20 F à 205 F.

Les Variations d'Ulysse
Agnès Letestu, José Martinez, Stéphanie Romberg et Miteki Kudo. Ballet de l'Opéra de Paris. Jean-Claude Gallotta (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 280 F.

Michèle Anne De Mey
Kataménia.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mo Abbesses. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Olivier Hutman Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Chris Potter Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Jean-Christophe Bèney Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Dominique Verhnes Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

La Grande Sophie
Wait & See, 9, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo République. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-48-07-29-49. Entrée libre.

Serge Hureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

Monsieur Paul
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

Ruben Gonzalez
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 16, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

PROLONGATION

25 avril :
Lettres d'Algérie
mise en scène de Baki Boumaza, avec Cécile Bouillot, Azize Kabouche et Anne Loiret.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mo Odéon. Du mardi au samedi, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 40 F.

ANNULATION

Soirée *jungle fever*
La soirée *Jungle fever* – avec les Anglais Runaways, DJ Dun et les Français Djins – qui devait se tenir vendredi 17 avril à l'Elysée-Montmartre à Paris est annulée « *pour des motifs financiers* », annoncent mardi les organisateurs.
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. Tél. : *01-44-92-45-45.*

RÉSERVATIONS

Brigitte Fontaine
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Les 17 et 18 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

Compay Segundo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Les 23 et 24 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 175 F à 230 F.

Sonny Rollins
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 345 F et 435 F.

Les Juives
de Robert Garnier, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec les comédiens de « L'Illustre Théâtre ».
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Les 23, 24 et 25 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 50 F et 80 F.

Le Jeu de l'amour et du hasard
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Caroline Proust, David Gouhier, Eric Frey, Anne Caillère, Jérôme Kircher, Guy Parigot...
Théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo Picasso, 92 Nanterre. Du 24 avril au 14 juin. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

18 avril :
Stephen Dean
Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

Rei Naito
Galerie Jennifer Flay, 20, rue Louise-Weiss, Paris-13e. Mo Chevaleret. Tél. : 01-44-06-73-60. De 14 heures à 19 heures ; samedi 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

Martin Parr
Galerie du Jour-Agnès B, 44, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-54-55-90. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

19 avril :
Mémoires d'avenir - photographies : regards sur les francophones
Mairie du IVe arrondissement, salle Jean-Mouly, 2, place Baudoyer, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-20-04. De 10 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.

هكذا من الأصل

JEUDI 16 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 **Gilda** ■ ■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 105 min). Cinétoile
20.00 **Eléna et les hommes** ■ ■ Jean Renoir (France, 1956, 90 min). TV 5
20.30 **Alamo (version courte)** ■ ■ John Wayne (Etats-Unis, 1960, 160 min). Ciné Cinémas
20.40 **Buffet froid** ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1979, 90 min). Canal Jimmy
20.40 **Les Affranchis** ■ ■ M. Scorsese (EU, 1990, 140 min). RTL9
21.00 **La Porte du diable** ■ ■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., 120 min). Histoire
21.45 **Trois frères** ■ ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 115 min). Cinétoile
22.10 **La Splendeur des Amberson** ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
22.15 **Bobby Deerfield** ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min). Canal Jimmy
22.35 **Le Crime de Monsieur Lange** ■ ■ J. Renoir (Fr., 1935, N., 75 min). TV 5
22.40 **Abyss** ■ ■ James Cameron (Etats-Unis, 1989, v.o., 164 min). Canal +
23.40 **Tarzan, l'homme-singe** ■ ■ W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., 110 min). Cinétoile
23.50 **L'Enfer blanc de Piz Palu** ■ ■ Arnold Fanck et Georg Wilhelm Pabst (All., 1929, N., muet, 130 min). Arte
23.55 **L'Etrange Noël de Mr Jack** ■ ■ Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 2
1.05 **Le Sauvage** ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 110 min). Ciné Cinémas
1.30 **Nos plus belles années** ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1973, v.o., 115 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.00 Conférence de presse. En direct. Jacques Chirac répondra aux questions des journalistes de la presse française et étrangère « *sur l'ensemble des questions européennes* ». LCI
21.30 et 23.05 Soirée thématique : La Fin des mecs. Invités : Philippe Boggio, Antoine Leenhart, Denise Bombardier, Daniel Weltzer-Lang, Pascal Pelletier, Matthias Matussek, Sabine Kartte. Arte

MAGAZINES

19.00 De l'actualité à l'Histoire. Les droites en France aujourd'hui. L'histoire du rock en France. Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Alain Chamfort, Zoé Felix, Romain Duris, Magimel, Goran Bregovic (live). Canal +
20.00 20h Paris Première. Paris Première
21.00 Envoyé spécial. Sardou d'un bout à l'autre. Les sentinelles de l'espace. P-S : La course pour la vie. France 2
22.15 Paroles de femmes. Invitée : Danjela Lumbroso. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : Munich, 1938. Histoire
23.15 Un monde foot. Alain Boghossian, Luis Fernandez. France 2
23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Albert Londres. Miguel Delibes. France 3
0.25 Saga-Cités. Spécial Coupe du monde. Un ballon pour le Bairros. France 3
0.35 La 25e Heure. L'Anatomie de Tarzan. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Le mystère du Loch Ness. La Cinquième
18.00 Birdland. [3 et 4/7]. Carla Bley, Andy Shepard, Steve Swallow et Orphy Robinson. Julian Josephs et Branford Marsalis. Muzzik
18.20 Lascaux revisité. Odyssée
18.30 Neil et les hippocampes. La Cinquième
19.00 On the Edge. L'improvisation en musique. Muzzik
19.55 L'Essence de la vie. [2/4]. Odyssée
20.00 ▶ Manet, Monet, la gare Saint-Lazare. Arte
20.05 Rachmaninov, Masterclass par Jorge Bolet. [4/5]. Muzzik
20.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
20.35 Derniers voyages. Franco, un fiancé de la mort. Planète
20.45 Soirée thématique : La Fin des mecs. Arte
20.45 Le Monde des chevaux. [10/13]. Le cheval de voltige. Odyssée
21.30 Direction d'acteurs de Jean Renoir. TV 5
21.40 Botero, l'art de la rondeur. Planète
21.40 Qui êtes vous, docteur Freud ? Odyssée
22.30 Ouverture : Glenn Gould. Trente-deux films brefs. Mezzo

SPORTS EN DIRECT

14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Barcelone. Eurosport
1.25 Hockey sur glace NHL. Ottawa Senators - Canadiens de Montréal. Canal +

MUSIQUE

20.59 Soirée Révélations du piano. Claire-Marie Le Guay. Christian Tetzlaff & Leif Ove Andesnes. Hélène Grimaud. Muzzik
22.45 Georges Prêtre dirige Richard Strauss. Concert. Paris Première
0.00 Glenn Gould. Bach. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Le Beau Monde. Michel Polac. Festival
20.35 Théo et Marie. Henri Helman. Canal +
22.00 Kindred, le clan des maudits. Peter Medak. 13e Rue
22.10 L'Homme sandwich. Michel Polac. Festival

SÉRIES

20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort d'une ordonnance (v.o.). November Five (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. Une conférence au sommet. Disney Channel
20.55 Julie Lescaut. Les Fugitives. TF 1
21.45 Navarro. L'Honneur de Navarro. TSR
23.10 Code Quantum. Jimmy. Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.00 TV 5
« Cycle Jean Renoir »
Eléna et les hommes

Vers 1890, une princesse polonaise exilée à Paris se fait l'égérie des hommes auxquels elle offre une marguerite. Evocation, tendre, ironique, de la Belle Epoque, de l'aventure du général Boulanger, d'une manière de vivre ressemblant à un spectacle. Les images en couleurs s'inspirent de la peinture impressionniste d'Auguste Renoir. Ingrid Bergman joue avec une surprenante fantaisie. – *J. S.*

● 20.40 Arte
« Thema » :
De quoi j'me mêle !

On sait depuis *The Full Monty* que les hommes sont fragiles. Le phénomène remonte à plus de deux décennies déjà, quand les femmes ont commencé de secouer le pommier de la soumission après mai 68. Mais le film à succès de Peter Cattaneo a su mettre le doigt sur un autre facteur déterminant : la crise économique et le chômage ont achevé de bousculer les schémas. « De quoi j'me mêle » décline, à sa manière, les deux volets qui sont à l'origine des difficultés identitaires des mâles en Occident. Dans le documentaire *La Chasse à l'homme*, Sylviane Schmitt montre de manière pétulante l'inversion historique des comportements : comment des Québécoises de 30-45 ans épluchent les petites annonces et choisissent sans complexe des compagnons qui, eux, sont bourrés d'états d'âme... Dans *Les Hommes de La Ciotat*, Jacques Maigne et José Bourgarel scrutent avec beaucoup d'attention le chamboulement entraîné par la fermeture des chantiers navals sur le quotidien des hommes et leur mental. De la difficulté d'être avec la libération des femmes et le chômage : il y aura débat. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.42 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Les Fugitives.
22.40 Made in America. Sables mouvants. Téléfilm O. Michael Pressman.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.40 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval, Météo, Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.05 Expression directe.
23.15 Un monde foot.
0.20 Journal, Météo.
0.35 La 25e Heure. L'Anatomie de Tarzan.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.34 et 1.44 La Minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20.35 Tout le sport.
20.50 Gold. Film. Peter Hunt.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Albert Londres. Miguel Delibes. La rubrique de Michel Polac.
0.25 Saga-Cités.
0.55 Espace francophone. Amin Maalouf : le retour au Liban.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Théo et Marie. Téléfilm. Henri Helman.
22.30 Flash infos, Art.
22.40 Abyss ■ ■ Film. James Cameron (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La mode d'Eros. J'ai la foi : Les Alevis en Turquie.
20.00 ▶ Manet, Monet, la gare Saint-Lazare.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La Fin des mecs. 20.45 La Chasse à l'homme. 21.30 et 23.05 Débat. 22.10 Les Hommes de La Ciotat.
23.50 L'Enfer blanc de Piz Palu ■ ■ Film muet. d'Arnold Fanck et Georg Wilhelm Pabst.

M 6

18.00 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les Diplômés du dernier rang. Film. Christian Gion.
22.35 Les Envoûtés ■ Film. Δ John Schlesinger.
0.30 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Patrice Delbourg (*Zatopek et ses ombres*).
21.00 Lieux de mémoire. Le Mont-Blanc, 4807 mètres et trois siècles de conquêtes.
22.10 For intérieur. Jacques Martin, auteur de bande dessinée.
23.00 Nuits magnétiques. La psychanalyse cent ans après.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Concert. Martin Roscoe et Peter Donohé, pianos. Œuvres de Debussy, Poulenc, Ravel, Satie, Stravinsky, Debussy.
21.00 ▶ Concert. *Maldoror*, de Marcland (création mondiale), *Petrouchka*, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bayle, Frydman.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Le Quatuor de Tokyo : *Quatuor n° 15 K 421*, de Mozart ; *A Way A Lone*, de Takemitsu ; *Quatuor à cordes*, de Debussy.
22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Chostakovitch.

VENDREDI 17 AVRIL

FILMS DU JOUR

13.00 **L'Horloger de Saint-Paul** ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1973, 120 min). TV 5
13.00 **Notre histoire** ■ ■ Bertrand Blier (France, 1984, 115 min). Festival
14.05 **Le Dos au mur** ■ ■ Edouard Molinaro (France, 1957, N., 95 min). Cinétoile
14.25 **Le Voyage fantastique** ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 100 min). Ciné Cinémas
15.55 **City Hall** ■ ■ Harold Becker (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 1993, 105 min). Canal +
16.05 **La Discrète** ■ ■ Christian Vincent (France, 1990, 95 min). Ciné Cinémas
16.10 **Nos plus belles années** ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1973, 115 min). Cinétoile
16.45 **L'Etrange Noël de Mr Jack** ■ ■ Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 2
17.50 **Hangover Square** ■ ■ John Brahm (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
19.30 **Le Deuil sied à Electre** ■ ■ Dudley Nichols (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 125 min). Cinétoile
20.30 **Deburau** ■ ■ Sacha Guitry (France, 1951, N., 90 min). Ciné Cinéfil
22.00 **The Indian Runner** ■ ■ Sean Penn (Etats-Unis, 1990, 125 min). Cinéstar 1
22.20 **Les Désaxés** ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
22.50 **Clerks** ■ ■ Kevin Smith (Etats-Unis, 1994, N., v.o., 90 min). Ciné Cinémas
23.45 **Le Dernier Milliardaire** ■ ■ René Clair (France, 1934, N., 90 min). RTL 9
0.00 **Border Line** ■ ■ Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min). Cinéstar 2
0.20 **Le Salon de musique** ■ ■ ■ Satyajit Ray (Inde, 1958, N., v.o., 95 min). France 2
0.20 **La Splendeur des Amberson** ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
1.50 **Sortilèges** ■ ■ Christian-Jaque (France, 1944, N., 100 min). Ciné Cinéfil
2.35 **La Minute de vérité** ■ ■ Jean Delannoy (France, 1952, N., 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

15.00 Temps présent. A quoi sert la commission Bergier ? TV 5
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Les droites en France aujourd'hui. L'histoire du rock en France. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : Munich, 1938. Histoire
18.00 Stars en stock. William Holden. Dustin Hoffman. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar, Christian Liger, Gilles Perrault, Bénédicte Savoy, Gérard Mordillat. Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Michael Milton, Manu Chao (live). Canal +
20.05 C'est la vie ! Enfant unique. TSR
20.50 Thalassa. Naufrages en eaux troubles. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exclusion en France, l'AMI. Histoire
21.50 Paris modes. Les Français à New York. Paris Première
22.00 Faut pas rêver. République démocratique du Congo : Les pêcheurs du fleuve. France : Les hommes sangliers. Suisse : Les cars jaunes. Invité : Pierre Bichet. France 3
22.50 Bouillon de culture. Politique et philosophie : A la recherche du bonheur. Invités : Daniel Cohn-Bendit, Laurent Lemire, Olivier Duhamel, André Comte-Sponville et Luc Ferry. France 2
23.10 Sans aucun doute. Doit-on craindre les plombages dentaires ? Invitée : Anne Barrère. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Mai 1968 : dix semaines qui ébranlèrent la France [1/2]. France 3

DOCUMENTAIRES

17.30 Jane Birkin. Versions Jane. Paris Première
18.00 L'Héritage des samouraïs. [2/3]. Histoire
8.10 L'Image instantanée : Dr Erich Salomon. Odyssée
8.20 Flamenco. [3/6]. Planète
18.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
19.00 Les Folles d'Istanbul. Odyssée
19.20 Enquêtes médico-légales. [7/13]. La maladie du légionnaire. Planète
19.45 Watergate. [3/5]. Planète
20.00 Cités et merveilles. Istanbul. Téva
20.15 Rachmaninov, Masterclass par Jorge Bolet. [5/5]. Muzzik
20.35 Irak, 5000 ans et 6 semaines. Planète
20.40 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Mezzo
21.20 Lascaux revisité. Odyssée
22.00 L'Essence de la vie. [2/4]. Odyssée
22.10 ▶ Grand format. Les Yeux bleus. Arte
22.20 Afriques : Comment ça va avec la douleur ? Planète
22.50 Le Monde des chevaux. [10/13]. Le cheval de voltige. Odyssée
23.15 Arctique, les mystères du narval. [3/13]. Odyssée
23.20 David Bowie Changes. Canal Jimmy
23.45 Qui êtes vous, docteur Freud ? Odyssée
0.40 Femmes de Bolivie. Téva

SPORTS EN DIRECT

14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Barcelone. Eurosport
20.30 Football. D 1 : Cannes - Lens. Canal +

DANSE

20.30 Danse : William Forsythe, danseur et chorégraphe. Solo. From a Classical Position. Blue Yellow. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Attila. Mise en scène. Giuliano Montaldo. Dir. Nello Santi. Muzzik
21.00 Sonny Rollins. Montréal 1982. Muzzik
22.00 The Art Ensemble of Chicago & Cecil Taylor. Muzzik
22.50 Mithridate, roi du Pont. Mise en scène. Graham Vick. Dir. Paul Daniel. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Bonnes vacances. Pierre Badel. Festival
20.35 Manon Roland. Edouard Molinaro. TMC
22.05 La Dame de Lieudit. Philippe Monnier. Festival
22.30 Mitsuko Uchida, Mozart au Japon. Tony Palmer. Mezzo
23.00 Jeanne d'Arc. Pierre Badel [1/3]. Histoire

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Opération danger. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. Les génies qui venaient du froid. 13e Rue
20.13 Earth II. Sacrifice et rédemption. 13e Rue
20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie je suis hanté. Disney Channel
20.45 Sperling. Double identité. Arte
20.55 Cybill. Les frasques de Zoey. Téva
20.55 Galactica. Voyage dans le temps. 13e Rue
21.00 P.J. SDF. France 2
21.00 Stargate SG-1. Les Nox. Série Club
21.45 Buck Rogers. Planète des Amazones. 13e Rue
21.50 Dossier : Disparus. Madeleine. France 2
22.10 Au cœur du temps. Le règne de la terreur. Disney Channel
22.25 Dream On. Bess, tu n'es pas ma femme (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Ep. 28 (v.o.). Série Club
22.55 Seinfeld. La Chinoise (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. The Chain (v.o.). Série Club
23.55 New York Undercover. Affaires internes. La vengeance. 13e Rue
0.10 Brooklyn South. Violet in Violet (v.o.). Série Club
0.10 Friends. Celui qui avait des menottes (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Star Trek, la nouvelle génération. Humain, soudainement (v.o.). Canal Jimmy
1.20 New York Police Blues. La conscience tranquille (v.o.). Canal Jimmy

IGNIFICATION DES SYMBOLES :
Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

· *Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.30 France 3
« Les Brûlures de l'Histoire » :
Mai 1968 [1/2],
3-29 mai, rêve général

Rudes journées

QUE S'EST-IL PASSÉ au sommet de l'Etat durant ces « glorieuses » du gauchisme ? La réponse est dans le film en deux parties de Virginie Linhart et Patrick Rotman, mené à un bon rythme, et qui éclaire la crise politique. On y voit mieux au milieu des fumigènes et des pavés, même si cela donne l'impression du déjà-vu ou entendu.

Somme toute, ce furent des journées révolutionnaires comme Paris en vécut des centaines. Heureusement non meurtrières, malgré la violence extrême, grâce sans doute au sang-froid du préfet Grimaud, savoureux ici. Le diablotin dans ce film, ce n'est pas Cohn-Bendit, mais Chirac, interviewé en 1978, et lors des événements, juvénile secrétaire d'Etat à l'emploi. Incroyable ! La rue est en feu, la France est paralysée. Que font Pompidou et ses collaborateurs durant ce temps ? Eh bien, raconte Chirac, on discute cigares – Davidoff venait de publier un livre – ou chasse. Chirac conte goulûment ses contacts secrets avec la CGT. Le PC, qui ne voulait pas du pouvoir et avait horreur des gauchistes, n'a jamais été à l'aise, on le sait, pour parler de Mai 68. A le réécouter, de Gaulle, autre surprise, est loin d'être l'homme « largué » qu'on a dit : dès le 7 juin, à la télé, il évoque la crise de civilisation. « *La machine est la maîtresse absolue* », lance-t-il. Lucide, le « vieux », dans la bourrasque.

L'important n'est pas ce qui s'est passé dans la rue, mais dans les têtes. Cette façon de théoriser à l'extrême ne fut peut-être pas le meilleur. Mai 68 ouvrit en revanche de nombreux espaces au dialogue et à la démocratie dans des bastions de la société où cela était interdit. Les effets souterrains, et contradictoires, n'ont pas fini de nous toucher : dans notre individualisme forcené d'aujourd'hui, notre refus d'aller aux urnes, il y sûrement du Mai 68. Mais la leçon de ces rudes journées est évidente : une société qui a peur de sa jeunesse ou refuse de l'écouter s'expose aux pires désagréments.

Régis Guyotat

★ [2/2] : *La Danse du pouvoir (24 mai-30 juin)*, vendredi 24, 23.15.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 et 1.00 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 Sans aucun doute. Doit-on craindre les plombages dentaires ?
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.55 La Chance aux chansons. Mémoire d'Eurovision.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.55 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Point route.
21.00 P.J. SDF.
21.50 Dossier : Disparus. Madeleine.
22.50 Bouillon de culture. Politique et philosophie : à la recherche du bonheur.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Présentation du Ciné-club.
0.20 Le Salon de musique ■ ■ ■ Film. Satyajit Ray (v.o.).

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 La Dernière Enquête. Téléfilm. David Lowell Rich.
16.10 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.34 et 0.29 La Minute nécessaire de M. Cyclopède.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Naufrages en eaux troubles.
22.00 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Mai 1968 : dix semaines qui ébranlèrent la France [1/2] : Rêve général (3-23 mai).
0.30 Libre court. Les Beaux Jours.

CANAL +

13.35 Tenue correcte exigée ■ Film. Philippe Lioret.
15.05 Surprises.
15.55 City Hall ■ ■ Film. Harold Becker.
17.40 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Cannes - Lens.
22.35 Un air de famille ■ Film. Cédric Klapisch.
0.20 Les Treize Fiancées de Fu-Manchu ■ Film. Don Sharp (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs. Les Andes [1/2].
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 Renault, la puissance et les rêves. 15.25 Entretien avec Daniel Gœudevert, manager.
16.00 Correspondance pour l'Europe.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gaïa. Menaces sur Socotra.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Autriche : Opérette et présidentielles. J'ai la foi : le Juif de Bruxelles.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Double identité. Téléfilm. Kai Wessel.
22.10 ▶ Grand format. Les Yeux bleus.
23.45 Tombés du ciel ■ Film. Francisco Lombardi (v.o.).
1.50 Le Dessous des cartes. Traité d'Ottawa : les mines hors la loi.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Une fille à croquer. Téléfilm. Paul Schneider.
15.15 et 1.10 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Décrochage info, Produits star.
20.50 Rapt aux Caraïbes. Téléfilm. Sigi Rothemund.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Anniversaire de mariage.
23.30 Visions de meurtre. Téléfilm. O Michael Rhodes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Jazz et classique, liaisons dangereuses. [5/5].
20.30 Agora. Bertrand Poirot-Delpech (*Théâtre d'ombres, journal de l'année 1997*).
21.00 Black and blue. Quand le jazz embrasse beaucoup.
22.10 Fiction. *Point de lendemain*, de Vivant Denon.
23.00 Nuits magnétiques. La psychanalyse cent ans après. Elle est passée par-là. [4/4].
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Chessex (*L'Imitation*).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Dresde, dir. Michel Plasson : œuvres de Chabrier, Chausson, ravel, Dutilleux.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Hans von Bülow. *Les Préludes*, de Liszt, par le Philharmonique de Berlin, dir. Karajan ; *La Mort d'Isolde*, de Wagner, par le Philharmonique de Berlin, dir. Furtwängler ; *Concerto pour piano n° 1*, de Mendelssohn, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Ormandy, Serkin, piano ; *Symphonie n° 1*, de Brahms, par le Philharmonique de Berlin, dir. Abbado ; *Bagatelles op. 119*, de Beethoven, Serkin, piano.
22.30 Les Soirées... (suite).

Le Monde
VENDREDI 17 AVRIL 1998

Le G7 déplore la faiblesse du yen et se tient prêt à intervenir

Réunis à Washington, les sept pays industrialisés s'interrogent aussi sur l'évolution du rôle du FMI

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Mercredi 15 avril à Washington, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) ont passé la plus grande partie de leur réunion à examiner le plan de relance annoncé le 9 avril par le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto. Le communiqué publié à l'issue de la réunion *« accueille avec satisfaction l'annonce récente de mesures visant à renforcer de façon substantielle la demande intérieure et à instaurer la confiance des entreprises et des consommateurs »*. Il déplore par ailleurs *« l'excessive dépréciation du yen »*. Il faut remonter à avril 1995 pour trouver ce type de mise en garde sur une monnaie. Il s'agissait alors du dollar.

Cinq ans auparavant, en avril 1990, les grands argentiers s'étaient déjà émus de la faiblesse du yen. Jeudi 9 et vendredi 10 avril, des interventions concertées de la Réserve fédérale américaine et de la Banque du Japon avaient fait remonter la monnaie japonaise. Lors d'un point de presse, à l'issue de la réunion du G7, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a précisé qu'il n'avait reçu jusqu'à présent *« aucune demande pour soutenir le yen »*, mais qu'il *« se tenait prêt »*. Le communiqué du G7 précise que ses membres *« sont convenus de suivre l'évolution des marchés de changes et de coopérer en tant que de besoin »*.

Le Japon demeure la principale source de préoccupation des membres du G7. Malgré les longues explications du ministre des finances, Hikaru Matsunaga, et du gouverneur de la banque centrale, les partenaires de Tokyo sont pourtant restés sur leur faim. Certes, comme l'a souligné Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances, *« un pas important a été réalisé »* depuis le G7 de Londres, en février, où le Japon avait déjà été tancé par ses collègues : *« Les décisions sont plus concrètes, Tokyo a annoncé un vaste plan de réduction des impôts, et la restructuration du secteur bancaire. Tout cela est désormais sur la table. »*

Le problème est qu'*« on voit des chiffres très importants* [un effort macro-économique et de restructuration bancaire de plus de 16 000 milliards de yens (123 milliards de dollars), dont une baisse des impôts de 4 000 milliards de yens (31 milliards de dollars) en deux ans], *mais on voit moins les canaux par lesquels ces mesures se mettent en place »*, a estimé M. Strauss-Kahn. Et M. Matsunaga ne semble pas avoir apporté de réponses très claires sur la question.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

Tokyo et ses partenaires ne sont en outre pas d'accord sur la durée de ces mesures, Tokyo les considérant comme provisoires. Pour M. Strauss-Kahn et pour ses collègues, *« l'objectif est que le yen reste en ligne avec les fondamentaux de l'économie japonaise, le maintien de la parité de la monnaie japonaise étant nécessaire pour la croissance du reste de la zone »*.

L'autre grand sujet du jour a porté sur la crise asiatique et son corollaire, l'évolution du rôle du Fonds monétaire international (FMI). Trois questions animent actuellement la réflexion des ministres des finances. D'une part, la libéralisation des marchés de capitaux. Celle-ci est souhaitable, réaffirment les grands argentiers, mais il faut que ses bénéfices soient plus importants que les inconvénients qu'elle entraîne. Le débat porte sur l'extension des pouvoirs de l'institution multilatérale – *jusque-là limités aux transactions courantes, biens et services* – aux mouvements de capitaux. Le sujet est sur la table depuis l'assemblée générale de Hongkong de septembre 1997.

Deuxième sujet de réflexion : la transparence et le contrôle prudentiel des systèmes financiers. Ceux-ci sont apparus comme le maillon faible des pays touchés par la crise. Comment ce contrôle peut-il être mis en place ? Qui le pilote, le FMI ou la Banque des règlements internationaux (BRI) ? Doit-il être limité aux banques ou être étendu aux compagnies d'assurance, comme le préconisent certains membres du G7 ?

Par ailleurs, la part des flux de capitaux privés vers les pays en développement par rapport aux capitaux publics s'est spectaculairement inversée depuis le début des années 90, atteignant, en 1997, 256 milliards de dollars sur un total de 300 milliards. Dans ces conditions, la prévention et la gestion des crises financières est illusoire si le secteur privé n'y est pas étroitement associé.

« Chacun de ces points a des conséquences sur l'évolution du rôle du Fonds monétaire international », a rappelé M. Strauss-Kahn. La réflexion devrait avancer d'ici le prochain G7, qui aura lieu, fin mai, à Birmingham.

Babette Stern

M. Strauss-Kahn plaide pour l'aide publique à l'Afrique

A l'issue de la réunion du G7, mercredi 15 avril à Washington, le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a clairement plaidé pour une poursuite de l'aide publique à l'Afrique, parallèlement à un développement économique basé sur l'investissement privé. Le G7 s'était penché sur la situation en Afrique, après une intervention liminaire du ministre français. M. Strauss-Kahn a détourné le slogan américain *« Trade, not aid »* (« du commerce, pas de l'aide ! ») en expliquant que c'est en continuant à donner de l'aide, sous certaines conditions, que l'on permet au commerce de se développer dans les pays pauvres. *« La position française, c'est qu'il ne faut pas que du commerce, mais aussi de l'aide,* a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. *Pour que le commerce se développe, et notamment l'investissement direct externe, il faut qu'il y ait un environnement économique, des infrastructures, une population éduquée, toutes choses qui ne se mettent en œuvre qu'à partir d'une aide publique relativement importante. »* M. Strauss-Kahn a rappelé que *« l'aide française à l'Afrique, en pourcentage du produit intérieur brut, correspond à seize fois l'aide américaine »*. – (AFP.)

Les légumiers bretons veulent « tenir le pont de Morlaix » encore deux jours

MORLAIX (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Soulagés, transis, mais tenaces, les *« Léonards »* (du pays de Léon, au nord-ouest de la Bretagne) sont là, et bien décidés à y camper jusqu'à vendredi 17 avril *« au moins »*, jour où est prévue, dans la matinée, la table ronde entre les pouvoirs publics et les organisations socioprofessionnelles de producteurs bretons de légumes. Aux deux extrémités du pont autoroutier qui enjambe Morlaix, les légumiers du nord du Finistère grelottent autour de maigres flambées. Entre les deux barrages, des jonchées de choux-fleurs pourrissent. Mardi, mercredi : deux jours déjà que des équipes de manifestants se relaient toutes les six heures pour « tenir » le pont. Pas très fiers des saccages commis pendant le week-end pascal, mais finalement contents d'avoir arraché une rencontre au sommet entre leurs dirigeants et le ministre de l'agriculture. Pas question de lâcher d'ici à vendredi. Deux jours encore à tenir, peut-être plus si la réunion ne donne rien.

Que veulent-ils ? Des aides, c'est certain. La saison d'hiver s'achève ; elle a été catastrophique. La chaleur précoce de février a précipité sur le marché 20 % de la production en deux semaines. Les cours du chou-fleur se sont effondrés. Le chiffre d'affaires de la campagne sera inférieur à 350 millions de francs. Un désastre collectif. Mais quelles aides précisément ? Un coup de pouce ponctuel ? Il ne suffira pas. *« Nous n'avons pas de capitaux, l'"agridif"* (aide aux agriculteurs en difficulté), *ça ne nous arrange pas beaucoup. Ça ne fait que repousser les échéances,* explique Gérard. *On préfère une enveloppe pour soutenir l'organisation des marchés. »* En clair, une rallonge aux crédits permettant d'intervenir pour maintenir des cours planchers. Même à 1,40 F la tête, prix minimum, les invendus ont été tels que les caisses sont vides. Or l'enveloppe diminue d'année en année. Et 1,40 F, c'est à peu près la moitié de ce qu'il faudrait pour couvrir les coûts...

L'ÉCHALOTE ET LE BROCOLI

Mais au-delà ? Derrière la détermination, le désarroi perce vite. *« Le problème est profond »*, soupire Jo, la mine sombre. Plus que la baisse de la consommation ou la concurrence étrangère, la réforme de l'organisation commune des marché, décidée en 1997 à Bruxelles, angoisse les producteurs. Tout se mêle pour brouiller l'horizon. *« Réduire la production ? Ça ne sert à rien. Depuis 1991, un tiers des légumiers ont disparu. Et puis l'hiver, que produire à la place des choux-fleurs ? »*, se désespère Roland. L'endive va mal, l'artichaut ne paie plus, la pomme de terre primeur non plus, la salade « iceberg » a bien marché deux ou trois ans, mais les Espagnols s'y sont mis. Les céréales ? Ils n'ont pas les surfaces. Le boeuf, le lait, le porc sont contingentés. Reste l'échalote, le brocoli, mais tout le monde ne peut pas tout faire. D'ailleurs, ce n'est pas souhaitable, sous peine d'engorger ces nouveaux marchés. *« Quel avenir pour cette zone ?*, demande Pierre-Yves. *Ça fait des années que ça coince. On en a marre d'aller manifester tous les ans et de rester toujours sans perspective d'avenir ! »*

Véronique Maurus

Les dirigeants de l'UDF en désaccord sur la consultation de leurs militants

LA RÉUNION, mercredi 15 avril, des responsables des cinq composantes de l'UDF n'a pas permis d'aboutir à un accord sur la rédaction d'un questionnaire portant sur l'avenir de la confédération, qui devait être soumis à l'ensemble des adhérents au cours du mois de mai. Le président de l'UDF, François Léotard, avait été chargé par le bureau politique, la semaine précédente, de présenter un projet de texte (*Le Monde* du 10 avril).

Celui-ci, préparé en liaison avec Alain Lamassoure, offre quatre perspectives : le maintien du statu quo ; la transformation de l'UDF en un seul parti, ou en deux partis (l'un centriste, l'autre libéral) ; la fusion, ou du moins l'alliance, avec le RPR dans un mouvement commun de l'opposition.

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, qui s'était déjà montré réticent vis-à-vis de cette procédure, a exprimé son *« désaccord »* sur les questions posées, en estimant qu'elles constituent *« la meilleure méthode pour faire exploser l'UDF »*. Il a regretté que le questionnaire ne porte que sur les structures, au détriment du projet politique. Il a été rejoint dans cette analyse par le président du Parti radical, Thierry Cornillet, qui est hostile à la fusion. En revanche, le président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), Hervé de Charette, a récusé la perspective d'une *« bipolarisation de l'UDF »* autour de Démocratie libérale et de Force démocrate.

Les responsables de l'UDF ont cependant relativisé leur désaccord en indiquant qu'il ne s'agissait que d'une *« réunion de travail, comme il y en aura des dizaines d'autres »*. Jeudi matin, ils attendaient toutefois la réponse de M. Madelin pour décider de la suite à donner à la consultation des militants.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-ALPES : dix-sept conseillers régionaux de droite opposés à Charles Millon** (ex-UDF), élu président de la région Rhône-Alpes grâce aux voix du Front national, ont constitué deux groupes, mercredi 15 avril. UDF-Oui à Rhône-Alpes, nommé ainsi en référence au slogan de la campagne de M. Millon, compte neuf élus UDF (radicaux et Force démocrate) réunis autour de Thierry Cornillet, maire (UDF rad.) de Montélimar. Le Rassemblement pour la région (RPR), présidé par Philippe Langenieux- Villard, ancien député RPR, en comprend huit. Trente-huit conseillers RPR, UDF et divers droite soutiennent encore M. Millon. Jeudi 16 avril, le conseil régional n'a pu siéger en raison de l'absence des élus de gauche. La séance a été renvoyée au lundi 20 avril.

■ **GAUCHE : Charles Fiterman, ancien numéro deux du PCF, adhérera au Parti socialiste fin avril.** Dans un entretien à *L'Evénement du jeudi* du 16 avril, l'ancien ministre des transports confirme que son adhésion au PS est *« effectivement à l'ordre du jour »* et évoque l'*« échec »* de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), qu'il avait fondée en 1994, dans sa tentative de *« faire émerger une force nouvelle »* à gauche. M. Fiterman avait annoncé son intention d'adhérer au PS en novembre 1997, au moment de son congrès de Brest.

■ **EURO : Robert Hue a renouvelé sa *« demande d'un grand débat national*** *et d'une consultation des Français par référendum sur le passage à l'euro »*, dans une lettre adressée, mercredi 15 avril, à Jacques Chirac. Le secrétaire national du PCF avait déjà plaidé cette cause lors d'un entretien, le 5 février, avec le chef de l'Etat.

■ **GRÈVES : le nombre de conflits du travail a atteint, en 1997, son plus bas niveau depuis 1946,** avec 352 840 journées individuelles non travaillées du fait de grèves, en baisse de 21,2 % par rapport à 1996, selon des chiffres provisoires publiés, mercredi 15 avril, par le ministère de l'emploi. Ces données concernent toutes les activités, y compris les entreprises publiques (EDF, GDF, SNCF, RATP, Air France...), mais excluent l'agriculture et les trois fonctions publiques.

■ **INDONÉSIE : plusieurs milliers d'étudiants** indonésiens ont participé, mercredi 15 avril, à des manifestations anti-gouvernementales à Djakarta et dans d'autres villes du pays. Des heurts se sont produits entre la police et les étudiants qui, pour la première fois, se sont aventurés dans les rues de la capitale. – *(AP.)*

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 avril : 482 450 exemplaires

هكذا من الأصل



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 17 AVRIL 1998

Muñoz Molina, intérieur nuit

Autour d'un meurtre d'enfant, le romancier espagnol tisse une intrigue en clair-obscur et traque les yeux du mal et le secret des âmes



CHEMA CONESA/LA REVISTA DEL MUNDO

On a connu tant d'hommes se convertir au cinéma pour honorer des textes, on a vu tant de cinéastes tentés de filmer des livres, tant d'auteurs truffer leurs films de citations littéraires, tant de littérature vampirisée par les génériques, que le cas d'Antonio Muñoz Molina étonne. Né en 1956 dans une famille de paysans d'Ubeda, en Andalousie, cet écrivain honoré (élu en 1996 à l'Académie des lettres espagnoles, dont il est le membre le plus jeune) est venu au roman par frénésie d'images et de sons.

Sa vocation de conteur et goûteur d'histoires haletantes remonte à son enfance, assoiffée d'imaginaire. « *L'hiver*, dit-il, *quand la nuit tombait tôt, je rentrais en courant de l'école pour écouter les feuilletons à la radio.* » Surtout : la maison natale était située non loin d'un cinéma en plein air, et, « *dans les nuits d'août, j'entendais de ma chambre les tangages cinématographiques, la musique, le bruit de la mer des films, la mer en Technicolor. Dehors, cela sentait le jasmin et les belles-de-nuit. Chez moi, il n'y a jamais eu beaucoup de livres. Tout juste si j'ai pu récupérer un* Quichotte *et un* Orlando furioso *de 1852 que mon grand-père avait sauvés d'un incendie pendant la guerre civile. Je connaissais l'art du récit oral, riche de métaphores : on m'a raconté des histoires de crimes, de revenants, de batailles sordides, de guerres perdues et de prisonniers. Pour m'expliquer, j'ai toujours recours à des comparaisons cinéphiliques. Les meilleurs films, ce sont ceux qui coulent naturellement, comme une vie de hasards. Dans une salle, on se laisse happer, émouvoir, sans penser aux acrobaties d'un travelling ou aux ellipses du montage. Je conçois le roman de même, comme une machine à intrigues, faite de mots visibles et d'artifices invisibles.* »

Antonio Muñoz Molina appartient à cette génération d'Espagnols traqués par les ténébreux démons franquistes et troublés par des répressions obscures. Ses récits noirs, quêtes initiatiques, retracent des enquêtes sur la mort mystérieuse d'un militant révolutionnaire à la fin des années 40 *(Beatus ille)*, des rendez-vous d'espions dans des chambres d'hôtels miteux *(Beltenebros)*, les combats clandestins de la gauche au temps de la dictature *(Le Sceau du secret)*, le périple parodique d'un journaliste dans les bas-fonds de la capitale ibérique *(Les Mystères de Madrid)*. Dans *Le Royaume des voix*, construit comme une polyphonie d'anecdotes, capharnaüm de voix, silhouettes figées dans le souvenir, visages de défunts, bourreaux, innocents, invocation de fantômes, carnaval de sortilèges, bousculade sensuelle de personnages de légendes, il mêlait l'histoire de l'Espagne, avec ses guerres fratricides et ses révoltes sécessionnistes, et sa propre histoire, exhumée de photos et de mémoires familiales, de récits colportés par les ancêtres.

Jean-Luc Douin

Toujours, ses livres font référence à son engagement de citoyen pour l'instauration de la démocratie, pour que lumière soit faite sur les crimes du passé. Mais toujours, en prime de sa verve policière, baroque, humoristique, la référence au cinéma se projette dans la pénombre. Dans *Beatus ille*, le poète est obsédé par une égérie, tuée d'une balle perdue en 1937, sosie de Louise Brooks. *Un hiver à Lisbonne*, qui retrace l'errance d'un pianiste de jazz désenchanté dans les milieux interlopes, ne cache pas ce qu'il doit aux polars hollywoodiens. Antonio Muñoz Molina avoue avoir été ensorcelé par *Le Samouraï* de Jean-Pierre Melville en décrivant cette chasse à l'homme avec sueurs froides qu'est *Beltenebros*, semée de miroirs et de femmes fatales moulées dans des robes de satin noir. Il ne nie pas que l'homérique épopée du héros paranoïaque des *Mystères de Madrid*, qui cite les injonctions de Charlton Heston dans *Les Dix Commandements* de Cecil B. De Mille, est aussi une charge contre les fresques extravagantes de Pedro Almodovar. Et que dire du *Royaume des voix*, où, entre une allusion à Jules Verne et une autre au *Château des Carpathes*, se glissent des clins d'œil au *Tigre du Bengale* de Fritz Lang et aux feuilletons de cape et d'épée ?

Pleine lune recèle moins de péripéties flamboyantes. Il nous immerge dans une petite ville du Sud aux rues mal éclairées, où l'on voit des silhouettes se glisser le long des murs, où la peur vous étreint entre pluie froide et brouillard, et où une fillette a été retrouvée assassinée sur le talus d'un parc, couverte de terre, sa culotte enfoncée dans la bouche. L'inspecteur qui mène l'enquête, récemment muté du Pays basque, miné de l'intérieur par la violence terroriste, est obsédé par la recherche du criminel, le *qui* de la personnalité du coupable, le *pourquoi* de son acte. Autour de lui, qui a laissé sa femme dans une clinique psychiatrique et se débat dans l'ivresse de sa solitude, dans le labyrinthe de ses culpabilités, se dessinent de beaux personnages : le médecin légiste, gauchiste athée qui voudrait bien trouver dans les tissus et les organes qu'il autopsie l'indice susceptible de confondre le meurtrier d'enfants ; le père Orduna, un ancien jésuite, prêtre ouvrier, confesseur et prompt au mea culpa, persuadé que l'assassin porte son forfait sur son visage, comme Caïn qui cherchait à se cacher de Dieu ; Susana l'institutrice, qui va vivre avec l'inspecteur un amour rédempteur, bercé par la voix d'Ella Fitzgerald, sous la lumière blanche de la lune.

Lune de miel pour les amants, lune de fiel pour l'assassin, que cette clarté de nuit pousse au pire de lui-même. La lune a double visage, et ce sont ces visages que traque Antonio Muñoz Molina, lorsqu'ils se reflètent sur la face des êtres écartelés entre le bien et le mal, l'horreur et l'humanité. Le défi de *Pleine lune* est de démasquer : traîtres, tueurs et gens ordinaires. Savoir comment un homme normal devient bestial, se métamorphose en homme-loup. L'obsession du héros est d'épier le regard des gens, les visages des inconnus dans la foule, de vérifier si le crime est inscrit dans les yeux de celui qui l'a fait. Les yeux : ne sont-ils pas le « miroir d'une âme » ? Ne pourraient-ils trahir celui dont on ne possède ni le code génétique, ni le groupe sanguin, ni les empreintes digitales ? Ce serait trop simple. Car il est des assassins dont le visage ne reflète rien. Il est des fautes bénignes qui brillent encore dans les yeux de ceux qui s'en sont confessés. Et ceux-là mêmes qui croient pouvoir châtier un homme en ayant entrevu le crime dans sa pupille sont-ils capables de se regarder dans la glace sans se faire peur ? Savent-ils eux-mêmes qui ils sont ? Chacun n'a t-il pas un secret enfoui dans son âme, qui lui ronge le cœur ?

Muñoz Molina sonde aussi la conscience du monstre, celui (le seul) qui a vu l'agonie de sa proie, ses yeux et sa bouche quand elle criait. Entre ses pages splendides d'envolées de prose poétique, *Pleine lune* fait alors scintiller le souvenir du *Voyeur* de Michael Powell, et lorsque l'assassin supplie qu'on le délivre de sa possession abjecte (« *Ça n'était pas moi. C'étaient mes mains, c'était mon corps, pas moi* »), le cri de *M le Maudit* de Fritz Lang résonne, dans la nuit andalouse.

PLEINE LUNE
d'Antonio Muñoz Molina.
Traduit de l'espagnol
par Philippe Bataillon,
Seuil, 382 p., 135 F.

★ ***Beatus ille, Un hiver à Lisbonne, Beltenebros, Les Mystères de Madrid*** **et** ***Le Royaume des voix*** **sont édités chez Actes Sud.** ***Le Sceau du secret*** **aux éditions du Seuil.**

Le socialisme à visage inhumain

Le livre-somme de Ben Kiernan sur le génocide perpétré au Cambodge par les Khmers rouges

LE GÉNOCIDE AU CAMBODGE 1975-1979
Race, idéologie et pouvoir
(The Pol Pot Regime. Race, Power and Genocide in Cambodia Under the Khmer Rouge)
de Ben Kiernan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-France de Paloméra,
Gallimard, « NRF Essais »,
720 p., 190 F.
(En librairie le 23 avril.)

L'histoire de la réception des catastrophes collectives – et le génocide qui a eu lieu au Cambodge de 1975 à 1979 appartient aux plus sinistres drames de ce siècle – semble devoir s'ouvrir par une période de maturation silencieuse où le contemporain étourdi ne dispose pas encore de toutes les données qui lui permettent de mesurer l'ampleur d'un désastre. Cette période, le livre de Ben Kiernan vient peut-être en marquer la fin en proposant au lecteur francophone la somme la plus complète à ce jour sur les événements qui virent périr en moins de cinq ans plus de 20 % des Cambodgiens (sur une population estimée à près de huit millions d'habitants). Aujourd'hui professeur d'histoire à l'université de Yale, directeur du programme international sur le génocide au Cambodge, Ben Kiernan a vu une grande partie de sa belle-famille engloutie dans le « Kampuchéa démocratique ».

Nicolas Weill

Si les témoignages accablants sur la véritable nature du polpotisme remontent au début de 1976 – avec les récits du Père François Ponchaud qui signe, dès 1977, un célèbre *Cambodge année zéro* –, le premier article de Ben Kiernan, publié dans la presse australienne, date de novembre 1978. Il y évoquait, dans le langage du temps, des « *purges massives* », l'« *ultra-nationalisme* » de Pol Pot et la « *répression* » menée contre les cadres et les paysans par le régime. Un régime dont on aura mis des années à mesurer à quel point il était criminel. A l'heure où la mort de pol Pot est annoncée, l'éventuelle traduction des dirigeants khmers rouges devant un tribunal international, et la chute du dernier bastion de la guérilla khmère rouge d'Anlong Vengs semblent, dix-neuf ans après l'entrée des troupes vietnamiennes à Phnom Penh (7 janvier 1979), sonner enfin le glas de l'histoire sanglante du Parti communiste du Kampuchéa (PCK) et des complaisances diplomatiques dont ses responsables bénéficièrent après leur défaite sur le terrain.

L'ouvrage de Ben Kiernan se fonde sur des centaines de témoignages recueillis en 1979-1980, quelques mois seulement après l'interruption du génocide.

Il s'appuie également sur les archives que, dans leur fuite précipitée de Phnom Penh, les chefs du PCK n'eurent le temps ni d'emporter ni de détruire. Ainsi, écrit Ben Kiernan, Deuch, le chef du Santebal (« branche spéciale » ou police politique) fut-il contraint d'abandonner dans la sinistre prison-mouroir de Tuol Sleng (où vingt mille victimes de purges politiques avaient été liquidées) près de cent mille pages, témoignant de ses activités depuis 1974, parmi lesquelles alternaient l'assassinat d'opposants – femmes, enfants et adolescents compris – et certaines expérimentations sur cobayes humains dont le récit n'a rien à envier à ceux d'Auschwitz.

Lire la suite page VI



Le feuilleton

de Pierre Lepape

Echec des théories

LE DÉMON DE LA THÉORIE
d'Antoine Compagnon.
Seuil, 314 p., 130 F.

LA PAROLE MUETTE
de Jacques Rancière.
Hachette Littératures,
192 p., 115 F.

Antoine Compagnon avoue qu'il est toujours incapable de donner une réponse satisfaisante à cette question : qu'est-ce que la littérature ? Jacques Rancière, lui, analyse pourquoi son essence même est d'être indéfinissable : parce qu'elle est faite d'un jeu de contraires

Que ceux qui le peuvent se souviennent ; c'était au début des années 60, la guerre d'Algérie venait de s'achever, le Général régnait sans partage et l'intendance suivait. Alors se déclencha la bataille de la théorie littéraire. C'est un livre de Roland Barthes, *Sur Racine*, qui mit le feu aux poudres. Appuyé sur les trois piliers de la démystification moderne, Marx, Freud et Nietzsche, mais aussi sur certaines sciences humaines réputées de pointe, la linguistique structurale en tête, Barthes s'attaquait à la forteresse des études littéraires françaises solidement établie depuis le début du siècle autour des doctrines de Gustave Lanson. L'assaut de Barthes était brillant, la réplique de l'Université fut foudroyante. Raymond Picard, éminent spécialiste « scientifique » de Racine, chercheur obstiné et talentueux des « sources » du théâtre racinien, fustigea dans *Nouvelle Critique ou Nouvelle Imposture* les divagations de ces amateurs. Barthes lui répliqua, radicalisant un peu plus encore ses positions, dans *Critique et Vérité*. Chacun choisit son camp entre les Anciens et les Modernes, entre les tenants de l'histoire littéraire et ceux de la Théorie ; les journaux, à commencer par *Le Monde*, consacrèrent des pages entières à l'événement. Les jeunes assistants des universités, formés à la discipline carcérale de l'explication de textes et de la dissertation, saisirent l'occasion de déstabiliser les vieux professeurs et la dictature de leurs méthodes. La querelle de la nouvelle critique préfigure mai 68.

Si ce rappel d'une confrontation intellectuelle somme toute récente est nécessaire, c'est qu'elle semble avoir perdu aujourd'hui toute sa vigueur. Nous vivons dans la paix critique, mais c'est dans la pire des paix, celle de l'indifférence et de la paresse, celle du sens commun, cette idéologie qui tire sa toute-puissance de son refus de penser. Antoine Compagnon et son *Démon de la théorie* nous invitent au réveil. Modestement, il dresse un état des lieux de la critique littéraire et de sa pensée de la littérature. Il constate que les artisans de la Théorie ont globalement échoué. Parce que, dans leur désir de tordre le cou aux idées reçues et aux fausses évidences, enivrés en quelque sorte par l'odeur de la guerre et par la résistance aveugle et butée de leurs adversaires, ils sont allés trop loin, trop fort. Jusqu'à l'absurde, jusqu'à la disparition de l'objet, la littérature, dont ils voulaient établir la théorie comme un rempart contre les confusions de la *doxa*.

« Que reste-t-il de nos amours ? », se demande Compagnon dans son chapitre d'introduction. L'histoire qu'il raconte des aventures conquérantes de la pensée critique, de ses impasses et de ses désillusions est aussi la sienne. Professeur de littérature à l'université Columbia de New York, puis en France, il a été formé dans le grand chaudron des discussions théoriques – celles du *New Criticism* américain ne le cédant pas en radicalité à leurs homologues européennes. Les erreurs, les excès, les impasses qu'il souligne, ce furent aussi les siens. Son livre gagne en vigueur et en chaleur d'être aussi le récit d'une aventure intellectuelle. D'une aventure qui continue : si Compagnon démontre, avec une parfaite rigueur, que les questions posées dans les années 60-70 par les « formalistes » n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes, il demeure que ces questions étaient pertinentes et qu'à ne plus chercher à y répondre on laisse le terrain libre au degré zéro de la critique littéraire, à sa pensée unique.

Compagnon est donc amené à s'engager sur la plus difficile, la moins gratifiante des voies, celle du milieu. A chaque question posée – qu'est-ce que la littérature ? Quel est son rapport avec l'auteur, avec la réalité, avec le lecteur, avec le langage ? Avec quelle histoire et quels critères de valeur ? –, il oppose point par point les audaces intégristes de la Théorie – il n'y a pas d'auteur : que du texte, la littérature n'exprime qu'elle-même, l'oeuvre est l'éventail illimité de toutes ses lectures possibles, le style est une illusion, un ornement, un soulignement rhétorique ou un symptôme, il n'y a pas d'histoire littéraire qui soit distincte de l'histoire, la valeur littéraire d'un texte est pure affaire de subjectivité et n'a d'ailleurs pas d'importance – aux vieilles lunes scolaires de l'explication de texte par l'homme et l'oeuvre, l'influence du milieu, la lecture objective, les intentions de l'auteur. Ensuite, il recherche, entre les deux pôles, les deux positions intenables, un chemin acceptable. Cela lui vaudra bien sûr les sifflets des deux parties et l'indifférence des salons où l'on préfère l'erreur arrogante et bavarde au travail silencieux.

Courageusement, Antoine Compagnon avoue qu'il est toujours incapable de donner une réponse satisfaisante à la question autour de laquelle il ne cesse pourtant de tourner : qu'est-ce que la littérature ? Il n'est pas le seul à achopper sur la définition et, comme il dit, *« la perplexité est la seule morale littéraire »*. N'empêche que tous ceux qui s'occupent de littérature aimeraient bien savoir parfois de quoi ils parlent. Et ce dont ils n'ont pas besoin de parler. Les *Lettres* de Madame de Sévigné, c'est certainement de la littérature, même si elle ne le savait pas ; mais les Mémoires en trois volumes de Maurice Thorez n'en sont probablement pas, même et surtout si son nègre s'est essayé à faire du style. Ou passe la frontière ? A quels signes la reconnaît-on ? Ni les historiens, ni les linguistes, ni les praticiens des différentes sciences des textes ne nous apportent une réponse stable.

Aurons-nous plus de chance avec les philosophes ? Jacques Rancière tente le coup. Pas tout à fait cependant : *La Parole muette* analyse pourquoi l'essence même de la littérature est d'être indéfinissable : parce qu'elle est faite d'un jeu de contraires, de fonctions incompatibles, de principes antagonistes. Bref, ce qui fait la grandeur et la fascination de la littérature, c'est qu'elle est impossible.

Dans la langue de Rancière, trop souvent le patois de la boutique philosophique, cela donne : *« La littérature est le système des possibles qui détermine l'impossible accord de la nécessité du langage et de l'indifférence de ce qu'il dit, de la grande écriture de l'esprit vivant et de la démocratie de la lettre nue. »* Plus clairement, l'art d'écrire est un art *sceptique*, *inconsistant* dont les oeuvres sont en même temps la réalisation et *la réfutation* des intentions de l'artiste. La pensée et le travail de Jacques Rancière sont des plus attrayants. Depuis vingt-cinq ans, depuis ses premières cartouches brûlées contre Althusser et sa « science » marxiste, ce philosophe mène tambour battant une réflexion vivace, impatiente et révoltée – ce qui ne nuit nullement à sa rigueur (1). Philosophie militante que la sienne, qui s'en prend au scandale de la séparation du monde en deux – entre les pauvres et les riches, les tenants du pouvoir du dire et les privés de parole, les dirigeants et les sujets, l'élite et le peuple – et aux fabrications intellectuelles qui reproduisent et légitiment cette inégalité : la philosophie, l'histoire, la pensée politique, l'instruction publique, les sciences humaines.

Comme c'est un chasseur obstiné, qu'il excelle à repérer ses proies en déchiffrant leurs traces les plus imperceptibles et qu'il est fin tireur, ses victimes sont nombreuses et ses ennemis vigilants.

La Parole muette poursuit la chasse entreprise depuis quelques années dans les forêts de la littérature avec *Mallarmé, la politique de la sirène* (2) et *La Chair des mots. Politiques de l'écriture* (3). On attendait Rancière du côté des oeuvres engagées dans les luttes du siècle, on le retrouve avec Mallarmé, avec Flaubert, avec Proust, avec les militants de la « pure littérature », les plus *artistes* d'entre tous. C'est cet apparent paradoxe que déploie et explicite son dernier livre. Rancière y retourne comme un gant le sens commun des cours de littérature et du Lagarde et Michard. Celui qui fait de nos trois piliers de la modernité littéraire la quintessence de l'art pour l'art, du livre pour lui-même, de la littérature distillée dans des alambics d'esthète. On se souvient encore de Sartre, à propos de Mallarmé, affirmant que *« ces poèmes que personne ne parle et qui peuvent passer pour un bouquet de fleurs choisies selon leurs rapports de couleur ou pour un assortiment de pierreries, sont certainement du silence »*.

Rancière montre au contraire qu'il s'agit là, selon les mots mêmes de Flaubert, d'*« une manière absolue de voir les choses »*, de trois tentatives militantes et héroïques – l'auteur dit : politiques ou encore démocratiques – pour mettre en scène et en crise la séparation entre l'écriture muette et le bavardage du monde. Rappelez-vous la fameuse lettre de Flaubert à Louise Colet : *« Ce qui me semble beau, ce que je voudrais faire, c'est un livre sur rien, un livre sans attache extérieure, qui se tiendrait tout seul par la force interne de son style, comme la terre sans être soutenue se tient en l'air, un livre qui n'aurait presque pas de sujet, ou du moins où le sujet serait presque invisible, si cela se peut. »* Et Flaubert ajoutait : *« Cet affranchissement de la matérialité se retrouve en tout et tous les gouvernements l'ont suivi, depuis les despotismes orientaux jusqu'aux socialismes futurs. »*

(1) En juin-juillet 1997, la revue *Critique* a consacré à Jacques Rancière un numéro spécial auquel ont participé Yves Michaud, Patrick Cingolani, Arlette Farge et Pierre Campion.
(2) Hachette, 1996.
(3) Galilée, 1998.

L'autre guerre sans nom

Quelques livres pour tenter de comprendre le drame algérien

COMME IL A DIT LUI
d'Y. B.
Ed. J.-C. Lattès, 180 p., 99 F.

LETTRE À UNE ALGÉRIENNE
d'Yves Bonnet.
La Boîte à documents,
137 p., 85 F.

LETTRE OUVERTE AUX FRANÇAIS QUI NE COMPRENNENT DÉCIDÉMENT RIEN À L'ALGÉRIE
de Youcef Hadj-Ali.
Albin Michel, 264 p., 85 F.

ALGÉRIE : AUTOPSIE D'UN MASSACRE
d'Abed Charef.
Editions de l'Aube, 248 p., 120 F.

ALGÉRIE. LE FIS : SA DIRECTION PARLE
de Patrick Denaud.
L'Harmattan, « Histoire et perspectives méditerranéennes »,
316 p., 160 F.

La situation en Algérie déconcerte l'opinion publique. L'opacité qui règne au sommet d'un pouvoir difficile à cerner, le mystère qui entoure les commanditaires des massacres de civils, contribuent à entretenir la confusion. Les flots de livres consacrés à l'Algérie ces dernières semaines permettent-ils d'y voir plus clair ? Chacun éclaire un pan du drame algérien et doit être reçu comme une pièce d'un puzzle impossible à reconstituer.

Le plus tonique est le recueil des chroniques publiées par un jeune journaliste anonyme – il signe Y. B. – dans le quotidien francophone *El Watan*. Ce sont celles d'un chien fou du journalisme, irrespectueux et bourré de talent. Plus familier de l'invective que de l'analyse politique, Y. B. n'explique pas. Il dénonce, apostrophe, interpelle, ferraille sur sa droite, sur sa gauche, et n'épargne personne. Pas même les plus galonnés des généraux algériens auxquels il osera lancer au lendemain des élections locales de novembre 1997 : *« Vous ne pourrez jamais diriger un pays dont les habitants vous vomissent. »* L'affaire fit grand bruit à Alger. Elle valut au directeur du quotidien *El Watan* d'être interpellé par les services de sécurité et à Y. B. plusieurs heures d'un interrogatoire dont on imagine qu'il n'eut rien d'une discussion autour d'une tasse de thé. Depuis cet épisode, Y. B. a sagement préféré venir se mettre au vert, en France. Il a reçu pour ce livre le prix Rachid Mimouni.

HISTOIRE D'UN MASSACRE

Face à ces chroniques ravageuses, la *Lettre à une Algérienne* d'Yves Bonnet paraîtra bien fade. Elle confortera l'image accolée à l'ancien directeur de la DST d'*« ami du régime algérien »*. Le fait est que l'ancien parlementaire donne de la situation politique algérienne une vision trop manichéenne pour être crédible. Du bon côté, les forces de police et l'armée, qui ont *« admirablement assumé leur mission »* ; le président Liamine Zeroual, *« mélange de Cincinnatus et de Mustapha Kemal »* ; Saïd Saadi, symbole des *« éradicateurs »* et responsable du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle ; le peuple algérien, les services secrets français, Charles Pasqua... Dans l'autre camp, c'est un bric-à-brac peu engageant qu'étale M. Bonnet : s'y côtoient les *« gangstéro-terroristes »* du GIA, l'ancien président Chadli, Mahfoud Nahnah, le dirigeant des islamistes *« modérés »*, le socialiste Aït-Ahmed et ses alliés de Sant'Egidio, certains diplomates du Quai d'Orsay, sans compter les *« moralistes »*, les *« amnésiques »*, et les *« spécialistes »* de l'Algérie...

Ah ! les *« spécialistes »* de l'Algérie... Dans sa *Lettre ouverte aux Français qui ne comprennent décidément rien à l'Algérie*, Youcef Hadj-Ali les prend pour cible tout au long d'un livre qui prend l'allure d'une charge sans nuance dont les extraits d'articles de presse, enfilés les uns à la suite des autres, seraient les pièces à conviction. *« Convaincus d'avoir percé les mystères de ce pays et découvert les solutions valides, experts et médias français se sont trompés »*, tranche l'auteur avant de fustiger leur *« arrogance »* et leur *« suffisance »*.

Pour une vision plus nuancée du drame algérien, mieux vaut se rabattre sur l'ouvrage du journaliste Abed Charef. L'analyse politique qu'il développe a le mérite d'être claire, de déboucher sur les bonnes questions, et d'éclairer autant que faire se peut les acteurs du drame même si elle ne renouvelle pas la lecture de ces années de violence. En revanche, le journaliste a fait oeuvre utile en partant enquêter sur le massacre, à l'été 1997, des habitants de Oued El-Had, un village perdu de l'Ouest algérien. Parce qu'il est originaire de cette région, qu'il est Algérien et n'écrit pas dans l'urgence, Abed Charef réussit à reconstruire l'histoire de cette région, à faire resurgir celle des affrontements entre les milices de l'AIS, le bras armé du FIS, le GIA et des groupuscules dissidents n'obéissant qu'à eux-mêmes. On est loin des certitudes faussement rassurantes de M. Bonnet. *« A défaut de dire, aujourd'hui, qui est le coupable, on peut dire qui ne l'est pas. Les groupes islamiques locaux ne sont pas incriminés. Aucune unité régulière de l'armée n'est incriminée non plus »*, écrit modestement Charef.

Mais, pour comprendre le drame algérien, sans doute faut-il remonter à la doctrine du Front islamique du salut (FIS), à ce programme qui sut séduire des millions d'Algériens au début des années 90. Journaliste, Patrick Denaud a choisi de donner la parole à quelques-uns de ses dirigeants en exil. La violence, le pouvoir, la démocratie... Sur tous ces thèmes, les « barbus » s'expriment librement. Ceux qui partagent leurs idées y puiseront des raisons supplémentaires de les soutenir ; leurs adversaires y dénicheront de quoi fortifier leur résistance.

Jean-Pierre Tuquoi

version originale

Main basse sur l'Italie

L'impact de la criminalité sur la société et la vie politique de la Péninsule, vu par la « Storia d'Italia »

STORIA D'ITALIA. LA CRIMINALITA
sous la direction
de Luciano Violante.
Einaudi, 1997, 1098 p.,
130000 lires (env. 445 F).

Depuis longtemps, l'image de l'Italie est difficilement dissociable de la présence sur son territoire d'importants phénomènes criminels qui, à différents moments de son histoire, ont secoué l'opinion et troublé la vie de la collectivité. La Mafia, le terrorisme, le grand banditisme, les pouvoirs occultes, la corruption de la classe politique ont tour à tour occupé la scène nationale, en obligeant les forces politiques et sociales à réagir en toute hâte et sous la pression de l'émotion. L'histoire italienne du XX[e] siècle, donc, ne peut se faire sans tenir compte de l'impact de la criminalité sur la société et la vie politique du pays. Une perspective qui est adoptée par une trentaine d'historiens, chercheurs, juristes et magistrats dans le dernier volume des Annales de la *Storia d'Italia*, un ouvrage très riche entièrement consacré à la *« criminalité »*, sous la direction de Luciano Violante, l'actuel président de la Chambre des députés.

Luciano Violante justifie la nécessité d'une telle entreprise en rappelant que *« la criminalité et les politiques criminelles ont anormalement pesé dans l'histoire de l'Italie, à cause de la qualité plus encore que de la quantité des délits ; à cause des frontières souvent trop floues entre politique et criminalité ; à cause de l'utilisation trop fréquente du droit pénal et des mesures de police pour gouverner des phénomènes économiques et sociaux »*.

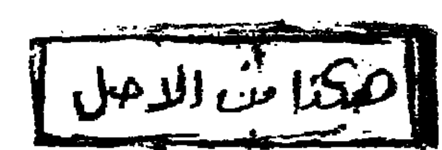
En outre, dans la Péninsule, les activités criminelles ont eu souvent une connotation politique. Luciano Violante rappelle qu'en cinquante ans d'histoire de la République il y a eu au moins six phénomènes criminels pouvant être considérés comme *« subversifs »* : les tentatives de coup d'Etat (en 1964, 1970 et 1974), le terrorisme néofasciste et celui d'extrême gauche, l'action de la Mafia, la loge P2 et le système de la corruption. Ensemble, bien que n'étant pas coordonnés et ayant chacun sa propre logique, ces différents éléments auraient contribué à empêcher le renouvellement social et politique, en favorisant la pérennité des équilibres les plus conservateurs et traditionnels. D'ailleurs, selon lui, *« la légalité n'a pas été acceptée comme terrain commun par tous les représentants des forces politiques »*, ce qui expliquerait l'utilisation politique de la criminalité par des individus mais aussi par des groupes de pouvoir, l'Italie étant la *« patrie moderne du meurtre politique »*.

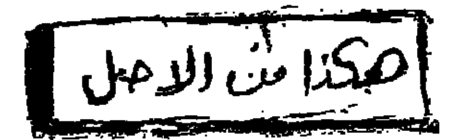
L'imposant travail collectif propose alors la reconstitution historique des différents phénomènes criminels, des orientations de la justice et de l'évolution du droit, ainsi que de nombreuses tentatives d'explication et de mise en perspective. On y retrouve également une grande variété de données, d'approches et d'analyses qui éclairent, entre autres, la politique criminelle du fascisme et le kidnapping à l'italienne, l'histoire des différentes amnisties et la situation des prisons, les multiples visages de la Mafia et le marché de la drogue, la longue histoire des caisses noires des partis politiques et les relations entre crime et situation économique, l'évolution du droit pénal et l'image du criminel dans la littérature et au cinéma.

L'analyse plus approfondie de quelques affaires exemplaires complète ce volume et permet de mieux comprendre certaines dynamiques récurrentes. Par exemple, l'aventure ambiguë de Salvatore Giuliano, le bandit sicilien qui, après la seconde guerre mondiale, se met au service de la Mafia et de l'anticommunisme. Mais aussi l'explosion d'une bombe à la Banque de l'agriculture de Milan, le 12 décembre 1969, qui causa la mort de seize personnes, marquant le début de la *« stratégie de la tension »* et deux décennies de terrorisme politique. Pour cet attentat, bien que les services secrets aient essayé de faire endosser la responsabilité aux milieux anarchistes, les enquêteurs ont suivi la piste des néofascistes, mais plusieurs procès n'ont pas réussi à déterminer les responsables, et une nouvelle enquête est actuellement en cours. Autre épisode inquiétant, celui de la loge P2, l'organisation clandestine de Licio Gelli, qui, dans les années 70, avait enrôlé ministres, responsables des services secrets, hauts magistrats, officiers de l'armée, politiques, journalistes, etc. La finalité subversive et antidémocratique de cette loge secrète ainsi que son implication dans quelques-unes des affaires les plus sombres de l'histoire de la République italienne ont été, par la suite, démontrées par une commission d'enquête parlementaire.

La lecture du dernier volume de la *Storia d'Italia* donne la mesure de la gravité des activités criminelles dans la Péninsule, en expliquant comment une certaine illégalité diffuse a pu sévir dans un pays où l'Etat n'a pas toujours fait son devoir comme il aurait dû. Bien sûr, il s'agit du passé, mais certaines de ses ombres se prolongent jusqu'à nos jours.

Fabio Gambaro



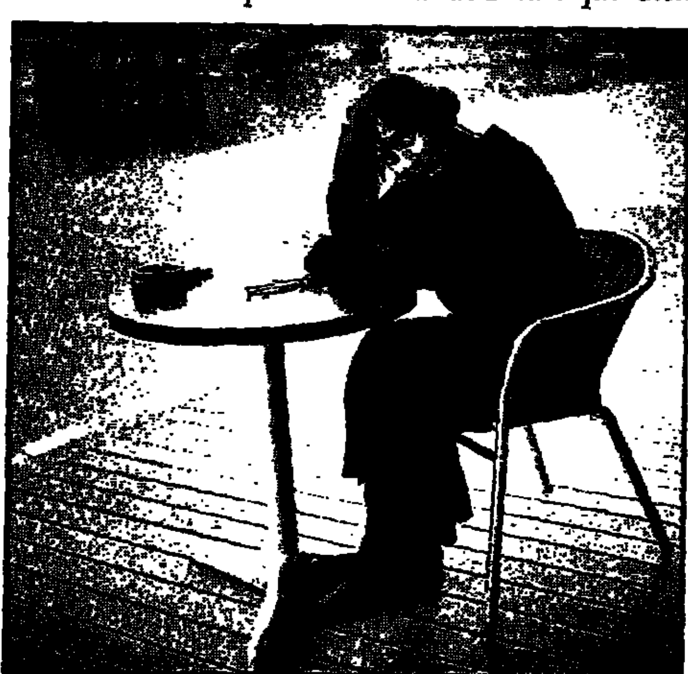


Poison de famille

Dans l'enfer d'un huis clos domestique, une femme – une fille – fait entendre une voix, terrible, pour sortir de la nuit. Le premier roman de Frédérique Clémençon

UNE SALETÉ
de Frédérique Clémençon.
Minuit, 188 p., 79 F.

Frédérique Clémençon, c'est une voix. Terrible. Prenante. Et dès les premières pages d'*Une saleté*, le premier livre qu'elle publie, à trente et un ans, on sait qu'elle va dire des choses affreuses, parler comme personne de l'enfer familial, de l'atroce promiscuité des êtres, qui ne s'entendent pas (à tous les sens de cette expression), qui se haïssent, qui voudraient être ailleurs et qui, pourtant, passent leur existence entière ensemble. En famille. Si l'on ne veut pas aller jusqu'au bout de la *haine et du mal, si l'on craint* les atmosphères oppressantes, il faut fuir ce roman, car une fois la lecture commencée, on ne s'arrête pas, on ne peut plus s'échapper. Comme l'histoire n'est pas racontée de manière linéaire par un narrateur unique, on veut « rassembler les morceaux », comprendre la construction de cette architecture complexe, minutieuse, savoir qui d'Edith ou de sa mère, dernières survivantes du roman familial, va gagner, bien qu'à ce jeu-là il n'y ait que des perdants.



OLIVIER ROLLER

Frédérique Clémençon

Le seul espoir, c'est la fuite. Ce désir de partir, Edith le manifeste par écrit, dans son Journal intime, dont quelques fragments sont imprimés, en italique, sous le titre « Journal d'Edith ». Il n'est pas *certain que* Frédérique Clémençon connaisse le beau roman de Patricia Highsmith qui porte ce titre, *Journal d'Edith* – aussi une abominable affaire de famille dans laquelle le Journal intime dit la vie rêvée –, mais elle partage avec Highsmith ce don de verser le poison, de décrire la destruction, de faire surgir un mélange de terreur et de répulsion.

La mère, qu'Edith observe pendant ses longues nuits d'insomnies – « *vieille poupée mécanique radoteuse bavardant avec ses fantômes* » –, prend la parole en premier. A l'étroit dans sa robe de mariée trop serrée sur son buste – pourtant on lui avait imposé un essayage, dans la cuisine qui « *empestait le navet* » –, elle attend l'arrivée de son futur mari. Sa belle-mère, « *vieille cinglée folle de son fils* », s'approche d'elle et lui souffle à l'oreille qu'elle n'aura pas *une minute de répit, qu'elle sera* sans cesse surveillée, en un mot qu'il vaut mieux renoncer d'emblée à toute idée d'intimité et de liberté. Elle comprend immédiatement que « son homme » restera à jamais le « petit garçon » de sa mère, *mais comme tant de* femmes avant elle – et après – elle ne renonce pas à cet avenir de soumission, elle s'avance vers l'autel, elle écoute le curé bafouiller « *la femme ne dispose pas de son corps* », elle part pour un éphémère voyage de noces, aperçu de ce qu'aurait pu être son amour et elle revient dans le château, fierté des beaux-parents, qui l'ont acheté autrefois à un industriel ruiné.

UNIVERS POISSEUX

Edith a sans doute entendu cent fois les récits des malheurs de sa mère. Elle aussi ressasse la des*cente aux enfers de la famille. Le* grand-père venu d'on ne sait où – n'aurait-il pas fait disparaître ses propres parents ? – et devenu maire du village. On l'a ramené un jour raide mort, il était tombé d'un coup en plein conseil municipal. *La grand-mère ne s'en est pas* remise. Sa maigreur s'est aggravée. Elle s'enfermait des jours entiers dans sa chambre, sans manger. Ensuite, il fallait soigner ses escarres. Le père, lui, a passé sa vie à écouter sans rien dire les disputes de sa femme et de sa mère. Il a seulement trouvé refuge dans la nourriture, *devenant énorme,* « *un monstre boursouflé dont la seule préoccupation consistait à se remplir l'estomac, ses chairs grasses roulant sur elles-mêmes, rebondissant, tas de graisse hoquetant, rotant, réclamant encore et encore à manger* ». Il fallait repousser les boutons de ses vêtements, puis acheter une autre taille. Il en est mort.

Ils sont tous morts, le grand-père, la grand-mère, le père. Restent la maison, qui sent mauvais, la mère (pour combien de temps ?) et Edith, qu'on dit un peu folle, qui ne dort pas – « *ces nuits si longues passées à attendre dans ce fauteuil que le jour se lève, enveloppée dans une couverture pour éviter les piqûres des moustiques, ces nuits sans fin passées recroquevillée contre la fenêtre comme une petite fille redoutant les fantômes du sommeil* ». Quand le jour arrive enfin, elle n'a « *goût à rien* », elle reste allongée sur son lit, « *somnolant dans* [ses] *draps sales, mordant une tablette de chocolat au lait, vidant un pot de miel à l'aide d'une petite cuillère, qu*'[elle] *lèche avec soin* », « *lisant un peu, mais seulement des histoires vraies* ». « *Les inepties des romans et de la poésie ne m'intéressent pas* », dit-elle, tout en « *imaginant une autre vie* », « *une vie qui n'appartiendrait qu'à moi* ».

Edith va avoir quarante ans. Et peut-être un nouveau chapeau. Sa mère lui en offre pour son anniversaire et elle en a désormais une belle collection. Il est bien trop tard pour aller faire sa vie. Elle a été dévorée dès l'enfance par cette folie familiale, cet univers poisseux, *cette saleté*. Il reste seulement le temps d'écrire dans son Journal qu'on va partir, qu'on est partie. Le temps d'être le personnage d'un roman saisissant.

Josyane Savigneau

Mort et vif

Scalpel en main, Bayon poursuit sa propre autopsie, le virtuose inventaire de ses tortures : un styliste de la vie en sursis

LA ROUTE DES GARDES
de Bayon.
Grasset, 356 p., 127 F.

Il s'est cru mort. Un accident de moto, sur la route des Gardes, entre Meudon et Clamart, dans un virage. Perte du contrôle de la machine infernale, glissade-cataclysme, choc effroyable, fracas de cylindres et de chair, corps projeté, tempe ouverte, artère éclatée. L'Anglaise impériale, modèle crâne, Norton 99 bicylindre, habituée à pisser l'huile, agonise, carcasse de chromes maculée de lymphe et de sang. L'ange desperado qui la chevauchait est virtuellement trépassé.

D'un livre à l'autre, Bayon (ancien marionnettiste) dévoile ses batteries. Une autopsie à vif : ses expéditions punitives contre ses souvenirs exhument un corps supplicié et des martyres. Du *Lycéen* à *Haut fonctionnaire* en passant par *Les Animals* (prix Interallié 1990), il fait le Polichinelle, scalpel en main, plume à griffes. Du virtuose inventaire de ses tortures, chagrins et singeries, suinte une ferveur, une compassion, un élan animiste pour les proies et les bras des châtiments, en même temps qu'une frénésie compulsive à vivre sa damnation. Styliste de la décharge nerveuse, de l'éruption fiévreuse, la transe volubile, la verve spasmophile, il gicle, écorché, à coups d'épilepsies hyperesthésiques. Récit d'une agonie infinie, *La Route des gardes* est aussi litanie : vie en sursis et sarabande de remords.

Bayon est expert en expériences limites. Il a connu plus d'un vol plané, tâté du twist et du monastère. Les chambres d'hosto sont les étapes de son calvaire. Incision de la gencive au bistouri, mains en marmelade, tympan percé, herpès dévastateur, céphalalgies chroniques : *ecce homo*. Enfance, adolescence, romances : une rafale de sales culbutes, de mortifications et de scènes *gore*. Une auto-flagellation ironique le pousse à dépiauter sa carcasse en charpie, à répéter le diagnostic du médecin masqué qui enfile ses gants, entouré de trois inconnus en blouse : « *Vous allez avoir très mal. Ces gens-là sont là pour vous tenir. Vous pouvez crier.* » On lui fait allonger les bras en prière. Mais, cette fois, ce coma qui le cloue à la Salpêtrière, cette trépanation contée par le menu, cette sensation d'os brisés qui brinquebalent dans ses oreilles et lui ravagent les méninges, ce cauchemar à la Lovecraft, la lame de bistouri incisant ses temporaux et la malédiction du pic à glace fiché dans l'orbite, ce sont, resurgies avec la force des indomptables qui reviennent de la nuit, des mémoires d'outre-tombe.

VERTIGINEUSE SOLITUDE

Cette mélasse chirurgicale date d'il y a bientôt trente ans. Depuis, dit-il, il cherche à retrouver ses esprits, se resituer dans la brume, héros, fautif, victime et témoin. Tel ce coq de village auquel on coupa un jour la tête à la hache. Le coq s'envola, décapité, se percha sur le toit d'une grange, d'où il fallut longtemps après le déloger. « *Le coq décollé était-il alors mort ou vif ? Et moi, tel le coq, suis-je ou inconscient ou semi-conscient ou conscient ? Où est la tête ? Mais qu'est-ce qui meut tout mon être pensant, dans l'hypnose somnambulique qui me concerne toujours à un âge de bientôt cinquante ans ?* » Tandis que les migraines lui rappellent qu'il ne se meut peut-être que dans une sorte d'hypnose, il ressasse, fouaille sa vertigineuse solitude, interpelle Pascal, qui parla de l'insomnie aux jardins de Gethsémani, se souvient des longues heures qui suivirent son charcutage, et de sa manière d'invoquer Père et Mère, absents, de sa supplique murmurée : « *Elie Elie lama sabactani ?* »

Dépeinte comme un roman de chevalerie, cette Passion pour le « *métal venimeux* », mob ou moto à scoubidous et fanfreluches foraines au guidon, et déferlant en hordes et concerts de décibels, conduites par des crâneurs de gouttière, l'amène à expier : « *Vous direz à Ann qu'au moment de mourir j'ai pensé à elle, Ann Patchett que j'aimais... Pourquoi l'avoir plaquée, alors, si lâchement, un an et des poussières avant ?* » *La Route des gardes* honore aussi le docteur Nicolaïdis, qui le ressuscita du coma (« *Il m'a pris dans le noir et porté au jour, à la place de mes parents, de Dieu, ou de quiconque* »). Et une certaine Leïla, « *infirmière de mon âme au corps de lit de plume* », qui le réanima lors d'un slow, « *embellie sensuelle, pure Ascension* », en effleurant du bout de ses doigts sa cicatrice.

Héraut de l'autofiction vandale, Bayon s'est choisi un pseudonyme lacanien. Ses flux torrentiels de mots, cette énergie graphique, sa démangeaison d'écriture sonnent l'ablation de son amnésie. Impitoyable avec lui-même, tel un revenant, réplique du *Comte de Monte Cristo*, il confesse dans ce livre électro-encéphalogramme avoir douté, et pensé un jour « *qu'écrire est misérable et répugnant, que vivre est la seule indignité soutenable* ». C'était hier, lors d'une convalescence, lorsque, poussé par l'urgence, il se glissa dans la peau de Stevenson, qui écrivit, dit-on, en quinze jours et dans la réclusion volontaire, au forcing, son chef-d'œuvre, *Docteur Jekyll et Mister Hyde*. Bayon confesse avoir échoué, s'être persuadé qu'il n'était pas un écrivain. Laissons dire. Il accouche ici, en relents d'éther, hanté par la culpabilité de démériter, d'un roman tord-boyaux « *de première catégorie* ».

J.-L. D.

Hymne maternel

MÂ
de Gaston-Paul Effa.
Grasset, 224 p., 105 F.

Gravité sombre et dignité farouche, rendues poignantes par un lyrisme et un goût capiteux de la langue, le premier roman de Gaston-Paul Effa, *Tout ce bleu* (1), contait le drame de Douo, enfant camerounais enlevé à sa mère à cinq ans et offert en oblation à une mission chrétienne. Le lecteur, qui assistait ainsi à un lent accouchement de soi dont la langue française était le giron, matrice et patrie mêlées, découvre avec *Mâ* la mémoire incantatoire de la mère spoliée.

Brisée par ce rapt, Ekéla fuit son époux et retourne à Obala, village de son enfance. Là, dans une « *hantise où s'usaient (s)es jours* », la jeune femme rongée d'absence espère Douo (un nom dont le chuchotement « *porte à la douceur* »), sans éteindre la révolte lasse contre le mari imposé, dénonçant, « *comme chez tout homme, ce repli, ce resserrement, ce piétinement de l'âme, cette ténacité dédaigneuse (...) : ensemble, l'avidité de la chair et le goût pour la souffrance et la destruction de la féminité.* » « *Encryptée* » dans son deuil, lorsque ne reste de l'*amour qui illumine qu'un* apaisement glacé, Ekéla n'amorce sa remontée qu'en rencontrant Mâ, mère, marraine et féticheuse dont le nom reprend le cri de l'enfant perdu (« *à ce mot, le plaisir m'emplit la bouche* »). Ainsi sortilèges et sacrifices, rites sacrés d'orthodoxies croisées, délivreront la mère inconsolée, ranimeront la passion et renoueront le cycle de la vie.

Tant par sa langue admirable que par un respect profond des arcanes mystérieux de l'être, Effa compose là à la gloire obscure de la maternité un hymne aux accents bibliques.

Ph.-J. C.

(1) Grasset, 1996.

ROMANS POLICIERS

● *par Michel Abescat*

Entre chien et loup

CHIENS DE LA NUIT
(Night Dogs)
de Kent Anderson.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Esch,
Calmann-Lévy, 497 p., 149 F.

Des images comme des trous dans la nuit. Ineffaçables comme une mémoire morte. Chiens errants, faméliques et sauvages, envahissant la ville à la tombée du soir. Rideaux de mouches vertes cognant contre les vitres d'un vieil homme solitaire, à demi putréfié. Des images comme des secousses, aveuglantes et saccadées. Brusques détentes nerveuses d'un récit hypertonique, raconté au présent d'une patrouille de police opérant dans les quartiers nord de Portland, Oregon, au milieu des années 70. Sirènes. Girophares. Appels incessants de la radio... *Chiens de la nuit*, de Kent Anderson, raconte le quotidien brûlant d'une jungle sinistrée, dévastée par la pauvreté et la violence, hantée par des hordes de paumés, de junkies, de fous, de brutes et d'assassins, tous désespérés incurables. Abandonnés de tous, à commencer par le gouvernement, essentiellement occupé à tailler à la serpe dans les budgets sociaux. Des Noirs, pour la plupart, descendants de ces familles qui avaient quitté *« Chicago ou Detroit pour travailler sur les chantiers navals durant la Grande Guerre, en quête d'une vie meilleure »*...

Précis, terrifiant, épuisant, écrit à hauteur d'homme, dans une sorte de corps à corps avec le pourrissement, la souffrance et la mort, leurs odeurs, leur poisse et leurs horreurs, *Chiens de la nuit* est un livre d'une force rarement égalée. Un roman furieux. A l'image de son héros, Hanson, vétéran du Vietnam devenu flic pour ne pas devenir fou ou finir en taule. Hanson que l'auteur décrivait dans *Sympathy for the devil*, son premier roman, affichant dans sa piaule de soldat cette phrase du général Giap : *« Il meurt cent mille personnes tous les jours dans le monde. Une vie humaine n'a aucune importance. »* Engagé dans une « guerre contre le crime » aussi désespérante que celle du Vietnam, Hanson est plus que jamais persuadé de la justesse de la morale qu'il s'était forgée au combat. *« La vie était dure là-bas. (...) Et simple. C'est ça que j'aimais. Le « Bien », c'était de rester en vie. Le Mal, c'était tout le reste. »*

Portrait aigu d'une Amérique entre chien et loup, constat d'échec d'une société empêtrée dans ses mythes, impitoyable et violente par essence, *Chiens de la nuit* est un parfait roman noir. Celui de l'explosion du rêve américain. Brillant de cet éclat pervers des étoiles mortes, cette lumière qui n'en finit pas de brûler, des siècles après leur disparition.

● *MAKING OF*, *de Claire Legendre*

Making of est un petit polar lutin et déluré écrit par une fille de dix-huit ans à la plume vive et pointue. Un jeune journaliste débarque à New York pour interviewer, dans son antre sordide, Caïn Shoeshine, *« cinéaste indépendant méprisé par Hollywood, adulé en Europe »*. Une note en bas de page indique que cette première partie a été librement inspirée d'un article des *Inrockuptibles*, « Une journée en enfer avec Abel Ferrara ». Vient ensuite un chapitre *sous-titré « Où Marilyn D. en apprend de belles sur Pamela »*. D'une drôlerie irrésistible, il raconte comment Pamela, la copine de trottoir de ladite Marilyn, a fait la connaissance de Caïn/Abel, le cinéaste. A ce moment du récit, le lecteur, sous le charme, peut toutefois se demander où tout cela va le mener. Il lui suffit de se laisser aller. De chapitre en chapitre, de narrateur en narrateur, une intrigue s'installe de manière subreptice. De plus en plus glauque au fur et à mesure que l'on pénètre dans l'univers décadent du cinéaste. Mais enlevée avec une malice, une distance, une fausse naïveté parfaitement dévastatrices. Et surtout un style. Rapide, fleuri et percutant. Un incontestable bonheur d'expression, une apparence de spontanéité, un jeu sur le « parlé jeune » et « branché » tout à fait réjouissant. Effet mode garanti. (Editions Hors Commerce, coll. « Hors Noir », 134 p., 80 F.)

● **LES NOYÉS DU DÉSERT**, de Claude Collignon

« C'est à Biskra, il y a un peu plus de trente ans, que j'ai entendu parler pour la première fois de Vargas. » Le narrateur, courtier en prothèses médicales, amputé d'une vie qu'il s'est acharné à fuir après l'explosion de sa jeunesse dans ce *« foutoir sanglant qu'était le Sud-Aurès »*, se lance sur les traces d'un homme dont la légende l'obsède. Vargas, le mercenaire, brûlé lui aussi par l'Algérie, mort dans des conditions mystérieuses, quelque part en Amérique latine. Vargas, si différent. Si proche... Claude Collignon réussit une troublante histoire, douloureuse et pénétrante. Dédiée aux *« âmes irréparables »*. Lourde d'obsédantes images. Comme celles qui donnent au livre son très beau titre : *Les Noyés du désert*. Des hommes, des femmes, des enfants emportés par les torrents de boue soulevés par les pluies brutales du sud algérien. Et dont les corps réapparaissent, des années plus tard, *« momifiés dans une gangue d'argile et de sable, loin dans le désert. »* On n'échappe pas à la mémoire. (Gallimard, « La Noire », 279 p., 110 F.)

Les figures de femmes de Margaret Atwood

Dans son dernier et subtil roman inspiré d'un fait divers du XIXe siècle, l'écrivain canadienne s'interroge à nouveau sur la condition féminine comme symptôme d'un jeu social imparfait

CAPTIVE
(Alias Grace)
de Margaret Atwood.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Michèle Albaret-Maatsch,
Robert Laffont, coll.
« Pavillons », 484p., 149F.



Margaret Atwood dans le jardin de sa maison, près de Toronto

Photograph © 1998 by Jill Krementz

Mince, presque frêle, avec un visage fin que l'on verrait bien sur l'ivoire d'un médaillon, Margaret Atwood est une romancière aux manières douces et à l'œil scrutateur. L'une des figures littéraires du Canada, aussi, où l'ont distinguée à la fois son œuvre et son acharnement à montrer que la littérature canadienne peut exister par elle-même. Née en 1939 à Ottawa, fille d'un entomologiste qui l'emmenait vivre une partie de l'année au cœur des forêts, cet écrivain en est à son neuvième roman. Tiré d'un fait divers du XIXe siècle, *Captive* est un récit original et passionnant, qui analyse avec une grande finesse la place des femmes et leur aliénation dans la société canadienne du siècle dernier.

La question du rôle dévolu aux femmes intéresse visiblement Margaret Atwood, qui l'a déjà examinée dans de précédents romans. *La Voleuse d'hommes* (1) mettait en scène trois personnages féminins et leur tortueuse appréhension de la réalité. Dans cet univers à peu près déserté par les hommes – enfuis, égarés, somnolents –, l'auteur analysait les difficultés d'une société où les combats féministes ont été remisés avant d'avoir vraiment abouti. Longtemps critiquée pour son attitude jugée féministe à l'excès, la romancière ne fabrique pourtant pas des ouvrages militants, ni grossièrement pamphlétaires. Plutôt des fictions très bien menées, où les contraintes imposées aux femmes sont perçues comme l'une des composantes d'un jeu social imparfait. En se penchant sur le cas de Grace Marks, condamnée à l'enfermement perpétuel pour son implication dans un double meurtre, Margaret Atwood devait forcément trouver de quoi nourrir ses observations sur la nature humaine. D'origine irlandaise et misérable, cette très jeune femme fut accusée d'avoir encouragé un valet de ferme à tuer son patron et la femme de charge de celui-ci, qui était aussi sa maîtresse. Grace Marks avait alors seize ans, une nature ferme et *« renfrognée »*, un passé déjà lourd de corvées, de brimades et de discriminations.

« J'avais lu cette histoire dans les années 60, explique Margaret Atwood. *Puis elle m'est revenue vingt ans après, dans une chambre d'hôtel de Zurich où j'ai écrit les premières pages d'un roman, avant de m'apercevoir que le personnage central en était Grace Marks. »* En quête d'informations sur ce fait divers qui défraya la chronique de l'époque, la romancière se lança dans une série de recherches. Minutieuse, elle s'est plongée dans les archives des journaux, a retrouvé les lieux du crime et même le cimetière où furent enterrées les victimes. Tout cela pour essayer de faire surgir la figure contradictoire de Grace Marks, ou plutôt ses visages tels que les décrivirent des témoins d'alors.

« Les témoignages évoquent trois femmes extrêmement différentes, affirme l'auteur. *Etait-elle vraiment plusieurs, ou représentait-elle une sorte d'écran sur lequel les uns et les autres projetaient leur image de la femme ? »* Coulant ses interrogations dans les fondements d'une fiction très bien structurée, Margaret Atwood a bâti un roman qui tourne autour de deux protagonistes principaux : Grace Marks elle-même, qui parle à la première personne, et Simon Jordan, le jeune aliéniste à qui elle décide de raconter son histoire.

Ecrit d'une manière particulièrement plaisante, *Captive* ne pose pas seulement le problème de la condition féminine, loin de là. Il soulève aussi la question de la normalité, d'une façon souvent très drôle, à la manière pince-sans-rire de son auteur. Surtout, il se construit sur l'importance du regard : celui qui viole et saccage l'intimité, celui qui juge, condamne et détruit, mais aussi celui qui fait fi des convenances et dévoile ce que personne ne veut voir, notamment à travers la description – remarquable – des travaux domestiques. Celui de Grace Marks, *en un mot*, formidable d'ironie et scandaleusement subversif.

Raphaëlle Rérolle

(1) Robert Laffont, 1994.

Le miracle D'Arzo

Trois textes pour découvrir un libre génie de la littérature italienne

MAISON DES AUTRES
suivi de **UN MOMENT COMME ÇA**
(Casa d'altri,
Un minuto cosi**)**
et **À L'ENSEIGNE DU BON COURSIER**
(All'insegna del Buon Corsiero)
de Silvio D'Arzo.
Traduits de l'italien
par Bernard Simeone,
éd. Verdier, coll. « Terra d'Altri »,
90 p. et 124 p., 58 F et 78 F.

Né à Reggio d'Emilia en 1920, d'un père inconnu et d'une mère tireuse de cartes, Silvio D'Arzo – l'un des noms de plume d'Ezio Comparoni – est l'une de ces figures qui brillent en marge des histoires littéraires. On rêve aisément à leur propos de génération spontanée, de libre génie sans attache, du miracle d'une perfection littéraire d'emblée atteinte. Pour compléter l'image, il faut encore un arrêt brutal... D'Arzo est mort à l'âge de trente-deux ans, dans la ville où il était né. Ce que nous connaissons en français de son œuvre renforce cette image. Plus intéressant : elle lui donne une substance, un contenu.

Bernard Simeone avait traduit voici dix ans ce court et admirable récit, *Casa d'altri*, paru en Italie en 1952, sans que D'Arzo ait eu le temps d'en fixer la forme définitive – mais il ne s'agit nullement d'une œuvre inachevée. Il reparaît aujourd'hui chez le même éditeur, accompagné d'un autre texte, posthume, *Un minuto cosi*, qui confirme la parfaite maîtrise narrative de l'écrivain.

All'insegna del Buon Corsiero est un roman de jeunesse – si cette expression a un sens concernant D'Arzo. Ecrit vers l'âge de vingt ans, soit dix ans avant *Maison des autres*, il est d'une tonalité moins âpre. Mais le lecteur est là aussi frappé par l'art époustouflant de D'Arzo, saisi à son autre pôle. C'est là, sans doute, que l'idée un peu courte du jeune génie prend toute sa profondeur. Comme si quelque bienveillante divinité épargnait à certains écrivains la lente et besogneuse maturation de leur talent, le travail pénible d'avancée vers l'accomplissement.

Bien sûr, *Maison des autres* reste d'une beauté inégalée, *« miraculeuse »* disait Attilio Bertolluci dans sa préface. Dans le sombre décor des montagnes de l'Apennin, un prêtre amer et désabusé croise une vieille femme. Un dialogue fait de quelques mots s'établit. Mais aucune vraie parole ne peut s'échanger, ni surtout le secret de vie et de mort que Zelinda tient scellé dans son cœur. Cette palpable impossibilité donne au texte une dimension tragique. L'extrême économie du récit, sa pureté et son mystère épousent le rythme inéluctable d'un destin que le malheur, doucement, infléchit.

L'atmosphère néoréaliste de *Maison des autres* est absente de l'autre roman, *A l'enseigne du Bon Coursier*. Dans sa postface, Bernard Simeone a raison d'évoquer Mozart et les décors bucoliques d'un XVIIIe siècle où le charme et la galanterie dissimulent des fêlures. Au milieu de cette cour d'auberge bruissante d'intrigues et de petits secrets amoureux, avec ses soubrettes et ses marquises, ses valets-poètes (la superbe figure d'Androgée) et ses villageois, il y a une sorte de point d'arrêt de tout le jeu libertin, une trouée tragique... Un funambule, dont l'exercice gratuit au-dessus du vide, livré à lui, impose silence, personnifie cet arrêt, donne figure à cette trouée. Là aussi, le style de D'Arzo, merveilleusement riche et souple dans ce roman (et parfaitement rendu en français), donne à voir une autre face, comme juvénile, du tragique

Patrick Kéchichian

La sève et le sang

Grecque, russe, juive... Terrienne, fusionnelle, la Médée de Ludmila Oulitskaïa

MÉDÉE ET SES ENFANTS
(Medeïa i eïo deti)
de Ludmila Oulitskaïa.
Traduit du russe
par Sophie Benech,
Gallimard, 330 p., 150F.

Elle s'appelle Médée Guéorguievna Sinopli, alias Médée Mendès. Un nom grec, un nom russe, un nom juif. Ceux des parents, celui du mari. Elle vit en Crimée, aux abords de Féodossi sur la mer Noire. Une Médée en Tauride. Née avec le siècle, elle va disparaître avec lui. Elle pourrait être l'ultime descendante d'un peuple pour qui *« blanchisserie se dit catharsis, et transport – métaphore »*, elle préfère être aux origines du monde qui lève. Mère-terre d'accueil, ses *« enfants »* ont été retenus par la générosité d'un sol aussi ancien que ceux d'Egypte ou d'Amérique précolombienne : *« Une terre scythe, grecque, tatare, et bien qu'elle se morfondit depuis longtemps sans l'amour de l'homme et se mourût lentement de l'incurie de ses maîtres, l'histoire ne l'avait pas désertée, elle transpirait dans chaque pierre, dans chaque arbre »*.

L'image portée de Médée est celle d'une arborescence, avec son épais branchage de treize enfants (ses frères et ses sœurs) qui ne cesse de s'élever sur quatre générations. Et l'arbre traverse le corps de la femme, court au long de sa vie, mêle la sève et le sang, amorçant les échanges entre générations et esquissant le rapprochement des espèces. Ici, abattre un arbre, c'est mutiler l'humain. Raser une forêt, c'est anéantir un peuple. Ainsi, les noyers plantés par les Tatares bannis de Crimée par Staline seront-ils abattus au moment de fructifier – ajoutant l'insulte au crime –, débités puis brûlés, afin que s'efface même le mépris du bourreau pour lui-même. Ludmila Oulitskaïa a doté sa Médée d'un cœur énorme, qui distribue un sang généreux. La silhouette de l'arbre devient celle d'un fleuve qui court jusqu'en Sibérie collecter ses affluents, captant en un même cours mêlé les flots de déportations et de migrations, propres à irriguer le futur. Médée est cette rivière *« avec devant elle, flottant en triangle, ses frères et sœurs, leurs enfants, les jeunes et les petits, et derrière, ses parents, ses grands-parents... Elle n'éprouvait aucune difficulté à contenir en elle toute cette multitude de vivants et de morts »*.

Elle est de ces femmes fortes, gourmandes, dont les filles vont orienter le cours des choses. Capables d'une séduction sans frontières (*« un travail délicat comme de la dentelle, invisible, mais palpable comme l'odeur d'un gâteau sortant d'un four brûlant qui emplit immédiatement tout l'espace »*). Pour elles, pétrir la pâte de bakhlava ou un corps d'homme, c'est tout comme. Elles détiennent la clef des émotions, qui ouvre grand les portes des sens et des senteurs méridionales. L'amour, dira l'une de ses petites nièces, *« c'est tantôt l'hôte et tantôt l'invité, tantôt c'est le cheval, tantôt le cavalier »*.

Au sang grec de Médée est venu se mêler celui de Russes, de Juifs, de Lituaniens, de Géorgiens, de Coréens. La dernière génération s'adjoint l'Amérique en la personne d'une Noire américaine native de Haïti. Médée a échappé aux tentatives d'homogénéiser les peuples comme à celles d'épuration idéologique. Elle ne se contente pas de maintenir. En résistant sans en avoir l'air, elle corrompt les corrupteurs de la pureté à tout crin, pratique la fusion contre la division, l'incorporation contre le rejet. Elle est une militante qui s'ignore. Elle a survécu pour l'exemple, parce qu'elle est, d'une certaine façon, cette impure que Ludmila Oulitskaïa désigne pudiquement du nom de *« juste*

Jean-Louis Perrier

Clarice Lispector, le cœur battant de la pensée

Elle est l'un des plus grands écrivains brésiliens, et sans doute le plus singulier. On peut désormais lire en français le dernier opus d'une œuvre imprégnée de la pensée errante des mystiques, et qui sans relâche s'est affrontée aux bornes du langage

Ainsi, avec *Un souffle de vie*, ouvrage posthume, s'achève la publication en français de l'œuvre de Clarice Lispector, l'un des grands écrivains brésiliens et le plus singulier : une sorte de Simone Weil qui aurait été tentée par la fiction.

Le considérait-elle achevé, ce livre qu'elle voulait « *définitif* » ? Mme Olga Borelli, sa secrétaire, a mis en ordre les chapitres, et n'a pas oublié les mots prévus par la romancière pour servir d'épigraphe : « *Il y aura une année où il y aura un mois où il y aura une semaine où il y aura un jour où il y aura une heure où il y aura une minute où il y aura le non-temps de la mort transfigurée.* »

Elle était née à Tcheltchelnik, en Ukraine, dans une famille juive. La date de sa naissance demeure controversée : l'encyclopédie Garzanti donne celle de 1917, suivie d'un point d'interrogation ; l'encyclopédie Larousse, celle de 1925.

Belle et théâtrale, Clarice Lispector possédait un de ces visages dont on dit qu'ils prennent bien la lumière : pommettes proéminentes, regard perçant adouci par un brin de malice, l'arc des sourcils bien dégagé. Lors de son dernier passage à Paris, au début des années 70, elle portait les cheveux très court, bouclés, et d'une blondeur qui n'appartient pas à la nature – certains assurent qu'elle aimait le déguisement. Imposante, mais fragile, on se sentait transparent sous son regard, et facilement attendri.

Huit ans après que Gallimard eut publié *Le Bâtisseur de ruines*, en 1970, les éditions Des femmes prirent la relève en traduisant l'un des chefs-d'œuvre de Clarice Lispector, *La Passion selon G. H.* ; désormais, à l'exception du *Bâtisseur*, son œuvre complète (?) figure dans le catalogue des éditions Des femmes (1).

Le lecteur qui, à l'époque, s'est penché sur ces deux premiers ouvrages parus en français, a pu croire y déceler le témoignage d'une littérature épigonale qui se souvenait de Kafka et, surtout, de l'existentialisme que, dans son versant romanesque, avaient symbolisé, outre-Atlantique, *La Nausée* et *L'Etranger*.

Ces affinités ne sont pas fausses, mais insuffisantes : la pensée mystique – que l'illumination comble, mais qu'anéantit l'impossibilité de l'exprimer au moyen des mots – nourrit l'essentiel de l'œuvre de la romancière : la pensée errante des mystiques – l'errance de la pensée étant, au reste, provoquée par le refus de s'enfermer dans un système, car tout système porte en germe des réponses prévisibles ; la pensée qui se développe dans les marges d'ombre du savoir, là où l'imagination n'est plus une intruse, où elle participe à la discussion.

Que dit Clarice Lispector, dès son premier livre, *Près du cœur sauvage* ? Elle dit que son corps est l'ombre de son âme ; que Dieu ne doit jamais être pensé parce que, sinon, il s'enfuit ; qu'il doit être ignoré et ressenti ; que la nostalgie n'est pas celle du dieu qui nous manque, mais la nostalgie de nous-même « *qui ne sommes pas suffisamment* », puisque nous ressentons l'absence de notre grandeur impossible ; que celui qui ne sait pas ce qu'est Dieu, jamais il ne pourra le savoir : « *Dieu, c'est dans le passé qu'on l'a su. C'est quelque chose qu'on sait déjà.* »

Par moment, elle L'apostrophe : « *... pourquoi Tu n'existes pas à l'intérieur de moi, pourquoi tu m'as faite séparée de Toi ?* » Parfois, à l'instar de ces mystiques pour qui l'amour suprême de Dieu est l'amour mort, l'amour qui ne désire, ni ne cherche, ni ne convoite plus rien, elle soutient que la prière la plus profonde n'est pas celle qui demande, mais celle qui ne demande plus. Et souvent, avec l'astuce du théologien entraîné à déjouer les pièges, la lectrice de Spinoza et de Thomas d'Aquin d'affirmer : « *Dieu est ce qui existe, et toutes les contradictions sont en Dieu, et ne se contredisent donc pas.* »

Or cette pensée de théologien qui aspire à dépasser l'entendement et à se fondre dans la connaissance de l'Etre suprême se trouve à l'origine du problème que le langage littéraire pose en permanence à Clarice Lispector, problème qui devient un thème récurrent, constitutif de son œuvre. On s'en voudrait de décourager ses lecteurs futurs, mais, pour mieux cerner la nature de son inspiration, on se risquera à rappeler cette observation d'un philosophe « hermétique » – Wittgenstein – que Lispector elle-même aurait pu formuler : « *Tout ce à quoi je tendais – et, je crois, ce à quoi tendent tous les hommes qui ont une fois essayé d'écrire ou de parler sur l'éthique ou la religion –, c'était d'affronter les bornes du langage.* »



AGENCIA JORNAL DO BRASIL

Dans *L'Heure de l'étoile*, son dernier livre publié de son vivant (2), elle répond : « *Pourquoi j'écris ? Avant tout parce que j'ai capté l'esprit de la langue et qu'il arrive que la forme détermine le contenu (...) ; le langage ne doit point trahir le langage, qui est mon instrument (...) ; trop pauvres et très modestes sont les matériaux dont je dispose, trop rares et trop confuses les informations touchant mes personnages (...) ; gardons-nous cependant d'oublier que, pour écrire quoi que ce soit, mon matériau premier, c'est la langue. Aussi cette histoire sera-t-elle faite de mots assemblés en phrases dont se dégagera un sens secret, transcendant mot et phrases.* »

Hector Bianciotti

Un sens qui transcenderait mot et phrases ? « *J'ai peur de dire*, avouait-elle dans son premier ouvrage, *qu'au moment où j'essaie de parler, non seulement je n'exprime pas ce que je sens, mais ce que je sens se transforme lentement en ce que je dis (...) : Je ne peux rien dire encore à l'intérieur de la forme. Tout ce que je possède est très profond à l'intérieur de moi.* »

Pourtant, dans *Agua viva*, alors que les mots lui manquent pour dire « *ces choses-là* », elle réagit contre elle-même au sujet des mots : « *Je me refuse à en inventer de nouveaux : ceux qui existent déjà doivent dire ce qu'on arrive à dire et ce qui est interdit.* » Mais cette réconciliation avec le langage ne dure pas longtemps : elle a peur de ces moments où, à l'entendre, elle n'utilise pas la pensée, où il n'y a plus, en elle, les mots avec lesquels les pensées se produisent : « *Ne pas utiliser les mots, c'est perdre l'identité ?* »

Et c'est alors qu'elle conçoit l'utopie d'un moyen d'expression littéraire au-delà de la langue : « *Bien derrière la pensée j'ai un fond musical. Mais plus en arrière encore, il y a le cœur battant. (...) Je fais tout mon possible pour écrire au hasard. Je veux que la phrase advienne. Ce que je sens n'est pas transmissible. (...) La béatitude commence au moment où l'acte de penser s'est libéré de la nécessité de la forme.* »

Cette béatitude, peut-être Hölderlin ou Rimbaud l'ont-ils connue, et Antonin Artaud approchée ?

Cela dit, la méfiance que Clarice Lispector éprouve à l'égard du pouvoir du langage se trouve contrecarrée par bien des aspects de son œuvre, bien des pages où l'exacte perception de la réalité découle de l'usage qu'elle fait des mots, lesquels donnent l'impression de poursuivre, de développer pour leur propre compte l'idée ou la vision initiale de l'auteur.

C'est surtout dans un genre qui n'admet pas la digression, la nouvelle, que Lispector réussit à communiquer au lecteur, sans le rendre jamais explicite, le drame sous-jacent qui menace, ou qui est en train de s'accomplir. Cela au travers de descriptions en apparence purement objectives, voire réalistes, d'une vraisemblance absolue, mais à double, à triple fond. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire « Les Malheurs de Sofia », sur lesquels s'ouvre un recueil admirable : *Corps séparés*. Du grand art, de la vraie littérature – laquelle préfère suggérer que dire, et n'aime pas trop appeler les choses par leur nom, mais essaie, en revanche, de rendre possible ce que l'âme soupçonne à peine.

Quant aux romans... *Le Lustre*, son deuxième livre, est sans doute le plus romanesque. Mais ne dirait-on pas que la voix de Lispector a changé, cette voix d'emblée unique qui se fait entendre depuis *Près du cœur sauvage* jusqu'à *Un souffle de vie ?* Le style est vaporeux, tremblé, et il y a comme des trilles dans l'air : on a l'impression de se trouver dans le salon de Mme Dalloway... La romancière aurait-elle été fascinée par la lecture de Virginia Woolf avant de commencer *Le Lustre ?*

C'est un beau roman. Mais, dans *La Passion selon G. H.*, quelque chose se produit d'extraordinaire : les deux tendances de l'écrivain – vers la forme et vers l'informe – sont satisfaites à égalité, dans un prodigieux équilibre, le récit privilégiant tour à tour la sensation et la pensée. Le sujet, l'histoire de ce roman ? Un jour, dans la soupente où logeait sa bonne, qu'elle a congédiée, une maîtresse de maison découvre un cafard qui, du fond de l'armoire, s'avance très lentement et reste coincé entre la porte et son cadre. En méditant sur l'insecte qui ne finit pas de mourir, elle remonte le cours du temps, et comme si des pans de ténèbres glissaient devant elle, dévoilant une sorte de conscience mythique, elle reçoit la brusque révélation du néant : c'est la descente de la narratrice vers les origines de la création. On pourrait craindre que Lispector ne se perde dans l'espace sans pesanteur de ses fantasmagories, mais elle ne fait que montrer – et avec quelle précision ! – la nature abyssale et sournoise de ce quotidien que l'on croit si bien apprivoiser.

Dans son ouvrage posthume, une tentative de fiction a été noyée par le voisinage de la mort. Deux personnages qui sont à peine des personnages : l'Auteur, et cette créature à laquelle il a insufflé un peu de vie, Angela. Ils mènent le dialogue que Lispector poursuit avec elle-même – pareille à ces acteurs d'une très forte personnalité qui sont davantage eux-mêmes que le personnage de la pièce. Par parenthèse : n'est-il pas étrange qu'elle ait souvent confié à un homme le rôle principal, alors que c'est toujours elle qui sent et pense et s'exprime ? On trouve une manière de réponse dans *La Passion selon G. H.* : « *Pour ce qui est de mes rapports avec les hommes et les femmes, que puis-je dire ? J'ai toujours eu une admiration extrêmement affectueuse pour les façons et les habitudes masculines et j'ai la chance d'être féminine sans avoir à m'y forcer.* »

Dans *Un souffle de vie*, il n'y a plus de dispute entre les mots et la pensée : ce sont des constellations qui s'éloignent l'une de l'autre. Mais, éprouvant plus que jamais le besoin de communiquer ce que, à propos de Jean de la Croix et sa « *nuit obscure de l'âme* », Valéry nommait les « *harmoniques de la pensée mystique* », elle imagine ainsi sa mort : « *...au moment de m'abandonner au Néant – le miracle s'est produit : j'ai senti, tel un aliment goûté dans la bouche, la saveur du Tout. Cette saveur s'est disséminée comme une lumière et une sensation de goût dans tout mon corps, et je me suis donnée à Dieu avec le délire d'une âme qui boirait de l'eau.* »

En tête de *La Passion selon G. H.*, Clarice Lispector s'adressait « *aux lecteurs éventuels* » en ces termes : « *Ce livre est un livre comme les autres, mais je serais heureuse qu'il soit lu uniquement par des personnes à l'âme déjà formée. Celles qui savent que l'approche de toute chose se fait progressivement et péniblement – et doit parfois passer par le contraire de ce que l'on approche.* »

Cette épigraphe convient à chacun des livres de Clarice Lispector – et davantage encore à *Un souffle de vie*.

(1) *La Passion selon G. H.*, 1978 (en cassette, texte lu par Anouk Aimée, 1984) ; *Agua viva*, éd. bilingue, 1981 ; *Près du cœur sauvage*, 1982 ; *La Belle et la Bête*, suivi de *Passion des corps*, 1984 ; *L'Heure de l'étoile*, 1984 ; *Où étais-tu pendant la nuit*, 1985 ; *Liens de famille*, 1989 (en cassette, lu par Chiara Mastroianni, 1989) ; *Le Lustre*, 1990 ; *La Ville assiégée*, 1991 ; *Un apprentissage ou le livre des plaisirs*, 1992 ; *Corps séparés*, 1993 ; *La Découverte du monde*, 1995. Réédité chez Gallimard : *Le Bâtisseur de ruine*, 1990.

(2) Voir *L'Heure de Clarice Lispector*, d'Hélène Cixous, éd. Des Femmes, 1989.

UN SOUFFLE DE VIE
(Um sopro de vida)
de Clarice Lispector.
Traduit du portugais (Brésil) par Jacques et Teresa Thiériot, Ed. Des femmes/Antoinette Fouque, 224 p., 75 F.

La démocratie comme expérience et comme histoire

● *Avec « Le Peuple introuvable », Pierre Rosanvallon poursuit l'histoire du système démocratique entreprise avec « Le Sacre du citoyen »*

● *Evoquant la genèse d'un projet débuté en 1985, il s'explique sur son ambition de ne pas séparer le travail intellectuel de l'engagement politique*

LE PEUPLE INTROUVABLE
de Pierre Rosanvallon.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 384 p., 165 F.

Au fil des ouvrages s'élabore, sous la plume d'un noyau d'historiens et d'intellectuels unis par une commune filiation à l'égard de la relecture libérale de la Révolution initiée par François Furet, une contribution majeure à l'histoire de la culture politique française contemporaine. Dans son précédent ouvrage, *Le Sacre du citoyen* (Gallimard, 1992), Pierre Rosanvallon s'était intéressé à la *« constitution d'une société des égaux »*, marquée par l'avènement révolutionnaire du sujet moderne de la démocratie, figure ambiguë, puisqu'il est à la fois un élément désincarné de la totalité nationale et un individu maître de lui-même. L'auteur prend aujourd'hui pour objet d'investigation la *« mise en forme politique du social »*, problème qui découle directement de la contradiction originelle de la démocratie française.

1789 a, on le sait, constitué une abstraction – le « peuple » – en principe politique fondateur de la souveraineté et substitué aux corps intermédiaires de l'Ancien Régime une société d'individus libres et égaux, tout en ôtant toute légitimité à l'expression des intérêts particuliers. Aussi prégnante qu'elle ait été au plan doctrinal et idéologique, l'abstraction révolutionnaire n'a pu toutefois éliminer la réalité sociale dans sa diversité, son opacité et son irréductibilité. Dès lors, la question de la représentation démocratique traverse le XIXe siècle français sous une double formulation : comment constituer le peuple au-delà d'un simple concept politique ? Comment représenter la société ?

Dans cette première phase de son développement, la démocratie française découvre le problème de la représentation et explore de possibles solutions à lui apporter : revendication d'une représentation ouvrière spécifique ; tentatives de représentation parlementaire des intérêts ; émergence de l'idée de représentation proportionnelle des opinions. Celle-ci n'acquerra toutefois de réalité pratique que lorsqu'aura été pensé, à la fin du siècle et en articulation avec elle, le système des partis. Rosanvallon analyse ici remarquablement la difficile genèse intellectuelle de ce qui nous semble aujourd'hui une évidence démocratique, ainsi que le caractère novateur du parti politique, *« figure intermédiaire entre l'individualisme moderne et les formes sociales anciennes »*.

Laurent Cohen-Tanugi

Le système des partis, tout comme l'avènement du syndicalisme et l'institutionnalisation d'éléments de « démocratie corporative », sont autant de progrès du gouvernement représentatif, au sein comme à l'extérieur de l'appareil de l'Etat, dessinant, jusqu'à la fin de nos années 60, ce que Pierre Rosanvallon appelle une *« démocratie d'équilibre »*. Mais cet équilibre est relatif et précaire, et la démocratie qu'il régit, imparfaite. Le monisme rémanent de la culture politique conjugue ses effets avec l'expérience historique qui conduit de l'effondrement de la IIIe République à l'avènement de la Ve pour empêcher l'institutionnalisation d'une véritable démocratie des partis et de la représentation des intérêts, à l'exemple des régimes sociaux-démocrates européens ou du pluralisme américain.

C'est sur cette base fragile qu'intervient le *« tournant des années 1980 »*. L'affaiblissement des trois béquilles de la « démocratie d'équilibre » – déclin des identifications politiques et du syndicalisme, marginalisation du Plan – est allé de pair avec l'érosion des facteurs traditionnels d'identification sociale (appartenances religieuses, clivages idéologiques, rapport à l'idée de nation) pour produire la pathologie dont souffre la démocratie française depuis les années 80. A cette crise, qu'il analyse fondamentalement comme une *« désociologisation du politique »*, c'est-à-dire comme une *« rupture de l'ancien lien entre partis politiques et classes sociales »*, Rosanvallon passe en revue diverses fausses issues, avant de conclure sur la dimension cognitive de la représentation et le lien entre politique et histoire.

On regrettera la brièveté de ces développements, tout comme le caractère sommaire de l'exposé et de la critique de la *« démocratie procédurale »* au cœur de la philosophie politique américaine contemporaine. Plus généralement, si l'on adhère pleinement à une pensée de la démocratie comme expérience imparfaite et toujours en devenir, l'interprétation donnée par Pierre Rosanvallon à la crise contemporaine de la démocratie française fait une place trop réduite au point de départ de sa recherche, à savoir l'incapacité du monisme révolutionnaire et des institutions et des mœurs qu'il a produits depuis deux siècles à faire fonctionner la démocratie pluraliste qu'appelle irréversiblement l'évolution libérale des idées politiques, des mœurs et de la vie économique. La crise de la représentation ne participe-t-elle pas alors de celle, plus vaste, liée au processus de transition de la démocratie française vers une nouvelle culture politique, dont elle n'a pas produit la doctrine ?

Quel que soit le diagnostic sur le sens du moment présent, ce livre passionnant est une invitation à prolonger sa réflexion historique au-delà des années 60 et constituera une référence précieuse pour ceux qui s'y essaieront.

Pierre Rosanvallon : « La genèse du projet remonte à 1985, après la publication du *Moment Guizot*. J'y ai depuis cette date consacré tous mes séminaires de l'Ecole des hautes études. Mon objectif a été d'établir un lien entre l'histoire longue et l'histoire courte du malaise démocratique, si sensible aux regards de nos contemporains. Comme citoyen, j'avais en effet moi-même fait le constat du caractère insuffisant des explications immédiates et des approches conjoncturelles du problème. La réflexion engagée dans cet esprit visait d'abord à la rédaction d'un seul volume. Mais le projet s'est très rapidement élargi pour s'organiser autour de trois dimensions bien distinctes : la constitution du sujet démocratique d'une part et, d'autre part, les deux aspects du problème de la représentation, celui de la figuration de la démocratie, dont le visage s'impose difficilement, et celui de la mise en forme du pouvoir collectif, renvoyant à la maîtrise de la tension entre démocratie représentative et démocratie directe.

» Après avoir triomphé comme religion de l'égalité, avec la conquête du suffrage universel, la démocratie a en même temps peiné à s'imposer comme régime de la souveraineté du peuple. C'est pourquoi j'ai voulu faire l'histoire des critiques, des déceptions et des tâtonnements qui n'ont cessé d'accompagner cette question.

» S'il y a aujourd'hui des indicateurs immédiats d'une crise de la représentation – dont la montée en puissance du Front national constitue un des exemples les plus alarmants –, il faut interroger les structures profondes de la société pour en comprendre les ressorts. A côté du développement d'un mouvement d'individualisation, de caractère anthropologique (autonomie accrue, nouvelle morale), on doit prendre en compte les changements du système productif. En termes presque marxistes, on peut dire que le capitalisme des années 60-70 réduisait les différences et homogénéisait le monde du travail, *façonnant* un certain sentiment d'appartenance collective. Aujourd'hui, la révolution économique et technique déstructure au contraire les identités sociales, entraînant un sentiment diffus de désaffiliation et d'isolement. C'est ce qui rend la société plus opaque et moins représentable.

« POSTURE CIVIQUE »

» Le premier volet de ma recherche a été consacré à retracer l'avènement de l'égalité politique, comme valeur et comme procédure, à travers la reconnaissance du droit de suffrage. Il incluait également une dimension anthropologique, pour faire l'histoire de la manière dont s'est progressivement élargie une première « communauté des égaux », d'abord restreinte à l'univers masculin et à des catégories limitées de citoyens. La poursuite de ce chantier, avec la publication du *Peuple introuvable* et la préparation d'un livre à venir consacré à l'histoire des conditions de mise en forme de la souveraineté du peuple, continue d'obéir au même souci de ne pas séparer histoire sociale et histoire intellectuelle. Il s'agit bien en effet de re-comprendre les enjeux, les tentatives et les impasses d'une histoire de la démocratie comprise comme une expérience collective. L'objectif est d'analyser comment s'entrecroisent en permanence un problème et une expérience.

» C'est ce qui donne sens à mon ambition de ne pas séparer le travail intellectuel de l'engagement politique. Le pari méthodologique est là *inséparable* d'une certaine posture civique. A la suite de Cornélius Castoriadis ou de Claude Lefort, je pense m'inscrire de la sorte en rupture par rapport à l'idéal de l'intellectuel pétitionnaire, qui utilise sa notoriété savante comme levier dans le débat public. Cette conception de « porte-parole de recours » ne correspond pas à la façon dont je comprends mon engagement : je le conçois d'abord inscrit à l'intérieur même de l'objet et de la démarche de mon travail.

» C'est ce que j'ai essayé de faire dans *Le Peuple introuvable*, bien que l'on puisse juger que ce *deuxième* volet fait une place privilégiée au cas français, ce qui peut le faire paraître plus « hexagonal » que *Le Sacre du citoyen*. Mais il s'agit bien d'esquisser une histoire générale des démocraties occidentales, même si je me suis limité, par la force des choses, à des aperçus restreints d'histoire comparative. Par l'ampleur des matériaux à rassembler, une véritable synthèse générale est, en effet, hors de portée actuellement.

» Mais il est aussi intéressant de dégager dans cette histoire ce qui peut être la spécificité française, marquée par les conditions de la rupture révolutionnaire : singularité d'une société changée au sommet dès 1789, faiblesse endémique des corps intermédiaires, prédominance d'une rhétorique abstraite du gouvernement de la volonté générale, réticences à formuler une vision pluraliste de la nation, etc. La crainte permanente de voir le gouvernement représentatif donner naissance à une nouvelle aristocratie ou la suspicion dans laquelle sont tenues les formes du gouvernement direct (comme le référendum) n'ont pas cessé non plus d'irriguer, depuis deux siècles, les suspicions et les attentes, donnant à la culture politique française sa tonalité propre. »

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

Livraisons

● ROUSSEAU, ÉTHIQUE ET PASSION, de Paul Audi

La sagesse *« cordiale »* de Rousseau, selon l'auteur de cet essai, a consisté à dégager un fondement naturel de la justice morale, sans recours à un législateur ou à une autre instance raisonnable et supérieure à soi. Pari risqué qui suppose de subordonner la morale à l'éthique et de parler d'une *« bonté éthique »*, de comprendre enfin toutes les implications, y compris ontologiques et transcendentales, de la définition contenue dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* : *« Quiconque se suffit à lui-même ne veut nuire à qui que ce soit. »* Dans ce *« désir dévorant de devenir heureux »* qui amène les hommes à *« sentir à tout moment qu'ils étaient nés pour l'être »*, Paul Audi repère une voie pour conjuguer ensemble vertu et bonheur, et en faire *« une seule et même* épreuve *ontologique »*. (PUF, « Perspectives critiques », 418 p., 148 F.) **P. K.**

● ADOPTIONS. Ethnologie des parentés choisies,
sous la direction d'Agnès Fine

Dans la société occidentale, les adoptions légales, les inséminations avec donneur, la pluriparentalité au sein des familles recomposées, mais aussi les *« parentés sur mesure »* bâties sur des réseaux relationnels privilégiés de parents ou d'alliés, redessinent des filiations, ou des affiliations informelles, fondées sur le choix, la volonté ou l'affinité. Ce livre collectif, qui réunit dix études approfondies sur des formes très diverses de *« parentés électives »*, celles d'aujourd'hui comme celles d'autres temps ou d'autres sociétés (les Sulka d'Océanie, les Inuits de l'Arctique), contribue de façon stimulante à la réflexion éthique et politique. (Mission du Patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la France ». Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 310 p., 135 F.) **N. L.**

● LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MIXITÉ… CONJUGALES,
sous la direction de Claudine Philippe, Gabrielle Varro et Gérard Neyrand

On parle de « mariages mixtes », comme s'il s'agissait d'une réalité évidente. Les sociologues ne sauraient toutefois reprendre ces termes sans souligner la relativité de cette notion de mixité, diversement identifiée selon les époques, les sociétés et les milieux. Les contributions réunies dans ce volume ont donc un double objectif : d'une part, analyser la construction sociale de la mixité conjugale et, d'autre part, étudier les couples perçus comme mixtes dans la société française contemporaine. On y trouve ainsi matière à réflexion sur la transformation des normes sociales, sur les formes et évolutions de la vie familiale et sur l'intégration des étrangers. A la fois banale et marginale, la mixité conjugale, qui partage bien des aspects du couple en général, révèle aussi les limites de la démocratie. (Anthropos, coll. « Exploration interculturelle et science sociale », 311 p., 189 F.) **N. L.**

● PUTAIN D'AFRIQUE ! de Didier Folléas

C'est dans un souk de Casablanca que Didier Folléas a retrouvé récemment cent vingt photos prises par Albert Londres lors de son reportage en Afrique à la fin des années 20. Elles illustrent ici sa reconstitution du voyage au Congo au cours duquel le célèbre journaliste fut témoin des abus du régime colonial de la France. Le témoignage d'Albert Londres sur le sort réservé à cette humanité de *« moteurs à bananes »* (*Terre d'Ebène*, réédité chez Arléa-poche) suscita de furieuses polémiques et incita le gouverneur local à organiser un « voyage de presse » pour apaiser l'émotion produite par ces écrits. Voilà un récit documenté sur la face cachée de ce reportage fameux, les secrets de fabrication d'Albert Londres, la mécanique de sa recherche de la vérité. (Arléa, 156p., 130F.) **J.-L. D.**

Le socialisme à visage inhumain

Suite de la page I

Les relations étroites du régime de Pol Pot avec la Chine, de laquelle le « Kampuchéa démocratique » obtint un armement massif au prix d'un pillage économique et écologique sans précédent, sont attestées par une analyse des dossiers du commerce extérieur. Bref, tout concourt à faire de ce livre un texte de référence où se croisent les relations détaillées de l'histoire intérieure du Cambodge entre 1975 et 1979 et l'évaluation d'un génocide que les intellectuels et journalistes occidentaux de la « génération 68 », fascinés par le volontarisme révolutionnaire du communisme, eurent tant de mal à déchiffrer à temps.

Pour autant, ce livre est-il à la tragédie du Cambodge ce que représente, pour la Shoah, *La Destruction des juifs d'Europe* de Raul Hilberg ? La thèse centrale de Ben Kiernan pousse à la comparaison. Tel qu'il est ici décrit, le régime institué par Pol Pot aurait tous les traits d'un régime où *« les notions de races prennent le pas sur celles de classes »*. *« Ce ne fut ni une révolution prolétarienne communiste qui privilégiait la classe ouvrière ni une révolution paysanne qui favorisait les cultivateurs,* écrit Ben Kiernan. *Les privilèges au sein du Kampuchéa démocratique, quelle que fut leur forme, allèrent aux seuls Khmers reconnus comme tels. »* Un régime bien plus taraudé par la purification ethnique, l'irrédentisme antivietnamien, l'homogénéité raciale et la réduction à néant des minorités non khmères (vietnamiennes, chinoises de souche ou Cham musulmans) que par l'édification du socialisme : voilà ce que fut, selon Ben Kiernan, le parti-Etat de Pol Pot.

Dans les rares cas où Ben Kiernan fait coller le polpotisme aux modèles du « socialisme réel », il le rapproche des formes les plus extrêmes et les plus meurtrières du maoïsme. Plus que la « grande révolution culturelle » (dont les partisans cambodgiens furent rapidement liquidés), c'est le « grand bond en avant » du début des années 60 (dont les victimes se comptent en dizaines de millions) qui aurait servi d'archétype. Du « grand bond en avant », les Khmers rouges auraient imité, par exemple, les communes populaires et l'institution des repas communautaires obligatoires pour tous. Les dirigeants du PCK ne s'en targuaient pas moins d'avoir *« trente ans d'avance »* sur les communismes chinois et vietnamien. N'avaient-ils pas, dès la fin de 1975, aboli la monnaie, séparé les familles et, surtout, dès la prise de Phnom Penh, le 17 avril 1975, ordonné l'évacuation des villes ?

Ben Kiernan montre, à propos de cette évacuation, qu'elle aboutit à répartir les citoyens sur un mode hiérarchique, entre d'une part un « peuple nouveau » évalué à 30 % de la population du Cambodge, formé par les déportés des zones urbaines expédiés dans les campagnes, et les paysans vivant dans les zones tenues par les soldats du régime proaméricain de Lon Nol et, d'autre part, un « peuple de base » (ceux qui vivaient sous le contrôle des Khmers rouges – les « bases » – avant 1975 et subissaient d'ailleurs déjà l'ébauche du régime de terreur). Ce système, qui finit par ressembler à celui des castes, se ramifie en catégories de plus en plus complexes (« candidats », « plein droits » etc.), en fonction de l'histoire mouvementée d'un régime que sa violence extrême et sa passion morbide à se forger lui-même des ennemis conduiront à l'implosion.

STRATÉGIE DE MARQUAGE

Certaines de ces catégories signifièrent rapidement, pour ceux qui en relevaient malgré eux, la mort pure et simple. Ainsi les écharpes bleues qui furent distribuées aux évacués de la zone est, en rébellion contre le Centre à partir de la mi-1978, servirent-elles à désigner ceux qui avaient *« un esprit vietnamien dans un corps khmer »*. Ceux qui étaient astreints à les porter étaient promis à la mort. Cette stratégie de marquage rappelle évidemment l'étoile jaune que les nazis imposèrent aux juifs. Ben Kiernan émet l'hypothèse que Pol Pot en aurait conçu le projet à partir du souvenir d'un séjour effectué par lui en 1950 en Yougoslavie, où, pendant la guerre, les Croates pro-Allemands avaient ordonné aux Serbes le port d'un brassard bleu.

Malgré sa richesse, l'ouvrage donne parfois l'impression de forcer la comparaison, à force d'isoler ainsi le radicalisme cambodgien du communisme classique. Ben Kiernan attribue aux bombardements de l'aviation américaine l'origine de la « brutalisation » qui plonge le Cambodge dans le chaos et la terreur. Ce sont ces bombardements, aussi aveugles que désastreux, qui auraient incité les vainqueurs de 1975 à se venger des zones urbaines, « coupables » d'avoir abrité le pouvoir de Lon Nol, allié à Washington. Certes, on ne peut nier l'effet de ces exactions sur la suite des événements. On doit également déplorer, avec Ben Kiernan dans le dernier chapitre rédigé pour la version française, que la politique antivietnamienne des diplomaties américaine et occidentale ait assuré une scandaleuse survie politique à des responsables de crimes contre l'humanité à grande échelle, comme le furent les Khmers rouges. Là encore, le jeu des puissances l'emporta sur le souci de la simple justice, retardant plus encore la conscience qu'un génocide avait eu lieu.

Mais plusieurs thèses prêtent à débat : le souci de faire apparaître les responsabilités américaines dans la catastrophe, ou de déceler au sein même du PCK des factions plus « modérées » et des personnalités moins coupables – à commencer par les anciens cadres khmers rouges que furent Heng Samrin et Hun Sen qui se rallièrent aux Vietnamiens.

Quant aux bombardements américains, remarquons simplement que le Vietnam aussi avait été durement frappé, sans que la victoire des communistes ait été suivie, là-bas, par un massacre de masse. La périodisation du génocide que Ben Kiernan propose – avec l'honnêteté du chercheur ne sacrifiant jamais les faits qui contredisent sa propre interprétation – entaille d'ailleurs sa vision des choses. Ainsi, pour spectaculaire qu'elle ait été, et pour avoir provoqué la mort de mille personnes en ville et dix mille six cents au total sur les routes (pour deux millions de déportés), l'évacuation de Phnom Penh ne constitue pas le faîte du génocide, qui se déclenche bien plus tard. Il culmine en 1977 et 1978 – alors que les bombardiers américains ont, depuis longtemps, déserté le ciel indochinois.

Selon la ventilation des victimes proposée par l'ouvrage, la machine génocidaire s'est abattue avant tout sur les Khmers eux-mêmes, même si, proportionnellement, ce sont les Chinois de souche qui sont le plus frappés (50 % d'entre eux perdront la vie). Ben Kiernan fait un sort particulier aux souffrances endurées par les Cham musulmans, qui, non seulement, se virent interdire la pratique de leur religion (dont le PCK avait prononcé l'abolition), mais furent en outre contraints à consommer du porc et à se « khmériser » – contrainte où Ben Kiernan décèle comme la spécificité de la démarche génocidaire adoptée par l'Angkar (l'« organisation », parfois identifiée à Pol Pot lui-même).

L'ampleur de la mortalité, remarque Ben Kiernan, a fait l'objet d'études concordantes, provenant de sources différentes, de sorte que le total paraît désormais établi. En 1995, un chercheur français, Marek Sliwinski (dans *Le Génocide khmer rouge : une analyse démographique*, L'Harmattan) parvenait à l'évaluer à un million huit cent mille le nombre de morts.

De son côté, un universitaire lyonnais, Henry Locard, auteur de *Prisonnier de l'Angkar* (Fayard, 1993), estimait que le nombre des victimes assassinées dans le réseau des prisons khmères rouges se situait dans une fourchette de quatre cent mille à six cent mille victimes, soit près du tiers des tués. Ben Kiernan s'arrête à un million sept cent mille morts du fait des *« déportations, marches harassantes, travail exténuant, sous-alimentation entretenue, famines provoquées, exécutions sommaires individuelles ou de masse, purges »*. François Furet, dans *Le Passé d'une illusion*, voyait dans le marxisme asiatique la théorie la plus efficace du pouvoir absolu tel que le montre Ben Kiernan, le pouvoir de Pol Pot fut l'un des plus absolus. Le bilan est là. Reste à juger.

Nicolas Weill

★ *Le Monde* du 18 juin 1997 a publié, sous la signature de Francis Deron et Jean-Claude Pomonti, un dossier intitulé « Le génocide rouge du Cambodge ».

هكذا من الاهل

La chronique

de Roger-Pol Droit

En attendant mai 68

LENZ
de Georg Büchner.
Traduit de l'allemand
par Lou Bruder
(édition bilingue),
Ed. Rivages, « Petite Bibliothèque », 96 p., 48 F.

GILLES DELEUZE
Une vie philosophique
sous la direction d'Eric Alliez,
Les Empêcheurs de penser en rond, 578 p., 220 F.

Trente ans après, la révolte réserve encore des joies secrètes et des attentes possibles. A côté des récits et témoignages, voyez Büchner, Melville ou Deleuze. Et continuez, jeunesse, continuez !

Ça commence déjà. La suite sera sans doute abondante et pénible. Mai 68-trente-ans-après suscite évidemment quelques publications intéressantes, pédagogiques et recommandables. Mais cette fin de siècle va nous donner surtout, de ces moments d'aventures et de joies difficilement classables, une image fabriquée. 68 embaumé, vitrifié, stratifié, glosé, soupçonné, trahi, vilipendé, moqué, épinglé, archivé, classé, évoqué, jugé, récité, filmé, exposé... il y a déjà longtemps que nous avons eu droit à tout, y compris le pire.

Comment dire, à ceux qui ont aujourd'hui vingt ans, ce que nous avons fait là ? Ce pourrait être une confidence, dans le genre : *« Ecoute, j'avais ton âge, et je voudrais que tu saches combien nous nous sommes amusés, follement, à refuser la route que nous offraient les vieux, à dire non, à narguer, à rendre l'autorité balbutiante et ridicule, à désemparer tout le monde, à voir les gens s'asseoir et discuter. Je sais bien, tu l'as entendu dire : tout ça était irréaliste, ce fut sans lendemain, nous nous sommes rangés. Peut-être crois-tu sincèrement que nous autres, jeteurs de pavés et tireurs de tracts, sommes à notre tour devenus, presque tous, en vieillissant, des gens de pouvoir, d'argent, de ruse, assez semblables finalement à ceux que nous refusions d'être. Laisse-moi te dire que tu te trompes. Je n'ai jamais, pour ma part, ni regretté les joies de ce temps-là ni eu le sentiment de devoir les renier. Bien sûr, des paroles ont changé, des convictions s'en sont allées, mais pas cette intime satisfaction des ruptures, cette immédiate sympathie pour le défi, que la moindre révolte réveille. J'ai gardé toujours, comme la plus vive ressource, cette secrète jubilation que suscitent le désordre, le bonheur de l'inattendu, comme s'il était rassurant de savoir que toujours quelques-uns quelque part ont le courage de braver les pouvoirs. Si je n'avais pas eu la chance d'avoir vu, très tôt, que de semblables folies pouvaient exister, même fugitivement, sans doute n'aurais-je pas eu de quoi endurer les pesanteurs du monde et les artifices des métiers. »*

Laissons. Les jeunes gens n'ont guère de goût pour les confidences d'adultes et les nostalgies quinquagénaires. Heureusement, la littérature ne leur est pas encore tout à fait indifférente. Pour comprendre quelque chose à Mai, peut-être faut-il autre chose que les récits des événements et les photos des gestes.

On cherchera une lumière indirecte ailleurs, dans quelques trajectoires d'un autre temps, au premier regard sans rapport. Ainsi conseillera-t-on à la jeunesse de lire *Lenz*, ce texte étrange de Büchner, qui mourut de la typhoïde en 1837, à vingt-quatre ans, en laissant notamment deux pièces de théâtre devenues illustres – *Woyzeck* et *La Mort de Danton* – et cette nouvelle inachevée. Marchant dans la neige des montagnes, la nuit, Lenz *« ne se soucie pas de sa propre route »*. La terreur sans nom qui le submerge, c'est *« que tout ne soit son rêve »*. Le pasteur qui l'a recueilli ne perçoit pas ce qui lui vrille les tympans : *« Vous n'entendez donc rien ? Vous n'entendez pas la voix terrifiante qui hurle au bord du ciel et brise le soi-disant silence ? Depuis que je vis dans cette vallée tranquille, je ne cesse de l'entendre et cela m'empêche de dormir. »*

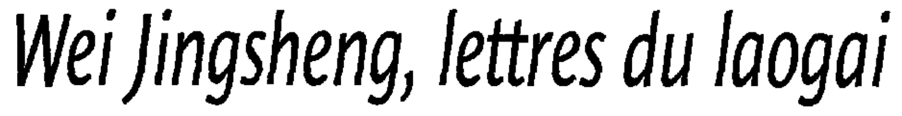
L'histoire, dans la version inachevée qui nous reste, se termine mal. Lenz s'effondre et, n'ayant pas réussi à se tuer, devient normal, vu du dehors : *« Il avait l'air tout à fait raisonnable, parlait aux gens, et se comportait comme tout le monde. Mais en lui s'ouvrait un vide béant. Toute l'angoisse avait disparu, il n'avait plus envie de rien. L'existence était un mal qu'il fallait prendre en patience. Dès lors, il laissa les choses aller. »*

A la démesure de Lenz, peut-être faut-il joindre la tranquille obstination de Bartleby, ce personnage d'Herman Melville (1) qui désorganise un bureau, une étude, des vies entières, en disant seulement, à chaque fois qu'on lui donne une consigne et qu'on lui intime d'obéir : *« I would prefer not to »*, soit à peu près : *« J'aimerais mieux pas. »* C'est une des clés de Mai, sans doute, cette formule. On pourrait lui attribuer un sens immédiat, et superficiel : devenir sérieux, responsable, cadre, bourgeois, professeur, parent, vieux, triste... non, *« j'aimerais mieux pas »*. Il convient probablement de l'entendre, avec Deleuze, de manière plus radicale : Bartleby et son refus sans revendication, sans contenu, sans action ni programme déblaie la réalité, toujours encombrée de tâches à poursuivre et de projets à mettre en œuvre, ouvre un espace pour autre chose, sans pour autant le remplir aussitôt par de nouveaux plans. De ces questions, c'est effectivement Deleuze qui a parlé le mieux. Par exemple, dans un article intitulé « Mai 68 n'a pas eu lieu » : *« Il y a eu beaucoup de gesticulations, de paroles, de bêtises, d'illusions en 68, mais ce n'est pas ce qui compte. Ce qui compte, c'est que ce fut un phénomène de voyance, comme si une société voyait tout d'un coup ce qu'elle contenait d'intolérable et voyait aussi la possibilité d'autre chose. C'est un phénomène collectif sous la forme : "Du possible, sinon j'étouffe"... »*

Jeunes gens qui après nous vivez, pour commencer à entrevoir ce qui s'est passé et qui continue, et que vous réinventerez, lisez *Pourparlers*, et tout Deleuze, allez sur Web Deleuze (2), consultez éventuellement le gros volume collectif d'études sur Deleuze publié sous la direction d'Eric Alliez. Ce livre inégal et compact renferme quelques contributions intéressantes, notamment un bel article de François Zourabichvili sur la « mauvaise volonté » de Deleuze en politique. Pas du tout une manière de renâcler, pas une façon de traîner les pieds et de ne pas s'engager. Deleuze pratique une nouvelle humilité du philosophe face aux événements : cesser de faire la leçon, ne plus expliquer aux autres ce qu'il convient de faire. Ne pas se prendre pour la raison incarnée dans l'histoire ni le détenteur du sens, ce fut l'un des exercices réinventés par Deleuze. Comme le note justement Zourabichvili : *« L'intellectuel perd son rôle d'indicateur ou de conscience : il ne propose rien, n'est en avance sur personne. Sa demande et son attention portent sur l'involontaire, ou l'émergence de nouveaux champs de possibles. »* N'attendez ni conseil ni consigne. Inventez les vôtres. Persistez à refuser l'intolérable. Pour le reste, le printemps y pourvoira.

(1) Gallimard, « Folio », 20 F.
(2) *Pourparlers* est le livre le plus accessible de Deleuze (Editions de Minuit, 1990, 79 F). L'adresse du site Internet Web Deleuze est http://www.imaginet.fr/deleuze. Ce site accueillera dans les mois qui viennent l'intégralité des cours donnés par le philosophe de 1971 à 1987 à l'université Paris-VIII-Vincennes.

★ **A signaler également : *Vivre et penser comme des porcs*, pamphlet de Gilles Châtelet, sous-titré *De l'incitation à l'envie et à l'ennui dans les démocraties-marchés*, qui prend notamment pour cible les néo-libéraux contemporains (Exils Editeur, 5, avenue Constant-Coquelin, 75007 Paris, 150 p., 90 F.)**



Wei Jingsheng, lettres du laogai

Le plus célèbre des dissidents chinois, interné pendant dix-huit ans dans le plus grand « archipel » de camps de travaux forcés du monde, le laogai, a écrit sans relâche des lettres qui témoignent d'un courage hors du commun et des errements politiques du régime de Pékin

LETTRES DE PRISON 1981-1993
de Wei Jingsheng.
Traduites du chinois et annotées par Marie Holzman,
Plon, 302 p., 149 F.

Comme toute correspondance de détenu, politique ou autre, les lettres de prison de Wei Jingsheng, le plus célèbre dissident de Chine, souffrent d'un caractère décousu, brouillon, désorganisé... et il faudrait être d'une extraordinaire cuistrerie pour s'arrêter à pareil « défaut de style » en comparaison de la richesse humaine qui transpire de ce document.

La manière dont Wei Jingsheng a réussi, en 1993, à la faveur d'un bref séjour hors de sa geôle, à faire parvenir au monde libre la plus grande partie de ses écrits de détention est connue mais vaut d'être rappelée. Elle témoigne de l'importance réelle du personnage. Il s'agit des lettres destinées à sa famille, aux plus hauts dirigeants chinois, et aux petits chefs de pénitenciers s'ingéniant à lui faire subir des tracasseries et humiliations – toutes missives rédigées au cours de dix-huit années d'enfermement, pour raisons politiques, dans le plus grand « archipel » de camps de travaux forcés du monde, le laogai.

Désespérément désireux de se voir confier l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000, Pékin offre, fin 1993, un marché à son plus opiniâtre enfant rebelle embastillé : une semi-liberté pour peu que celui-ci veuille bien prendre la parole pour réclamer que Washington renonce à imposer des droits de douanes exorbitants aux exportations chinoises vers les Etats-Unis. Wei accepte à une condition : qu'on lui rende son abondant courrier de prison. Jusqu'au dernier moment, il rappelle cette exigence, menaçant de refuser de sortir du laogai s'il n'obtient pas satisfaction sur ce point. Les autorités cèdent. « Libre » ou feignant de l'être, Wei remplira sa part du contrat, sans que Pékin soit pour autant choisi pour la rencontre olympique du troisième millénaire. Les lettres, elles, prennent le chemin des Etats-Unis. Les voici, aujourd'hui, en français, *« seuls documents qu'un prisonnier d'opinion ait jamais réussi à faire sortir par la grande porte, et ce malgré la volonté du Parti communiste »*, note justement leur auteur, qui, entre-temps, a été à nouveau envoyé en camp, puis finalement expulsé de Chine.

L'épisode, relève Simon Leys – qui consacre à Wei l'avant-propos de la réédition de ses propres ouvrages sur la Chine contemporaine (1) –, rappelle avec une cruelle vivacité le pouvoir des convictions d'un individu face à un système entièrement conçu en vue de sa destruction, tel que le phénomène a pu, dans le passé, être illustré par des dissidents soviétiques de la trempe de Vladimir Boukovski. Il illustre aussi, en fin de compte, la faiblesse relative du mode de gouvernement totalitaire dans un pays dont les chefs affirment pourtant leur mépris envers les gouvernés récalcitrants.

Quant à l'intéressé, pourquoi donc dépensa-t-il tant d'énergie à écrire, du fond de son cachot, sachant qu'il existait un nombre infinitésimal de chances pour que sa production épistolaire passe le filtre de la censure ? *« J'aurais eu très mauvaise conscience si j'étais resté les bras croisés tandis que mes compatriotes continuaient à souffrir sous le joug »*, ironise Wei Jingsheng, pourtant soumis, par intermittence, à la dure vie des prisonniers condamnés au travail dans la douteuse perspective d'une rédemption politique à laquelle, en fait, plus personne ne croit, et surtout pas ses geôliers.

Or, outre la nécessité ressentie par le prisonnier de fixer ses pensées sur des points d'appui, pour éviter la dérive mentale, le fossé de la folie, c'est bien pour ceci que Wei écrit : plus personne ne croit vraiment au communisme et à ses oripeaux théoriques, et il revient à la forte tête embastillée de continuer à le dire haut et fort. Quelles que soient les difficultés pratiques inhérentes à sa condition : la nécessité de cacher sous sa natte telle missive inachevée, d'économiser le papier chichement consenti par les gardes-chiourmes, ou l'incertitude sur le sort qui sera réservé aux plus inoffensives d'entre elles.

IMPASSE IDÉOLOGIQUE

Les lettres aux dirigeants se suivent donc, sur des sujets d'actualité (révision de la constitution du parti, réforme de l'économie, politique à suivre au Tibet, à Hongkong, envers Taïwan, etc.), jusqu'à souligner l'ironie des tâtonnements du régime vers une issue à l'impasse idéologique : *« En toute franchise,* écrit-il à l'éphémère secrétaire général du parti, le libéral Hu Yaobang, *bon nombre de vos idées ne sont pas très éloignées de celles d'éléments "hostiles" de mon espèce. En fait, elles divergent moins des nôtres que de celles des conservateurs qui défendent avec acharnement la nécessité de maintenir la société asservie et la dictature absolue d'une économie contrôlée par l'Etat. »* Pas plus que Deng Xiaoping ou d'autres caciques, le destinataire n'entendra les conseils aimablement prodigués par le prisonnier – encore que Wei se soit longtemps demandé si la teneur de ses lettres ne remontait pas, tant bien que mal, la filière hiérarchique, bien qu'elles aient été à l'occasion signées d'un sarcastique *« Votre élément hostile le plus dévoué »*...

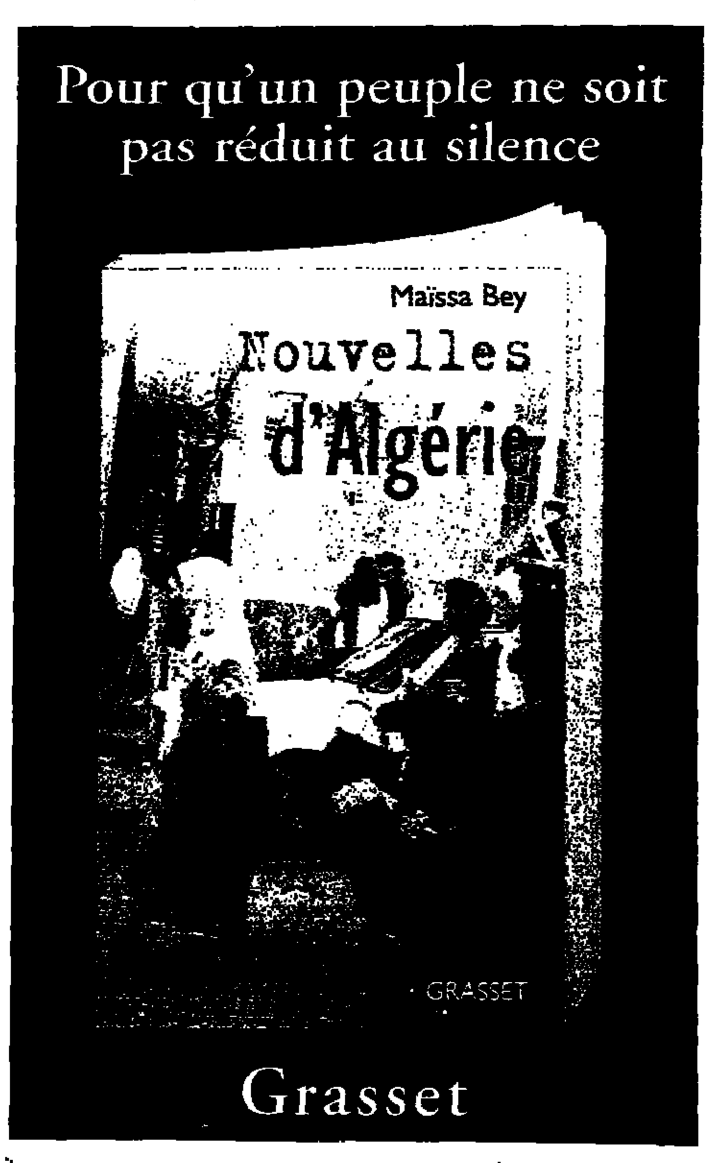
D'autres écrits sont également poignants : les plaintes répétées à l'intention de l'administration pénitentiaire ou de la famille contre les brimades infligées au détenu dans l'intention d'affaiblir sa résistance psychologique. Elles énumèrent le catalogue connu, mais toujours misérable, des privations de nourriture, des mesures discriminatoires allant de la fréquence autorisée pour l'usage du pot de chambre à la surveillance obsédante, aux lampes qu'on ne peut éteindre pour dormir, et aux privations de distractions et lectures qui relèvent de l'absurde complet : on l'enjoint de *« réformer sa pensée »* par des lectures *« saines »* mais on ne lui donne à consulter que des ouvrages remontant à l'avant-dernier avatar de l'idéologie, déjà périmé...

Le courage qui transpire de ce livre a conduit son auteur à s'obstiner à *« rechercher la petite bête »* au point de risquer à nouveau sa vie, à sa première sortie de prison, pour affirmer encore et toujours que tous les Chinois ne se contentent pas d'un sort qu'ils ne maîtrisent en rien. Avoir explicitement comparé le régime chinois à celui (condamné par Pékin) de l'apartheid sud-africain ou au nazisme aurait logiquement dû le conduire à recevoir, comme tout récalcitrant, une balle dans la nuque. Au lieu de quoi les autorités s'abritèrent derrière une clémence octroyée pour raisons médicales, rendue nécessaire par les maladies accumulées en détention, en le bannissant *de facto* du territoire national dans l'espoir que sa voix s'éteindra progressivement à l'étranger. A elle seule, cette mesure est un démenti suffisant à la thèse officielle, avec laquelle flirtent les chancelleries du monde libre, qui veut que Wei Jingsheng ne représente que lui-même et que la Chine soit insensible aux pressions extérieures en matière de droits de l'homme.

Francis Deron

(1) « Le Monde des livres » du 3 avril.

★ **Signalons également : *La Cinquième Modernisation, la démocratie, et autres écrits du Printemps de Pékin*, la plus complète collection de textes politiques de Wei Jingsheng, établie par Huang San et Angel Pino, Christian Bourgois, 1997 ; et *Chine, on ne bâillonne pas la lumière*, de Noël Mamère et Marie Holzman, une biographie de Wei Jingsheng, Ramsay, 1996.**



ÉCONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Le retour de Kondratieff

LE BONHEUR ÉCONOMIQUE
(Le Retour des « trente glorieuses »)
de François-Xavier Chevallier.
Albin Michel, 219 p., 98 F.

La crise dure depuis si longtemps que, régulièrement, on nous ressort la théorie des cycles de longue durée de Kondratieff. A son tour, François-Xavier Chevallier, expert financier, se livre à cet exercice pour nous annoncer, chiffres à l'appui, une bonne, une stupéfiante nouvelle : nous serions au tout début d'une ère de prospérité qui pourrait bien durer trente ans comme les fameuses « trente glorieuses » (1945-1975). Les prophètes de malheur sont si nombreux, si professionnels et *occupent si bien le devant de la scène que* cette promesse de bonheur mérite d'être considérée avec attention.

Rappelons d'abord qui était Nikolaï Kondratieff. Né en 1892, il s'était vu confier en 1920 par le gouvernement léniniste la direction d'un institut pour l'étude de la conjoncture. Dès 1922, il publie un article qui va bouleverser le savoir économique en mettant en évidence depuis le début de la révolution industrielle des cycles, dans l'évolution des prix, d'une amplitude de quarante à soixante ans. *Jusque-là, les économistes ne s'étaient* intéressés qu'à des cycles inférieurs à dix ans. Fondé sur des travaux statistiques *impressionnants, l'article* de Kondratieff attira immédiatement l'attention. Le Russe distinguait deux grands cycles : 1789-1847, 1847-1896, chacun étant scindé en deux périodes, la première de hausse et la seconde de baisse des prix. Chaque cycle avait débuté après l'émergence d'innovations majeures. Un troisième cycle avait commencé en 1897, et la crise de 1920 n'était donc qu'une répétition de ce qui s'était passé au milieu des deux cycles précédents, en 1814 et en 1866.

La thèse fit scandale au pays des Soviets. Voir dans la crise de 1920-1921 une *« crise habituelle cyclique du capitalisme »*, alors que cette même *crise était présentée comme un « indice de la mort imminente du capitalisme »*, c'était penser contre la révolution ! Pour le marxisme officiel de cette époque, les lois du capitalisme ne pouvaient être aussi établies et mécaniques que les lois de l'astronomie, comme tendait à le faire croire Kondratieff. Au contraire, on voyait dans le développement capitaliste un *« processus organique, semblable aux étapes différentes du développement d'un organisme : jeunesse, maturité, vieillissement, mort* (1) ». Arrêté en 1930, déporté en Sibérie après un simulacre de procès avec d'autres économistes qui n'étaient pas, eux non plus, dans la ligne du Parti, Kondratieff fut exécuté en 1938.

A lire Chevallier, l'Histoire ne bégaie pas. Elle se clone elle-même tous les soixante ans

On s'en voudrait de faire à François-Xavier Chevallier un procès stalinien ! Mais force est de reconnaître qu'il emploie, plus que ne l'a jamais fait son maître à penser, un langage digne de l'astronomie. Selon ses propres termes, la *« mécanique de Kondratieff, cette merveilleuse horloge, fixe des rendez-vous, et s'y tient »*. Même les guerres et les révolutions les plus sanglantes ne troublent pas le battement inexorable de son métronome. Pour lui, donc, le troisième cycle Kondratieff commencé en 1897 s'est terminé en 1937. Et un quatrième a débuté en cette même année pour se terminer en 1997, scindé comme les précédents en deux phases, l'une de croissance, l'autre de dépression, avec en son milieu la date fatidique de 1973, l'année du premier choc pétrolier. *« Si tel est le cas,* conclut-il, *la phase dépressive actuelle est l'antichambre des trente prochaines glorieuses, c'est-à-dire de la phase ascendante du cinquième cycle...* » Et de se livrer à d'impressionnants parallèles entre les années 10 et les années 70, entre les années 20 et les années 80, entre les années 30 et les années 90. A lire François-Xavier Chevallier, l'Histoire ne bégaie pas. Elle se clone elle-même tous les soixante ans.

S'inspirant des travaux de l'Américain Irving Fisher (1867-1947), bien connu des économistes, et de ceux d'un Français beaucoup moins célèbre, Gaston Imbert (2), notre auteur a raffiné le modèle de son maître à penser en décomposant le « Kondratieff » en trois cycles d'une même forme sinusoïdale, le cycle des prix étant précédé d'un cycle des quantités et suivi d'un cycle de l'endettement. Cette présentation a le mérite de montrer *que la déflation n'est pas synonyme de dépression, comme on* le croit généralement. Oui, la croissance des quantités produites est compatible avec la baisse des prix, *comme le montrent maints exemples historiques* rappelés justement par l'auteur. Et l'on ne doit donc pas s'inquiéter de la déflation observée aujourd'hui dans de nombreux secteurs de la vie économique.

Y a-t-il une raison à ce règne implacable de la sinusoïde ? François-Xavier Chevallier se risque à invoquer des facteurs démographiques, ou encore la *« psychosociologie »* pour expliquer ces alternances de croissance et de dépression, d'inflation et de déflation, de surendettement et de désendettement. C'est là qu'il est le moins convaincant, et c'est d'ailleurs là aussi que se situe la faiblesse de la théorie qui l'inspire. Mais, après tout, Joseph lui non plus ne savait pas pourquoi aux sept vaches grasses avaient succédé sept vaches maigres dans le rêve de Pharaon. Même s'il en connaissait la signification.

Cette faiblesse, l'auteur l'avoue plus qu'il ne la masque par un style parfois un peu ronflant. Il y a là tout un discours naïf sur la *« démocratisation réelle du savoir »*, qui serait entraînée par les nouvelles technologies, et *« qui va entraîner la démocratisation de la créativité et un ennoblissement des tâches, de toutes les tâches »*. *« Nous croyons au déterminisme foncier, à l'aléa local près, de la cosmogonie présentée ici »*, conclut l'auteur. C'est une profession de foi, non une démonstration. Mais si cette foi était partagée, ne connaîtrions-nous pas un nouvel âge d'or ?

(1) Ces deux citations sont tirées de l'intéressant livre que vient de publier Alessandro Stanziani chez Albin Michel, *L'Economie en révolution. Le cas russe, 1870-1930.*

(2) La thèse de Gaston Imbert, « Des mouvements de longue durée Kondratieff », a été soutenue à Aix-en-Provence en 1959.

PASSAGE EN REVUES

Pierre Mac Orlan et « Le Collectionneur de bandes dessinées »

Une revue *qui s'intéresse à tous les aspects de la BD, et qui accorde* une place importante aux pionniers, aux illustrateurs du début du siècle qui flirtèrent avec le récit en images : ainsi, dans son n° 85, Lucien Seroux consacre une étude à la première carrière de Pierre Mac Orlan, qui demeure la plus mal connue de sa vie. Celle où, à Montmartre ou ailleurs, il a tenté de gagner sa vie en peignant ou en dessinant. L'article, qui puise dans les témoignages écrits d'André Warnod, d'Apollinaire et de Mac Orlan lui-même, évoque la lecture décisive de Kipling à Bruges et la rencontre déterminante avec Gus Bofa. Il est de surcroît richement illustré : *couvertures de « petits formats »*, dessins et planches des aventures de « Frip et Bob » parues dans l'*Almanach Nodot* où Pierre Mac Orlan fit un large usage de la bulle. *« J'ai toujours dessiné mal »*, affirmait Mac. Le lecteur, lui, trouvera que son coup de crayon ne manquait pas de pittoresque... (*Le Collectionneur de bandes dessinées*, 3 rue Castex, 75 004 Paris, 50 F.)

J. Ba.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Equilibre asiatique

CHINE-ÉTATS-UNIS : DANGER
de Richard Bernstein et Ross H. Munro.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Béatrice Laroche.
Préface de Francis Deron.
Bleu de Chine, 270 p., 149 F.

Zhu Rongji, le nouveau premier ministre chinois, a été fêté à Paris comme le modernisateur de la Chine, le technocrate éloigné de toute vulgate marxiste-maoïste qui fera entrer ce pays de plus de 1,2 milliard d'habitants dans le XXI[e] siècle du capitalisme. Et puisqu'il convient d'être optimiste, la démocratie sera donnée de surcroît. *Si elle ne* l'était pas, les thuriféraires de Pékin pourraient *toujours invoquer l'« exception chinoise »*, cette imperméabilité toute asiatique aux valeurs occidentales. *Ce n'est pas dans cette cohorte que* se situent Bernstein et Munro. Leur livre, paru en 1997 aux Etats-Unis, vise plutôt à dessiller les yeux des naïfs qui répètent à l'égard de la Chine les erreurs que d'autres (ou les mêmes) ont commises naguère vis-à-vis de l'URSS. Son côté iconoclaste a valu à ses auteurs, qui furent journalistes à Pékin, des ennuis professionnels et privés, tant l'ouvrage veut combattre les illu*sions et les contradictions de la politique américaine*.

Leur thèse est claire : un conflit armé entre la Chine et les Etats-Unis est possible, même s'il n'est pas probable. La preuve de cette possibilité a été apportée en mars 1996, quand les autorités de la Chine continentale ont lancé des manœuvres militaires dans le détroit de Formose, *pour intimider les électeurs taïwanais*, amenant Washington à dépêcher deux porte-avions sur les lieux. Bernstein et Munro s'appuient sur deux prémisses. D'une part, les Etats-Unis essaient depuis près d'un siècle *« d'empêcher qu'un seul Etat domine* [l'Asie], *or c'est précisément ce que la Chine cherche à faire »*, non par la conquête mais par le développement d'une puissance telle *« qu'aucun Etat ne puisse rien entreprendre sans tenir compte au préalable des intérêts chinois »*. La Chine sera une force dominante du prochain millénaire et, à ce titre, elle deviendra *« un adversaire durable »* de la seule superpuissance actuelle.

Sans doute une Chine démocratique aurait-elle une autre conception des relations internationales, mais – et c'est le second prémisse des auteurs – la libéralisation politique de cet immense pays, sans tradition démocratique, dirigé par des bureaucrates attachés à leurs privilèges, menacé par des tensions sociales de plus en plus vives, est très aléatoire. On peut trouver excessif le scénario de politique-fiction que tracent Bernstein et Munro : *« La Chine est en proie à de graves tumultes. Par suite du ralentissement de l'économie, les conflits du travail se multiplient ; des hordes de chômeurs sillonnent le pays à la recherche d'un emploi ; étudiants et intellectuels se déclarent écœurés par le régime de Jiang Zemin* (...). *C'est le règne du cynisme. Les chefs du Parti ont fort bien compris que la seule façon d'étouffer ce cynisme serait de rallier les esprits derrière une grande cause qui exacerbe le patriotisme...* » On ne peut le taxer d'une totale invraisemblance.

Mais, surtout, leur démonstration rappelle que la Chine a les intérêts d'une grande puissance émergente, intérêts qui peuvent parfois coïncider avec ceux des Américains et des Occidentaux en général – c'était en partie le cas dans les années 70-80 face à l'URSS –, *mais plus* souvent s'y opposer, comme il est de règle dans les rapports entre les Etats. *Dans une telle situa*tion, les Etats-Unis devraient, selon les auteurs, se fixer quelques objectifs simples et clairs, au lieu d'osciller au gré des humeurs de l'opinion et du Congrès entre *« l'engagement »* et *« l'endiguement »* : empêcher la Chine d'étendre sa suprématie sur la région, prévenir l'expansion de son arsenal nucléaire, maintenir la puissance de dissuasion de Taïwan (la France contribue pour un tiers à l'armement de l'île) et renforcer le Japon. Car si, *« tout au long du XX[e] siècle, l'équilibre des pouvoirs en Asie a sans cesse été contrarié par une Chine faible et un Japon fort,* écrivent Bernstein et Munro, [aujourd'hui] *un Japon fort, uni aux Etats-Unis au sein d'une alliance véritable, est essentiel au nouvel équilibre qui se dessine en Asie »*.

Cette idée de *« l'équilibre des puissances »*, empruntée à l'Europe du XIX[e] et du début du XX[e] siècle, sous-tend tout le livre. Elle serait critiquable si les organisations internationales censées la rendre surannée étaient vraiment l'embryon de cette démocratie à l'échelle planétaire que les pères fondateurs avaient rêvée en 1945. Force est de constater qu'il n'en est rien. Elles ont plutôt tendance à devenir le champ clos où s'affrontent les ambitions des Etats. C'est pourquoi, au lieu de démoniser la Chine ou de l'idéaliser, il faut la traiter telle qu'elle est et la considérer avec lucidité. Bernstein et Munro nous y aident.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Le pari paritaire

FEMMES/HOMMES POUR LA PARITÉ
de Janine Mossuz-Lavau.
Presses de Sciences-Po, 140 p., 75 F.

Imaginée par *quelques pionnières*, peu à peu débattue et tout autant combattue, *promise par la gauche, reprise* à son compte par l'actuel premier ministre, la parité entre hommes et femmes s'est imposée en quelques années comme l'un des thèmes majeurs de modernisation de la vie politique française. Il y a quelques jours encore, Lionel Jospin franchissait un nouveau pas en présentant au président de la République un projet visant à inscrire dans la Constitution le principe de l'égalité d'accès des hommes et des femmes *« aux responsabilités politiques, professionnelles et sociales »*.

Le petit livre de Janine Mossuz-Lavau arrive *donc à point nommé. L'auteur ne se cache pas* d'être vigoureusement favorable à la parité. *« Comment l'électorat, qui comprend 53 % de femmes, peut-il continuer à être représenté dans ses assemblées élues presque exclusivement par des hommes ? »*, interroge-t-elle d'emblée. La réponse tombe, en conclusion, avec la netteté d'un slogan : *« Un homme sur deux est une femme. Un élu sur deux doit être une femme. »* Entre les deux, pourtant, le plaidoyer se veut aussi peu polémique, aussi pédagogique que possible.

Le rappel de l'état des lieux est toujours saisissant. *« Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes »*, *établissait l'ordonnance du 21 avril 1944. Un* bon demi-siècle plus tard, le droit de vote des *femmes est devenu une évidence quand le droit* d'éligibilité restait, dans la réalité, une exception. L'attitude du Parti socialiste aux législatives de 1997 et la composition du gouvernement Jospin ne font que commencer à rattraper notre *« retard »* en la matière. Chiffres à l'appui, Janine Mossuz-Lavau rappelle que la France reste, en Europe, l'un des *pays où nombre de partis politiques et la plu*part des assemblées élues sont, de façon caricaturale, *« des cénacles masculins fonctionnant en circuit fermé, se reproduisant à l'identique »*.

Personne n'ignore le constat ni ne conteste, du moins ouvertement, la nécessité de combattre cette discrimination de fait. Mais le débat fait rage, depuis des années, sur les moyens d'y parvenir. Déjà, en 1982, le Conseil constitutionnel avait annulé une disposition visant à instaurer un quota d'au moins 25 % de femmes sur les listes de candidats aux élections municipales. Le juge constitutionnel avait invoqué *la Loi fondamentale et la Déclaration des* droits de l'homme et du citoyen qui, soulignait-il, *« s'opposent à toute division par catégories des électeurs et des éligibles »*. L'argument, de principe, vaut tout autant dans le cas de la parité et nourrit, depuis, la polémique entre partisans et adversaires de mesures législatives instaurant l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques.

Janine Mossuz-Lavau s'emploie donc à exposer, avec beaucoup d'honnêteté, les thèses en présence. D'un côté les *« antiparitaires »*, adossés aux principes fondateurs de la République et à l'idée que le citoyen *« ne peut être défini par aucune caractéristique sociale, religieuse, culturelle ou sexuelle »*. Une telle démarche, poursuivent les mêmes, ouvrirait la porte à un *« différencialisme »* qui a contribué et contribue encore à *« justifier l'infériorité des femmes »* dans de nombreux domaines. Plus encore, l'introduction de la parité ne conduirait-elle pas à *« imposer la démocratie communautaire des quotas importée des Etats-Unis »*, selon l'expression d'Elisabeth Badinter, ou à installer *« une sorte de corporatisme social qui briserait l'unité du suffrage universel »*, selon la formule de Georges Vedel ?

A ces craintes, l'auteur *oppose* sa conviction que, à ne pas sauter le pas de la parité, on se condamne à ne formuler que des *« vœux pieux »* lorsqu'on se prétend favorable à une représentation équilibrée des femmes dans la vie politique. *« Quel est cet universel qui l'est si peu qu'il a théoriquement et pratiquement entériné, voire organisé, l'exclusion de la moitié de la société ? »*, interroge-t-elle, après Michèle Perrot. La peur du communautarisme ? Cet argument est jugé irrecevable par les partisan(e)s de la parité, *« au motif que les femmes constituent la moitié de l'humanité »* et non un groupe social, religieux ou d'âge particulier. A leurs yeux, la parité ne constituerait *« ni protection particulière ni passe-droit, mais reconnaissance des capacités de tous et de toutes, à égalité, à représenter les électeurs »*. Quant à l'hypothèse, vivement récusée par les adversaires de la parité, selon laquelle les femmes feraient de la politique *« autrement »*, Janine Mossuz-Lavau s'en remet à une attitude très pascalienne : *« C'est un pari que l'on peut faire. »*

Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt de l'ouvrage compte tenu des projets de Lionel Jospin, l'auteur examine à la loupe les moyens juridiques envisageables pour instaurer des règles électorales paritaires – révision constitutionnelle, loi référendaire, loi électorale ordinaire – et surtout les obstacles auxquels ils *risquent de se heurter*, à commencer par l'hostilité du président de la République, celle du Sénat *ou encore celle du Conseil constitutionnel*. Elle dresse, en quelque sorte, la carte d'état-major des grandes manœuvres à venir.

SOCIÉTÉ

● *par Robert Solé*

Demain, peut-être

DICTIONNAIRE DU XXI[e] SIÈCLE
de Jacques Attali.
Fayard, 350 p., 130 F.

Trop tôt ? Pas du tout. Le XXI[e] siècle a commencé en 1989, *« année qui vit, à quelques mois d'intervalle, la fin du dernier empire, les débuts du clonage et le surgissement d'Internet »*. Admettons. Mais de là à nous raconter ce siècle mot à mot, dans l'ordre alphabétique, de A jusqu'à Zen... Un futurologue classique se serait cantonné aux deux premières décennies, arrêtant sa boule de cristal aux environs de 2020 ou 2025. N'étant pas classique, ni d'ailleurs *futurologue, Jacques Attali peut* se balader à grandes enjambées dans le temps qui vient. A ses risques et périls.

Il remarque lui-même que les auteurs de prospective se sont, dans la plupart des cas, lourdement trompés. En 1960, l'économiste américain Robert Solow, futur Prix Nobel, nous annonçait que l'URSS écraserait économiquement les Etats-Unis avant la fin du siècle. Dix ans plus tard, le très *sérieux Club de Rome prédisait l'épuisement* des réserves mondiales de pétrole en 2010... Le bêtisier occuperait des pages. Cela n'empêche pas la prévision d'être indispensable, affirme l'ancien conseiller de François Mitterrand, qui, pendant des années, a occupé à l'Elysée un poste d'observation exceptionnel.

Le futur est toujours un prétexte pour commenter le présent. Autant dire qu'on peut lire le dictionnaire attalien de manière philosophique ou poétique. De la prévision raisonnable, quasi*ment banale (le clavier de l'ordinateur disparaîtra* peu à peu pour être remplacé par des *commandes vocales, tactiles, oculaires), l'auteur* de *La Vie éternelle* glisse volontiers vers une science-fiction de romancier, bien plus éclairante : dans le courant du siècle à venir, imagine-t-il, des pauvres des pays riches vendront leur nationalité comme on vend son sang ou ses organes, peut-être même monnayeront-ils leurs empreintes digitales et leur nom.

Sur l'évolution des *différents pays et continents*, Jacques Attali ne prend pas de risques. Il y a toujours un « si » dans ses prévisions. L'Asie représentera 60 % du PIB mondial *« si elle parvient à vaincre ses propres difficultés »* ; l'Afrique va vers des catastrophes effroyables, si la *« dynamique du décollage »* ne s'y met pas en place ; l'automobile est condamnée, *« sauf si l'on parvient à réduire l'encombrement et la pollution »*... Heureusement, la plupart des trois cents définitions du dictionnaire sont beaucoup moins balancées. L'auteur a d'ailleurs inventé des *mots* pour désigner de nouveaux objets, métiers ou comportements qui nous attendent.

Le monde de demain ne sera pas forcément en anglais. A terme, la langue de Shakespeare est menacée par les « translateurs ». Translateur : machine à traduire, permettant à chacun, écrivant ou parlant *dans sa langue*, d'être lu ou entendu en direct dans toutes les autres. *Why not ?* Signalons aussi, pour rester *dans la prévision* raisonnable, la bague électronique que nous porterons au doigt : elle pourra rester un bijou tout en étant connectable avec le Net. Il suffirait que deux bagues se touchent pour charger l'une sur l'autre des informations. Mais les objets, selon Jacques Attali, devraient évoluer de manière beaucoup plus radicale, ressemblant progressivement à l'homme : ils seront intelligents, auront peur, auront froid, en attendant de *devenir* virtuels.

Virtualité et nomadisme risquent d'être les deux grandes colonnes du monde à venir. Par nomadisme, il faut comprendre que tout deviendra précaire. Les civilisations elles-mêmes se dissoudront dans un gigantesque puzzle de valeurs, avec le jeu de Lego pour modèle : un assemblage sur mesure, pour soi, de cultures, d'œuvres d'art, de vêtements, de cuisines... *« Jeu solitaire, narcissique : Lego, l'ego... »* Mais pas de vie nomade sans fraternité. Celle-ci pourrait être l'utopie du XXI[e] siècle, comme la liberté a *été celle du XIX[e] et* l'égalité celle du XX[e].

Déguisé en voyante, Jacques Attali réussit à nous faire rêver, réfléchir et frémir. Bonne chance aux comités d'éthique de demain ! Ils auront à se pencher sur des questions du genre : *« Est-il criminel d'accomplir virtuellement un acte criminel ? »* Ou, mieux encore : *« Pourquoi interdire la pédophilie virtuelle si l'on autorise dans les jeux vidéo le crime virtuel ? »*

Tout cela nous introduit au plus grand bouleversement de *l'histoire de l'humanité : le clonage*. Cette technique est aujourd'hui sévèrement réglementée. Jacques Attali prévoit pourtant que l'interdiction ne tiendra pas, que rien n'arrêtera le clonage et que *« tout deviendra possible »*.

Là, il n'y a plus qu'à fermer les yeux et laisser courir son imagination. Chacun pourra se doter d'un *double* virtuel, un « clonimage », le faire vivre, travailler et consommer par procuration avec les doubles *virtuels créés* par d'autres. Chacun pourra se posséder à de multiples exemplaires, se constituer une collection de « soi », parmi laquelle il sera difficile de distinguer le propriétaire des objets possédés...

Assez ! On n'a plus envie de savoir. Le XX[e] siècle, quoi qu'on dise, avait du charme. Pour oublier cette vision d'apocalypse, courons au mot « Amour » : *« Premier sujet de conversation ; dernier objet de consommation. Première folie de l'homme ; ultime garde-fou de l'humanité. »*

هكذا من الأصل

essais

Buenos Aires en capitale

Carmen Bernand relate, en anthropologue plus qu'en historienne, l'histoire d'une ville mythique et, avec elle, évalue le passé de l'Argentine


LAURE VASCONI

HISTOIRE DE BUENOS AIRES
de Carmen Bernand.
Fayard, coll. « Histoire des grandes villes du monde », 432 p., 160 F.

Quarante-six quartiers contenus entre un boulevard de ceinture – l'avenue du Général-Paz – et le fleuve fauve, le rio de la Plata. Une banlieue étale et surdimensionnée. Douze millions d'urbains. Voilà Buenos Aires telle que la résument ses juges les plus sévères : ses habitants eux-mêmes, les *Porteños*. La nostalgie, ici, s'exprime souvent par le dépit amoureux, le ressentiment, le sarcasme, et le thème de la désillusion fait florès. Comme dans les tangos.

Carmen Bernand, qui y a vécu vingt-cinq ans, prend le risque d'en dire plus. Car, remarquons-le, faire l'histoire de Buenos Aires, c'est aussi évaluer le passé de l'Argentine et, de ce fait, s'exposer au scepticisme goguenard de ceux qui l'habitent. Même la plus simple des chronologies éveille les susceptibilités, puisqu'elle implique un choix et une mise en perspective.

Or, jusqu'à aujourd'hui, Buenos Aires, réglant ses problèmes au coup par coup, n'était perçue que dans l'empirie des heurts et malheurs, des occasions manquées, des moments d'euphorie, des progrès et des régressions.

Un manque de recul la condamnait à l'hérodotage ou à l'érudition passionnelle. La difficulté venait sans doute de ce que, faite de déracinements superposés, dominée par un sentiment de perte, la société ne pouvait se reconnaître un destin clair et intelligible. Carmen Bernand s'attaque donc à une matière mal fixée, hypersensible, controversée : l'histoire en gésine d'une ville mythique. D'être plus anthropologue qu'historienne lui permet une levée en mosaïque, à la fois événementielle et thématique. De l'arrivée de Juan Diaz de Solis dans l'estuaire du rio de la Plata, en 1516, à la réélection de Carlos Menem en 1995, le fil se déroule, par saccades au début, puis – la ville étendant son damier et le décor se mettant en place – la description s'étoffe.

Toutes les grandes figures du passé, mais aussi les seconds rôles et les figurants, les anonymes, les perdus de vue et les déclassés, sont convoqués à la barre des témoins. Comme dans les chroniques d'autrefois, Carmen Bernand s'autorise des digressions et des apartés.

Elle nous promène aussi dans ses propres souvenirs. Le récit échappe alors à son caractère strictement factuel pour nous éclairer sur l'histoire en train de se faire et le travail de remémoration. Les historiens académiques y verront peut-être un défaut d'objectivité, une désinvolture d'amateur, mais c'est justement cela qui séduit le lecteur : l'histoire d'un coin de rue, la réhabilitation du rôle des femmes, le processus d'occultation des communautés noires, l'introduction de la première *ruana*, du premier *mate*, ou l'invention du coup d'Etat militaire (attribuée au général Lavalle) sont des contrepoints nécessaires à la belle révolution de 1810, au règne musclé de Rosas ou à la douloureuse défaite des Malouines. Ils expliquent, eux aussi, la mise en scène du quotidien. L'ethos de Buenos Aires.

Aux yeux de l'Europe, l'Argentine a produit plus de figures mythiques que tous les pays voisins réunis. Carmen Bernand fait la part du goût de la théâtralisation et de la gestuelle exagérée qui magnifie les héros et qui sait, à l'occasion, les destituer. Les années 60 sont décrites avec l'enthousiasme de quelqu'un qui les a pleinement partagées. Le bel espoir sera vite déçu !

Final tragique. *Histoire de Buenos Aires* ne serait qu'un récit documentaire s'il n'avait une dimension cachée. Ce serait une collection de faits, une succession de crises si l'auteur n'avait laissé courir derrière sa relation une note tenue, une basse mémorielle : le rappel lancinant des « disparus » de la dictature.

Trente mille personnes ont été rayées du monde par les militaires. Voilà pourquoi, venant à son heure, *Histoire de Buenos Aires*, livre plus inquiet qu'il n'y paraît, tente, par les moyens de l'étude et de la réflexion, de répondre à trois questions qui sont aussi l'expression d'une stupeur : où et quand s'est armée la violence ? Comment en est-on arrivé là ? Fallait-il payer ce prix-là pour entrer dans l'Histoire ?

Jacques Meunier

La préhistoire sort de sa grotte

Une floraison de publications, de la synthèse historique pour spécialiste au roman, pour découvrir la vie de nos ancêtres, ces quasi-contemporains d'il y a 20 000 ou 30 000 ans...

L'ART DES GROTTES
de Denis Vialou.
Ed. Scala, 128 p., 98 F.

LES AURIGNACIENS, PREMIERS HOMMES MODERNES
d'Henri Delporte
et **LA FIN DU NÉOLITHIQUE DANS LA MOITIÉ NORD DE LA FRANCE**
de Jacques Tarrête
et Roger Joussaume.
Ed. La Maison des roches (diff. Seuil), 128 p. et 98 F chacun.

LE PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR ET MOYEN EN ESPAGNE
de Joaquin Gonzalez Echegaray
et Leslie G. Freeman.
Ed. Jérôme Millon, 510 p., 260 F.

LE PALÉOLITHIQUE EN SUISSE
de Jean-Marie Le Tensorer.
Ed. Jérôme Millon, 500 p., 250 F.

LE CHAMANE DU BOUT-DU-MONDE
de Jean Courtin.
Seuil, 396 p., 98 F.

C'était il y a environ trente mille ans. La Seine était un affluent du Rhin qui se jetait dans l'océan Atlantique. Les glaciers couvraient une partie de ce qui est aujourd'hui l'Angleterre. En Europe occidentale vivaient, depuis une dizaine de millénaires, les premiers hommes modernes – nos quasi-contemporains. Pour survivre, ils chassent, taillent la pierre, façonnent l'os, l'ivoire et le bois de renne. Mais surtout ils inventent l'art : ils sculptent des supports mobiles, peignent ou gravent les parois des grottes et des abris. La découverte de ces créations, il y a moins d'un siècle, a bouleversé le monde occidental. On découvrait qu'il n'y avait décidément pas de *« progrès »* en art : les réalisations de Lascaux (vers 17 000 av. J.-C.) ou de la grotte Chauvet (vers 30 000 av. J.-C.) ne sont pas des balbutiements mais, d'emblée, des œuvres à part entière.

Plusieurs générations de préhistoriens se sont interrogés sur la signification de ces peintures, figuratives ou abstraites, animales et parfois humaines. Décorations gratuites, magie de la chasse, totems, chamanisme ? Chacun avance une thèse différente, en fonction de l'époque et de l'état des recherches. Denis Vialou, qui a publié, dans la collection « L'univers des formes » (Gallimard), un gros volume sur la préhistoire, en donne un aperçu musclé dans un petit livre mené avec brio : *« Plutôt que de parler de chamanisme ou de magie dans l'art paléolithique, il est plus important de découvrir les symboles et les règles de leurs associations : ne pas savoir ce que signifient ces messages construits, disparus dans la nuit des temps, est infiniment moins grave que de persister à ignorer que l'art paléolithique est codé, symbolique. »*

En passant au crible une douzaine de sites européens, il dégage l'origine de cet art (*« Tout se passe comme si la sexualité et l'art s'étaient affirmés conjointement et peut-être réciproquement dans les sociétés des artistes chasseurs »*), fait remonter les symboles et les mythes de nos religions à *« cette intimité familière avec les animaux »*, et confirme que *« peindre et graver sous terre, à l'écart du monde, relève d'une démarche volontaire »*. En abordant le problème des mains en négatif retrouvées sur les murs des grottes, il évoque encore *« un code de communication par doigts repliés à la manière du langage des sourds-muets »*, comme il voit dans les signes gravés en cupules *« d'autres messages codés »*. Mais lesquels ? Denis Vialou est bien obligé, lui aussi, de parler un peu vaguement d'actes magiques, de cérémonies secrètes, d'incantations et d'envoûtements... Ce qui n'évacue pas le problème de la forme.

Les Aurignaciens, premiers hommes modernes, d'Henri Delporte, est le coup d'envoi de La Maison des roches, jeune maison d'édition lancée par Françoise Perrot et vouée à la préhistoire ; « L'Histoire de la France préhistorique », collection dont fait partie cet ouvrage, est dirigée par un préhistorien chevronné, Jean Clottes, dont les thèses sur le chamanisme ont été remarquées – et controversées. Cette « Histoire » comportera dix-huit volumes, de l'*Homo Erectus* à l'âge du fer : de petits livres bon marché, élégants, bien illustrés, *« s'adressant à un public cultivé sans être nécessairement spécialisé »*, indique Jean Clottes. Henri Delporte détaille donc le climat où vivaient ces lointains occupants de la France, leurs modes de vie (alimentation, vêtement, habitats), leurs rites (sépultures) et leurs techniques (outillages). Et bien sûr leurs arts, dont les peintures de la grotte Chauvet, récemment découverte, sont le témoignage le plus remarquable. L'approche reste très scolaire, défaut auquel échappe l'ouvrage de Jacques Tarrête et Roger Joussaume, qui abordent avec *La Fin du néolithique* le monde des éleveurs-agriculteurs du IIIe millénaire.

LA CAVERNE DE LA PANTHÈRE

La série dirigée par Marc Groenen, de l'Université libre de Bruxelles, aux éditions Jérôme Millon, s'intitule « Préhistoire de l'Europe ». Après l'Italie, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque, elle s'attaque à la Suisse et à l'Espagne. Il s'agit là, pour toute la durée du paléolithique, *« de faire une synthèse étoffée en langue française des informations disponibles aujourd'hui, à la lumière des orientations les plus actuelles »*. Présentation du territoire étudié, historique des recherches, étude du milieu, anatomie, mode de vie, savoir-faire et diffusion des cultures sont abordés, en étudiant pratiquement chaque grand site fouillé. Une bibliographie très complète et de nombreuses illustrations scientifiques complètent ces synthèses détaillées destinées au monde universitaire.

Jean Courtin, directeur de recherche au CNRS – il a exploré avec Jean Clottes la grotte Cosquer, près de Marseille –, préfère, à la fin d'une longue carrière, faire trotter son imagination. Il se lance donc dans le roman préhistorique, un genre un peu délaissé. Avec *Le Chamane du bout-du-monde*, il nous décrit l'errance de Roud, il y a vingt mille ans : un homme banni par son clan avec sa compagne, pour avoir enfreint un interdit – l'exploration clandestine d'un site religieux, la caverne de la Panthère, c'est-à-dire notre grotte Chauvet ! Comme l'érudition du préhistorien est grande, il détaille avec un soin scrupuleux toutes les techniques utilisées par son héros, ainsi que les grottes ornées au fond desquelles Roud, en bon chaman, pratique la transe.

Sa conclusion rejoint celle de l'ethnologue américain Marshall Shalins, auteur d'*Age de pierre, âge d'abondance* (Gallimard) : il faisait bon vivre dans une France peuplée de 30 000 habitants qui ignoraient la faim et la guerre, même si la vie était rude et courte ! Mais cet honnête roman, où chaque silex taillé est à sa place, manque de souffle. On ne peut s'empêcher de se souvenir de *La Guerre du feu* : sans doute le livre de Rosny Aîné est-il bourré d'approximations, d'anachronismes et d'une information scientifique totalement désuète. Mais, porté par un lyrisme échevelé, il se dévore au rythme de la course haletante des Oulhamr à la poursuite du feu.

Emmanuel de Roux

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Pour Thomas Bernhard.** Une « société Thomas-Bernhard » vient d'être fondée dans le but d'étudier et de faire connaître l'œuvre de l'écrivain autrichien mort en 1989. Le président en est Jacques Le Rider, professeur à Paris-VIII et ancien conseiller culturel à Vienne. La société diffusera notamment toutes les informations possibles sur l'actualité française et internationale touchant cet auteur. Actuellement en préparation : plusieurs colloques, la publication du premier fascicule d'une bibliographie des traductions françaises et des principaux articles et livres consacrés à Thomas Bernhard en français, ainsi qu'une lettre d'information (Rens. : Jacques Le Rider, 8 rue de Milan 75009 Paris).

● **« Belles Etrangères » albanaises.** La littérature albanaise sera l'invitée, du 11 au 21 mai, des « Belles Etrangères », rencontres biannuelles organisées depuis 1987 par la direction du livre et de la lecture en l'honneur des écrivains de différents pays. Ils seront treize cette année, déjà traduits en français ou devant l'être : Dritero Agolli, Mimoza Ahmeti, Fatos Arapi, Ilirjan Bezhani, Ismail Kadaré, Fatos Kongoli, Vath Koreshi, Mira Meksi, Besnik Mustafaj, Bashkim Shehu, Xhevahir Spahiu, Neshat Tozaj et Preç Zogaj. Tables rondes, débats et lectures auront lieu dans plusieurs villes de France en collaboration avec les universités, les librairies, les bibliothèques et les espaces culturels.

● **Littérature dans le Centre.** Le Centre régional du livre de la région Centre vient de publier un volume rassemblant l'ensemble des interventions faites aux rencontres de Chédigny sur la littérature française contemporaine, qui se sont tenues en octobre 1996 à l'initiative du rectorat d'Orléans-Tours, de la région et de l'Agence interprofessionnelle régionale pour le livre. C'est sous l'angle concret, à la fois économique et culturel, que les différents intervenants – éditeurs, bibliothécaires, responsables de revues, journalistes... – ont abordé l'ensemble des questions regardant le circuit du livre (volume disponible au CRL, BP 122, quartier Rochambeau, 41106 Vendôme Cedex, au prix de 70 F).

● **Petits livres.** Boris Rybaltchenko, qui a créé en 1997 les éditions Rybal, lance la collection « Le petit livre » : une manière de traiter d'un point de vue pratique mais aussi culturel une douzaine d'espèces botaniques à travers les mythes, les légendes et les traditions. Les quatre premiers titres – *Les Fleurs, Les Fruits, Les Arbres, Les Légumes* – sont ainsi l'occasion d'entretiens avec des spécialistes entretenant avec la nature des relations inattendues (couturier, cuisinier des fleurs, sociologue, historien d'art ou parfumeur). Boris Rybaltchenko est également à l'origine de la création de l'espace « Jeunes éditeurs » qui se développe depuis deux ans au Salon du livre de Paris.

● **Prix littéraires.** Les prix du meilleur livre étranger ont été décernés, dans la catégorie « roman », à Anna Maria Ortese pour *La Douleur du chardonneret* (Gallimard) et à Eduardo Mendoza pour son œuvre (Seuil), et dans la catégorie « essai » à Serena Vitale pour *Bouton de Pouchkine* (Plon). Les prix Méditerranée ont été décernés à Alain Nadaud pour *Auguste fulminant* (Grasset) et à l'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, pour *Le Chemin de Jérusalem* (Fayard).

PRÉCISION

La photo de Georges Devereux que nous avons publiée dans « Le Monde des livres » du 10 avril appartient au fonds de l'IMEC.

Sept ans de réflexion pour la nouvelle Bible de Jérusalem

La traduction révisée de l'Ancien et du Nouveau Testament rompt notamment avec l'archaïque présentation du judaïsme

Signe des temps dans une Eglise catholique *moins frileuse qu'hier sur les questions d'exégèse*, c'est une femme qui, à Paris, règne sur l'édition biblique : *Dominique Barrios-Auscher*, soixante ans, est directrice de collection aux éditions du Cerf, le fief des dominicains qui, dans l'étude des textes sacrés, ont toujours eu une bonne longueur d'avance. Après avoir suivi à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris des études d'histoire et de langues sémitiques anciennes (hébreu, syriaque, araméen), munie d'une bourse de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Dominique Barrios-Auscher est entrée (la deuxième femme dans ce cas) à l'Ecole biblique de Jérusalem, objet des foudres du Vatican à l'époque de son fondateur, le Père Lagrange, devenu le vénéré temple des études archéologiques et exégétiques.

Sa profession : « réviseuse » de Bible. *De retour à Paris en 1965*, elle reçoit en effet du Père *François Refoulé, directeur aux éditions du Cerf* (qui est mort le 22 mars), *une commande de révision de « la Sainte Bible, traduite en français sous la direction de l'Ecole de Jérusalem »*, qui deviendra tout simplement, en 1973, la Bible de Jérusalem. Celle-ci est l'enfant de Dominique Barrios-Auscher, mais il aura mis plus de sept ans à naître. Il ne cessera de grandir. Depuis vingt-cinq ans ans, toutes éditions confondues en France, la Bible de Jérusalem a été vendue à 1,5 million d'exemplaires (60 000 par an en moyenne). Sans compter les éditions anglaise, allemande, italienne, espagnole, portugaise et... swahilie !

Ce quart de siècle de succès des lectures bibliques correspond à la *nouvelle curiosité du public catholique*, longtemps sevré d'éditions critiques. *Elle ne se dément pas et* touche même un public agnostique de plus en plus large, *si on en* juge par la diffusion constante de la *Bible*, best-seller mondial absolu, ou par l'audience d'une série d'émissions comme « Corpus Christi » qui, à la veille de Pâques, a été rediffusée sur Arte. A cet égard, les Pères dominicains ont joué un rôle d'avant-garde. Bien avant Dominique Barrios-Auscher, c'est le Père Thomas-Georges Chifflot qui avait fait paraître, en 1955, la première édition en un volume de la Bible, à une époque où les chrétiens ne disposaient guère que de la fameuse Bible Crampon pour les catholiques ou de la Bible Second pour les protestants. La *Traduction Œcuménique de la Bible* (TOB) ne viendra que bien après le concile Vatican II : 1972 pour le Nouveau Testament, 1975 pour l'Ancien.

Dominique Barrios-Auscher ne s'est pas endormie sur ses lauriers de 1973. Dès 1990, elle remet sur le métier son ouvrage. Elle se définit comme *« l'araignée au milieu d'une toile »* tissée par son équipe internationale d'exégètes et de traducteurs (Jérôme Murphy-O'Connor, dominicain spécialiste de Paul, Maurice Gilbert, jésuite qui travaille sur les écrits de la Sagesse, Justin Taylor, mariste néo-zélandais traducteur des Actes des Apôtres, et beaucoup d'autres). Livre par livre, en commençant par les Psaumes et Job (révisés dès 1991), elle mène un travail systématique de révision de la Bible de Jérusalem, qui *vient* d'aboutir. Celle de 1973 avait principalement *porté sur l'Ancien Testament*. La révision de 1998 retouche l'Ancien et le Nouveau.

PAUL ET LES FEMMES

La nouveauté pour l'Ancien est *dans le retour très rigoureux aux* textes massorétiques, c'est-à-dire à la version hébraïque telle qu'elle avait été fixée (en incorporant les voyelles qui n'existent pas dans l'hébreu primitif) et interprétée par les érudits juifs (les massorètes) du VI[e] au IX[e] siècle après Jésus-Christ. Autrefois, pour *donner* de la cohérence à leur travail, les traducteurs n'hésitaient pas *à faire* du « collage », c'est-à-dire à emprunter par exemple aux traductions anciennes comme la Septante grecque, considérée, dira le Père Dominique Barthélemy, spécialiste de la critique textuelle, comme *« une carrière où on prend des pierres pour réparer la façade des textes massorétiques lézardés »*. La nouvelle Bible de Jérusalem préfère donner la traduction du texte massorétique, en signalant, dans les notes, les lectures divergentes des versions grecque, latine, syriaque, etc. Le lecteur moyen n'y verra peut-être que du feu, mais le souci de coller au plus près à la réalité historique du texte est à mettre à l'actif du comité de réviseurs.

Mais les innovations principales se trouvent dans le Nouveau Testament, notamment dans une prise en compte plus vigoureuse du discours catholique depuis Vatican II (1962-1965) sur la nouvelle présentation du judaïsme et des juifs. Il s'agit de mettre en œuvre, dans les textes bibliques, ce rejet voulu par le dernier concile de la « théorie de la substitution » (de l'Ancienne à la Nouvelle Alliance, de l'Ancien au Nouveau Testament, du peuple d'Israël dans le *« Nouvel Israël »* que serait l'Eglise). C'est cette théorie dite *encore* de la « caducité » qui, pendant près de deux mille ans, a inspiré toute la catéchèse et la prédication chrétiennes sur le judaïsme, avec les *conséquences* tragiques que l'on connaît.

On s'étonne que, sous cet angle, une telle révision n'ait pas été *achevée plus* tôt, mais le résultat d'aujourd'hui est convaincant. Prenons deux exemples dans l'Evangile de Matthieu. Dans le chapitre 24, l'ancienne Bible de Jérusalem écrivait que *« la ruine de Jérusalem marque la fin de l'ancienne Alliance par un retour visible du Christ venant inaugurer son règne »*. La nouvelle note désormais : *« La ruine de Jérusalem marque la fin d'une ère et en inaugure une nouvelle de l'histoire »*. De même quand, dans l'ancienne version, le commentaire de Matthieu IX, 17 parle *« des vieux vêtements et des vieilles outres qui sont le judaïsme en ce qu'il a de caduc dans l'économie du salut »*, la nouvelle note écrit que *« Matthieu [... veut] souligner la continuité entre l'ancienne économie du salut et la nouvelle, entre ce qui pour lui est bon, mais incomplet et ce qui est complet »*.

L'autre innovation porte sur le rapport entre l'apôtre Paul et les femmes. Dans les épîtres aux Corinthiens, on ne retient que les invitations adressées aux femmes pour qu'elles *« se taisent »* ou *« se soumettent à leur mari »*, qui ont déclenché des torrents d'indignation dans la littérature féministe. La nouvelle Bible de Jérusalem rompt avec cette vision d'un Paul misogyne, puisée dans la pensée patriarcale qui a affecté toutes les traductions des Corinthiens. Elle tente de prouver que Paul a un autre objectif : certains, à Corinthe, s'efforçaient de brouiller les distinctions entre les sexes. Les hommes y étaient efféminés et les femmes peu féminines. En s'attaquant à cette situation, Paul revendique une égalité entre hommes et femmes que l'exégèse n'avait jamais soulignée autant qu'aujourd'hui.

Réviser ne veut pas dire refaire des traductions, encore moins manipuler des textes qui appartiennent au patrimoine le plus sacré, mais actualiser en fonction des nouvelles connaissances, au besoin réécrire *l'appareil des notes* érudites, historiques et critiques, qui facilite la lecture et les interprétations et encourage la vérité.

Henri Tincq

★ La nouvelle Bible de Jérusalem, dans son édition la plus classique, est vendue par les éditions du Cerf, sous coffret, au prix de 320 F (reliure en toile) ou de 720 F (en cuir).

Limoges fête le livre

L'hommage au père est décidément un grand thème du moment. C'est la journaliste Guillemette de Sairigné qui a reçu, samedi 4 avril, le prix Cœur de la France pour *Mon illustre inconnu* (Fayard), essai de réappropriation par l'écriture d'un géniteur mort alors qu'elle n'avait qu'un an, le lieutenant-colonel Gabriel de Sairigné, compagnon de Leclerc à la bataille de Bir Hakeim, tué en Indochine à la tête d'un détachement de la Légion. Ce prix est décerné chaque année à la Fête du livre de Limoges. Au jury : Madeleine Chapsal, Régine Desforges, Eve Ruggieri, Sonia Rykiel, Eric Portais et Monique Boulestin, conseillère municipale de Limoges, déléguée à la lecture publique.

La Fête du livre de Limoges, quinzième du nom cette année, se place dans le haut du classement des manifestations du genre, avec soixante mille visiteurs, derrière sa voisine de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, (cent mille visiteurs). La fête s'est installée sous un chapiteau de 2 300 mètres carrés, sur la place de la « Ré » (la République), l'espace le plus central de la ville.

Limoges est fière de sa passion pour la lecture. Passion qui va se concrétiser à la mi-septembre par l'inauguration de la nouvelle médiathèque (architecte : Pierre Riboulet), dans le cadre de la restructuration du quartier de l'Hôtel-de-Ville menée par l'urbaniste Massimiliano Fuksas (15 000 mètres carrés au lieu des 3 000 de la bibliothèque municipale actuelle, en cours de déménagement). La ville compte en outre quatre bibliothèques annexes, dont deux en quartiers sensibles. Une cinquième va ouvrir prochainement. Soit au total 450 000 livres, 23 000 documents sonores, 10 000 vidéocassettes. Encore conviendrait-il d'y ajouter quatre bibliothèques municipales de banlieue, pour une agglomération qui n'atteint pas au total les deux cent mille habitants. *L'ouverture de la* médiathèque doit s'accompagner d'une mise en réseau informatique entre ces établissements voisins. *« Et aussi*, précise Monique Boulestin, *avec ceux des villes principales de la région, Brive et Tulle en Corrèze, Guéret en Creuse. Donc on peut espérer un nouveau progrès de cet engouement régional pour la lecture. »*

L'affaire principale, ce sera pour cette médiathèque l'accession au rang de pôle associé à la Bibliothèque nationale de France pour la francophonie. En partenariat avec le festival du même nom, qui réunit chaque année à l'automne en Limousin des troupes et des écrivains africains, maghrébins, québécois et européens, la ville s'est créée une spécificité qui lui assure une position privilégiée en ce domaine.

C'est d'ailleurs cette montée en puissance qui provoque, dès avant l'ouverture, le premier conflit social de l'opération. La lecture publique à Limoges emploie actuellement une centaine de salariés. Un effectif qu'il faudrait renforcer ; de dix-huit embauches, estime l'intersyndicale, qui précise : *« A effectif constant, l'ouverture de la médiathèque va réduire l'accès au public de quarante-quatre heures actuellement par semaine à trente-cinq heures. »* La mairie répond : *« La dépense de fonctionnement, pour la seule bibliothèque multimédia, a été fixée à 25 millions de francs »*, *« aucune ville à importance égale ne fait autant pour la lecture publique et les bibliothèques »* et la revendication *« obligerait à des recrutements incompatibles avec la stabilisation des impôts locaux et la poursuite des programmes d'investissements »*.

Georges Chatain

A L'ÉTRANGER

Jünger en guerre

Après *Visions et visages d'Ernst Jünger*, la revue du Centre de recherche et de documentation Ernst Jünger vient de publier un second numéro consacré à l'écrivain, mort le 17 février. *Sous la direction de Danièle Beltran-Vidal*, les « Carnets Ernst Jünger » (1) sont destinés à regrouper les contributions de chercheurs venus d'*horizons très différents*. Cette publication soignée, souvent en deux langues, met ici en perspective, à partir des *écrits de celui qui a traversé tout notre siècle, des auteurs tels que* l'Arioste, Descartes, Leibniz, Chateaubriand et Carl Zuckmayer. Le *hasard des publications fait qu*'au même moment sort la traduction d'un livre de Jünger encore inédit en français, *Feu et Sang* (2).

On a souvent reproché à Ernst Jünger de glorifier la guerre et de se comporter en mâle héroïque insensible au prix de la souffrance et des larmes. *Certaines pages de La Guerre comme expérience intérieure* (3) pouvaient en effet inciter à ce jugement. Avec *Feu et Sang*, il n'y a pas d'ambiguïté possible : on est loin de l'observation de l'esthète dans lequel on a parfois voulu cantonner Jünger. Ce texte, écrit en 1925 et qui porte en sous-titre « *Bref épisode d'une grande bataille* », est un chapitre retravaillé d'*Orages d'acier*. Ce témoignage sur un épisode ponctuel – une percée allemande contre les troupes anglaises dans le nord de la France – montre que l'homme que l'on disait insensible savait trembler, pleurer et même s'enivrer pour oublier la peur. *Il y a* là toute l'humanité et la réflexion d'un jeune soldat pris dans le déluge de fer et de feu de la première guerre moderne de notre histoire : terrible affrontement entre industries où les hommes sont des outils.

Pierre Deshusses

(1) Commande par correspondance : CERDEJ, 1*ter* rue Carnot, 05000 Gap, 246 p., 140 F frais d'envoi inclus.
(2) Traduit de l'allemand par Julien Hervier, éd. Christian Bourgois, 187 p., 100 F.
(3) Nouvelle traduction par François Poncet, préfacée par André Glucksmann. Ed. Christian Bourgois, 90 p, 100 F.

AGENDA

● **DU 17 AVRIL AU 4 MAI. ÉDITION. A Crest**, le 7[e] Salon de la petite édition, « Du soleil sur la page », rend hommage aux éditions José Corti (Espace Liberté, 5, rue des Alpes 26400 Crest, rens. : 04-75-76-74-83).

● **LES 23 ET 25 AVRIL. BERQUE. A Paris**, le Centre culturel algérien organise une série de rencontres autour de Jacques Berque. Après Jean Sur et Paul Balta (le 16 avril à 19 heures), il sera question, le 23 à 19 heures, de « Jacques Berque et les Andalousies » et, le 25 à 15 heures, de « Jacques Berque et l'Islam » (171, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris, tél. : 01-45-54-95-31).

● **LES 23 ET 29 AVRIL. POÉSIE. A Paris**, cycle de conférences d'Yves Bonnefoy sur « La poésie en français et la tentation de l'oubli » : le jeudi 23 à 18 h 30, et le mercredi 29 à 18 h 30 (Bibliothèque nationale de France, Site François-Mitterrand, quai François-Mauriac 75013, Petit Auditorium, hall est, rens. : *01-53-79-59-59*).

● **LES 23, 24 ET 25 AVRIL. GARNIER. A Paris**, l'auditorium du Louvre présente à 20 h 30 *Les Juives*, de Robert Garnier, dans une mise en scène « texte en main » de Jean-Marie Villégier (*rés.* : 01-40-20-84-00).